

— ÉTYM. Αὐτὸς, soi-même, et πλάσσειν, former (voy. PLASTIQUE).

† AUTOPLASTIQUE (ô-to-pla-sti-k'), adj. Terme de chirurgie. Qui se rapporte à l'autoplastie. Lambéau autoplastique, celui qui sert à remplacer la partie détruite.

— ÉTYM. Autoplastie.

AUTOPSIE (ô-to-psie), s. f. || 1<sup>e</sup> Inspection, examen attentif que l'on fait soi-même. || 2<sup>e</sup> Etat dans lequel les anciens païens croyaient qu'on avait un commerce intime avec les Dieux et une sorte de participation à leur toute-puissance. || 3<sup>e</sup> Terme de médecine. Autopsie cadavérique, examen de toutes les parties d'un cadavre, et, par extension, description de l'état de ces différentes parties. || On dit aussi, abusivement, autopsie au lieu de autopsie cadavérique ou de nécropsie.

— ÉTYM. Αὐτοψία, de αὐτὸς, même, et ψεῖν, vue (voy. OPTIQUE) : vue par soi-même.

† AUTOPTIQUE (ô-to-pti-k'), adj. Terme didactique. Qui est relatif à l'autopsie, c'est-à-dire à la simple inspection d'un objet.

— ÉTYM. Autopsie.

† AUTORISABLE (ô-to-ri-za-bl'), adj. Qui peut être autorisé.

— ÉTYM. Autoriser.

AUTORISATION (ô-to-ri-za-sion; en poésie, de six syllabes), s. f. Action par laquelle on autorise. Avec l'autorisation de sa famille. Le prince leur en donna l'autorisation. Vous demandez l'autorisation d'entrer en possession des biens.

— ÉTYM. Autoriser.

AUTORISÉ, ÈE (ô-to-ri-zé, zée), part. passé. || 1<sup>e</sup> Qui a reçu autorité ou autorisation. Qu'on ne se croie pas autorisé à parler ainsi. Si j'y suis autorisé par vous. Sans y être autorisé par son supérieur. Les chefs des janissaires.... Se crurent à sa perte assez autorisés. Par le fatal hymen que vous me proposez, RAC. *Baj.* II, 1. || 2<sup>e</sup> Permis, en parlant d'une chose. Manufacture non autorisée. Action autorisée par la coutume. Les excès affreux autorisés par de grands exemples, MASS. *Conv.* || 3<sup>e</sup> Qui a de l'autorité, en parlant des personnes et des choses. Maximes universellement approuvées et autorisées. Un écrivain autorisé. Et qui par ses larcins se rend autorisé, RÉGNIER, *Sat.* II. Un chef autorisé d'une juste puissance soumet tout d'un coup d'œil, VOLT. *Catil.* I, 4. Un évêque de Rome était quelque chose de plus saint, de plus autorisé qu'un évêque d'Allemagne, ID. *Mœurs*, 43. Si saint Augustin venait aujourd'hui, et qu'il fut aussi peu autorisé que ses défenseurs, il ne ferait rien, PASC. dans *cousin*.

AUTORISER (ô-to-ri-zé), v. a. || 1<sup>e</sup> Donner autorité. C'est le prince qui autorise les magistrats. Vous prétendez autoriser vos déportements par l'exemple. Autoriser sa paresse de celle des autres. Faudra-t-il donc toujours que Titus autorise ce sénat de tyrans dont l'orgueil nous maîtrise? VOLT. *Brutus*, II, 4. L'une [la sagesse] les autorise devant les hommes, l'autre [la docilité] les humilie devant Dieu, FLÉCH. I, p. 294. S'il se trouve à des noces [J. C.], c'est pour manifester sa puissance et autoriser sa doctrine, MASS. *Conf. Cond. des clercs*. || 2<sup>e</sup> Accorder à quelqu'un faculté, permission. Je vous autorise à parler en mon nom. On l'autorisait à mal faire. Si vous m'y autorisez.... A ne vous rien cacher, son amour m'autorise, CORN. *Héracl.* II, 3. || 3<sup>e</sup> Rendre possible, applicable, justifiable. Qui a autorisé cela? La loi autorise ce refus. L'impunité autorise le crime. Elle l'aime, un empire autorise ses pleurs, RAC. *Baj.* III, 3. Heureux qui, méprisant l'opinion commune. Que notre vanité peut seule autoriser, Croit, comme moi, que c'est avoir fait sa fortune. Que d'avoir, comme moi, bien su la mépriser, CHAUL. *la Retraite*. || 4<sup>e</sup> S'autoriser, v. réfl. Acquérir de l'autorité. Les coutumes s'autorisent par le temps. Ces magistrats, pour s'autoriser, nourrissaient la division, BOSS. *Hist.* III, 7. Octave s'est servi de vous [Cicéron] pour s'autoriser; ensuite il vous a livré à Antoine, FÉNEL. XIX, 307. || 5<sup>e</sup> S'appuyer sur une autorité, sur un droit ou un prétexte pour.... Il s'autorisait de votre exemple pour parler ainsi. Il s'autorise du décret pour soutenir son mensonge. Je ne m'autorise du nom de personne. Il en revient à s'autoriser du nom de saint François de Sales, BOSS. *Rem.* Quelque effort qu'en ait fait pour s'autoriser du saint évêque, ID. *Préf.* Je me suis à ce choix moi-même autorisée, CORN. *OEdipe*, II, 4. Et d'oracles menteurs [il] s'appuie et s'autorise, RAC. *Athal.* III, 3.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. C'est le chemin de povreté, Une dame qui n'est prisée En ce monde, n'autorisée, BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 48. Si en seras plus avenant,

Plus honnourés et mieux prisiés, Et entre gens autorisés, Et tenus pour sage de tous, ID. ib. p. 26. Le gentil mareschal.... De Bertran a moult dit, qui est là aprochié, Et par devers le roi l'a moult auctorisé, GUESCL. 17524. Or commenche matere c'on doit auctoriser, BAUD. de SEB. VI, 1. || XV<sup>e</sup> s. Ainsi ce roy auctorisé par le monde, comme digne il en estoit bien, sa voit recevoir grans, moyens et petis, CHRIST. DE PISAN, Charles V, III, ch. 32. Bien auctorisé des gouverneurs et gens de la justice d'Arras, DU CANDE, *auctorabilis*. Et avec ce, c'est chose convenable que en memoire autentique soient mis les bons et leur nom auctorisé, BOUCIQ. *Prol.* || XVI<sup>e</sup> s. Briefve et sancte exhortation, toute auctorisée de propos extracts de la sainte escripture, RAB. *Pant.* IV, 4. Testamens ne sent vallables ne auctorisez que par la mort du testateur, ID. ib. IV, 21. Pour auctoriser la puissance de nostre volonté, MONT. I, 98. Nostre creance a assez d'autrres fondements, sans l'auctoriser par les evenemens, ID. I, 248. Lycurgus eut grand soing de bien establir et auctoriser ce conseil, AMYOT, *Lyc.* 9. Après avoir estably ses loix, il les autorisa toutes pour l'espace de cent ans, ID. *Solon*, 52. Ils maintiennent n'appartenir qu'à eux d'auctoriser les Escritures et les expliquer, D'AUB. *Hist.* I, 64. La royne mere du roy connoissoit les Bourbons pour estre auctorisez de leur naissance, curateurs naturels du jeune roy, ID. ib. I, 86. Il auctorisa le prince d'Hespaigne son fils de la suintendance du conseil et maniement de toutes charges, CARL. V, 22.

— ÉTYM. Provenç. *authorisar*; espagn. *autorizar*; ital. *autorizzare*; de *auctor* (voy. AUTEUR).

AUTORITÉ (ô-to-ri-té), s. f. || 1<sup>e</sup> Pouvoir de se faire obéir. L'autorité paternelle. L'autorité des magistrats. Maintenir son autorité sur les siens. Usant de son autorité sur ses subordonnés. Faire acte d'autorité. Quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des coeurs; c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, BOSS. *Reine d'Angl.* Elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité, ID. ib. Vous, fortunés du siècle, à qui la faveur, les richesses, le crédit et l'autorité fait trouver la vie si commode, ID. *Panég. Ste Thérèse*. S'il eût été contraint d'user de son autorité, ID. *Lett.* 6. Avoir autorité sur les autres, ID. *Amb.* 4. L'autorité qu'il avait au-dessus des autres, ID. *Hist.* II, 42. Il tâchait de reprendre son ancienne autorité, FÉN. *Tél.* XIII. Vous croyez qu'abusant de mon autorité, Je prétends attenter à votre liberté, RAC. *Mithr.* I, 2. || Faire une chose de son autorité privée, la faire sans en avoir le droit. C'est à l'opinion publique à faire justice de ces petits tribunaux qui s'élèvent de leur propre autorité, BERN. DE ST-PIERRE, *Préamb. Ch. ind.* Décider la question de son autorité, BOSS. *Hist.* I, 44. Il agit de son autorité, ID. ib. I, 44. || Coup d'autorité, acte décisif d'un pouvoir, coup qui frappe un pouvoir. Quelques coups d'autorité que l'on ait faits de nos jours en France sur les monnaies, les Romains en firent plus, MONTESQ. *Esp.* XXII, 44. Si par un coup d'autorité ils ne bannissent ce mot, PASC. *Prov.* 4. La Providence fait quelquefois des coups d'autorité qui me plaisent assez, SÉV. 72. || Faire une chose de pleine autorité, la faire comme y étant pleinement autorisé. Il se fait ouvrir la porte avec autorité, FÉN. *Tél.* XI. || D'autorité, par un coup d'autorité, sans permettre de remontrance. On nous arrête d'autorité pour souper chez M. de Marsillac, SÉV. 474. || 2<sup>e</sup> Pouvoir public, gouvernement. Exercer l'autorité royale. L'autorité absolue, souveraine ou suprême. La cité passa sous l'autorité d'une oligarchie. Dépouiller quelqu'un de son autorité. Tu verras ton père reprendre l'autorité dans Ithaque, FÉN. *Tél.* XIX. Non, non, l'autorité ne veut pas de partage, VOLT. *Alz.* I, 4. Quand la suprême autorité dans ses conseils a toujours auprès d'elle La justice et la vérité, RAC. *Esth.* III, 3. || 3<sup>e</sup> L'administration publique. Les agents, les actes de l'autorité. || S. f. plur. Les autorités civiles et militaires, les magistrats, les officiers investis du pouvoir. || Etre en autorité, être revêtu d'un pouvoir. Des hommes injustes qui sont en autorité, FÉN. *Tél.* XXIV. Butis qui était en autorité sur les autres esclaves, ID. *Tél.* II. D'un caractère impérieux qui ne serait pas plutôt en autorité qu'il bannirait les plaisirs de la cour, ANQUET. *Ligue*, I, p. 26. || Autorités constituées, les pouvoirs, les fonctionnaires établis par une constitution pour gouverner. Elles furent appelées *constituées* (en 1789), par opposition à l'autorité *constituant* qui les établit. || 4<sup>e</sup> Crédit, considération, poids. Les hommes sages et d'une autorité aussi grande que la vôtre. Quelle autorité dans ses paroles! Avoir

de l'autorité auprès de quelqu'un. Nous ne devons donner aucune autorité à des fables. L'autorité de l'expérience. Une parole grave et pleine d'autorité, FÉN. *Tél.* X. Ce particulier est M. le maréchal de Vauban, dont l'autorité aurait pu être opposée, s'il l'eût fallu, à celle de toute l'Europe, comme l'autorité de Caton à celle des Dieux, FONT. *Marsigli*. Soit qu'ainsi cet hymen eût plus d'autorité, CORN. *Rod.* I, 6. Quand on a compté sur un mariage de cette autorité, il ne se trouve plus de porte de derrière, ST-SIM. 3, 55. Elles ont ce caractère de vérité qui se fait voir avec autorité, SÉV. 46. Vous savez l'autorité que je donne à cette philosophie, ID. 39. || 5<sup>e</sup> Crédance qu'inspire un homme, une chose. Un historien dont l'autorité est impoante. D'après l'autorité de Villehardouin. Des bruits sans autorité. Savant qui fait autorité. Une expression vicieuse ne peut pas faire autorité. Remarquons les autorités que Didon emploie dans ses prières, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 2. Nous consurons le peu de jours que nous avons à chercher des autorités à nos passions, MASS. *Immut.* Aucune prophétie ne saurait faire autorité pour moi, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il a droit d'exiger que son témoignage fasse autorité parmi tout un peuple, ID. *Ém.* III. Les historiens ne sont pas d'une si grande autorité, BOSS. *Hist.* I, 8. Saint François, un évêque d'une si grande autorité, ID. *Or.* 8. Ayant établi sa foi sur une autorité si ferme, ID. *Hist.* II, 43. || Homme qui fait autorité. Une grande autorité. Une autorité grave, imposante. || 6<sup>e</sup> Autorisation. Sous votre autorité souffrez qu'on le publie, CORN. *Cid*, IV, 5. .... j'osai l'employer sans votre autorité, ID. ib.

— SYN. AUTORITÉ, POUVOIR. Ces deux mots sont très-voisins l'un de l'autre dans une partie de leur emploi; et pouvoir monarchique, autorité monarchique disent quelque chose de très-analogue. Pourtant, comme autorité est ce qui autorise; et pouvoir ce qui peut, il y a toujours dans autorité une nuance d'influence morale qui n'est pas nécessairement impliquée dans pouvoir. La locution : de son autorité privée, le fait sentir; c'est un droit qu'on s'arrogue: de son pouvoir privé n'ira pas aussi bien; car qu'importera que le pouvoir fût privé, s'il était réel? Dans le langage politique, pouvoir a en certains cas une signification plus générale; quand on dit: l'autorité a fait fermer cet établissement, cela s'entend de l'autorité générale et des autorités inférieures en ce sens qu'elles en font partie; mais si l'on dit: le pouvoir a pris de l'ombrage de l'opinion exprimée dans ce livre, cela s'entend du gouvernement même, considéré dans son esprit et dans son système.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. C'est l'amiral [l'émir] de grant autorité, RONC. p. 447. || XIII<sup>e</sup> s. Je meismes d'autorité Vos don de chanter poesté, REN. 3243. La renommée de cil saint home ala tant qu'ele vint à l'apostole Innocent, et l'apostole li manda qu'il sermonast de la croix par s'autorité, VILLEH. L. Car chose droituriere et juste, Selon l'autorité Saluste. Qui nous dit par sentence voire.... la Rose, 15379. Loys roi dit que costume doit valoir loi; quant aucune doutance est de la loi, ele doit avoir l'autorité des choses qui tozjors sunt jugies, Livre de just. 7. Sans loier pot ele parler por li ou por ses enfans ou por aucun de son lignage, mais que ce soit de l'autorité de son baron, se ele a baron, BEAUM. V, 47. || XIV<sup>e</sup> s. Je ne me mervoille pas si vostre autorité est vaine et poprisée, BERCHEURE, f° 58, recto. || XV<sup>e</sup> s. En tout cas soit gardée autorité; Qui trop humble est, c'est default de science, E. DESCH. Comment les rois et les princes etc. Et ainsi puis qu'ils ne gaignoient rien, il falloit qu'ils pillassent et robbassent; et aussi le faisoient-ils de leur autorité pure privée, JUVÉN. Ch. VI, 1413. Tanneguy du Chastel, qui depuis a esté gouverneur du Roussillon et a eu autorité en ce royaume, COMM. I, 4. Il [Louis XI] congnoissoit toutes gens d'autorité et de valeur qui estoient en Angleterre, en Espagne, ID. I, 40. Homme estimé en autorité, ID. II, 2. || XVI<sup>e</sup> s. Autant qu'il estoit en son autorité [pouvoir], MONT. I, 22. C'est à moi de leur donner quelque autorité [poids], qui en donne si peu à nostre prudence, ID. I, 47. .... Lesquels tous assembliez commencerez à revoquer par edict public toutes les autoritez données au duc de Maiene, D'AUB. *Hist.* III, 338.

— ÉTYM. Provenç. *actoritat*; auctoritat; autoritat; espagn. *autoridad*; ital. *autorità*; de *auctoritatem*, de *auctor* (voy. AUTEUR). D'après Palsgrave, p. 57, on écrivait *auctorité*, et l'on prononçait *ou*torité.

+ AUTOSITE (ô-to-si-t'), adj. et s. m. Terme de

tématologie. Monstre simple, capable de vivre par le jeu de ses propres organes, c'est-à-dire de subsister plus ou moins longtemps hors du sein de la mère

— ETYM. *Autóctōs*, qui se procure soi-même sa subsistance, de *aútōs*, même, et *ctōs*, aliment.

† AUTOTÉLIE (ô-to-té-lie), s. f. Terme d'actique. Qualité de l'être qui a sa fin en soi-même.

— ETYM. *Auto*, et *tēlos*, fin.

† AUTOOTHÉTIQUE (ô-to-té-ti-k'), adj. Terme de philosophie. Qui est posé par l'esprit même. Connaissances autothétiques, connaissances expérimentales, élaborées par l'esprit d'après ses conditions propres.

— ETYM. *Auto*, et *θετικός*, qui pose, de *τίθημι* (voy. THÈME).

4. AUTOUR (ô-tour), prép. qui se construit avec *de*. || 1<sup>e</sup> Exprime le tour de. Il y a de très-belles promenades autour de la ville. Tourner autour de la montagne. Ce qui était autour de cette petite table, sén. 241. Ses gardes affligés Imitaient son silence autour de lui rangés, RAC. *Phèd.* v, 6. || 2<sup>e</sup> Près de. Il ne sait pas ce qui se passe autour de lui. Cet enfant est toujours autour de sa mère. Il n'a autour de lui que des gens de mauvaise réputation. || D'autour de. Chassons d'autour de lui l'éclat qui l'environne, ROTR. *Antig.* v, 2. || Fig. J'ignorais ce qui se passait autour de moi. Vous tournez autour de la question, vous l'éludez. Il se répand autour des trônes certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté, FLECH. *Panég. de St Franç. de Paule*. || 3<sup>e</sup> Environ. Le baron de Bressé avait du roi autour de 20 000 livres de rente, et était lieutenant-général, ST-SIMON, 129, 176. || 4<sup>e</sup> Adv. La campagne autour est couverte d'hommes, LA BRUY. 6. || Tout autour, loc. adv. De tous côtés. J'ai laissé tout autour une troupe éploquée, CORN. *Poly.* III, 5. || Ici autour, dans le voisinage. Il demeure ici autour.

— REM. Il y aurait plus de clarté si l'on écrivait *au-tour*, avec un trait d'union; on comprendrait immédiatement l'emploi de ce mot construit soit avec *de*, soit absolument.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et le vuide tout autour [du tableau], il le remplit de crotesses, MONT. I, 205. Lucilius, personnage puissant et de grande auctorité autour de l'empereur, ID. I, 251. Je veux dire mon experience autour de ce sujet, ID. I, 312. Train, credit, tout cela est autour de lui, non en lui, ID. I, 324. À force de crier autour de leurs oreilles et de les temprester, ID. II, 56. Ses compagnons s'assemblent en foule autour de lui, ID. II, 195. Les stoïciens mettent l'âme autour et dedans le cœur, ID. II, 290. Ses amis, estans au tour de son lit, se meurent à parler de sa vertu, AMYOT, *Péric.* 73. Il brusla avec les huis, portes et fenestres de tous les bourgs et villages de là autour qu'il feit arracher, ID. *Eumènes*, 17. Et ayant autour de lui le philosophe Xenophon qu'il aimoit, ID. *Agésil.* 30. Ayant subjugué les Arabes habitans autour du mont d'Amanus, ID. *Pomp.* 56.

— ETYM. *Au* et *tour*; bourguig. *autor*.

2. AUTOUR (ô-tour), s. m. Nom d'un genre d'oiseaux rapaces diurnes voisins des milans, et, en particulier, oiseau de proie, du genre des oiseaux de poing. Mais la pauvrette avait compté Sans l'autour aux serres cruelles, LA FONT. *Fab.* v, 47. || Terme de fauconnerie. Bel autour, celui qui est court et bien assis. Autour niais, celui qui est pris dans le nid. || Fig. [La royauté] Soumettant l'aigle au cygne, et l'autour aux colombes, V. HUGO, *Odes*, II, 7.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Set cenz chameauz et mil hosturs muez, CH. de Rol. III. || XII<sup>e</sup> s. Bien sout [il sut] espri vier duire e ostour et falcon, ROU, 3825. || XIII<sup>e</sup> s. Et fist [Jupiter] tournoiem es nues D'ostoirs, de faucons et de grues, LA ROSE, 20350. Si resevés, biau Genius, Comment le juisier [gesier] Ticius [de Titye] S'efforcent ostoir de mangier, ID. 19507. Et voit venir à lui un escuier, Qui sur son point porloit ostor gruier, [à grues], DU CANGE, *asturcus*. Et ces ostoirs crier, et ces braques [chiens] glatir, CH. d'ANT. v, 443. || XV<sup>e</sup> s. Le seigneur de Milan, lequel m'envoya ostours, FROISS. III, IV, 50. Les plus beaux ostours et faucons que on pust voir, BOUCIQ. I, ch. 27.

— ETYM. Provenç. *austor*; espagn. *azor*; portug. *azor*; ital. *acore*; langued. *astou*; bas-lat. *austoriu.s*, *ostoriu.s*, *austorius*, *austolinus*, *asturgius*, *asturco*, *asturcus*, *austurgo*; tout cela venant de *astur*, ainsi nommé de l'Asturie, province d'Espagne, qui avait aussi donné son nom à l'*asturco*, espèce de cheval. Diez le tire de *acceptor*, épervier, attendu que *astur* aurait donné non *austour*, mais *astre*; à quoi on répond que *autour* vient, non pas en effet de *astur*, mais de *asturius*, qui a dû exister comme

a existé *vulturius*, lequel, et non *vultur*, a donné *vautour*.

† 3. AUTOUR (ô-tour) (Ecorce d'), nom d'une écorce originaire de l'Inde, ressemblant à la cannelle, mais sans odeur ni saveur, et plus épaisse; elle sert à la teinture en rouge. On ne sait quel arbre la fournit.

— ETYM. Origine inconnue.

AUTOURSERIE (ô-tour-se-rie), s. f. Terme de fauconnerie. L'art d'élever et de dresser des autours.

— ETYM. *Autour* 2.

AUTOURSIER (ô-tour-sié), s. m. Celui qui dresse des autours.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Hennequin, queux de messire Pierre de Craon et Jehanin son autrucier, DU CANGE, *asturcus*.

— ETYM. *Autour* 2.

AUTRE (ô-tr'), adj. et pron. || 1<sup>e</sup> Adj. Qui n'est pas la même personne ou la même chose. D'autres causes. D'autre part. D'un autre côté. Il pense une chose, il en dit une autre. Parler d'autre chose. Se retirer dans quelque autre pays. On ne fit autre chose cette nuit-là que de veiller. Il n'avait d'autre titre à régner que la force. Nul autre que vous ne m'a parlé de cette affaire. Sans autre rempart que d'un bois fragile, boss. SERM. *Quinq.* 2. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, LA FONT. *Fab.* I, 7. Tout étant réglé il n'en fut autre chose [on n'y changea rien], sén. 22. Autres sont les temps de Moïse, autres ceux de Josué, boss. *Hist.* II, 43. Autre chose d'agir avec un père, autre chose de répondre devant un juge, ID. II, *Pénit.* 4. Autre est de danser et de faire des festins; autre de connaître la nature des choses, CHATEAUB. *Génie*, II, V, 46. D'autres temps, d'autres soins, RAC. *Mithr.* III, 4. D'autres temps, d'autres mœurs, VOLT. *Orph.* V, 2. La justice, le glaive en main, Est un pouvoir autre qu'humain, MALH. VI, 46. Je suis toujours le même et mon cœur n'est point autre, CORN. *Cinna*, III, 4. Avec un autre sort il prit un cœur tout autre, ID. *Perthar.* I, 4. Poussé par un tout autre intérêt que celui de l'équité, LA BRUY. 4. Qui n'a de remède Autre que d'obéir à la nécessité, MALH. VI, 46. Ne trouve en Chapelain.... Autre défaut, sinon qu'on ne le saurait lire, BOIL. *Sat.* X. Des spéculations qui ne lui sont d'autre conséquence, sinon qu'il en tierra vanité, DESC. *Méth.* 4. Sans faire passer ces choses pour autres qu'elles ne sont, VOIT. *Lett.* 82. || C'est tout un ou tout autre; il n'y a pas de milieu. || Fig. et familièrement. C'est une autre paire de manches, c'est une affaire toute différente. || 2<sup>e</sup> Le second par une certaine similitude. Il le regarde comme un autre lui-même. Il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, boss. *Louis de Bourbon*. Il parle comme un autre Elie. Devant cette autre Jézabel, RAC. *Ath.* II, 9. || 3<sup>e</sup> Différent, mais supérieur d'une façon quelconque. C'est bien un autre homme. Ce vin-ci est bien un autre vin que celui d'hier. On lui offrait dix mille francs; mais aujourd'hui on lui fait de bien autres propositions. || 4<sup>e</sup> De temps à autre, parfois. || D'année à autre, d'année en année; de jour à autre, de jour en jour. Il augmente d'année à autre sa réputation, LA BRUY. 40. || 5<sup>e</sup> Pron. indéfini. J'aime mieux que vous l'appreniez d'un autre que de moi. Je suis père, seigneur, et faible comme un autre, RAC. *Iph.* I, 5. Une autre de César a surpris la tendresse, ID. *Brit.* III, 4. Une autre cependant a fléchi son audace; Devant ses yeux cruels une autre a trouvé grâce; ID. *Phèd.* IV, 5. Qu'autres que vous soient désirées, Qu'autres que vous soient adorées, Cela se peut facilement, MALH. V, 28. || Populairement. Ah! cet autre! Écoutez ce que vous dit cet autre! Cette locution s'emploie pour faire entendre que l'on ne croit pas aux paroles de quelqu'un. || Autre part, ailleurs. C'est un livre que j'ai cherché partout, mais je ne l'ai pu trouver autre part que là. Vous ne le trouverez point autre part. || Prendre quelqu'un pour un autre, le juger autrement qu'il ne faut. Vous voulez me faire votre dupe: vous me prenez pour un autre. Vous avez montré à ceux qui vous renvoient à Dole qu'ils vous prenaient pour un autre, VOIT. *Lett.* 83. || Fig. Il n'en fait pas d'autres, c'est-à-dire il fait toujours les mêmes sottises. || En voici bien d'une autre, voici quelque chose de plus étonnant. Bon, dit Clémène, en voici bien d'une autre; Ma chère sœur, quelle idée est la vôtre, VOLT. *Filles de Minée*. || 6<sup>e</sup> Autre forme un gallicisme, uni aux pronoms *nous*, *vous*. Nous autres bénissons notre heureuse aventure, CORN. *Poly.* V, 6. Vous autres, suivez-moi, ID. *Héral.* IV, 5. Nous autres, réunis sous de meilleurs auspices.... ID. *Nicom.* V, 40. Vous autres, fortes têtes, Vous voilà! vous prenez tous les gens pour des bêtes,

GRESSER, le Méch. I, 4. || 7<sup>e</sup> Autre avec *ne* ou avec *sans*. Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre; Autre de plus de morts n'a couvert notre terre, CORN. *Hor.* II, 5. Sans qu'autres que les deux qui vous parlaient là-bas De tout ce qu'elle a fait saient plus que Phocas, ID. *Héral.* II, 6. || Autre avec *que* et *ne*. Madame, autre que moi n'a droit de soupirer, CORN. *Cid.* IV, 2. Comme autre qu'un Romain n'a pu l'assujettir, ID. *Pomp.* IV, 4. || 8<sup>e</sup> L'autre, les autres, servant de complément à *l'un*, *les uns*. Ils s'aiment l'un l'autre. Ils se poursuivaient les uns les autres. Ces dames sont aimables les unes pour les autres. Les uns et les autres sont venus vous voir. || Qui voit l'un voit l'autre, il n'y a pas de différence entre eux. || Il y en a d'uns et d'autres, c'est-à-dire il y en a de bons et de mauvais. || L'un vaut l'autre, c'est-à-dire l'un n'est pas meilleur que l'autre. || L'un portant l'autre, c'est-à-dire en compensant l'un par l'autre. || L'autre jour, un jour indéterminé, mais peu éloigné. J'ai rencontré votre frère l'autre jour. || Populairement. Comme dit l'autre, c'est-à-dire comme on dit. || 9<sup>e</sup> *Au plur. masc.* Les autres, autrui. Il se méfie toujours des autres. Je me suis fait une petite destinée à part, avec laquelle je ne puis regretter aucune des folies des autres, attendu que je suis trop occupé des miennes, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 17 sept. 1759. || D'autres, des personnes différentes de celle ou de celles dont il s'agit. D'autres vous diront. Ne parlez pas de cela à d'autres que vos amis. || 10<sup>e</sup> À d'autres! expression elliptique signifiant: contez cela à de plus crédules. Non; à d'autres, dit-il; on connaît votre style, BOIL. *Ep.* VI. À d'autres, je vous prie, MOL. *Sganar*. 6. À d'autres, je vous prie; c'est moi, vous dis-je, ID. *Festin*, II, 5. || Parler de choses et d'autres, parler de diverses choses. || Il en sait bien d'autres, il a bien d'autres moyens d'agir, de faire. || J'en ai vu bien d'autres, j'ai vu des choses bien plus extraordinaires ou plus périlleuses. || Proverbe. Autres temps, autres mœurs, les mœurs changent avec le temps.

— REM. 1. Après *autre* on met un *ne* explétif: il est autre qu'il ne paraît. Mais si la phrase est négative, on ne met pas ce *ne*: il n'est pas autre qu'il paraît. || 2. Devant *autre*, *tout* s'accorde quand il signifie quelqu'un, quelconque: toute autre personne me le dirait que je ne le croirais pas. Il reste invariable quand il signifie tout à fait: depuis qu'elle est mariée, c'est une tout autre personne. || 3. Faut-il dire: en voici bien d'un autre ou en voici bien d'une autre? La seconde expression est préférable, parce que, dans ces sortes de phrases elliptiques, c'est le mot *chose*, *aventure*, qui est sous-entendu. || 4. Lorsque *l'un* est précédé d'une préposition, la même préposition doit être répétée devant *l'autre*: je leur ai donné dix francs à l'un et à l'autre; je suis content de l'un et de l'autre. || 5. L'adjectif *autre*, employé avec un nom de nombre, doit toujours être placé après ce nom de nombre, contrairement à l'usage des méridionaux, qui disent les autres six, les autres vingt, au lieu de les six autres, les vingt autres. || 6. Au lieu de *que*, on peut parfois mettre *sinon* après *autre*. Il n'a pas d'autre ressource, sinon une petite place. || 7. Après *d autre* suivi d'un *que*, ne répétez pas la préposition *à*. Ne dites pas: on a offert cette place à un autre qu'à lui; mais dites: à un autre que lui. Incorrection qui se trouve dans ce vers de MOL. *Sgan*. 46: Et je le donnerais à bien d'autres qu'à moi; et dans cette phrase de VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 15 janv. 1760: Ceux qui voudront de ces vieillards-là peuvent s'adresser à d'autres qu'à moi. || 8. Pour l'accord du verbe avec *l'un* et *l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, voy. UN.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Forfait [condamné] fust il u [au] duble de ce que autre fust forfait, L. de Guill. 2. Là où cist furent, des autres i ot bien. L'uns fut Basan et li autres Basile, CH. de Rol. XIV. || XII<sup>e</sup> s. Et tant des autres que nus nel puet esmer, Ronc. p. 32. Sur toutes autres cremuae [crainte] et redoutee, ib. p. 48. D'un chief en autre [ue bout en bout] [il] lui a fraite [la targe] et croissie, ib. p. 58. La teste [il] i pert, n'i laisse autre gage, ib. p. 64. S'autre le dist, mensonge fust prouvée, ib. p. 84. D'heures en autres [il] va sa coupe [coupe] battant, ib. p. 92. Et tuit li autre sont remès en estant, ib. p. 149. Et j'ai plus haute pensée: Que tuit li autre ameor [amant], Couci, i. Toute beautez qui sui autre resplent Est mise en lui [elle], qu'il n'i a que mesprendre, ib. v. Quant l'uns à l'autre atalente, Pour quoy nous as desparris? Dame de Faiel dans Couci. On ne connoit boin service, Tant qu'on ait autre esprouvé, AUBOINS DE SEZANNE, Romancero, p. 127. Bien i parut, l'autre jour, à Compiegne, Quand li baron ne purent droit avoir, HUES DE LA

FERTÉ, *ib.* p. 184. Or à mari autre que vous [je] n'aurai, *ib.* p. 70. Je m'occirai, s'autres que Garin m'ait [m'a pour femme]; Ou je ferai quanque amours m'apprendrait [apprendra]; Se [je] n'ai Garin, l'uns ou l'autre aviendrait [aviendra], *ib.* p. 72. Et la guerre dura tante maine saison; Li uns rois après l'autre la reprist en son nom, *Sax.* III. || XIII<sup>e</sup> s. Fu premiers li marchis de Montferrat, li quens Bau doins de Flandres fu li autres, li quens Loys de Blois fu li tiers, *VILLEH.* LIII. D'autre part sist Pe pins o la chevalerie, *Berte*, II. S'aidoient li uns l'autre contre les Arabis, *ib.* v. Et dist li uns l'autre, *ib.* IX. [Elle fait] Les uns après les autres belement departir, *ib.* XIII. Fut Naymes chevaliers et maint autre avec lui, *ib.* CVIII.... Le cerf tant [il] parsuivi Que trestoutes ses gens un et autre il perdi, *ib.* CXXII. Dame, fis ge, ne puet autre estre, *la Rose*, 6933. || XIV<sup>e</sup> s. Et nous disons que ami est aussi comme autre soy meisme, *ORESME*, Eth. 282. || XV<sup>e</sup> s. Et tant firent aucuns povres compagnons qui estoient plus subtils et aventureux les uns que les autres, *FROISS.* II, III, 35. L'amiral de la mer et ses gens trouverent [en Ecosse] autre pays et autres gens que ils ne cuidoient, *ID.* II, II, 235. Les autres neuf [les neuf autres], *COMM.* IV, 40. Je seroye assez de l'opinion de quelque autre que j'ay vu, *ID.* V, 9. Un jour entre les autres, voyant que.... LOUIS XI, *Nouv.* LXXXIV. || XVI<sup>e</sup> s. Entre autres, y en avoit une, qui.... et comme un malheureux souvent cherche l'autre, vint aborder cette pauvre damoiselle, *MARG.* Nouv. XXI. Il ne requeroit aultre grace que de.... MONT, I, 4. Il m'adveint l'autre jour de.... *ID.* I, 456. Aultre chose est un dogme serieusement digéré; aultre chose ces impressions.... *ID.* II, 447. Ses trenchées croisoient d'heure à aultre, *ID.* IV, 321. Batailles tant renommées qui ont esté données deux mille ans a, et vi vent encores aujourd'hui aussi fraiches en la memoire des livres et des hommes comme si c'eust esté l'autre hier qu'elles furent dormées en Grece, *LA BOËTIE*, *Servit. vol.* Je t'assure que c'est Mercure sans aultre [et non un autre], *DESPER.* *Cymbal.* 78. C'est ce livre-là sans aultre, *ib.* p. 134. Un jour entre les autres, ayant observé que.... AMYOT, *Fab.* 20. Il en publia, un jour après, autres deux cents et vingt [220 autres], *ID.* *Sylla*, 65. Il resolut d'essayer tous moyens de parvenir à ce qu'autre ne l'eust que luy [cette commission], *ID.* *Lucul.* 42. Il y veit une infinité de viandes, et entre autres huict sangliers, *ID.* *Anton.* 33. Numa dit qu'il en falloit faire fondre et forger autres unze, qui fussent de façon et de grandeur tous semblables à celuy là, *ID.* *Numa*, 23. Des autres quatre, nul n'est decedé de sa mort naturelle, *ID.* ib. 37. Les lois et coutumes des hommes sont differentes, et estiment les uns une chose honnête et les autres une autre, *ID.* *Thém.* 49. Quant à vous autres Grecs, on dit que vous estimez la liberté et l'égalité sur toutes autres choses, *ID.* ib. 4. Ceste bataille fut si asprement combattue de part et d'autre, *ID.* *Fab.* 6. Non qu'il [Luther] estime que Rome soit autre que incurable, *SLEIDAN*, f° 49. Si tu es de Dieu, parle; si tu es de l'autre [dr diable], va t'en, *D'AUB.* *Fæn.* III, 24. Il fut porté par terre, et autres sept ou huict avecques luy, *W. DU BELL.* 456.

— ÉTYM. Picard et bourguig. *aute*; provenç. *alter* et *autre*; espagn. *otro*; portug. *outro*; ital. *altro*; de *alter*. *Alter* a le même radical que le sanscrit *anyas*, autre, qui a donné *alius*, et qui, prenant un suffixe comparatif, est devenu *alter* en latin et *ander* en allemand. D'après Palsgrave, p. 62, *aultre* se prononçait *outre*.

**AUTREFOIS** (ô-tre-fot), *adv.* Au temps passé. Si de te retenir autrefois j'eus l'envie, *MALH.* I, 4. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevée par une si longue suite de prospérités, et puis plongée tout à coup dans un abîme d'amertumes, *BOSS.* *Reine d'Anglet.* Sion, jusques au ciel élevée autrefois, Jusqu'aux enfers maintenant abaissée, *RAC.* *Esth.* I, 2.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Seigneur, je sai plus de covine de cest pais que vous ne savés, quar j'i ai esté autre fois, *VILLEH.* LXII. Dame, autrefois, fait-ele, m'avez vous dit ainsi [vous m'avez dit ainsi], *Berte*, CXVIII. || XV<sup>e</sup> s. Seigneurs, mon neveu, sur la fiance de vous et de votre confort, a fait sa chevauchée; si vous tournera à grand blasme s'il est perdu; et autre fois [une autre fois] ceux de notre costé ne s'aventureront pas si volontiers, *FROISS.* II, II, 45.

— ÉTYM. *Autre* et *fois*, proprement, une autre fois; c'est pour cela que, dans l'ancienne langue, autrefois s'appliquait aussi bien à l'avenir qu'au passé.

**AUTREMENT** (ô-tre-man), *adv.* || 1<sup>o</sup> D'une autre façon. Je pense autrement. Il en est bien au-

trement. Il écrit autrement qu'il ne parle. Les choses allèrent autrement qu'on ne croyait. Puis-je autrement marcher que ne fait ma famille? Veut-on que j'aille droit quand on y va tortu? *LA FONT.* *Fab.* XII, 40. Incapable de s'imaginer que les grands pensent autrement de sa personne qu'il fait lui-même, *LA BRUY.* 2. Et qu'à nos yeux Camille agit bien autrement, *CORN.* *Hor.* I, 4. Je ne sais point répondre autrement pour un roi à qui dessus son trône on veut faire la loi, *ID.* *Nicom.* II, 3. Je vous dirais, seigneur (car ce n'est plus à moi à nommer autrement et mon juge et mon roi), *ID.* *Rodog.* V, 4. || Tout autrement, d'une façon toute différente. Il agit tout autrement que vous. || 2<sup>o</sup> Sinon, sans quoi. S'il en est ainsi, tout ira de soi-même; autrement, que d'embarras! Proportionnez vos vœux à vos mérites, Autrement, au mépris et du trône et du jour, Dans votre infâme sang j'éteindrai votre amour, *ROTR.* *Vencesl.* I, 4. Autrement vos États à ce prince livrés Ne seront en ses mains qu'autant que vous vivrez, *CORN.* *Nicom.* IV, 3. || 3<sup>o</sup> Ne.... pas autrement; Sans.... autrement; peu, pas beaucoup. Je ne m'en inquiète pas autrement. Les oracles ne m'effrayent pas autrement. Notre fumeur ne fut pas autrement ému de cette apparition, *LESAGE*, *Diable boit.* ch. 7. J'exterminerai de tout mon pouvoir ce pouvoir prochain qui fait tant de bruit pour rien et sans savoir autrement ce qu'il demande, *PASC.* *Rép. aux deux premières lett. prov.* Ce n'est pas que nous ayons autrement l'intention de nous en servir, mais c'est qu'en effet nous pensons qu'il sera utile que le monde en soit bien informé, *ID.* *Prov.* 8. Sans se contraindre autrement dans leurs passions, *FLECH.* I, 49. || Tout autrement, beaucoup plus. On ne peut nier que cette méthode de traiter la dévotion n'agrée tout autrement au monde que celle dont on se servait avant nous, *PASC.* *Prov.* 9.

— REM. Après *autrement*, on met le *ne* explétif: il agit autrement qu'il ne parle. Cependant quelques écrivains l'ont omis.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Car altrement ne m'amerat il mie, *Ch. de Rol.* XXXVI. || XII<sup>e</sup> s. Oil, par Dieu, ne puet estre autrement, *Couci*, XXII. [Je] Ne me vueil autrement de leur mez [repas] deviser, *Sax.* XIII. || XIII<sup>e</sup> s. Cent fois le jour [je] vous regart [regarde] en pensant; Je n'ai pouvoir qu'autrement [je] le vous die, *LE ROI JEAN DE RRIENNE*, *Romancero*, p. 142. Puis la ferma [fortifia] dus [le duc] Naymes autrement Qu'ele n'estoit, *Berte*, IX. Autrement ne voi pas que eschaper puissons, *ib.* LXXVII. [Si je vous avais connu] Autrement honorés en ma maison fussiez, *ib.* CXX. || XV<sup>e</sup> s. Il me suffit, dit Ernauton, puisqu'il ne peut autrement estre, *FROISS.* II, III, 25. Estre souloit tout autrement, Ou temps qu'ay congneu en ma vie, *CH. D'ORL.* *Bal.* 52. Ha! vaillant chevalier, il va tout autrement, *Boucq.* IV, ch. 43. || XVI<sup>e</sup> s. Toutefois l'ame n'a jamais perdu sa vie, laquelle, estant recommandée au Pere, ne pouvoit autrement qu'elle ne fust sauvee, *CALV.* 51. Dieu lui a fait merci, en adoucissant à humanité les coeurs des peuples autrement cruels, *ID.* *Instit.* 228. Les cérémonies ne sont point autrement exercices de piété, sinon qu'elles conduisent le peuple comme par la main à Jesus Christ, *ID.* ib. 967. Il retenoit néanmoins toujours le naturel de son regard et de son visage qui estoit plus effroyable et terrible qu'autrement [que toute autre chose], *AMYOT*, *Marius*, 76.

— ÉTYM. *Autre*, et le suffixe *ment*; provenç. *autrement*; ital. *altramente*.

**AUTRUCHE** (ô-tru-ch'), *s. f.* Le plus gros de tous les oiseaux connus, incapable de voler, parce qu'il n'a que des ailes rudimentaires. || Familièrement. Il a un estomac d'autruche, il digère tout.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ge sui freres des dragons et compains des ostruscès, *Job*, 44. || XV<sup>e</sup> s. Or as-tu bien teste d'autruce: Ce suis-je ou ce ne suis-je pas [est-ce moi ou n'est-ce pas moi]? *Nat. de J. C.*

— ÉTYM. Espagn. *avestrüz*; portug. *abestrüz*, de *avis-struthio*, mot à mot oiseau-autruche. Le provençal *estrutz*, l'italien *struzzo* viennent simplement de *struthio*, στρούθιον, autruche, qui est un dérivé de στροῦθος, petit oiseau, et, en particulier, moineau. Palsgrave, p. 37, qui écrit *ostruce* et *autruche*, dit que l's se prononce.

**AUTRUI** (ô-trui), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Les autres, le prochain. Remarquant les défauts d'autrui. Exiger la probité chez autrui. La rigueur envers autrui. Souffrir des maux d'autrui. Il est beaucoup de geais à deux pieds comme lui. Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui, *LA FONT.* *Fab.* IV, 9. De quel front donnerais-je un exercice aujourd'hui Que mes lois dès demain puniraient en autrui? *CORN.* *Perthar.* II, 3. N'ayez aucune peur, je ne veux rien d'autrui, *ID.*

*Pomp.* II, 3. Dans le bonheur d'autrui je cherche mon bonheur, *ID.* *Cid*, I, 6. Un noble cœur ne peut soupçonner en autrui La bassesse et la malice Qui ne sont point en lui, *RAC.* *Esth.* III, 9. Mon fils, dit-il, si je fus votre appui Dans l'âge tendre où l'homme sans autrui À se conduire est encore inhabile, *MALF.* *Narcisse*, ch. II. Heureux ou malheureux, l'homme a besoin d'autrui; Il ne vit qu'à moitié s'il ne vit que pour lui, *DELILLE*, *l'H. des champs*, II. Pour consumer autrui, le monstre se consume, *BOIL.* *Lutrin*, V. || Prendre son cœur par autrui, se mettre à la place des autres. Locution qui vieillit. || 2<sup>o</sup> En termes d'ancienne chancellerie, l'autrui, le droit d'autrui, le bien d'autrui. Sauf en autres choses notre droit et l'autrui en toutes: locution qui était encore d'usage commun au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Le monstre infâme d'envie À qui rien de l'autrui ne plaist, *MALF.* IV, 5. Qui sans prendre l'autrui, vivent en bons chrestiens, *RÉGNIER*, *Sat.* XII. || Proverbes. Mal d'autrui n'est que songe, c'est-à-dire le mal des autres ne nous touche guère. || Qui s'attend à l'écuelle d'autrui a souvent mal diné, c'est-à-dire il ne faut pas compter sur les autres.

— REM. 1. Le substantif autrui est toujours complément d'un verbe ou d'une préposition, et n'est jamais sujet d'une phrase. || 2. Autrui étant un substantif, on peut le suppléer, dans le second membre d'une phrase, par les adjectifs possessifs son, sa, ses, et dire par exemple: en épousant les intérêts d'autrui, nous ne devons pas épouser ses passions. En effet ce mot est dans la catégorie du mot chacun: et l'on dit: chacun a ses défauts. Bossuet l'a construit avec 'e pronom il: Quand nous croyons facilement sur le rapport d'autrui, sans songer qu'il peut nous tromper ou se tromper lui-même.... *Connaiss.* I, 16.

— SYN. AUTRUI, LES AUTRES. Quand on dit: exiger la probité chez autrui ou chez les autres, et s'en affranchir soi-même, l'emploi n'offre pas de nuance bien appréciable. Mais il n'en est plus de même quand on dit: ravir le bien d'autrui; le bien des autres ne se fait pas ici de bon usage. En effet les autres est plus général que autrui; les autres, c'est tout le monde excepté nous; autrui, c'est spécialement cet autre-ci, comme le montre l'étymologie. Voilà pourquoi autrui s'oppose plus précisément à la personne qui parle ou dont on parle, que les autres.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Si home fait pliae à autre e il doive otrei faire les amendes.... *L. de Guill.* 41. [Il] Ne fait damage ne de mei ne d'altrui, *Ch. de Rol.* CXLIV. Qui traist home, sei occit et altro, *ib.* CCXC. || XII<sup>e</sup> s. Jamais crerez [croirez] moi ne autrui, *Ronc.* p. 41. Se par autrui ne sui avant ocis, *ib.* p. 87. Que ja à moi [vous] ne faites beau semblant; Ains le faites autrui pour moi grever, *Couci*, x. Ja par autrui [je] n'i aurai delivrance, *ib.* XI. Autrui [vous] amastes, si [vous] oubliaistes nous, *Romancero*, p. 50. || XIII<sup>e</sup> s. N'encor n'avoit fet roi ne prince Meffais qui l'autrui tolit et pince, *la Rose*, 8484. Il ne loist [n'est pas permis] pas à apeler por autrui que por soi, ou que por son lignage, ou por son seigneur lige, *BEAUM.* LXIII, 4. Car qui plus aime autrui de soi À la fontaine muert de soif, *GUINARD*, *Les anciens statuts de de l'Hôtel-Dieu à Troyes*, p. 32. || XV<sup>e</sup> s. Lors le dit roy de France recevra le dit roy d'Angleterre au dit hommage, sauf son droit et l'autrui, *FROISS.* I, I, 53: On fit un ban [de par Philippe d'Arteville], que nul ne pillast ne efforçast maison, ne prenisti rien de l'autrui s'il ne le payoit, *ID.* II, II, 458. Retenir l'autrui ou luy oster le sien par toutes voyes qui nous sont possibles, *COMM.* V, 48. Ja Dieu ne me lairra tant vivre, qu'autrui que vous ait part ne demie en ce qui est entièrement à vous, *LOUIS XI, Nouv.* XXXIII. || XVI<sup>e</sup> s. Convaincus par leur conscience retenir de l'autrui, *MONT.* I, 30. Aller sur les traces d'autrui, *ID.* I, 34. La violence et la convoitise d'usurper à force l'autrui estoient lors louées entre les barbares, *AMYOT*, *Numa*, 6. Numa osta aux siens l'envie de guerroyer, à fin qu'il ne se fissent tort à autrui, *ID.* *Lyc. et Num.* 3.

— ÉTYM. Provenç. *altrui*, *autrui*; ital. *altrui*; de *alter-huic*, cet autre, à un cas régime: voilà pourquoi autrui est toujours au régime, et pourquoi autrui est moins général que les autres. Dans la locution de chancellerie *l'autrui*, il ne faut pas prendre le pour l'article *d'autrui*; il y a sous-entendu *bien*, *droit*; *le bien*, *le droit autrui*, ce qui, par la vertu du régime dans l'ancienne langue, équivaut à ce que nous dirions: *le droit d'autrui*.

— AUVEL (ô-vèl), *s. m.* Termie de pêche. Sorte de claire en cannes avec laquelle on construit l'enceinte des houardiques.

AUVENT (ô-van), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Petit toit en saillie pour garantir de la pluie. Pour éviter la pluie à l'abri de l'auvent, RÉGNIER, *Sat. x.* || Plusieurs emploient à tort ce mot à la place d'abat-jour ou de persienne. || 2<sup>e</sup> Terme de jardinage. Abri en paillasse ou en bois, dont on se sert pour garantir les arbres en espalier des gelées du printemps. || Terme de marine. Sorte de faux sabord volant dont on se sert pour empêcher la pluie d'entrer par un sabord, dans un bâtiment à l'ancre.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Faiz sui ausint comme la nuitre [nycticorax] en l'auvent de la meson, *Psautier*, f° 420. Et quant serés pendus au vent Sans couverture et sans auvent, Sus vous plovra, biaus sires rois, *la Rose*, 6548. Et fait sa voiz aler as vens Par fenestres et par auvens, *ib.* 9446. || XIV<sup>e</sup> s. Pourront aussi donner congé de faire sailliées, fenestres saillans pour estaux et avant-yenz sur les chemins, DU CANGE, *antevanna*. || XV<sup>e</sup> s. À l'entour de ladite place, je fis le plan de certains auvans, ou basses galeries, pour tenir l'artillerie à couvert, *PALISSY*, 448.

— ÉTYM. Bas-lat. *auvanna*, *auvannus*, *auventus*, *aventus*, *avennis*, *avanna*, *antevanna*. Il y a dans des textes du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle *oste-vent* et *ost-vent*. Le roy fit mettre le seigneur de Contay dedans un grand et vieil ostevent qui estoit dedans sa chambre, COMM. IV, 8. Puis après il mesura de huit coudées l'allée du portail et ses ost-vents de deux coudées, EZÉCH. 40, 9, *Traduction génévoise de la Bible*. On pourrait y voir l'étymologie du mot *auvent*; mais, d'une part, l'*oste-vent* de Commines est évidemment un paravent, et, d'autre part, dès le XIII<sup>e</sup> siècle on écrit *auvent*, ce qui exclut le verbe *oster*. Diez rapproche *auvent* du provençal *anvan*, *ambans*, qui signifie rempart, retranchement, et il y voit un composé de *an* pour *ante*, avant, et peut-être *vannus*, un van. *An* est en effet pour *ante*, et dès lors deux étymologies sont ouvertes : *vannus*, van, si l'on suit l'orthographe du bas-latin; et *ventus*, vent, si l'on suit l'orthographe du vieux français. De sorte que le mot signifia, dans le premier cas, un *avant-van*, un van qui avance, d'après quelque similitude; dans le second cas, un *avant-vent*, c'est-à-dire quelque chose qui protège contre le vent.

† AUVERGNE (ô-vèr-gn'), *s. f.* Dissolution de tan dans laquelle on fait macérer les peaux de veau.

† AUVERGNER (ô-vèr-gn'), *v. a.* Faire tremper les peaux dans une dissolution de tan.

AUVERNAT (ô-vèr-na), *s. m.* Gros vin rouge d'Orléans. Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord D'un auvernat fumeux, qui, mêlé de lignage [cru orléanais], Se vendait chez Crenet pour vin de l'Hermitage [cru du Rhône], boît. *Sat. III*.

— ÉTYM. Ce nom est donné à certains vins des environs d'Orléans, parce que le raisin dont on le fait provient de plants apportés originarialement d'Auvergne.

† AUVERT (ô-vèr). Usité seulement dans Le diable auvert, locution fautive pour Le diable vauvert (voy. VAUVERT).

AUX (ô), voy. AU.

AUXILIAIRE (ôksi-li-è-r'; les prononciations ôksilière et ô-gzilière sont vicieuses), *adj.* || 1<sup>e</sup> Qui donne du secours, en parlant d'une armée. Corps auxiliaire. Fournir des troupes auxiliaires. Cavaliers auxiliaires. Rassemblée à ta voix, leur troupe auxiliaire Du Rhodope à l'Hémus fermera la barrière, ROTR. *Bélis*. III, 1. Ceux qui ont trouvé le secret de ruiner la France en deux ans, dans une guerre auxiliaire [ou elle n'est qu'auxiliaire], VOLT. *Lettre à Mme du Deffant*, 25 avril 1760. || 2<sup>e</sup> Qui aide, en parlant des choses. Causes auxiliaires. À nos vaisseaux conduits par tes mains tutélaires, Soumets les vents auxiliaires; Descends, Dieu des Bourbons, et combats avec nous, GILB. *Ode sur la guerre*. || 3<sup>e</sup> *S. m.* Celui qui aide de ses armes. Les auxiliaires. Lever des auxiliaires. Il avait avec lui des auxiliaires gaulois. Servir comme auxiliaire. Avec les Français pour auxiliaires. || En général, aide, appui. Tu trouverais en moi un puissant auxiliaire. Prendre pour auxiliaire. La calomnie, cet auxiliaire de la haine. Beaucoup de belles qualités qui sont les auxiliaires de cette vertu. L'hiver était l'auxiliaire des Russes dans la campagne de 1812. || 4<sup>e</sup> Terme de grammaire. Verbe auxiliaire, verbe qui sert à former les temps composés des autres verbes. || *S. m.* Les deux auxiliaires être et avoir.

— ÉTYM. *Auxiliaris*, d'*auxilium*, secours, d'*augeo*, croître, augmenter (voy. AUGMENTER).

† AUXOMÈTRE (ô-kso-mè-tr'), *s. m.* Terme de

physique. Instrument pour mesurer de combien un appareil d'optique grossit les objets.

— ÉTYM. *Aύξος*, grossissement (comparez AUGMENTER), et *mètre*.

AVACHI, *IE* (a-va-chi, chie), *part. passé*. Des souliers avachis.

AVACHIR (S') (a-va-chir), *v. réfl.* Se déformer par distension, par relâchement, en parlant des chaussures, des habits, etc. Un habit qui commence à s'avachir. || Populairement, se dit des personnes dont les formes grossissent et ne conservent point de fermeté. Cette femme s'est avachie.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je ne cherche qu'à m'anonicalir et avachir, MONT. IV, 76.

— ÉTYM. Wallon, s'*avachit*, s'*avacht*; de *a*, et du verbe anc. haut-allem. *weichjan*, énervier; allem. moderne, *weich*, mou. On serait sans doute tenté de le rattacher à *vache*: s'avachir, passer à l'état de vache. Mais ce qui s'y oppose, c'est le double *w* dans le wallon qui ne répond pas au *v* latin.

† AVAGE (a-va-j'), *s. m.* Droit que les exécuteurs de la haute justice levaient en argent ou en nature en quelques lieux, et certains jours de marché.

— ÉTYM. Ce mot, qui n'est pas dans Du Cange, est obscur; peut-être vient-il d'avoir.

AVAL (aaval), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Le bas du courant d'une rivière, par opposition à l'amont. J'ai marché à l'aval de l'Anio jusqu'à un champ d'oliviers, CHATEAU. *Italie*, 22. || 2<sup>e</sup> Pays d'aval, pays où l'on arrive en suivant le courant. || Vent d'aval, se dit sur les côtes occidentales de la France, d'un vent qui vient du couchant. || 3<sup>e</sup> Adverbialement. Un des bateaux allait amont et l'autre aval. || 4<sup>e</sup> *S. m.* Terme de commerce. Souscription qu'on met sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. Bon pour aval. Mettre son aval. Cautionnement par aval. Donneur d'aval, celui qui prend cet engagement. || Dans la pratique de Paris, un aval, une lettre de change de l'étranger, à courts jours, trois ou cinq. La plupart de ces avals sont bons. Aval signifie en bas; et c'est la place de la signature qui a déterminé cet emploi métaphorique du mot.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Il] Regarde aval et si regarde amont, Ch. de Rol. CLXIII. || XII<sup>e</sup> s. Aval est embronchiez, Ronc. p. 13. Et [il] vit aval maint Sarzin felon, ib. p. 47. Li brans coula aval sur l'haubert doplentin, ib. p. 194. Que l'erbe vers resplent aval la prée, Couci, XVII. Aval par devers Frise, Allemagne [ils] ont détruite et Cologne malmise, SAX. XXIII. De Jesu Crist il seient, fait-il, trestuit maludit; Dunc a geté à val, quant il out cel mot dit, Desuz le pavement la candeille en defit, Th. le mart. 132. || XIII<sup>e</sup> s. Aval, en Provence, se croisa Pierres de Bromont et autres gens assez, VILLEH. XXIX. Un escoufles aleit volant, Vit la soriz si haut pipant, Ses eles clost, à vaul descent, Li e la raine ensanble prent, MARIE, Fab. 3. D'aler aval le bois mout durement [elle] s'esploite, Berte, XXIX. .... Et vos yex moilliés De chaudes lermes en la place, Qui vous coulent aval la face, *la Rose*, 7498. La dame de la haute garde, Qui de sa tour avale garde, ib. 2982. Li oncles est plus prochains que li niés, car il est un point plus aval, et li oncles demeure el point que li peres ou niés estoit, BEAUM. XIV, 27. || XV<sup>e</sup> s. La saison s'en alloit aval et l'hiver approchoit, FROISS. II, II, 36. Il avoit toujours après lui, allant aval la ville de Gand, soixante ou quatre vingt varlets armés, ID. I, I, 65. || XVI<sup>e</sup> s. Peuples sans nombre et d'aval et d'amont, J. MAROT, V, p. 92. Je marche plus seur et plus ferme à mont qu'à val, MONT. I, 164. Ils ne laisoient point pour son hault crier de fouir tousjours aval de roupte, AMYOT, ROM. 28. Ces jerbes furent emmenées à val par le fil de l'eau, ID. Publ. 43.

— ÉTYM. Genév. *d'avau*, là-bas; wallon, *dvā*; provenç. *aval* et *avall*; de *a* et de *val*, mot à mot, en suivant la pente de la vallée (voy. VAL). † AVALAGE (a-va-la-j'), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Descente d'une pièce de vin dans une cave. || 2<sup>e</sup> Action de faire descendre à un bateau le cours d'une rivière. || 3<sup>e</sup> Voy. AVALAISON.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Le barrage, la chaucie, l'avalage [prestation consistant en anguilles et poissons pris dans les nasses], DU CANGE, *avalagium*.

— ÉTYM. *Avaler*, c'est-à-dire descendre.

AVALAISON (a-va-lè-zon) ou AVALASSE (a-va-la-s'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Cours d'eau torrentiel, qui se forme soudainement à la suite de pluies ou de fontes de neiges. Les avalaisons causent beaucoup de dégâts dans les terrains en pente. || 2<sup>e</sup> Terme de marine. Vent d'aval qui dure depuis plusieurs jours. || 3<sup>e</sup> Amas de pierres que les eaux ont roulées et déposées sur le rivage. || 4<sup>e</sup> Avalaison ou avalage,

droit de mettre des nasses pour prendre le poisson qui descend.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. La pescherie, les herbages du vivier, et l'avalaison [prestation de poissons pris dans les nasses] d'icellui, DU CANGE, *avalagium*.

— ÉTYM. *Avaler*, c'est-à-dire descendre.

AVALANCHE (a-va-lan-ch'), *s. f.* Masse de neige et de glace, détachée d'une montagne, et qui se precipite dans les vallées sous-jacentes. Soudain l'avalanche sauvage Roule et l'entraîne dans son sein, MILLEV. *La fleur du souv.* J'ai vu cent fois l'avalanche et l'orage, L'ours et les loups fondre sur mes bœufs, BERANG. *Nostalgie*.

— ÉTYM. Genév. *avalanche*; bas-lat. *avalantia*, descendre; de *avaler*, descendre.

AVALANGE (a-va-lan-j'), *s. f.* C'est, dit l'Académie, ainsi que quelques-uns prononcent le mot AVALANCHE.

† AVALANT, LANTE (a-va-lan, lan-t'), *adj.* Terme de batelier. Qui descend, qui va en avalant. On ne mettra aucun empêchement au passage des bateaux montants ou avalants, ORD. DE L. XIV, ch. 4. || Arche avalante, arche d'un pont où le courant de l'eau est très-rapide.

AVALASSE, *s. f.* Voy. AVALAISON.

AVALÉ, ÉE (a-va-lé, lée), *part. passé*. || 1<sup>e</sup> Descendu. Du vin avalé dans la cave. Vieux en ce sens.

|| 2<sup>e</sup> Pendant, en parlant des parties du corps. Joues avalées. Ce chien a les oreilles bien avalées. Le ver rat doit avoir la tête grosse, le groin court et camus, le cou grand et épais, le ventre avalé.... BUFF. *Cochon*. || En parlant du cheval, croupe avalée, croupe qui va en s'abaissant de la partie antérieure à la partie postérieure: défaut commun dans certaines races. Ventre avalé, ventre volumineux et tendant à s'abaisser: conformation qui indique un cheval peu propre aux allures rapides. || 3<sup>e</sup> Autrefois on disait avalé, d'une façon générale, pour pendant, épars. Et ses cheveux mêlés flottaient au gré du vent sur son dos avalés, RÉGNIER, *Épit.* I. Courir à brides avalées, SCARR. *Virg. trav.* I, 48. On dit aujourd'hui à bride abattue. || 4<sup>e</sup> Descendu par la gorge. Les morceaux hâtivement avalés. || Fig. Des affronts patiemment avalés.

† AVALÉE (a-va-lée), *s. f.* Quantité d'ouvrage faite par le tisserand sans dérouler les ensuples. || Quantité d'étoffe comprise entre la perche et le fauchet, dans l'opération du lainage.

— ÉTYM. *Avaler*, c'est-à-dire descendre.

† AVALEMENT (a-va-le-man), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Action de descendre, d'abaisser, et résultat de cette action. || 2<sup>e</sup> Action de faire descendre par le gosier. On dit, en langage technique, déglutition.

— ÉTYM. *Avaler*.

AVALER (a-va-lé), *v. a.* || 1<sup>e</sup> Abaisser, faire descendre, mettre en bas. Vieux dans ce sens. Avaler du vin dans la cave. Quand autour du roi quelqu'un avalait son chaperon, les plus près du roi lui faisaient place, c'était une marque qu'il voulait parler au roi, ST-SIM. 73, 198. || En termes de jardinage, avaler une branche, la couper près du tronc. || Terme de chapelier. Avaler la ficelle, la faire descendre du haut de la forme jusqu'en bas. || Terme de chasse. Avaler la botte au limier, la lui ôter pour le laisser chasser en liberté. || Terme de métallurgie. Dans l'affinage, exposer la masse devant la tuyère et achever d'en chasser les matières étrangères. || 2<sup>e</sup> Faire descendre par le gosier. Avaler un bouillon. || Ne faire que tordre et avaler, manger avidement, avaler sans mâcher. || Il avalerait la mer et les poissons, il a une grande soif. || Familièrement. Avaler sa langue, s'ennuyer, bâiller outre mesure. || Familièrement. Avaler quelqu'un, le regarder avec des yeux furieux. || Familièrement. J'ai cru qu'il m'avaleraït, il s'est livré à une violente explosion de colère contre moi. Mon neveu, vous êtes une huître.—Mon Dieu, ma tante, il ne faut pas m'avaler pour cela, COIGNARD frères, *Gusman ne connaît pas*, à la fin. || Argot maritime. Avaler sa gaffe, mourir. || Avaler sa cuiller, décamper. || Fig. Avaler le calice, avaler le morceau, être contraint d'endurer quelque chose de fâcheux. || Fig. et familièrement. Avaler des couleuvres, subir de dures mortifications. || 3<sup>e</sup> Fig. Il avalait à longs traits le plaisir de la voir, HAMILT. *Gramm.* 8. Elle avalait cela plus doux que les confitures, ID. ib. 9. On juge au hasard, on n'examine rien, on avale la calomnie comme du vin de Champagne, VOLT. *Lettr. Damilaville*, 15 oct. 1762. || 4<sup>e</sup> Contempler avec avidité, et comme si on avalait. Ils l'avalent des yeux [l'huître], du doigt ils se la montrent; à l'égard de la dent il fallut contester, LA FONT. *Fabl. IX*, 9. || 5<sup>e</sup> Endurer, accepter. Pour nous faire

avaler nos tristes destinées, SÉV. 445. Pour lui faire avaler le soufflet, ID. 70. M. le prince fut forcé aussi d'avaler des louanges, ID. 449. Pour voir comme on pourra lui faire avaler cette affliction, ID. 365. Avalant les jours gras comme une médecine, ID. 402. En habile déclamateur il me faisait avaler à longs traits toute l'amertume de cette réflexion, DIDER. *Pens. phil.* 20. Il n'y a que le premier obstacle qui coûte; on avale, après, la honte, BOSS. *Pensées*, 9. Les Mailly trouvèrent cette place avec raison bien mauvaise, mais il la fallut avaler, ST-SIMON, 3, 55. Ils ne connaissent pas les horreurs que vous aviez comme l'eau, MASS. *Ferv.* Pour nous faire, sans rire, avaler ce morceau, RÉGNIER, *Sat. x.* De ces femmes aux beaux et louables talents Qui savent accabler leurs maris de tendresses, Pour leur faire avaler l'usage des galants, MOL. *Amph.* I, 4. C'est à vous de l'y résoudre, et de lui faire avaler la chose du mieux que vous pourrez, ID. *le Méd. m. lui*, III, 6. Mme de Coulanges ne pouvait avaler mes excuses, SÉV. 481. || Familièrement. Faire avaler, faire croire. || 6° V. n. Descendre le courant. Yieux en ce sens. Ce bateau avale. || 7° Terme de marine. Faire avaler ou boire la toile, ménager quelques plis en cousant une voile. || 8° Terme de banque. Donner la garantie dite aval (voy. AVAL). || 9° S'avaler, v. refl. Pendre, descendre trop bas. Le ventre de cette jument s'avale. || 10° Être avalé, au propre et au figuré. Ces pilules s'avalent sans peine. C'est un affront qui s'avala difficilement.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Si comme il put, du pin [il] est avalé, *Ch. de Rol.* LXXIX. || XII<sup>e</sup> s. Entre col et l'escu a ses brans avalé, *Ronc.* p. 195. Et cil s'en tourne, avalent les-degrez, ID. p. 203. Uns escuier as degrés de la sale Est descendus, si destrousse sa male; Bele Doette les degrés en avale, *Romancero*, p. 46. || XIII<sup>e</sup> s. Ensi li dus avala le letrin et s'ala age-noiller devant l'autel Saint-Marc, moult plorant, VILLEH. XL. Une riviere [elle] treuve qui d'un pendant avale, *Berte*, XXVII. Nes un tout seul morcel n'en a elle avalé, ID. XLV. Vers Paris [elle] s'en avale l'admirable cité, ID. LXXXI. Et s'avisa qu'elle ferroit avaler une corde et le meteroit outre les creniaus, jus [en bas] del mur, *Ch. de Rains*, 32. Car dant Costant venoit après Sor un cheval à grant eslès, Qui moult s'escrie à l'avaler, *Ren.* 4219. O [avec] haute voix, o longe aleine. De bien chanter chascun se peine; L'uns à l'autre son chant avale, ID. 43557. Cum l'iae qui s'avale toute, N'il n'en retourne arrière goute, *la Rose*, 375. Ou il entrast par les fenestres, Qu'il set bien de l'ostel les estres, Par une corde s'avalast, ID. 42721. Et li fix du fil au fil mon fil [le fils du fils du fils de mon fils] m'est el quart degré en avalant, BEAUM. XIV, 4. Pourceque il peusent la viande mascher et avaler aval, JOINV. 237. Sitost comme je fu avalé là où le tresor estoit, ID. 250. || XIV<sup>e</sup> s. Mais ne voldrai de pain ne de vin avaler, Si vous voldrai trestous à un arbre encroer, *Guescl.* 20390. Le cerf doit avoir le ventre bien avalé, *Modus*, f<sup>e</sup> XIV, recto. || XV<sup>e</sup> s. Environ deux cents lances s'avalèrent devers Maing, FROISS. I, I, 444. Le varlet prit la lettre que les chevaliers lui baillerent, puis le firent avaler es degrés, ID. I, I, 228. Puis fit ouvrir la porte du chastel, et avaler le pont, et issir ses gens, ID. II, III, 8. C'est dur morcel à avaller, AL. CHART. *Le livre des quatre dames*. O bon vin, liqueur souveraine, Entre chez moi.... Qui me veoira tout avaler, Ne s'en estonne, BASSELIN, XLIII. Il le me convient avaler Sans mascher.... *Patel*, 4349. Il eut de l'estrain [paille] largement, qu'il avala [jeta] dedans la fosse et y bouta le feu, LOUIS XI, *Nouv.* LVI. || XVI<sup>e</sup> s. Si je montois aussi bien comme j'avale, je feusse, piece ha, hault en l'aer, RAB. *Garg.* I, 5. Il l'avalla, comme ung cormoran feroyt ung petit poisson, ID. *Pant.* II, 4. Lors il s'avalla le mieux que il peut, en sorte que il touchoit les piedz en terre, ID. ib. Pantagruel luy vouloyt avaler [abattre] la teste tout net, ID. ib. II, 29. Pensant avoir avalé une espingle avecques son pain, MONT. I, 400. La majesté royale s'avalle plus difficilement du sommet au milieu qu'elle ne se precipite du milieu au fond, ID. I, 421. Regorger la viande comme on l'a avallée, ID. I, 61. Elle ayant les joues avallées, et le nez trop pointu, ID. I, 296. Fuir à bride avallée, ID. I, 368. Quelques années aprez voilà le busc du pourpoint avalé jusques entre les cuisses, ID. I, 369. Les epicuriens ne peuvent avaler un dieu en forme de boule, ID. II, 201. Elle lui disoit mille injures; mais il les avaloit toutes avec un verre de vin, DESPER. *Contes*, LXXIX. Il n'y avoit ny aucuns passans, ny batteaux montans ou avallans, ANYOT, *Publ.* 35. Ce que la mer va minant petit à petit en long temps et à grand

peine, luy l'a avallé tout à un coup [un qui avait mangé son bien sis au bord de la mer], ID. *Caton*, 46. Cinglant le jour à voiles avalées et baissées, et la nuict haussées, ID. *Lucul.* 6. Ilz le suivioient les cheveux nonchalamment avalez, ID. *Cicéron*, 40. Son chapeau rouge, avalé en capuchon par derriere, *Sat. Mén.* p. 55. La squinance empesche la viande d'estre avallée en l'estomach, PARÉ, VI, 8.

— ÉTYM. Bourguig. *evaulai*; de *aval*. *Avaler* veut dire proprement faire descendre, mettre en bas; et il n'a eu longtemps que ce sens-là; puis, comme faire arriver les aliments dans l'estomac est aussi les faire descendre, il a pris peu à peu ce sens, et le primitif est tombé en désuétude, ne restant plus que dans quelques locutions techniques et dans certains patois.

† AVALETTE (a-va-lè-t'), s. f. Terme de pêche. Morceau de bois qui sert dans une certaine espèce de pêche.

AVALEUR (a-va-leur), s. m. Celui qui a l'habitude de manger ou de boire avec excès ou avidité. Il est familier. || Fig. Chamarré de vieux oripeaux, Ce roi grand avaleur d'impôts Marche entouré de ses fidèles, BÉRANG. *Ch. le Simple*. || Un avaleur de gens, un avaleur de charrettes ferrées, un rodomont, un fanfaron. || C'est un avaleur de pois gris; c'est un goinfre, un gourmand.

— ÉTYM. *Avaler*.

† AVALIES (a-va-lie), s. f. plur. Terme de commerce. Laines qui proviennent de peaux de moutons livrés à la boucherie, et qui sont vendues aux mégissiers.

— ÉTYM. *Avaler*, mettre en bas, parce que ces laines proviennent de l'abatis des bouchers.

† AVALISTE (a-va-li-st'), s. m. Terme de banque et de commerce. Celui qui donne un aval de garantie (voy. AVAL).

— ÉTYM. *Avaler*.

† AVALOIR (a-va-loir), s. m. Terme de pêche. Sorte de nasse.

— ÉTYM. *Aval*, en bas.

AVALOIRE (a-va-loi-r'), s. f. || 1° Pièce du harnais, sur laquelle s'appuie le cheval de timon pour retenir la charge. || 2° Outil dont les chapeliers se servent pour avaler la ficelle. || 3° Digue pratiquée sur une rivière pour prendre des saumons. || 4° Populairement, le gosier. Quelle avaloire il a ! Assurément, si cette femme a mangé tout l'argent qu'elle a tiré de sa fille et de moi, depuis vingt ans, il faut qu'elle ait une terrible avaloire, J. J. ROUSS. *Lett.* 375.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Pourront aussi donner congé de mettre pierres avaloeres [pierrres en pente], DU CANGE, *avalantia*. Une avalouere [pièce de sellerie] garnie de merliers de cuir, ID. ib.

— ÉTYM. Ce mot dans les deux acceptations vient d'*avaler*: dans la dernière, parce qu'il exprime le passage par où on avale; dans la première, parce que la pièce du harnais est en bas, en aval.

† AVALURE (a-va-lu-r'), s. f. || 1° En hippatrique, altération du sabot du cheval, dans laquelle la corne se sépare de la peau dans une étendue plus ou moins considérable. || 2° Maladie des serins qui ont pris trop de nourriture.

— ÉTYM. *Avaler*, parce que, dans le premier sens, la corne s'avale, se détache.

† AVANÇAGE (a-van-sa-j'), s. m. || 1° Permission donnée à des voitures de place de stationner en dehors de la place. || 2° Lieu où elles stationnent.

— ÉTYM. *Avancer*.

AVANCE (a-van-s'), s. f. || 1° Tout ce qui est en avant par rapport à autre chose. || Partie de bâtiment qui est en saillie. Faire ou former une avance. Une petite avance Qu'avait un toit, LA FONT. *Orais.* || 2° Espace de chemin qu'on a parcouru avant quelqu'un. L'ennemi qui avait tant d'avance. Prendre ou gagner de l'avance. A peine séparés par une courte avance, Les fuyards n'avaient plus qu'une faible espérance, LAMART. *Joc.* III, 7. || Ils ont pris l'avance, ils sont partis en avant. Une lettre en avance Avait divulgué.... MOL. *l'Étour.* IV, 4. || Fig. Prendre l'avance sur ses camarades, être plus avancé qu'eux dans ses études. || 3° Ce qui, déjà fait ou acquis, sert ultérieurement. Avoir rassemblé ses matériaux est une véritable avance. C'est une grande avance que d'avoir l'esprit en repos, SÉV. 254. || 4° Au plur. Premières démarches auprès de quelqu'un, recherche de sa société. Répondre aux avances d'amitié qu'on nous fait. Je veux faire les premières avances pour nous réconcilier. Il est dangereux à la cour de faire les avances, LA FONT. 8. Il n'a pas dédaigné de faire toutes les avances, BOSS. II, *Annonc.* 4. Jamais les Sacramentaires n'avaient fait de si grandes avances envers les Luthériens, ID.

*Var.* 14. Abaissons-nous à faire des avances, MOL. *Psy.* I, 4. Il trouva mauvais qu'elle ne lui eût point fait d'avances, HAMIL. *Gramm.* 6. Elle avait fait toutes les avances pour s'emparer de sa confiance, ID. ib. 9. J'ai fait toutes les avances de cette amitié, SÉV. 8. Louis XIV avait déjà fait quelques avances pour la paix, VOLT. *Louis XIV*, 21. L'impératrice [Marie d'Aragon, femme d'Othon III] ayant fait des avances à un jeune comte italien qui les refusa par vertu, ID. *Mœurs*, 45. Lorsque l'on aime une déesse. Elle fait ces avances-là, LA FONT. *Nic.* Je n'aime point qu'on me fasse d'avance, ID. *Court*. || 5° Somme-prétée, payement anticipé. Faire une avance. Qu'il fallait que l'Etat fit des avances à ceux.... Ayant reçu une faible avance. Les avances nécessaires pour cette spéculation. || Terme de change. Avance pour le tireur, somme que le tireur d'une lettre négociée reçoit au delà du pair. Avance pour le donneur, somme que le tireur reçoit en moins. || 6° Par avance, loc. adv. Par anticipation. Il a payé par avance. Du trouble de mon cœur jouissant par avance, RAC. *Baj.* I, 3. L'ingrat, de mon départ consolé par avance, ID. *Bérén.* IV, 5. Mes entrailles pour toi se troublent par avance, ID. *Phèd.* IV, 3. Mes larmes par avance avaient su la toucher, ID. *Iphig.* II, 5. Je vous réponds assez souvent par avance, SÉV. 232. Pouvez-vous ne les pas plaindre par avance ? LA BRUY. *Disc. s. Théophr.* Ce n'était pas le moyen d'obtenir l'enregistrement qu'ils demandent, que de montrer ainsi par avance à quoi ils s'en veulent servir, PASC. *Prov.* 49. Bénissez par avance la sagesse miséricordieuse de celui qui saura tirer de vos passions un nouvel avantage pour sa gloire, MASS. *Car. Lazare*. || 7° D'avance, loc. adv. Avant le temps où une chose doit où peut se faire L'arrêt qui l'a condamné était prononcé d'avance.

— REM. On dit fréquemment : je vous payerai à l'avance. Cela n'est pas conforme au bon usage, qui ne reconnaît que par avance ou d'avance. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Dictes moy, dame noble et bonne, L'avance, si ferez l'aumosne, LA FONTAINE, 872. || XVI<sup>e</sup> s. Les quelques capitaines eurent soin de le faire habiller et armer; il mit au bout de la cedulle qu'il fit pour cette avance : à la charge que.... d'AUB. *Vie*, xv. Il prit le chemin de Montereau-fault-Yonne, qui estoit celui de l'avance vers ses Allemans, ID. *Hist.* I, 448. Il n'eut pas fait 400 pas qu'il partit du corps-de-garde un homme qui faisoit les mêmes arrests et avances que lui, et toutesfois l'outrepassa de peur de lui donner l'allarme, ID. ib. II, 342. — ÉTYM. Voy. AVANCER; provenc. *avansa*.

AVANCÉ, ÉE (a-van-sé, sée), part. passé. || 1° Placé en avant. Poste avancé. Alors que le roi passe, il gagne le devant.... Même aux plus avancés demandant le pourquoi, RÉGNIER, *Sat. x.* || 2° T. de fortification. Ouvrages avancés, situés au-delà du chemin couvert. || 3° Fig. Hâté. Le terme fut avancé. Le soir fut avancé de leurs belles journées; Mais qu'eussent-ils gagné par un siècle d'années? MALH. I, 4. || 4° Payé d'avance, prêté. Argent avancé. || 5° Mis en avant, dit. La proposition avancée. Me tiendrez-vous au moins la parole avancée? MOL. *Mélic.* II, 5. || 6° Qui a fait du progrès ou des progrès. Avancé en âge. Ils se croient bien avancés. On n'en est pas plus avancé. Je ne suis pas bien avancé dans mes études. Ecolier peu avancé. Leur civilisation est assez avancée. Quel regret de s'être fait tant de violence, et de n'en pas être plus avancé pour le ciel! MASS. *Mort.* Quand il fut un peu avancé en âge, BOSS. *Hist.* III, 3. Je suis étonné qu'on vous montre en rhétorique les fables de Phèdre, qui semblent une lecture plus proportionnée à des gens moins avancés, RAC. *Lettre v à son fils*. || Familièrement. Je n'en suis pas plus avancé, ce que j'ai fait ne m'a servi de rien. || 7° Qui touche à son terme, à sa conclusion. Nous voyons que la guerre est fort avancée. Ouvrage fort avancé. L'été étant déjà très-avancé. La nuit était avancée. Jusqu'à une heure avancée du jour, de la nuit. Le projet d'un hymen déjà fort avancé, BOIL. *Sat. x.* Vous qui devez savoir les choses de la vie, Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé, LA FONT. *Fab.* III, 4. D'ailleurs la saison est fort avancée, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 22.... Et dans l'âge avancé Le présent s'embellit des vertus du passé, ST-LAMBERT, *Saisons*, *Hiver*. || 8° Tropmûr, qui se gâte. Figue trop avancée. Poisson avancé. || 9° S. m. plur. Les avancés de la secte, les avancés du parti, ceux qui se disent en ayant des autres. || 10° S. m. Terme de pratique. Ordonnance du président qui a pour objet de faire passer un procès avant son tour de rôle.

AVANCÉE (a-van-sée), s. f. Terme de guerre.

Corps de garde, petit poste en avant de la porte d'une

place forte. A vingt pas de l'avancée, je vois lever le premier pont, J. J. ROUSS. *Conf.* I.

— ETYM. *Avancer.*

**AVANCEMENT** (a-van-se-man), s. m. || 1<sup>e</sup> Progrès, en parlant des personnes et des choses. Je remarque un grand avancement dans cet écolier. Il est plein de zèle pour l'avancement des sciences. Tout l'ouvrage de votre avancement spirituel est arrêté par ce dérèglement, BOSS. *Avantages de la retraite.* || 2<sup>e</sup> Action de monter en grade. L'avancement est lent dans cette administration. Je vous souhaite l'avancement que vous méritez, et au roi beaucoup d'officiers qui pensent comme vous, VOLT. *Lettre. La Motte-Geffard*, 25 juillet 1762. || 3<sup>e</sup> Succès dans le monde. Travailleur à l'avancement de sa famille. Un art que j'ai cultivé toute ma vie aux dépens de ma fortune et de mon avancement, VOLT. *Lettre. d'Argental*, 24 juin 1761. || 4<sup>e</sup> Terme de droit. Avancement d'hoirie, ce qui est donné à un héritier présumptif ou susceptible, par anticipation, sur ce qui doit lui revenir dans une succession à échoir. Donation en avancement d'hoirie. || 5<sup>e</sup> Avancement des étoiles sur le soleil, l'excès du jour moyen sur le jour sidéral.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Grant avancement unt Engleis en leur pais : Si fu par le rei Knut, qui fu Daneis, asis, Th. le mart. 68. || XIII<sup>e</sup> s. Moult me conforta doucement Amis qui mon avancement Vousist autresi [autant] bien cum gié [je], la Rose, 3230. Mès le sens.... Tous jors va par avancement, ib. 8366. || XV<sup>e</sup> s. La benoite vierge Marie dont tout confort et avancement viennent, FROISS. *Prol.* Adonc, pour leur honneur et avancement chevaliers et escuyers des basses marches se concueillirent et parlerent ensemble, id. II, III, 32. Si le voulut avoir du tout en sa compagnie, et de fait le demanda au duc de Bourbon, qui en fut content, pour l'avancement de Bouciquaut, *Bouciq.* I, ch. 6. || XVI<sup>e</sup> s. Ce fut lui qui pressa tellement les batteries et les avancements, qué... D'AUB. *Hist.* I, 499. Et à fin que tout arrivast au combat presqu'à mesme temps, leur fit prendre trois ou quatre cents pas d'avancement, id. ib. III, 297. Et toujours avancement [payment d'avance] de leur solde, CARLOIX, X, 26. Par avancement d'hoirie, SAT. Mén. p. 40. Les apophyses mammaires sont certaines productions ou avancemens de la mesme substance du cerveau, PARÉ, III, 7. Dueil et ennuy c'est tout l'avancement Que j'ay encor de vous tant amoureux, MAROT, II, 332.

— ETYM. Provenc. *avansament*; portug. *avançamento*; ital. *avanzamento*; d'avancer.

**AVANCER** (a-van-sé; le c prend une cédille devant a et o), v. a. || 1<sup>e</sup> Pousser ou porter en avant, approcher. Avancer la main. Plus tôt qu'il n'aura avancé un pion. || Au domino, avancer un dé, appliquer à un dé déjà posé un autre dé qui s'y adapte. || Au trictrac, avancer son jeu, jouer les dames dans la table du gran jan, afin de prendre plus tôt son coin. || Technologie. Avancer le fil d'or, lui donner le quatrième tirage. || 2<sup>e</sup> Fig. Hâter, accélérer. Avancer la mort de quelqu'un. La paresse avance la vieillesse. Il avança ses jours par des excès. Avancer le jour ou l'époque. Il avança l'heure du repas. Le temps.... d'un pas insensible avancera la mort, Qui bornera ma peine au repos de la tombe, MALH. V, 2. Daignez-vous avancer le succès de mes vœux? RAC. *Iphig.* 1, 2. J'avance des succès dont j'attends le trépas, CORN. *Cinna*, III, 4. Et pour avancer tout, hâte cet entretien, id. *Nicom.* I, 4. Sa mort avancera la fin de mes ennuis, id. *Andr.* I, 4. || Avancer une montre, une pendule, la mettre en avance sur l'heure réelle ou sur celle qu'elle marquait auparavant et qui était en retard. || 3<sup>e</sup> Pousser, faire faire du progrès. Il voulait avancer son travail. C'est un admirable moyen d'avancer ses affaires, MOL. *Sicil.* 7. Ce sont des violences qui avancent l'ouvrage de notre sanctification, MASS. *Dégoûts*. Pendant que notre victorieux monarque avance tous les jours l'ouvrage de la paix par ses victoires, BOSS. *Panég. Ste Thérèse.* || 4<sup>e</sup> Payer par avance ou pour le compte de quelqu'un. Il avanca l'argent. Ce que vous lui avez avancé sur un billét. Particulièrement l'endroit où vous dites que, pour accourcir mon affaire, vous voulez avancer votre argent, me semble une des plus belles choses que j'ai jamais lues, voit. *Lett.* 466. || 5<sup>e</sup> Mettre en avant, dire, énoncer. Il ne prouve pas ce qu'il avance. Vous avez avancé qu'il avait commis une mauvaise action. Avancer une fausseté à l'instigation de quelqu'un. Des raisons qu'on aurait honte d'avancer devant des hommes sérieux, MASS. *Conv.* Il vous craint, et j'avance encor cette parole Que, s'il perd mon époux, c'est à

vous qu'il l'immole, CORN. *Poly.* IV, 5. || 6<sup>e</sup> Gagner, avec que interrogatif ou rien. Qu'aurais-je avancé jusqu'à là? J. J. ROUSS. *Em.* v. Vous n'avancez rien de ne pas avaler le poison, BOSS. *Prédic.* 4. Mais qu'avancez-vous en surprenant l'église? MASS. *Car. Jeûne.* Je n'ai pu rien avancer par un long discours, DESC. *Rep.* 2. Mais je puis dire aussi qu'ils n'ont rien avancé, MALH. I, 4. || 7<sup>e</sup> Procurer de l'avancement, un emploi plus élevé. Il a été avancé par le ministre. || 8<sup>e</sup> V. n. Aller en avant, s'approcher. Aimer mieux retourner qu'avancer. Avancez ici. Il avanca imprudemment en haute mer. Ne reculer ni n'avancer. Il fait avancer ses troupes. Cette horloge avance. Notre calendrier avance surcelui des Russes. Par mon ordre en ces lieux elle avance vers vous, VOLT. *Tancr.* I, 2. Avancez dans la nuit qui couvre vos destins, ID. *Sémir.* IV, 2. Ses vaisseaux en bon ordre ont éloigné la ville, Et, pour joindre César, n'ont avancé qu'un mille, CORN. *Pomp.* III, 4. || 9<sup>e</sup> En termes de peinture, des couleurs avancent, quand, vives et brillantes, elles semblent faire avancer les objets sur le plan du tableau. || 10<sup>e</sup> En termes de vénerie, on dit que le cerf avance, quand on voit par son allure qu'il trotte. || 11<sup>e</sup> Faire saillie. Le mâle avance bien loin dans la mer. Promontoire qui avance dans la mer Noire. Toit qui avance. || 12<sup>e</sup> Faire des progrès ou du progrès; réussir. Le désir d'avancer [de se pousser]. L'ouvrage avance merveilleusement. Plus il avançait en âge. L'affaire n'avance pas. Si l'on a avancé quelque peu dans la vertu. Avancer en sagesse. Croyez-moi, vous n'avancerez qu'à mesure que vous vous affectionnerez à désirer et à rechercher la retraite et le silence, BOSS. *Avantages de la retraite.* Mais tandis que les années Pas à pas font avancer L'âge où de ses destinées La gloire doit commencer, MALH. II, 2. Il faut avancer dans le chemin du salut, MASS. *Conc.* Vous avancerez plus en m'importunant moins, CORN. *Poly.* III, 4. Je n'avance à mourir non plus qu'à différer, Et, ni vivant, ni mort, je n'ai plus qu'à espérer, ROTR. *Antig.* v, 8. || 13<sup>e</sup> Obtenir de l'avancement. Cet officier est trop vieux; il n'a plus l'espoir d'avancer.

**S'AVANCER**, v. réfl. || 1<sup>e</sup> Aller en avant. S'avancer sur la scène, hors du port, au combat. Il s'avanza jusqu'au mur. L'ennemi s'avancant dans le cœur du pays. S'avancer ardemment dans la carrière qu'il s'est proposée, BOSS. *Panég. Ste Thérèse.* Le voici qui s'avance avec Léontine, CORN. *Héracl.* v, 7. Les compagnes d'Esther s'avancent vers ce lieu, RAC. *Esth.* III, 2. Il reçoit les adieux des siens et de sa femme, Leur défend de le suivre et s'avance au trépas, CORN. *Pomp.* II, 2. || 2<sup>e</sup> Faire saillie. Le cap s'avance dans la mer. Le mont Taurus qui s'avance vers l'ouest. || 3<sup>e</sup> Fig. Faire du progrès ou des progrès. S'avancer dans la carrière des honneurs. S'avancer par l'intrigue. Nous nous avançons beaucoup dans la vie, mon vieil ami. Cependant Moïse s'avancait en âge, BOSS. *Hist.* I, 3. Le service et le bien de l'Etat étaient le moyen le plus sûr pour s'avancer dans les charges, ID. ib. III, 6. Il mit un de ses fils dans la marine, qui s'y avança par son mérite jusqu'à devenir capitaine de vaisseau, FONTEN. *Poupart.* || 4<sup>e</sup> Devenir avancé. L'hiver s'avance. Leur vie s'avancait beaucoup. Le jour s'avance. Encor si la saison s'avancait davantage! Attendez les zéphyrs.... LA FONT. *Fabl.* IX, 2. || 5<sup>e</sup> Aller jusqu'à; sortir d'une juste réserve. Je reconnaiss que je me suis trop avancé. Il y en avait même qui s'avançaient jusqu'à dire qu'il n'était pas sûr que ce prince voulût avouer une action aussi hardie, VERTOT, *Révol. de Portugal*, p. 95.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Monjoie escrient, chascuns forment s'avance, RONC. p. 134. [II] Tranche les las, del bieu ferir s'avance, ib. p. 146. Chascuns pour belle Idoine de bien faire s'avance, AUDEFRE. LE BAST. *Romancero*, p. 48. Lagrantost [ils] i trouverent, qui s'es-toit avancie, SAX. VII. Li mesagier le rei furent mal vezié, Quant virent qu'il esteient ensi poi avancié, TH. le mart. 25. || XIII<sup>e</sup> s. Un des chens s'est ade-vancis, Le porc aert parmi le pis, Que bien le cuida arester, REN. 2489. Tybert, qui plus vezies fu, Si est dedans entrez avant, Puis dit: Renart, se Diex t'avant, Ça vien, si sus leve la huche, ib. 2748. Et se tant te pues avancier Que ta raison [discours] commencier oses, LA ROSE, 2410. Et qui conques vuett commencer Por tost sa besoigne avancier, ib. 7692. Mès, biau sire, que vous avance De lui faire anui ne grevance? ib. 3283. Ces menaces que Dieu nous fet ne sont pas pour le preu [profit] avancier, ne pour le doumagé desturbier, JOINV. 285. || XV<sup>e</sup> s. Chevaliers qui tous estoient desirans de lui servir et de leurs corps avancer, FROISS. II, II, 1. Ces jeunes gens qui desirer honneur, Ilz se doivent mectre

de leur puissance En bon arroy, car cela les avance, CH. D'ORL. 4. Or vous avancez, dit-elle, LOUIS XI, NOUV. XX. Il faut avancer de faire ce que j'ai dit, ID. ib. XXI. || XVI<sup>e</sup> s. Un fouet, duquel il souffroyt sans remission les paiges qu'il trouvoit portans du vin à leurs maistres, pour les avanger d'aller, RAB. *Pant.* II, 46. Comment, dist Panurge, pourray je avanger à.... ID. ib. II, 26. Et tant prospere son territoire que ilz ne peuvent de présent avanger à boyre, ID. *Pant. progn. préf.* 4. Car qui ne sait avecques moy danser, Je ne le puis en m'amour avancer, MAROT, I, 290. Jamais me suis-je en termes avancé Auprès de vous, qu'honneur et Dieu ensemble Ny fussent mis? ID. I, 402. Quelque ennemy à ce bruit avancé, ID. III, 50. Bien tost les fis de partir s'avancer [se hâter], ID. IV, 342. L'un pour ne s'avancer se voit estre avancé, L'autre pour s'avancer se voit desavancé, DUBELL. VI, 29, recto. Mme la grant maistresse m'est venue avancer [hâter], disant que.... MARG. *Lett.* 59. Pour s'estre esforcée de s'avancer plus qu'elle ne povoit, elle a retardé sa parfaite guérison, ib. XL. Tout ce qui peult avancer leur desseing, MONT. I, 425. Il estimoit cet aage là bien meur et bien advancé, ID. I, 406. Un homme avancé en dignité et en aage, ID. II, 45. Selon l'espesseur de la glace, il se recule et s'avance, ID. II, 468. Et si tu veux que j'avance quelque autre de tes amis, envoie le moy, ID. III, 402. Ny nostre hardiesse, ny nostre courandise ne la peuvent avancer ou reculer [la mort], ID. III, 431. Et puisque l'experience a tesmoigné que tout cela n'a rien avancé, ne doit-on pas chercher des voyes plus gracieuses? LANOUE, 400. Quand la cavallerie se tiendroit esloignée, il conviendroit que les bataillons avancassent chemin, ID. 322. Ils ne sont pas excusables d'avoir été cause, pour leur particulier interest, d'avancer la ruine des chrestiens de ce costé-là, peut estre trente ans avant qu'elle fust avenue, ID. 372. Ceux qu'il cognoissoit diligents, il les avancoit aux honneurs, et leur donnoit authorité et credit, AMYOT, *Numa*, 28. Faisant desmoler et abattre toutes les saillies des edifices privés qui s'avancoient sur les rues et places publiques, ID. *Caton*, 38. De peur que Lucullus n'y participe, il s'avancea [s'empressa] de donner la bataille, ID. *Lucull.* 45. Dion avancea ses propres biens à faire la guerre pour recouvrir et rendre la liberté à ses citoyens, ID. *Dion et Brutus*, 4. Ou choisissant un autre trait plus fort, Tranche ma vie, et m'avance la mort, RONS. 6.

— ETYM. *Avant*; bourguig. *évançé*; provenc. et espagn. *avanzár*; portug. *avancar*; ital. *avanzare*.

† **AVANCEUR** (a-van-seur), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui avance. || 2<sup>e</sup> Ouvrier qui donne le quatrième tirage au fil d'or.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s.... Craignoit d'en recevoir blasme, et que le roya son dit maistre l'en estimast menteur et advanceur de parolles, M. DU BELLAY, 272.

— ETYM. *Avancer*.

† **AVANÇON** (a-van-son), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de pêche. Petite allonge qu'on met à une ligne de pêche pour y disposer les haims. || 2<sup>e</sup> Morceau de planche qu'on place à l'extrémité des ailes d'un touret dans les cordières maritimes, afin de retenir le fil de caret qu'on y dévide.

— ETYM. *Avancer*.

**AVANIE** (a-va-nie), s. f. || 1<sup>e</sup> Vexations qu'exerçaient les Turcs contre ceux qui n'étaient pas leurs coreligionnaires, pour leur extorquer de l'argent. J'avais été prévenu de ne me laisser jamais plaisir par un Turc, si je ne voulais m'exposer à mille avanies, CHATEAUB. *Itin.* 57. || 2<sup>e</sup> Traitement humiliant, affront public. Je veux aux yeux de tous vous en faire avanie, À toute heure, en tous lieux, REGNARD, *le Joueur*, v, 4. Phocion essuya la même avanie, DINER. *Ess. s. Claude*, liv. II. La dîme royale le délivrerait [le peuple] tout d'un coup de toutes les vexations et avanies des collecteurs, des receveurs des tailles et de leurs suppôts, VAUBAN, *Dîme*, p. 57.

— ETYM. Grec moderne, ἀβανία; de l'arabe *houdn*, mépris. On trouve *vannie*: telles vanies des Turcs ne s'apaisans que par présens, MERCURE FRANÇOIS, t. IV, 46-6, p. 403.

**AVANT** (a-van; le t selie; avant un autre, dites : a-van-t-un autre). || 1<sup>e</sup> Préc. Marquant priorité d'ordre et de situation; en tête de. Il marchait avant moi. Mettre la fin avant le commencement. Il s'élança avant tous les autres. || Fig. De préférence à. Mettre Alexandre avant Annibal. Remarquant avant tout que. La patrie passe avant tout. || 2<sup>e</sup> Avant, marquant la priorité du temps. Avant le règne de

Louis XIV. Longtemps avant la nuit. Avant le jour. Avant le lever du soleil. Je veux savoir de toi, traître, Ce que tu fais, d'où tu viens avant jour, MOL. *Amph.* I, 2. || Avant régit quelquefois l'infinitif. Pontchartrain, avant partir, monta chez Voysin, ST-SIM. 293, 249. || 3° Avant, *adv.* de temps et de lieu. Ils n'allèrent pas plus avant. Nations qui habitent bien avant dans les terres. On combattit fort avant dans la nuit. Le fer n'avait pas pénétré bien avant. Comme le sillon était creusé plus avant. Ces rois antiques [les Stuarts] dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps, BOSS. *Reine d'Angl.* N'allons point plus avant; demeurons, chère Cénone, RAC. *Phèd.* I, 3. Mais quoi! ma barque vagabonde Est dans les Syrtes bien avant, MALH. IV, 5. L'œil ose à peine atteindre à sa face sereine [du glacier], Tant il est avant dans les cieux! v. HUGO, *F. d'aut.* 7. Le repas ne finit que bien avant dans la nuit, HAMILT. *Gramm.* 4. || Fig. avec *trop*, *bien* et les adverbes de comparaison. Cette maxime avait pénétré bien avant dans son esprit. Il était placé bien avant dans le cœur du prince. Mais je vais trop avant et deviens indiscret, CORN. *Cid*, I, 4. Qu'a fait Mandonius, qu'a fait Indibilis, Qu'y plonger plus avant [sous le joug] leurs peuples avilis? ID. *Sertor.* II, 1. Vos bontés, madame, Ont gravé trop avant ses crimes dans mon âme, RAC. *Andr.* IV, 3. Le sang et ma fureur m'emportent trop avant, ID. *Mithr.* V, 4. Je me suis engagé trop avant, ID. *Phèd.* II, 3. Entrez plus avant, ce n'est plus que vide, vacuité, MASS. *Prière*. Je puis passer plus avant, et dire... FLECH. *Mont*. Pour ne pas entrer trop avant dans la question, MASS. *Euch.* 4. Quelques-uns même, passant plus avant, ont déclaré que, quelle recherche qu'ils en aient faite, ils ne les y ont jamais trouvées, PASC. *Prov.* 1. Et Vasquez passez plus avant, car il dit qu'on satisfait au précepte d'ouïr la messe, encore même qu'on ait l'intention de n'en rien faire, ID. *Prov.* 9. La règle de l'Evangile ne va pas si avant ID. *Prov.* 12. Avant que de passer plus avant, MOL. *le Mar. f.* 5. Il était bien avant dans la faveur du duc, HAMILT. *Gramm.* 9. || En termes de marine, avant partout! commandement aux canonniers de faire tous force sur les avirons. || 4° Auparavant. Quelques jours avant. Vous vous y êtes pris trop tard; j'avais parlé avant. Tel on déteste avant, que l'on adore après, VOLT. *Catil.* I, 4. Elle est plus caressante et plus libre qu'avant, LAMART. *Joc.* IV, 163. Mais avant, pour pouvoir mieux feindre ce trépas, J'ai fait que vers sa grange il a porté ses pas, MOL. *l'Étour.* II, 4. || 5° En avant, devant soi, sans se détourner de son chemin. La lance en avant. Aller ou se porter en avant. S'étant porté à huit lieues en avant de Metz. Faire marcher son armée en avant. Pousser son cheval en avant. Se pencher en avant. || Aller en avant, s'avancer dans un travail, dans la vie. Allez en avant, et cette lecture vous attachera. J'espère que, plus vous irez en avant, plus vous trouverez qu'il n'y a de véritable bonheur que celui-là, RAC. *Lettre ix à son fils*. Croissant l'âge en avant [l'âge avançant], il se fait aux chevaux, RÉGNIER, *Sat. v.* || En avant, en précédant les autres. Marcher en avant [en tête]. Envoyer en avant. || Fig. Mettre quelqu'un en avant, le mettre en vue, et aussi le faire agir, parler. Se mettre trop en avant, s'engager à la légère. || Mettre quelque chose en avant, l'alléguer, le produire. Tels étaient les motifs de guerre qu'on mettait en avant. Une des causes qui poussa l'un des Gracques à mettre en avant la loi agraire, VORT. *Lett.* 125. Mais, sans esprit, faut-il mettre en avant de gais couplets qu'on répète en buvant? BÉRANG. *Mort viv.* || En termes de manège, ce cheval est beau de la main en avant, il est beau du devant. || En termes de danse, pas composé de quatre mouvements, qui exige quatre mesures, et après lequel on fait presque toujours un *en arrière* qui ramène le danseur à sa place. En avant, deux, trois ou quatre, c'est-à-dire, que deux, trois ou quatre figurants doivent faire ce pas. || En avant! commandement militaire de se mettre en marche. || 6° D'avant, qui a précédé. Le jour d'avant. || 7° Avant que, loc. conj. avec le subjonctif. Allons, courrons avant que d'avec eux il sorte, MOL. *Amph.* III, 5. J'avais fini mes jours avant qu'Ulysse partît, FEN. *Tél.* xix. Un autre [sauvage] ne veut pas que l'affaire soit décidée [le coup décisif aux osselets], avant qu'il ait jeté un morceau de petun dans le fleuve, CHATEAUB. *Amér.* 88. Avant qu'on l'ouvrît [la cédule], les amis du prince soutinrent que.... LA FONT. *Vie d'Esope*. Ecoutez ce récit avant que je réponde, ID. *Fabl.* III, 1. Et le voir en ces lacs pris avant que je parte, ID. ib. VI, 1. Avant que la griffe et la dent lui soit crue, et qu'il soit en état de nous nuire, ID. ib. XI, 4. Toutes vos fables

pourraient vous servir avant qu'on suit vos principes, PASC. *Prov.* 15. Avant que Babylone éprouvât ma puissance, RAC. *Baj.* IV, 3. Avant que vous parliez, je demande instamment Que vous daigniez, seigneur, m'écouter un moment, MOL. *D. Garc.* V, 5. Avant même que Rome eût gravé douze tables, Metius et Tarquin n'étaient pas moins coupables, L. RAC. *Relig.* ch. I. Gaud tombe avant qu'on pense à le munir, boss. MAR.-THÉR. Le roi voulut voir ce chef-d'œuvre [le Tartuffe] avant même qu'il fût achevé, VOLT. *S. de Louis XIV*, 25. Quant à moi, je dispute avant que je m'engage, MALH. V, 6. || Avant que, avec le subjonctif et un *ne* explétif. Lorsque le tigre leur fend et leur déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne, BUFF. *Tigre.* || Avant que de, avec l'infinitif. Avant que de partir, l'esprit dit à ses hôtes, LA FONT. *Fab.* VII, 6. Nous nous trouvons au terme avant que d'avoir pris parti, MASS. *Car. Causes des rechutes*. Avant que d'entrer dans le fond de mon sujet, ID. ib. *Fausse conf.* La langue du détracteur est un feu dévorant, qui sait plaire et briller quelquefois avant que de nuire, ID. ib. *Médis*. Les défaites et les résistances dont elle use avant que de se rendre, ID. ib. *Samarit.* Vous mourrez comme eux, avant que d'avoir commencé à mieux vivre, ID. ib. *Mort*. Il semble que la prudence demanderait qu'on s'éclaircît du moins avant que de passer outre, ID. ib. *Salut*. David vainquit les lions et les ours avant que d'oser attaquer Goliath, ID. *Myst. Purif.* 2. Il quitta le monde avant que de l'avoir connu, FLECH. II, 404. Avant que d'en venir à ces cruels adieux, RAC. *Bérén.* IV, 5. Je voulais voir Calchas avant que de partir, ID. *Iphig.* II, 5. Avant que de combattre ils s'estiment perdus, CORN. *Cid*, IV, 3. Mais avant que d'entrer dans ces difficultés, ID. *Sertor.* III, 2. Avant donc que d'écrire apprenez à penser, BOIL. *Art p.* 1. Avant que d'expirer, qu'il nomme ses complices, VOLT. *Mérope*, III, 4. Avant que de quitter Ce jour, ce monde affreux que je dois détester, ID. *Tancr.* V, 5. Les plus emportés proposèrent même, avant que d'aller plus loin, de poignarder les consuls, VERTOT, *Révol. rom.* I:V, I, p. 94. Avant que d'entrer dans quelques détails sur cet écrit... DIDER. *Ess. s. Claude*, liv. II. Si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde, MOL. *Crit. de l'Éc. des f.* 6. Je les conjure de tout mon cœur de ne point condamner les choses avant que de les voir, ID. *Préf. de Tart.* Ah! mon Dieu, je vous prie, Avant que de parler, prenez-moi ce mouchoir, ID. *Tart.* III, 2. Avant que de répondre aux reproches que vous me faites, je commencerai par l'éclaircissement de votre doctrine à ce sujet, PASC. *Prov.* 12. Fortune aveugle suit aveugle hardiesse : Le sage quelquefois fait bien d'exécuter, Avant que de donner le temps à la sagesse D'envisager le fait, et sans la consulter, LA FONT. *Fab.* X, 44. Avant que de mourir, j'ai voulu voir encore une dernière fois cette terre, qui m'est si chère, FEN. t. xix, 112. Nathan ne vient pas reprocher aigrement à David le scandale de sa conduite : il s'insinue avant que de reprendre; il fait aimer la vérité avant de la dire; il faithair le crime avant de blâmer le coupable, MASS. *Car. Bons et méchants* || 8° Avant de, avec l'infinitif. Mais avant de mourir elle sera vengée, VOLT. *Tancr.* III, 2. Avant de vous venger, Polyphonte, dit-il, prétend l'interroger, ID. ib. III, 5. || Avant que, sans *de*, avec l'infinitif. Avant qu'abandonner mon âme à mes douleurs, CORN. *Poly.* III, 2. Pour me justifier avant que vous rien dire, ID. *Sertor.* V, 8. Faut-il tant de fois vaincre avant que triompher, ID. *Poly.* V, 3. L'Egypte troublée, Avant qu'être en défense, en serait accablée, ID. *Pomp.* II, 3. Mais avant que sortir, viens que ton roi t'embrasse, ID. *Cid*, IV, 4. Avant qu'offrir des voeux, je receois des refus, ID. *Poly.* IV, 6. Mais avant que partir je me ferai justice, RAC. *Mithr.* III, 4. Heureux si je pouvais avant que m'immoler.... ID. ib. IV, 2. Ne me demandez rien avant que regarder Ce qu'à mes sentiments vous devez demander, MOL. *D. Garc.* III, 2. Laisse-m'en rire encore avant que te le dire, ID. *l'Étour.* II, 13. Avant que nous lier, il faut nous mieux connaître, ID. *Mis.* I, 2. Avant que passer à ce discours, ID. *le Dép.* II, 4. Laissons venir la fête avant que la chômer, ID. ib. I, 4. Et je le connaissais avant que l'avoir vu, ID. *Femmes sav.* I, 3. Des charmes Qu'avant qu'être à Paris la belle n'avait pas.... LA FONT. *Coupe*. Avant qu'en venir là, au moins souvenez-vous, RÉGNIER, *Éleg.* IV. Qui n'eût cru.... Et qu'avant qu'être à la fête De si pénible conquête, Les champs se fussent vêtus Deux fois de robe nouvelle.... MALH. II, 2. Il fallait expli-

quer tout cela avant qu'en venir au fait, ST-SIM. 466, 499. || Elliptiquement. Régnez sur votre cœur avant que sur Byzance, CORN. *Héracl.* III, 4. Je dois tout à mon père avant qu'à ma maîtresse, ID. *Cid*, I, 9. || En termes de procédure, avant dire droit, avant faire droit, avant de juger définitivement. || Substantivement. Prononcer un avant faire droit. || 9° S. m. Partie antérieure, opposée à l'arrière. L'avant d'une voiture. Peser sur l'avant. Décharger l'avant. || En termes de marine, la moitié de la longueur d'un bâtiment, depuis le grand mât jusqu'à la proue. || 10° Aller de l'avant, faire du chemin en avançant; et, ligurément, s'engager dans une affaire sans en trop considérer les difficultés.

— REM. 1. On dit également avant de faire et avant que de faire. On dit aussi avant que faire; mais cela est une tournure poétique. Avant faire, qui s'est dit aussi, a un peu vieilli; cependant rien n'empêcherait de l'employer encore. || 2. Des grammairiens ont taxé d'incorrection cette phrase : sa méchanceté est aussi grande qu'avant. L'usage est contre eux; *avant s'emploie*, absolument, au lieu d'*au-paravant*; mais *auparavant* ne peut s'employer pour *avant*, quand *avant* est préposition et suivi d'un complément. || 3. Les grammairiens ont essayé de faire une distinction entre *avant que* sans *ne*, et *avant que* avec *ne*, disant qu'on doit faire usage de la négative *ne* après *avant que*, toutes les fois qu'il y a du doute sur la réalité de l'action exprimée par le verbe qui vient après *avant que*; et que l'on doit supprimer le *ne* toutes les fois que le verbe qui suit *avant que* exprime une action sur l'existence de laquelle il ne s'élève aucun doute. Cette distinction n'est pas justifiée; et le *ne* est ici un gallicisme, pour lequel l'oreille seule intervient.

— SYN. AVANT, DEVANT. Avant, marque l'antécérence immédiate; devant, une antécérence médiate ou non. Celui qui est devant moi, est en avant de moi, d'une distance quelconque; celui qui est avant moi, est immédiatement devant moi.

— HIST. x° s. Lieu de avant dist, *Fragm. de Valenc.* p. 469. || xi° s. Avant [il] se dresce, mort par ot fier le vis, *Ch. de Rol.* x. Ce dist li reis : Guenes, venez avant, ib. xxiv. Il est si fieble qu'il ne peut en avant [aller en avant], ib. clxiii. Faut lui li cuers, il est chaüt [chu] avant [la tête en avant], ib. Veez avant de deux lieues de nous, ib. clxxiv. || xii° s. Il garde avant [regarde en avant] dessous un eglantier, *Ronc.* 99. Son petit pas [il] aloit tout en avant, ib. p. 400. Se il te perdent, que feront en avant [dorénavant]? ib. 153. Maistre Omangin m'amenez ci avant, ib. p. 463. Douce dame, je vous prie et demand Que vous pensez [pensiez] de moi guerredonner; Je penserai de bien servir avant, *Couci*, XIII. || XIII° s. Assés i ot parlé en avant et arrières, *VILLEH.* CLX. Je vous convoierai.... le plus avant que je onques pourrai, *Berte*, VII. De là en avant, ib. XIII. Lors a la male vieille un peu avant passé, ib. XV. [Elle] Ne sait où on l'emmene en avant ou arrier, ib. xix. Je le diroie avant, pour moi faire douter, Que du cors me laissase honir ne vergonder, ib. xliii. Tant leur a dit Bertain et arriere et avant Que tout quanqu'il lui plaisir leur a fait entendant, ib. cvii. Et Symons passe avant [s'avance], mie ne s'oublia, ib. cxxxii. Amener avant la chose est mostrer la en commun, si que chascuns ait poir de pledier encontre, *Dig. f.* 432. Par aucune cause resnable que le tesmoins met avant, BEAUM. IX, 43. Avant son terme, JOINV. 252. En [on] prise si pou [peu] les excommuniemens hui [aujourd'hui] et tous les jours, que avant se lessent les gens mourir excommuniés, que il se facent absodre, ID. 200. || XIV° s. Comme par avant est dict, *Trait. d'alch.* 345. Son ost [il] fist arrester sans aler plus avant, *Guescl.* 15851. || xv° s. Qu'ils seroient de ce jour en avant aidans et confortans l'un l'autre en tous cas et en tous affaires, FROISS. I, I, 125. Pour avoir conseil entr'eux qu'ils pourroient faire de là en avant, ID. I, I, 157. Si comme vous orrez en avant recorder en l'histoire, ID. I, I, 77. [Les Anglais tombent dans une embûche dressée par les Lillois; ceux-ci] les escrierent tantost: Avant! avant! par cy ne pouvez tous passers sans nostre congé! ID. I, I, 108. Il fait bon ouvrir par engin quand on ne peut avant aler par force, ID. I, I, 154. Il avoit été présent au dit sire de Mauny mettre en terre : et pour ce en parloit-il si avant et si certainement, ID. I, I, 240. Le constable de France ayant ce que on assaillit Bergerac ni que nuls furent blessés ni travaillés, envoia parlementer à ceux de la ville, ID. II, II, 7. De ce se fait fort Esperance Et plus avant que n'ose dire, CH. D'ORL. BAL. 25. Et si luy dist que les choses estoient trop avant, FENIN, 1427. Et de là en avant tinst bien le dit parti, comme cy-après

sera desclairié, *ib.* 1417. Le roy René l'institua en son lieu, avant que mourir, COMM. VII, 1. Nous avons bien voulu mettre en avant ce marché avec ledit duc, affin que vous en ouyssiez les nouvelles, ID. V, 2. Avant les quatre ans passez, ID. VII, 1. Combien que aucun le blasmeroient qui ne considereroient point si avant que luy, ID. III, 11. Le laisser faire, et avant lui faire ung petit d'ayde, ID. IV, 4. Je n'en veux nulz nommer ne plus ayant parler de ceste matiere, ID. IV, 4. Ledit prince, environ un ang avant, estoit venu vers ledit duc très bien accompagné, ID. V, 3. Se je fusse aussi bien à l'avant [au-dessus de mes affaires], comme j'ai été, LOUIS XI, *Nouv.* XLIV. || XVI<sup>e</sup> s. Ceste coutume a été receue en l'Eglise desjá avant treize cens ans, de prier pour les trespasser, CALV. *Inst.* 534. Là on luy repetoit les liezons du jour d'avant, RAB. *Garg.* I, 23. Soudain, d'avant boire ny manger, ID. *ib.* I, 26. Vous criez d'avant qu'on vous escorche, ID. *ib.* I, 47. En ceste disputation je n'entreray plus avant, ID. *Pant.* III, 32. Ilz sont bién folz s'en plaindre avant que moy, J. MAROT, V, 234. Je me treuve maintenant plus saine et forte que je ne faisois par avant [ma fausse couche], MARG. *Lett.* 127. L'empereur eust mieux fait de se asseurer par alliance avecques vous avant laisser joindre deux telles puissances, ID. *ib.* 110. Le jour avant, il avoit faict noyer son fils, MONT. I, 3. Se tirant avant [en avant] pour parler, ID. I, 49. Un mois avant que de.... ID. I, 25. Ce que j'ay à faire avant mourir, ID. I, 78. Mourir avant qu'avoir marié sa fille, ID. I, 79. Longue piece avant que je l'eusse vu, ID. I, 206. Ils les amuserent sur mer, tantost avant, tantost arriere, jusques à ce que.... ID. I, 298. Je le crois si avant [fort, complètement], que.... ID. II, 148. À la guerre, avant aller aux factions, chacun s'essaye de son costé de gaigner la bonne grace des Dieux, LA BOËTIE, 148. Avant que finir ce discours ci, il faut aussi parler de la fausse concorde, LANOUÉ, 61. On voudroit avoir du temps pour en faire l'experience avant qu'en juger, ID. 70. Et ne lui servira de rien de mettre en avant sa bonne intention, pource qu'elle ne peut changer la nature des choses, ID. 70. L'homme voué pour la guerre n'a que faire d'estudier si avant aux sciences, ID. 123. Quelques unes passent si avant les termes de raison, que.... ID. 162. Tu enquiers et escoutes avant que de condamner, et luy condamne avant que ouir les parties, AMYOT, *Rom.* 9. Le fer entra si avant dedans la terre, que.... ID. *ib.* 32. Ilacheva d'escrre le vingt et deuxième livre de ses commentaires deux jours avant qu'il trespassast, ID. *Sylla*, 75.

— ÉTYM. Bourguig. *avivan*; provenç. *avant*; ital. *avanti*; du latin *abante* (qu'on trouve dans des inscriptions), de *ab*, de, et *ante*, avant (voy. AINZ.).

**AVANTAGE** (a-van-ta-ji'), s. m. || 1<sup>e</sup> Ce qui avance, ce qui sert, ce qui profite. Les avantages de la paix. Offrir, présenter ou procurer des avantages. C'est un grand avantagé de. Il y a beaucoup d'avantage à. Le juste aussi bien que le sage Du crime et du malheur sait tirer avantage, VOLT. *Zaire*, II, 1. Et chacun voulait tirer avantage des circonstances, ANQUET. *Ligue*, I, p. 167. Ainsi nous tisons avantage de nos propres imperfections. — Il y en a assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait, pour en tirer un admirable avantage contre les maudites maximes, PASC. dans COUSIN. La censure en tirera cet avantage que.... ID. *Prov.* 3. Qui tirent avantage de leur obscurité, MOL. *l'Av.* V, 5. La science de prendre ses avantages, BOSS. *Hist.* III, 6. Chaque forme de gouvernement a ses avantages, ID. *ib.* III, 5. Prenons notre avantage avant qu'on nous poursuive, CORN. *Cinna*, IV, 6. Si mon expérience en prend quelque avantage, ID. *Sert.* III, 2. La nature qui a fait de si grands avantages à l'homme, VAUGEL. Q. C. 442. C'est un des avantages que les méchantes personnes ont sur celles qui ne le sont pas, que toutes les bontés qu'elles ont sont beaucoup mieux reçues, VOIT. *Leitr.* 30. || En termes de manège, prendre l'avantage, son avantage pour monter à cheval, se servir de quelque élévation pour monter plus facilement. || 2<sup>e</sup> Ce qui fait qu'on l'emporte, qu'on a le dessus de quelque façon que ce soit. Avantages naturels et acquis. Réunir tous les avantages de la nature et de la fortune. Il avait un port majestueux, avantage qui est d'un grand prix. L'ennemi comptant sur l'avantage du poste. Prendre ses avantages pour le combat. Comme l'avantage de l'ennemi était dans une cavalerie innombrable. L'amitié a cet avantage sur la parenté que... Parle-lui de moi dans tes entretiens; vante-lui adroïtement ma personne et les avantages de ma naissance, MOL. *Prince d'El.* III, 5. Vous prétendez avoir quelque avantage au-dessus de lui, MASS. Riche. Il est vrai que Tien-

nette a sur Jeanne De l'avantage, LA FONT. *Troq.* Le chevalier emporta l'avantage, HAMILT. *Gramm.* 5. Je sais en lui des ans respecter l'avantage, RAC. *Mithr.* I, 4. Bien que sur moi des ans vous ayez l'avantage, MOL. *Ec. des maris*, I, 4. || Avec avantage, en faisant honneur. Parler de quelqu'un avec avantage, parler de soi avec trop d'avantage. Je ne veux point me peindre avec trop d'avantage, RAC. *Phèd.* IV, 2. Mais je m'en fais peut-être une trop belle image; Elle m'est apparue avec trop d'avantage, ID. *Brit.* II, 2. || Formule de politesse. J'ai l'avantage de connaître M. votre père. À l'avantage de vous revoir. || 3<sup>e</sup> Succès militaire, victoire. Avoir l'avantage. Les avantages furent balancés. De part et d'autre on s'attribua les avantages de la journée. Pursuivre ses avantages. Les Perses remportèrent de grands avantages, BOSS. *Hist.* I, 11. Ceux qui avaient remporté quelque avantage à la guerre, ID. *ib.* II, 5. Remporter quelque grand avantage sur eux par les armes, FÉN. *Tél.* XX. Seigneur, que vous dirai-je, après des avantages Qui sont même trop grands pour les plus grands courages? CORN. *Nicom.* IV, 5. Il emportait déjà sur lui quelque avantage, ID. *Pomp.* V, 3. || 4<sup>e</sup> Terme de jurisprudence. Ce qu'on donne à quelqu'un de plus qu'aux autres qui ont mêmes droits. À titre d'avantage. Avantage simulé. Avantage indirect. Les avantages qu'un mari et une femme pouvaient se faire par testament, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. || En termes d'ancienne procédure, avantage se dit lorsque le juge adjuge les conclusions à une partie contre un adversaire qui fait défaut. Prenez votre avantage. || 5<sup>e</sup> Terme de jeu. Ce qu'on rend de pièces ou de points à un adversaire trop faible avec qui l'on joue. || Terme de jeu de paume. Lorsque deux joueurs ont chacun trente, celui qui gagne ensuite le premier coup a quarante-cinq, ce qui s'appelle avantage, parce qu'il ne lui faut plus qu'un coup heureux pour gagner la partie. || En termes de marine, avoir l'avantage du vent, avoir le dessus du vent par rapport à un autre vaisseau. || 6<sup>e</sup> Avantage, partie de l'avant du vaisseau qui forme saillie sur l'étrave. || 7<sup>e</sup> À l'avantage de, loc. adv. D'une façon qui sert, qui profite, qui fait honneur. Cela est à l'avantage de votre adversaire. S'il s'y trouve quelque différence, elle est à l'avantage de la question présente, PASC. *Prov.* 47. J'y remarquant de choses à mon avantage, que.... DESC. *Lett.* 4. On est disposé à croire que tout est à son avantage, SÉV. 301. Il s'en fallut tenir à cette dernière interprétation, qui ne manqua pas d'être trouvée à l'avantage de Sérapis, FONTEN. *Oracles*, ch. 16. Cette guerre finit à l'avantage de Lacédémone, BOSS. *Hist.* I, 8. || À mon avantage, à son avantage, loc. adv. Dans une position où j'ai, où il a l'avantage. Je l'ai pris à mon avantage, SÉV. 510. Je vous tiens à mon avantage, quand je vous écris : vous ne me répondez pas, ID. 333. Quand le médecin est auprès de mon lit, le confesseur me trouve à son avantage, MONTESQ. *Lett. pers.* 75. || Être habillé, coiffé à son avantage, d'une manière qui relève. || En termes de manège, être monté à son avantage, avoir un cheval proportionné à sa taille.

— REM. 1. De Caillières, 1690, dit que la locution : l'avantage de vous connaître, est une façon de parler bourgeoise; aujourd'hui, c'est une formule de politesse. || 2. Ecrire *advantage*, *avancer*, *avantageux*, comme on les trouve particulièrement dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle, est une fausse orthographe, suggérée par une fausse étymologie; la préposition latine *ad* n'entre pas dans la composition de ces mots.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais j'ai de ce mout cruel avantage, Qu'il les m'estuet sur mon cuer obeir, COUCI, XIX. Par ce ont avantage sur nous li Herupois, SAX. XVIII. Ja Herupe la gente Ne perdra en droit moi rien de son avantage, SAX. XXVI. || XIII<sup>e</sup> s. Je di que grant avantage a Trestout par tout bons chevaliers, LAI DU CONSEIL. Et moult seroit cruel coze, se li gentilx homs apeloit un home de poesté et il avoit l'avantage du ceval et des armes, BEAUM. LXI, 8. S'uns homs connoissoit l'avantage Que Diex qui le fit à s'image, Lui dona.... *Contenance des femmes*. || XIV<sup>e</sup> s. En intention de boire l'avantage [le pourboire] que les compaignons attendoient d'unes noces qui estoient lors en la ville, DU CANGE, *avantagium*. Dessoubz les avantages [saillies] ou planchieres et combles d'icelles maisons, DU CANGE, *ib.* || XV<sup>e</sup> s. Et quand il fut un petit eslongé, et qu'il eut l'avantage des champs, il ferit cheval des eperons, et s'en alla toujours avant, FROISS. I, I, 314. Allons à tout le moins jusque sur le Mont-d'Or, et prenons l'avantage de la montagne, ID. II, II, 495. Et avoit le roi d'Angleterre basti son siege [de Vannes] par telle

maniere que les François ne pouvoient venir à lui par nul avantage, ID. I, I, 244. Estienne respondit qu'il ne s'en daigneroit aller pour un tel avantage [arrogant], comme estoit le dit Regnault; combien que le dit Estienne l'eut appellé avantage, ne lui dist nul desplaisir, DU CANGE, *ib.* Simonet disoit avoir été desmonté en Bretagne par Bretons du plat pays, pour ce qu'il vivoit d'avantage avec autres de son estat, ID. *ib.* Je les ai achetées du gain et avantage que j'ai fait en mes marchandises, LOUIS XI, *Nouv.* C. || XVI<sup>e</sup> s. Guesclin se fit armer à l'avantage et de pied en cap, MÉM. S. DU G. CH. 6. Ils adiarent cens soixante chevaliers, montez à l'avantage sur chevaux legiers, RAB. *Pant.* II, 25. Cestuy [prognostic], dist Pantagruel, n'est à vostre advantaige, ID. *ib.* II, 42. Ainsi perdit Nicias l'avantage qu'il avoit gaigné, MONT. I, 15. Ces avantages consistent en deniers, et sont petites recompenses qui s'ot-troyent par le roy. Plusieurs avoyent obtenu chascun en particulier, jusques à vingt et vingt cinq escus d'avantage outre leur solde ordinaire, LANOUÉ, 302. Batre et prendre l'un des chasteaux, pour desloger les Turcs de cest avantage, ID. 446. Ayant eu en quelques rencontres avantage sur les estrangers, AMYOT, *Timol.* 41. Alexandre, venant à les charger d'en hault à son avantage, en tua ceulx qui s'avanceraient les premiers, ID. *Pélop.* 58. Sur cette avantage toute l'armée imperiale crioit victoire, D'AUB. *Hist.* I, 22.

— ÉTYM. Bourguig. *avanteige*; provenç. *avantage*; catal. *avantatje*; espagn. *ventaja*; portug. *vantagem*; ital. *vantaggio*; de *avant*, à l'aide de la forme *abantaticum* que certifient le *tj* du catalan et le *gg* de l'italien.

**AVANTAGE**, ÉE (a-van-ta-jé, jée), part. passé. A qui un avantage a été fait. Le fils ainé avantagé par son père. Cette créature si avantagée par son créateur, BOSS. *Prov.* 4.

**AVANTAGER** (a-van-ta-jé). On met un *emuet* devant *a* et *o*: *avantageai*, *avantageons*, v. a. || 1<sup>e</sup> Faire un avantage à quelqu'un. Ayant des parents, vous avez avantagé vos fils déjà riches, DIDIER. *Essai sur Claude*. || 2<sup>e</sup> S'avantager, v. réfl. Se faire de mutuels avantages par contrat. || 3<sup>e</sup> Par extension, prendre avantage. Les médecins, jaloux à leur ordinaire, s'avantagèrent tant qu'ils purent des mauvais succès qui lui arrivaient [à Caretti], ST-SIM. 56, 195.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Voyant icelui Boislevé les autres venir à lui pour le secourir, se avantagea en disant grosses paroles, DU CANGE, *aventagium*. || XV<sup>e</sup> s. Et monstroit le vouloir avantager, comme s'il eust été son fils, COMM. VII, 7. || XVI<sup>e</sup> s. Lequel voyant son compaignon mort, et le moyne avantagaing sus soy, RAB. *Garg.* I, 44. S'avantager d'une chose, MONT. I, 349. Aulcun homme de cœur ne daigne s'avantager de ce qu'il a de commun avec plusieurs, ID. II, 66. Dieu voyant de l'autre part, que celuy qui feroit le train de dehors, auroit besoing de se mettre en defense, si quelqu'un l'oultrage, il l'avantagea aussi en courage et hardiesse, LA BOËTIE, 163. Beaucoup de temps s'escoula, qui donna moyen à ses adversaires de s'avantager sur lui, LANOUÉ, 581.

— ÉTYM. *Avantage*.

**AVANTAGEUSEMENT** (a-van-ta-jeū-ze-man), adv. || 1<sup>e</sup> D'une manière avantagéeuse. Se marier avantagusement. L'armée postée avantagusement. || 2<sup>e</sup> D'une manière favorable, avec éloge. Parler avantagusement de quelqu'un.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'armée catholique s'estoit placée avantagusement, LANOUÉ, 677. Ce Leosthenes parloit toujours hautement et avantagusement devant le peuple, AMYOT. *Phoc.* 31.

— ÉTYM. *Avantageuse*, et le suffixe *ment*.

**AVANTAGEUX, EUSE** (a-van-ta-jeū, jeū-z'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui apporte de l'avantage. La manière de cultiver la plus avantagéeuse. Ses exploits furent avantagieux à l'empire. Fortifier son camp dans le lieu le plus avantagieux. Nous avons eu le dessous dans des positions avantagées. L'issue avantagéeuse de votre affaire. Il est très-avantagieux pour moi que vous ayez parlé en ma faveur. Il est avantagieux de prendre ses précautions. Ma perte n'est pour vous qu'un change avantagieux, CORN. *Poly.* V, 2. || 2<sup>e</sup> Qui procure de la faveur, qui fait honneur. Le tour avantagieux qu'il a donné à ses paroles. Avoir de quelques une opinion avantagéeuse. Il ne parle de vous qu'en termes très-avantagieux. Et remplir dignement par une mort pompeuse De mes premiers exploits l'attente avantagéeuse, CORN. *Poly.* II, 2. Il en avait fait un portrait fort avantagieux, HAMILT. *Gramm.* 4. Pythagore était d'une taille avantagéeuse, bien fait et très-beau de visage, FÉN. *Pyth.* Charles XII était d'une

taille avantageuse et noble, **VOLT.** *Charles XII*, 8. || 3<sup>e</sup> Qui sied bien. Parure, coiffure, couleur avantageuse. || 4<sup>e</sup> Qui prend avantage, présomptueux. De peur qu'on ne me traite d'homme avantageux, qui prend ici le ton décisif, **LE P. COURBEVILLE** dans **DESFONTAINES**. J'aurais de quoi vous en faire un [poulet] le plus amoureux du monde, si je voulais vous écrire la moindre partie de ce que j'ai pour vous dans le cœur; mais sachant combien vous êtes avantageuse, je n'oserais vous faire savoir de quelle sorte vous y êtes, voit. **Lett.** 49. Le nom de petits-maitres qu'on applique à la jeunesse avantageuse et mal élevée, **VOLT.** *Louis XIV*, 4. || Il se dit, au même sens, du ton, des manières. Un ton avantageux. || Substantivement. L'avantageux est toujours porté à se vanter.

— **REM.** Nodier a prétendu que avantageux, au sens de vain, de présomptueux, n'était pas français et qu'il provenait sans doute des provinces et des gazettes; mais outre que l'usage l'a recu, on le trouve, comme on voit, dans Voltaire et dans Voiature.

— **HIST.** xv<sup>e</sup> s. Le suppliant a aucunefois joué de faulx et avantageux dez, du **CANGE**, *avantagium*. Le lieu estoit mal avantageux pour eux, **COMM.** I, 6. Leurs picques longues qui sont bastons avantageux, ID. II, 2. || xvi<sup>e</sup> s. Les medecins sont avantageux, quand ils vous tiennent à leur misericorde, **MONT.** IV, 269. Un homme si avantageux en matière et en conduite, pourquoi mesle il à son escrime les injures? ID. IV, 41. Le logis estoit avantageux, et la commodité de vivre bonne, **LANOUE**, 684. Il s'estoit logé sur les cousteaux en lieux forts et avantageux, **AMYOT**, *Marcel*, 40.

— **ÉTYM.** *Avantage*.

**AVANT-BEC** (a-van-bèk), s. m. || 1<sup>e</sup> Nom qu'on donne, dans les piles d'un pont, aux angles qui sont en amont. || 2<sup>e</sup> Terme de marine. Partie antérieure d'un navire. On dit aussi avant-bout. || *Au plur.* Des avant-becs.

— **ÉTYM.** *Avant et bec*.

† **AVANT-BOUCHE** (a-van-bou-ch'), s. f. Terme d'anatomie. Partie de la bouche qui s'étend des lèvres jusqu'aux dents. || *Au plur.* Des avant-bouches.

— **ÉTYM.** *Avant et bouche*.

**AVANT-BRAS** (a-van-brâ), s. m. Partie du bras qui s'étend du coude au poignet. || *Au plur.* Des avant-bras.

— **HIST.** xvi<sup>e</sup> s. Aucuns chirurgiens s'y sont trompés, estimans que la teste de l'avant-bras [pour lui, c'est l'humérus] estoit luxée, **PARÉ**, XIV, 41.

— **ÉTYM.** *Avant et bras*.

† **AVANT-CALE** (a-van-ka-l'), s. f. Terme de marine. Prolongement de la cale jusqu'à la mer. || *Au plur.* Des avant-cales.

— **ÉTYM.** *Avant et cale*.

† **AVANT-COEUR** (a-van-keur) ou **ANTICOEUR** (an-ti-keur), s. m. || 1<sup>e</sup> En hippiautre, toute tumeur qui naît au poitrail du cheval, et, plus généralement, tumeur charbonneuse qui occupe la pointe du sternum. || 2<sup>e</sup> En termes de boucherie, avant-coeur, anticœur ou veine, chez les bêtes à cornes, maniement pair ou double commun aux deux sexes. Ce maniement est placé dans un endroit très-rapproché de celui qu'on connaît sous le nom de poitrine. || *Au plur.* Des avant-coeurs.

— **ÉTYM.** *Avant ou anti*, en avant, et cœur.

**AVANT-CORPS** (a-van-kor), s. m. Toute partie de maçonnerie ou de menuiserie en saillie sur la face principale d'une construction. || En termes de serrurerie, se dit de toutes les pièces qui dépassent la surface de la pièce principale. || *Au plur.* Des avant-corps.

— **ÉTYM.** *Avant et corps*.

**AVANT-COUR** (a-van-kour), s. f. Cour qui précède la cour principale. Dans les avant-cours [des Invalides], tout retrace l'idée des combats, **CHATEAUBR.** *Génie*, III, I, 6. || *Au plur.* Des avant-cours.

— **ÉTYM.** *Avant et cour*.

**AVANT-COUREUR** (a-van-kou-reur), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui précède quelqu'un pour l'annoncer. || 2<sup>e</sup> Fig. Ce qui précède et annonce. Ce sermon fut l'avant-coureur de cette juste condamnation, **boss.** *Instr.* I. .... Ces pleurs Du sang qui va couler sont les avant-coureurs, **VOLT.** *Zaire*, V, 8. Cet esprit d'imprudence et d'erreur, De la chute des rois funeste avant-coureur, **RAC.** *Athal*, I, 2. L'imprudence, l'impuissance sont les avant-coureurs du renversement des rois, **FÉN.** *Tél.* XXI. Dieu détruira le siècle au jour de sa fureur; Un vaste embrasement sera l'avant-coureur, **LA FONT.** *Ode vi.* Tel que ce frais bouton, Timide avant-coureur de la belle saison,

**DELILLE**, *Jardins*, I. || *Adj.* Signes avant-coureurs d'un funeste accident, **ROTR.** *St Gen.* II, 8.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. La douleur, avant-coureuse de la mort, **MONT.** I, 302. Les fleurs dont ils se parent, avant-coureuses de leurs richesses, **O. DE SERRES**, 628. Il est difficile d'avoir continué ce train ici quelque temps, qu'on ne sente dès lors les avant-coureurs des maladies, **LANOUE**, 522.

— **ÉTYM.** *Avant et coureur*.

† **AVANT-COURRIER** (a-van-cou-rié) s. m. Homme à cheval courant devant une voiture de poste, pour faire préparer les relais. || *Au plur.* Des avant-courriers.

**AVANT-COURRIÈRE** (a-van-kou-rié-r'), s. f. Celle qui précède, qui devance. || Poétiquement, l'avant-courière du jour, l'aurore. || *Au plur.* Des avant-courières.

— **ÉTYM.** *Avant et courrier*.

**AVANT-DERNIER**, ÈRE (a-van-dér-nié, nié-r'), adj. Qui est avant le dernier. L'avant-dernier jour du mois. Les avant-derniers paragraphes des deux chapitres consécutifs. || Substantivement. Il est arrivé l'avant-dernier.

— **ÉTYM.** *Avant et dernier*.

† **AVANT-DUC** (a-van-duk), s. m. Pilotage construit à l'entrée et sur le bord d'une rivière. || *Au plur.* Des avant-ducs.

— **ÉTYM.** *Avant et duc*, de *ductus*, conduit, de *ducere* (voy. *DUC*).

† **AVANT-FOSSE** (a-van-fô-sé), s. m. Terme de fortifications. Fossé qui environne la contrescarpe du côté opposé à la ville. || *Au plur.* Des avant-fossés.

— **ÉTYM.** *Avant et fossé*.

**AVANT-GARDE** (a-van-gar-d'), s. f. || 1<sup>e</sup> Partie d'une armée ou d'une flotte qui marche en avant. || 2<sup>e</sup> Terme de marine. Vieux bâtiment placé à l'entrée d'un port, pour la surveillance. || *Au plur.* Des avant-gardes.

— **HIST.** XI<sup>e</sup> s. [Ils] Font les enguardes à vingt mil chevaliers, **Ch. de Rol.** XL. || XIII<sup>e</sup> s. La fin du conseil su telle, que l'avanguardie fu commandée au conte Baudoin, **VILLEH.** LXIX. Turc sont contremonté, s'ont l'angarde saisie; Cinquante mile furent d'une connestablie, **Ch. d'Ant.** II, 482. L'en ayant ordonné que le Temple feroit l'avant garde, et le conte d'Artois auroit la seconde bataille après le Temple, **JOINV.** 224.

— **ÉTYM.** *Avant et garde*. On remarquera, dans l'ancien français, la contraction *an* ou *en* pour *avant*.

† **AVANT-GLACIS** (a-van-gla-si), s. m. Terme de fortifications. Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

— **ÉTYM.** *Avant et glacis*.

**AVANT-GOÛT** (a-van-goû), s. m. || 1<sup>e</sup> Le goût qu'on a par avance de quelque chose. Quand il faut revenir à un médicament nauséabond, l'avant-goût en est très-désagréable. || 2<sup>e</sup> Fig. Il nous donne un avant-goût de la félicité qu'il nous prépare, **BOSS.** *Soumiss.* I. C'est un avant-goût de la félicité, **SÉV.** 482. Être dans cette situation, qu'il est plus aisé d'imaginer et d'exprimer que de sentir, c'est un avant-goût de la bonté du ciel, **BOURD.** *Pensées*, t. I, p. 376. || *Au plur.* Des avant-goûts.

— **ÉTYM.** *Avant et goût*.

**AVANT-HIER** (a-van-hiér); d'autres prononcent, sans faire sentir le *t*: a-van-hiér: en vers, avant-hier est de trois syllabes, bien que hier soit aujourd'hui de deux), *adv. de temps*. Le jour qui précède hier, le deuxième jour avant celui où l'on est. Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina, **BOIL.** *Ep.* VI. Madame eut avant-hier la fièvre jusqu'au soir, **MOL.** *Tart.* I, 5. || *S. m.* Vous aviez tout avant-hier pour prendre un parti. Avant-hier s'était assez bien passé. || On peut aussi le faire de quatre syllabes.

— **HIST.** XII<sup>e</sup> s. Respundi David: si de apercement à femme demandes, saces que dès ier e de avantier nus eimes [étions] gardez, **Rois.** I, 83. || XIII<sup>e</sup> s. Ge congnois trop bien le sentier; Car ge m'en issi avant ier, **la Rose**, 7938.

— **ÉTYM.** *Avant et hier*.

† **AVANT-TIN** (a-van-tin), s. m. Terme de jardinage. Synonyme de crossette.

— **ÉTYM.** Sans doute de *avant*: ce qui est en avant.

† **AVANT-JEU** (a-van-jeu), s. m. Ce qui précède un jeu, une partie, une affaire. || *Au plur.* Des avant-jeux.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. .... Qui fut un prognostic insuffisant et avant-jeu signalé, pour témoigner.... **Sat. Mén.** p. 2. Il ne sait pas, pour avant-jeu, capter la bonté, **MONT.** I, 488.

— **ÉTYM.** *Avant et jeu*.

† **AVANT-LAIT** (a-van-lè), s. m. Terme de boucherie. Maniement pair ou double particulier à la vache, placé à la partie interne de la cuisse, à la partie supérieure du pis, et immédiatement en avant des vaisseaux sanguins qui se rendent aux mamelles ou qui en émanent.

— **ÉTYM.** *Avant et lait*.

**AVANT-MAIN** (a-van-min), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de jeu de paume. Coup de devant de la raquette ou du battoir. || 2<sup>e</sup> Par opposition à arrière-main. S'il a reçu le soufflet de l'avant-main.... **PASC.** *Prov.* 14. || 3<sup>e</sup> Aux cartes, avantage qui consiste à jouer le premier. || 4<sup>e</sup> En parlant du cheval, toute la partie antérieure, celle qui est en avant du cavalier. || *Au plur.* Des avant-mains.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Le metacarpe ou avant-main, **PARÉ**, IV, 20.

— **ÉTYM.** *Avant et main*.

† **AVANT-MUR** (a-van-mur), s. m. Terme d'architecture. Mur adossé à un autre mur. || Terme de fortifications. Enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place. || Terme de blason. Pan de muraille crénelée, joint à une tour. || *Au plur.* Des avant-murs.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Défenses, avant-murs, lucarnes, canonnières, **J. MAROT**, V, 155.

— **ÉTYM.** *Avant et mur*.

† **AVANT-PART** (a-van-par), s. f. Terme de coutume. Préciput. || *Au plur.* Des avant-parts.

— **ÉTYM.** *Avant, et part, s. f.*

**AVANT-PÊCHE** (a-van-pê-ch'), s. f. Espèce de petite pêche qui mûrit avant les autres. || *Au plur.* Des avant-pêches.

— **ÉTYM.** *Avant, et pêche, fruit*.

† **AVANT-PIED** (a-van-pié), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme d'anatomie. Synonyme de métatarsie. || 2<sup>e</sup> En termes de cordonnier, l'empeigne d'une botte. || *Au plur.* Des avant-pieds.

— **ÉTYM.** *Avant et pied*.

† **AVANT-PIEU** (a-van-pieu), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme d'agriculture. Pince en fer avec laquelle on prépare les trous en terre pour planter des piquets. || 2<sup>e</sup> Terme d'architecture. Morceau de bois carré mis sur un pieu qu'on bat pour l'enfoncer. || *Au plur.* Des avant-pieus.

— **ÉTYM.** *Avant et pieu*.

† **AVANT-POIGNET** (a-van-poi-gnè ou a-van-po-gnè), s. m. Terme d'anatomie. Synonyme de métacarpe. || *Au plur.* Des avant-poignets.

— **ÉTYM.** *Avant et poignet*.

**AVANT-PORT** (a-van-por), s. m. Terme de marine. Entrée de certains grands ports. || *Au plur.* Des avant-ports.

— **ÉTYM.** *Avant et port*.

**AVANT-POSTE** (a-van-po-st'), s. m. Poste placé le plus près de l'ennemi. Les illustres morts que les Athéniens avaient placés hors de leur ville, comme aux avant-postes, **CHATEAUB.** *Itin.* 225.

— **ÉTYM.** *Avant, et poste, s. m.*

† **AVANT-PROJET** (a-van-pro-jè), s. m. Rédaction provisoire d'une loi, d'un règlement, d'une association, et mise en avant pour servir de thème de discussion. || *Au plur.* Des avant-projets.

— **ÉTYM.** *Avant et projet*.

**AVANT-PROPOS** (a-van-pro-pô), s. m. || 1<sup>e</sup> Discours en tête d'un livre. || 2<sup>e</sup> Ce qu'on dit avant de commencer un récit, d'exposer un fait. Le prédictateur a enchassé dans son avant-propos, le plus agréablement du monde, l'histoire d'Artémise sur les cendres de son époux, **FÉN.** XXI, 5. || *Au plur.* Des avant-propos.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Le premier qui mit en œuvre avant-propos pour prologue, fut Louis Lecharrond en ses Dialogues; dont on se mocquoit au commencement; et depuis je vois cette parole receue, sans endouter; non sans cause: car nous avons plusieurs mots de mesme parure: avantgarde, avantjeu, avantbras, **PASQ.** *Rech.* VIII, 3.

— **ÉTYM.** *Avant et propos*.

**AVANT-QUART** (a-van-kar), s. m. Coup que quelques horloges sonnent quelques minutes avant l'heure, la demie et le quart. L'avant-quart

Loge placée sur l'avant-scène. || 3<sup>e</sup> Fig. Événements antérieurs à ceux qui forment l'action d'une pièce de théâtre, ou, en général, préliminaires. Dites-lui [au roi] que, dans son palais même, les courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare [les chants des troupes étrangères], et que telle fut l'avant-scène de la St-Barthélemy, MIRABEAU, Collection, t. I, p. 323. || *Au plur.* Des avant-scènes.

— ÉTYM. *Avant* et *scène*. Ce mot, qui ne commence à se trouver dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1798, non avouée, il est vrai, de toute l'Académie, y est dit masculin. Aujourd'hui l'Académie, comme tout le monde, le fait féminin.

† AVANT-TERRASSE (a-van-tè-ra-s'), s. f. Terrasse adossée à une autre terrasse. || *Au plur.* Des avant-terrasses.

— ÉTYM. *Avant* et *terrasse*.

† AVANT-TERRER (a-van-tè-r'). Arches avant-terre, les deux arches d'un pont qui tiennent aux culées.

— ÉTYM. *Avant* et *terre*.

AVANT-TOIT (a-van-toi), s. m. Toit en saillie. Sept marches.... conduisent au palier Qu'un avant-toit défend du vent et de la neige, LAMART. Joc. VI, 226. || *Au plur.* Des avant-toits.

— ÉTYM. *Avant* et *toit*.

AVANT-TRAIN (a-van-trin), s. m. || 1<sup>e</sup> Train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'une voiture, d'une pièce d'artillerie, etc. Les sauvages tirent ce char [des bagages] à l'aide d'une double bande de cuir dont les boutons sont liés à l'avant-train du traîneau, CHATEAUB. Amériq. 154. || 2<sup>e</sup> Terme de manège. Le poitrail et les jambes de devant du cheval. || *Au plur.* Des avant-trains.

— ÉTYM. *Avant* et *train*.

AVANT-VEILLE (a-van-vèll'), ll mouillées), s. f. Le jour qui précède la veille. || *Au plur.* Des avant-veilles.

— ÉTYM. *Avant* et *veille*.

† AVAOUSÉ (a-va-ou-sé) ou AVAUX (a-vô), s. m. Nom vulgaire du chêne à kermès (*quercus coccifera*, L.).

AVARE (a-va-r'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui a un désir excessif d'accumuler. Le plus avare homme du monde ne fut jamais si aisé que l'on lui fit du bien que je l'ai été de celui que je viens de recevoir de V. M. voit. Lett. 178. Et quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger : les vieillards sont un peu avares, VOLT. Lett. à d'Argental, 27 oct. 1760. Il ne faut ni vigueur, ni jeunesse, ni santé pour être avare, LA BRUY. 44. Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté; tu disais en ton cœur avare : je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie, boss. Marie-Thér. Son naturel.... Le fit, dans une avare et sordide famille, Chercher un monstre affreux sous le nom d'une fille, BOIL. Sat. x. || Fig. Quoi que le sort te donne, il t'est encore avare, Si.... ROTR. Bélis. III, 7. En vain vous espérez qu'un dieu vous le renvoie; Et l'avare Achéron ne lâche pas sa proie, RAC. Phèd. II, 6. Il y a grande disette d'eau par toute cette contrée, et le ciel lui est aussi avare que la terre, VAUGEL. Q. C. 231. Et tout ce que des mains de cette reine avare Vous avez pu sauver et de riche et de rare, RAC. Athal. IV, 2. || 2<sup>e</sup> Avare de, qui n'accorde pas, qui ne prodigue pas. Il est avare de son temps. Marius de leur sang eût été moins avare, VOLT. M. de Cés. I, 4. Je me plains seulement de ce pays barbare Qui de six pieds de terre à son prince est avare, ROTROU, Antig. IV, 3. Le bras qui la versait [la grâce] en devient plus avare, CORN. Poly. I, 4. Avare du secours que j'attends de tes soins, RAC. Phèd. IV, 2. Pour qui la nature semble avare de ses richesses, HAMILT. Gramm. 7. || 3<sup>e</sup> Substantivement. Un vieil avare. Une avare parfaite. Un avare idolâtre et fou de son argent, Rencontrant la misère au sein de l'abondance, BOIL. Sat. IV. Ici près de l'ingrat Se cachent l'imposteur, l'avare, l'homicide, GILBERT, Jug. dernier.

— SYN. AVARE, AVARICIEUX. L'avare est celui qui est en proie à l'avarice, et dont toute la conduite est dirigée par cette passion. L'avaricieux est celui qui commet actuellement des actes d'avarice. Celui qui manque à donner dans l'occasion, ou qui donne trop peu, s'attire le nom d'avaricieux.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais or sont-il eschar, chiche et aver, QUESNES, Romancero, p. 87. || XIII<sup>e</sup> s. Berte la debonnaire, qui n'eut pensée aver, Berte, III. De moi faire assoufrir [elle] n'a point été aver, ib. XLIV. Vers poure gent n'estiez n'escharse ne aver,

ib. xcviII. Car hons avers ne puet conquerre Ne seignorie, ne grant terre; Car il n'a pas d'amis plenté [quantité], Dont il face sa volonté, la Rose, 1457. || XV<sup>e</sup> s. Aies gens hardis et preux.... Non pas avers, convoiteux, Qui ne veulent qu'acquerir, E. DESCHAMPS, Le lai du roi. Traveillez sont de tant aler; Si prie Dieu devotement, Qui les conduise à sauvement; Car ilz n'ont mie estez avers, Le jeu des 3 rois. || XVI<sup>e</sup> s. Et lors, courant folatremet par les vergers, faisoient un avare butin des fleurs [en cueillaient à force], YVER, p. 523. Car ta main seule invinciblement forte Peult des enfers briser l'avare porte, DUBELL. III, 92, recto.

— ÉTYM. Picard, aver; provenç. avar; espagn. et ital. avaro; de avarus, de avere, désirer.

† AVAREMENT (a-va-re-man), adv. D'une manière avare. Il est juste qu'il ne dispense pas ses grâces avarement, BALZ. Avis écrit.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Comme un don avarement offert, DU BELLAY, III, 70, recto.

— ÉTYM. Avare, et le suffixe *ment*.

AVARICE (a-va-ri-s'), s. f. || 1<sup>e</sup> Désir excessif d'accumuler. À quels maux me livra sa barbare avarice, VOLT. Atz. II, 4. Ces Scythes malheureux ont connu l'avarice, ID. Scythes, IV, 2. || 2<sup>e</sup> Acte d'avarice. Tant de médisances mordantes, tant d'avarices sordides, FLÉCHI. Serm. I, 37.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. À la fois avient ke cil cui avarisce navret, voitun autre plonchier [plonger] el voragine de luxure, Job, 451. || XIII<sup>e</sup> s. Pour aazier [satisfaire] s'avarisce, BEAUM. 22. Avarice qui est racine de touz maus, Psautier, f° 147. || XVI<sup>e</sup> s. Toute leur avarice n'estoit qu'à se mignarder des plus tendres caresses, YVER, p. 563. Gabinius mesme faisoit quelque difficulté d'entrer en ceste guerre, combien que l'avarice de ces dix mille talents le dominast et le maistrisast fort, ANYOT, Anton. 4.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. avaricia; ital. avarizia; d'avaritia, d'avarus, avare.

† AVARICIEUSEMENT (a-va-ri-si-eù-ze-man), adv. D'une manière avaricieuse.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Chascun en sa maniere, comme avarice par ouvrir avaricieusement, ORESME, Eth. 35. Il ne fait pas pour ce avaricieusement, c'est à dire que il ne oste pas à autre le sien, ID. ib. 443.

— ÉTYM. Avaricieuse, et le suffixe *ment*.

AVARICIEUX, EUSE (a-va-ri-si-eù, eù-z'), adj. || 1<sup>e</sup> Parcimonieux à l'excès; qui lésine. Un homme avaricieux. Une humeur avaricieuse. || 2<sup>e</sup> Substantivement. Un avaricieux qui aime devient libéral, PASC. Amour. La peste soit de l'avarice et des avaricieux ! MOL. Avare, I, 3. Qui sont-ils, ces avaricieux ? ID. ib.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Li cuers avariscieus aquiert, ne lui caut [chaut] commelt, et ne pot estre assasiés d'avoir, BEAUM. 21. Il convient au bailli avariscieux fere et souffrir assés de cozes qui sont contraires à son estat, ID. 22. || XIV<sup>e</sup> s. Ainsi voyons nous que l'avaricieux se delete en garder et assembler richesses, ORESME, Eth. 19. L'avaricieux dit que le libéral est trop large, ID. ib. 49. || XV<sup>e</sup> s. Un Bourguignon très avaricieux, COMM. III, 40.

— ÉTYM. Avarice.

AVARIE (a-va-rie), s. f. || 1<sup>e</sup> Dommage arrivé à un navire ou à son chargement, depuis le départ jusqu'au retour, ce qui comprend les dépenses qu'entraînent les événements préjudiciables. || Tout dommage à propos de transport par roulage ou autre. || 2<sup>e</sup> Droit d'entretenir d'un port, pour chaque vaisseau qui y mouille.

— ÉTYM. Bas-lat. *avaria* ou *havaria*. On tire ce mot de l'allemand *Haferey*, droit d'ancre, dédommagement pour marchandises jetées à la mer, de *Hafen*, port (voy. HAVRE). L'anglais dit *average*; le normand a *auvarre*, perie, avarie; mot qui existait dans l'ancien français, exemples : Apiax qui n'est veritables, n'est pas à rechevoir, et tix manieres d'apiax sunt apelé auvoire, BEAUM. LXIII, 2. Bien a sa mort mis en auvarre Tout son roiaume et sa contée, RUTEB. 41. Est-ce le même mot qu'*avarie* ?

AVARIÉ, ÉE (a-va-ri-é, ri-éé), adj. Endommagé par suite d'une avarie. Des marchandises avariées.

|| Se dit aussi des aliments, fourrages, grains, farines, qui ont été mouillés pendant leur transport après la récolte, et se sont échauffés, moisis, etc. || AVARIER (a-va-ri-é), v. a. Causer une avarie, gâter. La pluie a avarié les foins. || S'avarier, v. réfl. Être endommagé, se gâter. Ces blés se sont avariés dans le grenier.

— ÉTYM. Avarie.

† AVATAR (a-va-tar) ou AVATARA (a-va-ta-ra), s. m. Dans la religion indienne descente d'un Dieu sur la terre, et en particulier, les incarnations de Vishnou qui sont en dix principales formes : pois-

son, tortue, sanglier, homme-lion, nain, les deux Sama, Crischna, Bouddha et Calci.

— ÉTYM. Sanscrit *avatāra*, de *ava*, qui est le *à* des Grecs et le *ab* des Latins, et de *tri*, passer, dont le radical *tr* ou *tar* se trouve dans beaucoup de mots des autres langues aryennes.

À VAU (a-vô), loc. *adverbiale* usitée seulement dans ces deux phrases-ci : || 1<sup>e</sup> À vau-l'eau, suivant le courant de l'eau. Le corps du noyé s'en allait à vau-l'eau. || Fig. L'entreprise est allée à vau-l'eau, n'a pas réussi. || 2<sup>e</sup> À vau-de-route, précipitamment et en désordre, en parlant d'une troupe de guerre qui est rompue et qui s'enfuit. La cavalerie s'en allait à vau-de-route.

— ÉTYM. À vau est pour à val (voy. AVAL).

† AVAUX (a-vô), s. m. Voy. AVAUSSÉ.

AVÉ (a-vé) ou AVÉ MARIA (a-vé-ma-ri-a). Avé s'écrit avec un *a* majuscule), s. m. || 1<sup>e</sup> La salutation angélique, la prière à la Vierge. Dire un Pater et un Avé. || Familièrement. Cela n'a duré qu'un Avé, c'est à dire cela n'a duré qu'un temps très-court. Je reviendrai dans un Avé, je reviendrai tout de suite. || 2<sup>e</sup> Les grains du chapelet sur lesquels on dit l'Avé. || 3<sup>e</sup> L'endroit du sermon où le prédicateur s'interrompt pour implorer le secours du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. || 4<sup>e</sup> Filles de l'Avé Maria, religieuses de l'ordre de Sainte Claire. Frères de l'Avé Maria, religieux servites. || *Au plur.* Des Avé, des Avé Maria.

— ÉTYM. Mot à mot, salut, Marie! du latin *ave*, terme de salut, signifiant proprement porte-toi bien, aie ce que tu désires, et *Maria*, nom propre.

AVEC (a-vèk; devant une consonne, le *c* ne se prononce pas; avec vous, dites : a-vè-vous; cependant plusieurs le font entendre même devant une consonne : a-vè-kvous. Palsgrave, au XVI<sup>e</sup> siècle, dit, p. 24, qu'on prononçait avé, et, au XVII<sup>e</sup>, Chifflet insiste pour la prononciation du *c*, prép.

|| 1<sup>e</sup> Joint à.... en même temps que.... Il se promenait avec ses enfants. S'entretenir avec quelqu'un. Nous étions l'un avec l'autre. Vin mêlé avec de l'eau. Il partira avec le jour, avec la lune, c'est-à-dire aussitôt que le jour paraîtra, que la lune sera levée. Avec notre existence, De la femme pour nous le dévouement commence, LEGOUVÉ, le Mérite des femmes, 107. Je cours, avec les mêmes dangers que lui, pour apprendre où il est, FÉN. Tél. I. Après avoir produit ce malheureux souhait avec le scandale de toute l'Eglise, PASC. Prov. 2. || Avec le temps, c'est-à-dire par la suite des temps. || Du parti de, comme. Il est avec les royalistes. Je pense avec Platon que.... || 2<sup>e</sup> En tenant ou en portant quelque chose. Il fut arrêté avec une épée sanglante. Je vous ai envoyé mon domestique avec une lettre. Le soldat marche avec son sac et ses armes. Deux statues avec un costume de jeune fille. || 3<sup>e</sup> En usant de, suivi d'un nom d'instrument ou de matière. Egorger avec le glaive. Frapper avec la hache. Attacher avec des chaînes. Un affreux serrurier.... Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête, De cent coups de marteau me va fendre la tête, BOIL. Sat. VI. || 4<sup>e</sup> Fig. Exprimant le moyen, la manière. Mot écrit avec une seule *r*. Avec le secours du ciel. Je dirai, avec votre permission. Acquitter les legs avec loyauté. Avec courage, audace, ruse, zèle. Avec le moindre effort, il pourrait.... Avec de la réflexion, nous comprenons. Les ennemis fuient repoussés avec perte. Avec un gémissement. Souffrir avec peine quelque chose. Et tu crois m'éblouir avec cet artifice? CORN. Héracl. IV, 6. Sa voix s'est fait entendre avec un cri terrible, RAC. Esth. II, 4. Tandis que vous avez vécu avec pudeur et avec innocence, vous n'avez pas douté.... MASS. Car. Doutes. || 5<sup>e</sup> À l'égard de. Être en paix avec les autres et avec soi-même. Le mortel heureux contracte une dette avec le malheur, Trad. de Young, 4<sup>e</sup> nuit. N'êtes-vous pas à merveille avec Bandel? SÉV. 32. Pierre.... libre d'inquiétude avec l'Angleterre et avec ses voisins, VOLT. Hist. de Russ. II, 45. Volez si je ne procède pas de bonne foi avec vous, voit. Lett. 134. || Être bien, mal avec quelqu'un, avoir avec lui de bons, de mauvais rapports. Comment êtes-vous avec M. d'Aix? SÉV. 496. || 6<sup>e</sup> Contre, en parlant d'une lutte. Faire la guerre avec quelqu'un. Combattre avec un ennemi. Être en désaccord avec quelqu'un. L'ours a-t-il, dans les bois, la guerre avec les ours? BOIL. Sat. VIII. || 7<sup>e</sup> Malgré, sauf. Avec cela, avec tout cela. Ils prodiguent l'argent, et, avec cela, ils ne peuvent voir le bout de leur fortune. Je vous supplie de croire qu'avec tout le silence que je garde si hardiment, je conserve toujours pour vous dans mon cœur toute sorte de respect, voit. Lett. 183. Ne trouvez pas

étrange què je parle un peu inconsidérément; avec toute cette liberté, je vous assure que j'ai pour vous tout le respect.... ID. *ib.* 138. Ce n'est pas qu'avec tout cela, votre fille ne puisse mourir, MOL. *Méd.* II, 5. Vous dites tous les jours qu'un tel, avec sa dévotion, ne laisse pas d'aller à ses fins; qu'un autre est fort exact à faire sa cour.... MASS. *Car. Injustice*. Si tant d'âmes périssent avec les grâces attachées à leur état.... ID. *ib.* *Vocation*. || Avec cela, se dit au jeu du quinze toutes les fois qu'on veut indiquer qu'on ne relance pas. || 8° Eu égard à.... J'ai peine à croire qu'avec son orgueil insupportable, il ait pu.... Vous, avec votre habitude de ne rien négliger.... || 9° Indiquant ce qu'une personne offre de particulier, d'extraordinaire. Que veut cet homme, avec son air sévère? Voyez cet extravagant, avec ses sortes propositions. || 10° Avec vous, avec lui, il n'y a jamais rien de fait; c'est-à-dire si l'on s'en rapporte à vous, à lui. Le plus désolant est qu'on ne peut compter sur rien avec elle, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 11. || 11° D'avec. Distinguer le maître d'avec le serviteur. Le flatteur peut être distingué d'avec l'ami. Faire le discernement de l'or d'avec la paille, MASS. *Misér.* || 12° Avec, *adv.* Il a pris mon manteau, et s'en est allé avec.

— REM. Avecque est une ancienne forme qui pourrait être encore employée en poésie. Vous êtes romanesque avecque vos chimères, MOL. *L'Étour*, I, 2. Allez, tel qu'il puisse être, avecque cette somme Je vous suis caution qu'il est très-honnête homme, ID. *Sganar*, 4. Et qu'avecque le cœur d'un perfide vaurien Vous confondiez les coeurs de tous les gens de bien, ID. *Tart*, V, 4. Tu désarmes ce bras avecque ta clémence, ROTR. *Bélis*, I, 2. Et ne pourrai-je au moins.... M'entretenir moi seule avecque mes douleurs? RAC. *Alex.* IV, 4. Quatre mots seulement; Après, ne me réponds qu'avecque cette épée, CORN. *Cid*, III, 4. Affaiblir ma douleur avecque mon amour, ID. *Poly.* II, 2. Vous cherchez, Ptolémée, avecque trop de ruses, De mauvaises couleurs et de froides excuses, ID. *Pomp.* III, 2. J'ai souffert cet outrage avecque patience, ID. *Rodog.* V, 4. Et puisque avecque moi tu veux le couronner, ID. *Héracl*, I, 2. Lui rendre Nicomède avecque ma couronne, ID. *Nicom.* V, 5. Si le cœur mieux ouvert ne met d'intelligence Votre établissement avecque ma vengeance, ID. *Sertor*, V, 4. C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort, MALH. II, 4. Tous les jours je me couche avecque le soleil, BOIL. *Sat.* VI.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Si larrecin est trové en cui terre que ceo seit et li laroun ovesques, *L. de Guill.* 31. Avoec ice plus de cinquante chars, *Ch. de Rol.* XIII. Enchalent [donnent la chasse] Franc et l'emperere avoec, ib. CCLXV. || XII<sup>e</sup> s. [Il] Out l'enfant Richart oue sei, BENOIST, *Chron. de Norm.* 1365. Et avoec eux Engeler le gascon, *Ronc.* p. 98. Bien est raisons Qu'avoec ma joie Faillent mes chansons, *Couci*, xx. S'auec ces biens [beauté et courtoisie] [vous] accueillez felonie, ib. XXI. [Je] Chanterai pour mon courage, Que je veuil reconforter; Car avec [malgré] mon grant domage [je] Ne veuil mourir n'afoller, DAME DE FAIEL dans *Couci*. E Samuel crut e esforcha; e Deus fud ove li, *Rois*, 43. || XIII<sup>e</sup> s. Avoec cels alerent moult de sergents et de chevaliers dont li noms ne sont mis en escrit, VILLEH. XXXIII. Tant que la vraie histoire [j'] cumporai avec mi, *Berte*, I. Et Tybert leur cousin avoec [j'] envoierai, ib. VII. Anuit avecques moi [je] ferai Certain dormir, ib. XIII. Ainsi caroloient ilecques Ceste gens, et autres avecques, Qui estoient de lor mesnies, *la Rose*, 1288. Bien poent penre lor despens avec, s'on ne lor veut doner sans force ne contraignement, BEAUM. LIV, 44. Se il arivoit avec eux, et sa gent estoient occis et il avec, la besoigne seroit perdue, JOINV. 492. || XIV<sup>e</sup> s. Et semblablement different les delettacions de telz sens les unes d'ovecques les autres, et different d'ovecques la pensée intellective, ORESME, *Eth.* 309. || XV<sup>e</sup> s. Robert Bruce.... reconquit toute Escosse, et la bonne cité de Bervich avec, FROISS. I, I, 2. Et rescrispsit audit marquis que, avec tout ce, le roi anglois se conseillast au duc de Brabant, ID. I, I, 76. Qui estoient partis d'avec lui, COMM. II, 2. Avecques ce [ajoutez à cela] qu'il n'y avoit gueres que le roy avoit rachapté les villes, ID. I, 4. || XVI<sup>e</sup> s. Le bon homme Fabry m'a escript qu'il s'est trouvé ung peu mal à Bloys, avecques ce qu'on l'a voulu fascher par delà, MARG. *Lett.* 98. Je desire grandement tenir avec moy ma petite niepce, ID. ib. 448. J'ai bon besoin de repos, ce que je voys [vais] prendre hors d'avecques ma fille; car elle est si endemenee que je ne saurois reposer auprès d'elle, ID. ib. 67. Avec grande instance, MONT. I, 30. Avec l'ayde du temps, ID. I, 105.

Avecques ce qu'elles pourroient emporter, ID. I, 2. Curieux avecques les aultres de cognostre, ID. I, 8. Nous n'avons aulcune communication avecques ce qui est, ID. I, 14. Desprendre la chair d'avecques les os, ID. I, 15. Porter avecques soy, ID. ib. La mer a retranché la Sicile d'avecques l'Italie, ID. I, 234. Ils se levent avec le soleil, ID. I, 237. Et ne sais avecques [en outre] si nous l'appellerions grande.... ID. II, 65. L'on s'attendoit bien qu'il emporteroit encore le prix, avec ce que son auctorité le rendoit mal voulu, ANYOT, *Thésée*, 22. Ce fut lui premier qui divisa la noblesse d'avec les laboureurs, ID. ib. 29. Elle commencea à jeter branches, tellement que, avec le temps, elle devint un beau et grand cornier, ID. *Rom.* 32. Avec ce qu'il estoit de douclie et humaine nature, encore avoit il une grace de scavoir attraire et gaigner les cueurs, ID. *Marcel*, 14. Toutefois la blessure n'en fut pas dangereuse ny grande avec, ID. *Pyrrhus*, 76. L'Acrocorinthe empesche tout le commerce de ceulx qui sont au dedans du destroit, d'avec ceux qui en sont au dehors, ID. *Aratus*, 49. Lors le prieur de l'abbaye avecques tous ses moynes sortirent, RAB. *Garg.* I, 27.

— ÉTYM. Bourguig. *aivō*; nivernais, *airec*; mannois, *airu*; franc-comtois, *avoüe*, *aivo*, *avieu*; Berry, *aveuc*, *anvē*, *anvec*, et aussi, *anc*: je suis parti anc elle; wallon, *avou*; picard, *aveu*, *avé*, *aveuc*. La forme *avoec*, qui est la forme régulière, et dont *avec* est une contraction, et *avecque* une forme paragogique, vient de la préposition latine *apud*, et de *hoc*, cela; *apud hoc*, c'est-à-dire, dans le bas-latin, *en cela*, d'où le sens de *avec*. Cette dérivation est démontrée par l'ancien français *pertoec*, pour cela (*per hoc*), *senoec*, sans cela (*sine hoc*). À côté de *avocc*, l'ancien français a *oue* ou *ove*, qui paraît être plutôt un représentant de *apud*, que de *ubi* qui a donné *où* sans *e*.

AVEINDRE (a-vin-dr<sup>e</sup>), *s. f.* Voy. AVOINE. Aveignons, ils aveignent; j'aveignais; j'aveignis; j'aveindrai; aveins; que j'aveigne, que nous aveignions; que j'avegnisse; aveignant; aveint, *v. a.* Aller prendre un objet pour l'apporter à la personne qui le demande. Comme Julie va pour heurter, elle rencontre Hilaire qui aveint son passe-partout, HAUTER. *le Cocher*, 15.

— REM. D'après de Caillières, en 1690, ce mot est du dernier bourgeois. C'est un mot familier en effet, mais qui, employé à sa place, est très-bon.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Au lieu de me monter et haulser de ma place pour y aveindre, la fortune.... MONT. II, 343.

— ÉTYM. wallon *aveni*; bourguig. *avoindre*. Les étymologistes écartent *advenire*, n'y ayant aucun moyen, suivant les règles françaises, de tirer *veindre* de *venir*, où l'i est long et porte l'accent; et Diez le tire de *abemere*, mot rare dans la latinité et signifiant ôter. C'est chercher loin ce qui est près; des patois disent, avec faute contre l'accent, *conveindre* pour convenir (Berry), *veindre* pour venir (Haut-Maine). *Aveindre*, fait de même, dérive de *advenire*, atteindre à (*ad*, à, *venir*, venir).

AVEINE (a-vè-n<sup>e</sup>), *s. f.* Voy. AVOINE. Aveine est la prononciation normande qui s'est imparisonee dans beaucoup d'autres mots. Aveine est peu usité.

† AVEINIERE (a-vé-niè-r<sup>e</sup>), *s. f.* Champ semé en avoine.

— ÉTYM. *Aveine*.

AVEINT, EINTE (a-vin, vin-t<sup>e</sup>), *part. passé*. Du linge aveint avec peine.

AVELANÈDE (a-ve-la-nè-d<sup>e</sup>) ou VELANÈDE (ve-la-nè-d<sup>e</sup>), *s. f.* Nom que porte dans le commerce la cupule des glands du chêne velani. Elle est employée à la préparation des cuirs, et dans la teinture.

AVELINE (a-ve-li-n<sup>e</sup>), *s. f.* Espèce de grosse noisette.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Figues, dates, roisins, avelaines, Ménagier, II, 4. || XVI<sup>e</sup> s. Il sortoit par sa playe de la substance du cerveau la grosseur de demie avelaine, PARÉ, VIII, 23.

— ÉTYM. Provenç. *avelana*, *avilana*, *aulaigna*, *aulana*; espagn. *avellana*; ital. *avellana*; de *avelana*, sous-entendu *nux*, noix avellane, de *Avella* ou *Abella*, ville de la Campanie.

AVELINIER (a-ve-li-nièr<sup>e</sup>), *s. m.* Variété à gros fruits du coudrier commun.

— ÉTYM. *Aveline*; provenc. *avelanier*; catal. *avelaner*; espagn. *avellano*; portug. *aveleira*; ital. *avellano*.

† AVELLANAIRE (a-vèlla-nè-r<sup>e</sup>), *adj.* Terme didactique. || 1<sup>o</sup> Qui est de la grosseur d'une noisette. || 2<sup>o</sup> En géognosie, se dit des grains d'une roche grenue.

— ÉTYM. Voy. AVELINE.

† AVELLE (a-vè-l<sup>e</sup>), *s. f.* Terme de pêche. L'un des noms de l'ablette.

† AVENACE, ÈE (a-vé-na-sé, sée), *adj.* Terme de botanique. Qui a du rapport avec l'avoine.

— ÉTYM. *Avena* (voy. AVOINE).

AVENAGE (a-vé-na-j<sup>e</sup>), *s. m.* Autrefois prestation en avoine fournie aux seigneurs par les habitants de leurs terres.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Jean, homme lige de ses feuries et avenages, DU CANGE, *avenagium*. Serfs ou bourgeois d'avenage, ID. ib.

— ÉTYM. *Aveine*.

† AVENAMMENT (a-ve-na-man), *adv.* D'une manière avenante.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Par la main destre [il] la saisi; Avenantement parole à li, *Lai del désiré*. Bien sot [Liesse] chanter et plesanment, Ne nule plus avenaument Ne plus bel ses refrains ne fist, *la Rose*, 740. || XIV<sup>e</sup> s. Il appartient au magnifique préparer et ordener tout edifice et habitation noblement et avenantement selon la quantité de ses richesses, ORESME, *Eth.* 446. || XV<sup>e</sup> s. [Le duc d'Orléans] rit et soulace entre dames avenantement, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 46.

— ÉTYM. *Avenant*, et le suffixe *ment*.

AVENANT, ANTE (a-ve-nan, nan-t<sup>e</sup>), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui plait par sa bonne grâce. Blanche surtout et de taille avenante, LA FONT. *Orais*. || 2<sup>o</sup> À l'avenant, loc. *adv.* En conformité, en rapport. Mme d'Heudicourt plaisante, amusante au possible, méchante à l'avenant, ST-SIM. 89, 207. || 3<sup>o</sup> À l'avenant de, loc. *prép.* Le dessert fut à l'avenant du repas. || 4<sup>o</sup> L'avenant, s. m. Terme d'ancienne jurisprudence. Portion héréditaire qu'une fille avait droit de prendre ab intestat dans la succession de son père et de sa mère.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Il] Porte ses armes, mout lui sont avenanz, *Ch. de Rol.* LXXXIX. || XII<sup>e</sup> s. Au fier visage et au cors avenant, ib. p. 77. Dient François : c'est parole avenant, ib. p. 184. [Dame] Bele et gente et avenans, Cheveus blons, sourciz plaisans, *Couci*, p. 423. Ne chantez mais, Quenes, je vous en pri, Car vos chanson ne sont mais avenant, HUES D'OISI, *Romancero*, p. 103. Prendre mari est chose à remenant [permanente]; N'est pas marchés qu'on laist quant [on] se repent; Tenir l'esteut, soit lait ou avenans, ib. p. 73. Et de cors et de membres [elle] par fu si avenanz, SAX. V. || XIII<sup>e</sup> s. Ciertes, dist li rois, c'est bien avenant, et il l'avera d'ici en quarante jours, *Chr. de Rains*, 133. Et orent une fille biele et avenant, qui fu mariée au conte Simon, ib. p. 45. Ge vi vers moi tout droit venant Ung varlet bel et avenant, En qui il n'ot riens que blasmer, *la Rose*, 2802. Quant tu auras riens oblié Qui te fust avenant à dire, ib. 2427. Et tant come il y aura plus de chevailleries, sera parti entre elles à chascune son avenant, tant à l'une come à l'autre dou surplus des chevailleries, ASS. DE JÉR. I, 225. Et convient que cascuns pait son avenant des frès selonc droit, BEAUM. XXI, 27. Et li muis de blé de Remi fet à Clermont quatorze mines et demi, si que c'est auques selon l'avenant, de ce que le [la] mesure de Remi est plus grant que cele de Clermont, ID. XXVI, 9. En tel cas, doit il reprendre cortoiselement se [sa] feme qu'ele ayt [aide] et honorts ses enfans, ets'ele ne veut, li maris l'en face à l'avenant, ID. LVII, 7. Si tost comme il parti du roy, il s'en ala en Antioche là, où il fist moult son avenant [ses affaires], JOINV. 269. || XIV<sup>e</sup> s. Donques à ce que les despens soient avenans et convenables, il convient considerer et resgarder et celui qui les fait et en quoy il les fait, ORESME, *Eth.* 442. || XV<sup>e</sup> s. Assez est avenant À jeunes geis en l'amoureuse voyage De temps passer, CH. D'ORL. *Songe en complainte*. Là s'efforcoient ces jeunes chevaliers d'estre jolis, cointes et avenans, *Boucig.* I, ch. 8. || XVI<sup>e</sup> s. Tu as la queue grande et grosse à l'advenant, esmouche fort, et ne t'ennuye point, RAB. *Pant.* II, 45. Jectez troys deuz : on nombre des poinctz advenans nous prendrons les vers du feuillet que aurez ouvert, ID. ib. III, 44. Advenant le prince, cesse le magistrat, ID. ib. III, 47. J'ay une des plus belles, plus advenantes, plus prudes femmes en mariage, que soy en tout le pays de Xainctonge, ID. ib. IV, 5. Il estoit tres advenant, et par art et par nature, à l'usage des dames, MONT. II, 46. Or prenons qu'ils soient maintenant Docles et bons à l'advenant, MAROT, IV, 184. Cil ne requiert pas suffisamment les choses à retrait, qui à court avenant [cour compétente] ne le requiert, LOYSEL, 435.

— ÉTYM. *Avenir*; norm. *avesnant*, agréable à voir; provenc. *avinent*, *avinen*; espagn. *aveniente*; ital. *avvenente*.

AVÉNEMENT (a-vè-ne-man), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Venue, arrivée. Vieillit en ce sens. Sans interruption de vos

sacrés concerts, À son avénement [du martyr] tenez les cieux ouverts, ROTR. *St. Gen.* IV, 5. || Fig. L'avénement de la Réformation au xv<sup>e</sup> siècle. || 2<sup>o</sup> Élévation à une dignité suprême. Charles XII à son avénement... || Droit de joyeux avénement, certains droits qu'avait le roi ou le seigneur à son avénement. || 3<sup>o</sup> En parlant du Messie, le temps auquel il s'est manifesté aux hommes et le temps où il viendra pour les juger : le premier, le second avénement.

— REM. L'Académie écrit avénement avec un accent aigu, contre la prononciation et l'analogie.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ce dit David à qui estoit avis que li avenemenz de Dieu tardoit, *Psautier*, f° 109. Tu confortas la cité de Jerusalem par l'avenement dou Saint Esprit, ib. f° 77. Et les dames parées contre l'avenement [pour la circonstance], *Berte*, IX. || XIV<sup>e</sup> s. Nous otroions nostre chastel o toute seigneurie, emolumens, avenemenz [avenages], aventure et toutes autres choses, DU CANGE, *avenius*. Qui aus dis gardiens feront injures ou violences ou avenement [exaction], ib. || XV<sup>e</sup> s. Au nouvel avenement du jeune roi, FROISS. II, II, 74. || XVI<sup>e</sup> s. Pericles à son avenement... AMYOT, *Péric.* 17.

— ÉTYM. *Avenir*; provenç. *avenement*, *avenimen*, *advenement*, *adveniment*; ital. *avvenimento*.

† AVENERON (a-vè-ne-ron), s. m. Folle avoine.

— ÉTYM. Mot dérivé de *aveine*, *avoine*.

1. AVENIR (a-ve-nir), j'aviens, j'avins, j'avendrai, avenant, avenu, v. n. Échoir, se faire. S'il m'avient quelquefois de clore la paupière, MALH. V, 24. Ce que les prophètes ont dit devoir avenir dans la suite des temps, PASC. J. C. 4. Présupposant pour certains tous les accidents qui sont douteux, ils règlent leurs délibérations comme s'ils devaient avenir, BALZ. 5<sup>e</sup> *Disc. s. la cour*. Vous bénirez le mal qui vous est avenu, MAIRET, *Sophon.* V, 6. Même dispute avint entre deux voyageurs, LA FONT. *Fables*, IX, I. Afin qu'il ne m'avienne De mal gîter, ID. *Orais*. Dont il avint que.... ID. *Berc*. Quelque malheur qu'il en puisse avenir, Ce n'est que par ma mort qu'on la peut obtenir, RAC. *Mithr.* I, 1. Quoi qu'il en avienne, Si ce peuple une fois enfonce le palais, C'est fait de votre vie, CORN. *Nicom.* V, 7. Qui souhaite la mort, craint peu, quoi qu'il avienne, ROTR. *Vencesl.* IV, 3. Et s'il s'en rencontre une à qui cela n'avienne, MALH. VI, 24. || Avenant, part. prés. pris adverbialement, dans le cas où aviendrait. Si, puis après, avenant confrontation.... BOSS. *Var.* 10. Quelque bien de mon père et le fruit de mes peines, Dont, avenant que Dieu de ce monde m'ôtat, J'entendaient tout de bon que lui seul héritât, MOL. *L'Étour*. IV, 2. || On dit plus ordinairement avenir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire être, comme tous les composés de venir.

— HIST. X<sup>e</sup> s. Et poro [pour cela] si vos avient, *Fragn. de Valenc.* p. 469. || XI<sup>e</sup> s. Si ço avenir que alquen colpe le poin à autre, *L. de Guill.* 13. De cest message nous avendra grant perte, *Ch. de Rol.* xxv. À deus franeis belement en avint, ib. cclv. || XII<sup>e</sup> s. Tex honte lor avint devant le roi de France, *Ronc.* p. 197. Car joie a courte durée, Qui avient par tel folor, *Couci*, I. Mais, se Dieu plaist, ce ne m'avendra mie, ib. II. Et bien [je] connoi que [je] n'i puis avenir [arriver, réussir], ib. VIII. Mais fol desir fait souvent cuer penser En si haut lieu qu'il n'i peut avenir, ib. X. Et qu'il m'avient souvent Que je m'oublie, pensant [pensif] entre la gent, ib. XVI. Onques vers lui [elle] [je] n'oi faus cuer ne volage; Si m'en devroit pour tant mieuz avenir, ib. xix. Donez moi, sires, que [je] ne soie oubliée Et [que] mes amis aviègne [vienne] à la vesprée, *Romancero*, p. 38. Jà nous ferons tous nos plaisirs; Ainsi avegne à tous amis! ib. p. 45. Enuit [ce soir] l'en avanra [ce] dont encor [il] ne sait mot, *Sax.* xvii. Onc mais n'avint en France nule si granz dolors, ib. 27. || XIII<sup>e</sup> s. Ensi com Diex veult, les aventures avienent, VILLEH. CXXXIV. J'en voel faire quanke li autre en vorront faire; et aviègne que que avenir en porra, *Chr. de Rains*, 93. Comment, en quel maniere [ils] i pourront avenir [réussir], *Berte*, XIII. Que m'est il avenu? qu'ont ces gens empensé? ib. xv. Et pour rien qui aviègne, ne soit ses liz guerpis, ib. LXXV. Et i ot si grant presse qu'il ne purent tout avenir au hanap [à la coupe], *Chr. de Rains*, 143. Mès fort chose est à avenir; Ge me puis bien pour fol tenir, Quant j'ai mon cuer mis en tel leu Dont ge n'aten avoir nul preu, *la Rose*, 2493. Chascun doit faire en toutes places Ce qu'il set qui miex li avient; Car los et pris et grace en vient, ib. 2203. Fai que dois, aviègne que puet, BARB. *Fabli.* I, 77. || XIV<sup>e</sup> s. Et aussi au devant ilz ne consideroient pas ne ne voioient les perilz à avenir, ORESME, *Eth.* 86. Li homs qui longes vit, souffrants à tous costez, Voit en

fin avenir partie de ses grés, *Baud. de Seb.* ix, 236. || XV<sup>e</sup> s. Afin que honorables emprises et nobles aventure et faits d'armes lesquelles sont avenues par les guerres de France et d'Angleterre, soient notamment registrées, FROISS. *Prol.* Et bien pensoient qu'ils ne pourroient avenir à leur entente sans grand contraire, ID. I, I, 154. Et parquois ils pussent mieux avenir l'un à l'autre [les vaisseaux], ils avoient grands crocs et havets de fer tenans à chaines, ID. I, I, 124. Il estoit si friqué et si joli chevalier, et si bien lui avenoit quant qu'il faisoit, qu'il estoit partout le bien venu d'Angleterre, ID. I, I, 323. Et estoit advenu que messir Falleton avoit prié le seigneur de l'Espirre d'aller en Angleterre, ID. II, II, 4. Le bien qui luy advint, COMM. II, 3. Ils euydoient avoir.... mais le contraire leur advint, ID. II, 13. || XVI<sup>e</sup> s. Aux femmes aussi mal advient Science, qu'un bast à un bœuf, MAROT, IV, 167. Que si on a quelque regard en la doctrine, c'est pour eslire quelque legiste auquel il adviendroit mieux de plaider en justice, que de prescher en un temple, CALV. *Instit.* 869. Quant est des choses à advenir, ID. ib. 147. Il advient le plus souvent que chacun choisit.... MONT. I, 57. On luy reprocha que c'estoit à la mode du regnard, pour n'y pouvoir advenir, ID. I, 142. Quand j'entreprendrois de suyvre cet autre style, je n'y scaurois advenir, ID. III, 38. Le malheur qui advint aux Romains, advint pour avoir transgressé cette sainte coutume, AMYOT, *Numa*, 22. Personne n'approuve le moyen qu'il teint pour advenir à ces fins, ID. *Alc.* 24.

— ÉTYM. Bourguig. *éveni*; provenç. et espagn. *avenir*; ital. *avvenire*; du latin *advenire*, de *ad*, à, et *venire*, venir.

2. AVENIR (a-ve-nir), s. m. || 1<sup>o</sup> Le temps futur, ce qui doit arriver. Embrasser l'avenir dans sa pensée. L'humanité qui ignore l'avenir. Chercher à lire l'avenir. Il s'était promis un long avenir. Dans un avenir prochain. Sur l'avenir insensé qui se fie, RAC. *Athal.* II, 9. Ma foi! sur l'avenir bien fou qui se fiera, ID. *Plaid.* I, 1. L'avenir l'inquiète et le présent le frappe, ID. *Esth.* II, 3. Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir, ID. *Bérén.* IV, 6. On peut voir l'avenir dans les choses passées, ROTR. *Vencesl.* II, 6. Ils se vantent de prédire l'avenir, BOSS. *Hist.* II, 9. Quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous saurons y fournir, CORN. *Sertor.* II, 4. || 2<sup>o</sup> Situation dans le temps futur, destinée. Quel que soit l'avenir que le ciel nous réserve. Nul espoir d'un meilleur avenir. Aujourd'hui la misère, et un avenir encore plus affreux. Se ménager un avenir tranquille. Je me flatte en mourant qu'un Dieu plus équitable Réserve un avenir pour les coeurs innocents, VOLT. *Fanat.* V, 4. || 3<sup>o</sup> La postérité. Qu'à tout l'avenir Un silence éternel cache ce souvenir, RAC. *Phèd.* I, 3. Et que sur mon tombeau ce grand titre gravé Montra à tout l'avenir que je l'ai conservé, CORN. *Sert.* III, 4. || 4<sup>o</sup> Prospérité, succès dans le temps futur. Jeune homme qui a beaucoup d'avenir. Cet homme est sans avenir. C'est un établissement qui a beaucoup d'avenir. || 5<sup>o</sup> À l'avenir, loc. adv. Désormais. De sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir, et jamais de vivre maintenant, PASC. *Pensées*, part. II, art. 47.

— REM. Dans l'historique on verra *avenir* employé comme une sorte d'adjectif : le temps avenir. Cette manière de parler a été usitée aussi dans le XVII<sup>e</sup> siècle : Que tous les siècles avenir N'auront pas de nuit assez noire Pour en cacher le souvenir [de nos malheurs], MALH. IV, 5. Aujourd'hui on écrit en deux mots et avec raison : à venir.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Disant que, le temps avenir, [ces maux] ne seroient si legiers, COMM. II, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Il sera appellé le Dieu fort, et Perdu siecle avenir, CALVIN. *Institut.* 77. Osée parlant de la redemption avenir de l'Eglise.... ID. ib. 706. Se representer tout le mal avenir, MONT. I, 284. À l'advenir, AMYOT, *Solon*, 24.

— ÉTYM. Ce mot n'est pas autre que l'infinitif du verbe *avoir* pris substantivement.

3. AVENIR (a-ve-nir), s. m. Terme de pratique. Acte par lequel un procureur ou avoué somme la partie adverse de se trouver à l'audience, pour plaider contradictoirement.

— REM. Ce mot serait mieux écrit : à-venir.

— ÉTYM. À et venir.

AVENT (a-van), s. m. Temps pendant lequel on se prépare, dans l'Eglise catholique, à célébrer la fête de Noël. Le premier dimanche, les quatre semaines de l'avent. Jeûner l'avent. Un rat plein d'embonpoint, gras et des mieux nourris, Et qui ne connaissait l'avent ni le carême, LA FONT. *Fab.* IV, 44. || Prêcher l'a-

vent, prêcher pendant la durée de l'avent. L'abbé Boileau parut à la cour plusieurs avents et carèmes, ST-SIM. 433, 249. || *Au plur.* Les avents, plusieurs avents considérés ensemble. C'est aux avents qu'on a coutume de planter. Avoir autant couru qu'aux avents de Noël fait le moine bourru, RÉGNIER, *Sat.* XIV.

— REM. Ne dites pas : c'est aux avents que j'irai me confesser; mais dites : c'est à l'avent. Les avents se disent de plusieurs avents, comme les étés, les hivers. Les avents pour l'avent, c'est un provincialisme, comme on le voit par le picard.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. En quaresme et es auvens croissoit le nombre des poures, JOINV. 297. Il fu couronné le premier dymanche des advens, ID. 204. || XVI<sup>e</sup> s. Et, le temps des avents venu, envoya en un couvent de cordeliers demander un prescheur, MARG. *Nouv.* XL. Le predicateur, tout le long de l'avent, fit très-bien son devoir, ID. ib.

— ÉTYM. Picard, les *aveins*; provenç. *avent*; catal. *advent*; espagn. *advierto*; portug. *advento*; ital. *avvento*; de *adventus*, arrivée, de *advenire*, avenir: c'est-à-dire l'arrivée, l'avénement de Jésus-Christ, dit, par antonomase, pour sa naissance, et finalement, par catachrèse, pour un certain temps avant Noël.

— AVENTER (a-van-té), v. a. Placer au bon vent.

— ÉTYM. À et vent.

— AVENTIN (a-van-tin), s. m. Une des sept montagnes encloses dans l'ancienne Rome. L'Aventin ou le mont Aventin.

— ÉTYM. *Aventinus*.

AVVENTURE (a-van-tu-r'), s. f. || 1<sup>o</sup> Ce qui advient par cas fortuit. Il lui arrive toujours quelque aventure singulière. Cette aventure me glace d'horreur. Témoin d'une aventure très-amusante. La vie est sujette à bien des aventures. Nous autres bénissons notre heureuse aventure, CORN. *Poly.* V, 6. Malgré la rigueur de ma triste aventure, ID. *Cid*, I, 4. Puisque, sans votre aveu, toute mon aventure Passera pour un songe ou pour une imposture, IN. *Héracl.* II, 2. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Dont l'aride sommet semble toucher les cieux, Circé, pâle, interdite et la mort dans les yeux, Pleurait sa funeste aventure, J. B. ROUSS. *Circé*. Si vous saviez, Psyché, la cruelle aventure Que par là vous vous attirez, MOL. *Psy.* IV, 3. Ils avaient fait gaueur à qui des deux.... trouverait la meilleure aventure, LA FONT. *Calend.* Par quelles aventures il était sur ces côtes, FÉN. *Tél.* I. Dit-on quelle aventure a terminé ses jours? RAC. *Phèd.* II, 4. Cette prédiction semblait une aventure Contre le sens et le discours, MALH. II, 8. Dans cette aventure, Des deux côtés en vain j'écoute la nature, CORN. *Héracl.* V, 2. Resté seul contre tous; mais en cette aventure Tous trois étaient blessés, et lui seul sans blessure, IN. *Hor.* IV, 2. || C'est grande aventure si.... C'est grand hasard si.... || 2<sup>o</sup> Sort. Artisan de sa bonne ou mauvaise aventure, RÉGNIER, *Sat.* XVI. La Pucelle [de Chaperain] et Rodogune méritent chacune une autre aventure, LA BRUY. 42. Un vieillard qui avait eula même audace eut aussi la même aventure, ID. 3. Le destin de qui le compas Marque à chacun son aventure, MALH. V, 47. Avoir mille rois pour aieux Fut le moins de son aventure, ID. VI, 44. Il n'est pire aventure Que de ne la voir pas, ID. V, 25. Et, sans faire le vain, mon aventure est telle, Que, de la même ardeur que je brûle pour elle, Elle brûle pour moi, ID. V, 21. Ce que je considère comme le couronnement et le dernier bonheur de son aventure [en parlant d'un ouvrage], PASC. dans COUSIN. Cherchons notre aventure ailleurs, LA FONT. *Fab.* VII, 42. || Dire la bonne aventure, prédire à quelqu'un ce qui doit lui arriver. Il faut que je me fasse dire ma bonne aventure, MOL. *le Mar.* f. 9. || Diseur, diseuse de bonne aventure, celui, celle qui prédit l'avenir. Rome alors était pleine d'astrologues et de diseurs de bonne aventure, DIDER. *Essai sur Claude et sur Néron*. || 3<sup>o</sup> Entreprise, action hasardeuse. Son frère [le chien] ayant couru mainte-haute aventure, Mis maint cerf aux abois, LA FONT. *Fab.* VIII, 23. Moyens qui pouvaient mettre son aventure à fin, HAMILT. *Gramm.* 4. Pour avoir part en si belle aventure, MALH. II, 42. || Homme d'aventure, aventureur, Les autres princes connus sous les noms de héros ou de princes d'aventure ne valent rien du tout, P. L. COUR. I, 328. || Tenter l'aventure, entreprendre une chose dont le succès est fort incertain. Qu'aurais-tu fait, parjure, Si, quand tu vins du monstre éprouver l'aventure, Je me fusse arrêtée à plaindre ton malheur? TH. CORN. *Ariane*, III, 4. N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure, LA FONT. *Fab.* I, 44. || Chercher aventure, chercher quelque bonne ren-

contre. Un loup survint à jeun, qui cherchait aventure, LA FONT. *Fabl.* I, 40. || Fig. Intrigue galante. Cherchant les aventures et courant après l'amour, HAMILTON, *Gramm.* 4. Celle des trois Qui la première aurait quelque aventure, LAFONT. *Rém.* || 4<sup>e</sup> En termes de commerce, prêt, contrat à la grosse aventure, acte ou convention par laquelle on prête pour un commerce maritime une somme d'argent à gros intérêts. En cas de perte du navire ou du chargement sur lequel le prêt a eu lieu, la somme prêtée est perdue pour le prêteur; ce risque est compensé par le profit élevé. Mettre de l'argent à la grosse aventure, faire un placement de cette nature. L'homme sage, s'il veut risquer avec moins de désavantage, ne doit jamais mettre ses fonds à la grosse aventure, il faut les partager, BUFF. *Homme, arithm. morale.* || 5<sup>e</sup> Terme d'ancienne jurisprudence. Les choses qui adviennent à quelqu'un. Droites aventures, les successions en ligne directe. || 6<sup>e</sup> Mal d'aventure, nom vulgaire du panaris. || 7<sup>e</sup> À l'aventure, loc. *adv.* Au hasard, sans dessein. Que présage à mes yeux cette tristesse obscure, Et ces sombres regards errants à l'aventure, RAC. *Brit.* II, 2. J'ai fait mes ordonnances à l'aventure, MOL. *le Fest.* III, 4. Chacun a la liberté de dire à l'aventure ce qu'il pense, PASC. *Prov.* 5. Ces jours allant à l'aventure, RÉGNIER, *Sat.* II. L'on se trouvait à l'aventure [comme cela se trouvait] sur ces chaises, SÉV. 395. || 8<sup>e</sup> D'aventure, par aventure, loc. *adv.* Par hasard, fortuitement. Et pas un d'aventure N'aperçut ni cor ni ramure, LA FONT. *Fab.* IV, 21. Le moindre vent qui d'aventure Fait rider la face de l'eau, ID. ib. I, 22. Si l'aurore en se levant D'aventure nous voyait rire, MALH. VI, 3. Si quelqu'un d'aventure en délices abonde, ID. I, 4. Accourus d'aventure, MOL. *l'Étour.* V, 44. Est-il, en cedanger, de jugement perclus? Ou si par aventure il ne lui souvient plus Que j'ai du sang des siens ses campagnes noyées? MAIRET, *Solem.* I, 3.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Si alcuns crieve l'oil à l'autre per aventure, L. de Guill. 24. || XII<sup>e</sup> s. Dex, qui tout fit, te doinost male aventure, Ronc. p. 64. En perilleuse aventure M'avez, amours, atourné, Couci, IV. En aventure [peut-être] [je] comens [commence] Ma daerraine chançon, ib. XV. [Je] Ne sai se jà vous verrez mon retour; Aventure est que jamais [je] vous revoie, ib. XXII. Les uis ad il meesmes overt e desbarez, Buta le pueple ariere, qui i ert asemblez Pur veer l'aventure, Th. le mart. 447. Di à Joab qu'il ne se dehaite pas; kar diverses sunt les aventures de bataille, e ore chiet cist, e ore li autres, Rois, 457. Il disoit: Ke moi filh par aventure n'aient pechiet, e si aient Deu benit en lor cuers, Job, 444. || XIII<sup>e</sup> s. Les aventures avienent si come à Nostre Seigneur plaist, VILLEH. XXI. Se Dex proprement n'eust mis conseil, toute eust été perdue la conquête qu'il avoient faite, et la crestienté en fu mise en aventure de perir, ID. CXVI. Et sachies que, selonc la grant traïson qui es Griex estoit, il i alerent en grant peril et en grant aventure, ID. XCIII. Cil qui chantent de fleur ne de verdure Ne sentent pas la douleur que je sens; Ainz sont amant aussi com d'aventure, EUST. LE PEINTRE dans Couci. .... Mais tels est m'aventure; Pour loiauté [je] sui à desconfiture, ID. ib. Beaus servises ne sera ja peris à fin amant qui en bon lieu l'emploie; Mais li miens est en aventure mis, ib. p. 425. Je chanterai, car plus ne m'en puis taire, Pour conforter ma cruel aventure, ib. p. 425. Toutes leur aventures se [je] vouloie conter, Berte, III. Or remanez, car je m'en vois [vais] Querre aventure par ces bois, Ren. 42076. Et s'il ne le truevent d'aventure, il doivent aler fere lor semonse à lor ostel où il est couquans [couchant] et levans, BEAUM. 50. Je li vi quatre foiz mettre son cors en aventure de mort, JOINV. 492. || XIV<sup>e</sup> s. Et si me voy de mort en aventure, Se Diex et vous ne me prenez en cure, MACHAULT, p. 57. Et la guerre si est aventure et folie; Li uns y prent santé, li autres maladie, GUESCL. 4454. Uns homs sui d'aventure, d'estraigne païs nés, Qui orains m'embati, che est la verités, En cheste ville chi, BAUD. DE SEB. VIII, 444. Nous otroions nostre chastel o toute seigneurie, emolumens, avenemanz, aventure et toutes autres choses, DU CANGE, *avenius.* || XV<sup>e</sup> s. Honnables emprises et nobles aventure et faits d'armes, FROISS. *Prol.* Et les festa liement, et leur demanda moult intentivement de leurs aventure, combien que elle en scut jà grand partie, ID. I, 1, 44. Que les Escots pourroient bien par nuit venir briser et assaillir leur ost à deux costés, pour eux mettre à l'aventure de vivre ou de mourir, ID. I, 1, 44. Si se tinrent ainsi cette nuit tous armés, chacun dessous sa bannière ou son penonceau, si

comme il estoit ordonné, pour attendre l'aventure, ID. I, 1, 44. Ils [les Bretons] en vinrent à leur entente et par grand aventure [par hasard], ID. II, II, 36. Donc demanda Jean Lyon: Et d'o vient ce feu en l'hostel de monseigneur? On lui répondit: Il vient d'aventure, ID. II, II, 55. Si y en avoit, du trait, des blessés et des navrés, ainsi que en tels aventure les faits d'armes adviennent, ID. II, II, 3. Seigneurs, regardez que vous voulez faire: nous sommes tout en aventure d'estre pendus, ID. I, I, 220. Ceste male aventure ne luy advint pas seule [d'être fait prisonnier], COMM. IV, 4. Autant estimé que nul prince qui fust en chrestienté ou par aventure plus, ID. V, 9. [Bruges] où par aventure se depesche plus de marchandise que en nulle autre ville de Europe, ID. V, 48. Par cas d'aventure il y avoit dedans la ville.... ID. III, 3. Se delibérerent de mettre toutes choses en aventure, car aussi bien ils sçavoient bien qu'il estoient perdus, ID. II, 42. Ung seul et le moindre de tous à qui on n'aura jamais fait bien, fera, à l'aventure, ung tel service qu'il recompensera toutes les laschetez et meschancetez que avoient fait tous les autres, ID. II, 3. Quand ledit Thomas Brampton vit qu'il avoit perdu l'aventure dudit diamant, fut bien deplaisant, LOUIS XI, *Nouv. LXII.* || XVI<sup>e</sup> s. Mais, à toutes aventure [quois qu'il en soit], nous ne pouvons nous donner trop d'avantage, MONT. II, 52. Et neantmoins qu'on ne die ne son nom ne son pays, jugera on, à belle aventure, qu'il estoit romain, ID. IV, 363. Par aventure, dit Socrates, en y a il bien aussi quelques uns de ceste sorte, LABOËTIE, 425. Quand chascun fait à sa fantaisie et à belle aventure, c'est une confusion et chose desplaisante à voir, ID. 471. Nous ne sentons point le cours des heures, quand il va recitant les adventures qu'il a eues en ses verds et jeunes ans, AMYOT, *Préface*, XIV, 42. Si d'aventure ces fables en quelques endroits sortent un peu trop audacieusement des bornes de la vraisemblance, il est besoing que les lisants m'excusent gracieusement, ID. *Thésée*, 4. Theseus s'offrit volontairement à y estre envoyé sans attendre l'aventure du sort, ID. ib. 49. Il n'entroit en leur païs aucun devin pour y dire la bonne aventure, ID. *Lyc.* 44.

— ETYM. Bourguig. *aidventure, aventure;* provenc. et espagn. *aventura;* ital. *avventura;* de *adventurus*, qui doit arriver, de *advenire*, avenir. Marg. Buffet, 1668, observe, p. 73, que *par aventure* est une locution ancienne qui ne se dit plus. L'usage présent l'a reprise.

AVENTURÉ, ÉE (a-van-tu-ré, rée), part. passé. C'est de l'argent bien aventure. Sa fortune est aventure.

AVENTURER (a-van-tu-ré), v. a. || 1<sup>e</sup> Mettre à l'aventure, risquer. Aventurer une petite somme. || 2<sup>e</sup> S'aventurer, v. réfl. S'exposer, se hasarder. Qui, de le voir s'aventurant, LA FONT. *Fabl.* III, 4.

— REM. Avec aventure et un verbe à l'infinitif, on met à et plus rarement de: il s'aventure à y aller ou d'y aller.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et tant aventure [Blondel] qu'il entra en Osterrike ensi comme aventure le menoit, Chr. de Rains, p. 53. Puis ne fu voie ne sentiers où il n'alast moult volentiers, Se hom s'i pot aventureir, RUTEB. 57. Li quens s'en va aventureur Par la forest orible et grant, Roman du Comte de Poitiers, 868. Por ce est grant folie de soi aventureur Es biens où l'en ne puet son cuer asseurer, J. DE MEUNG, Test. 320. || XIV<sup>e</sup> s. La quale empreinte les peres ont aprouée, et li donnent licence de soy aventureur, BERCHEURE, f° 32, recto. Et dient l'un à l'autre: Alons aventureur Avec le meilleur homme dont nulz sauroit parler, GUESCL. 18316. Pource qu'il avient que les diz marchans aventurent en nostre dit royaume, DU CANGE, *aventurerius*. Meschief adient par aventure, Quant folement on s'aventure, SRUYANT dans Ménagier, t. II, p. 48. || XV<sup>e</sup> s. Si se mit ledit messire Louis en ces vaisseaux pour aventure sur la marine, FROISS. I, I, 479. S'il vous plaisoit, je iroie aventure à val ce pays pour querre bestes et vitailles, ID. I, I, 254. Ce fait, le dit messire les mena aventureur devant un chasteil bien garny, Bouciq. I, ch. 44. Et se adventura monseigneur du Lude jusques à luy demander se il ne sçavoit point où estoit l'argent contant de son maistre, COMM. IV, 44. || XVI<sup>e</sup> s. Il ne vouloit ensuivre ceulz qui avoient gaigné de grandes victoires pour s'estre adventuriez, encore qu'on les louast et estimast beaucoup, AMYOT, Péric. 38. Il estoit d'avis que l'on devoit ne aventureur point la bataille contre Hannibal, ID. *Fab.* 5. A toute peine s'aventura il à la fin de luy en ouvrir le propos, ID. Philop. 26.

— ÉTYM. *Aventure;* picard, *avinture;* provenc. *aventurar,* *avanturar;* espagn. *aventurar;* ital. *avventurare.*

† AVVENTUREUSEMENT (a-van-tu-reù-ze-man), adv. D'une manière aventureuse.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Là y ot un Englois.... Qui voua à Jhesu le Pere omnipotent, Qu'à la porte ou aux baillies de Paris proprement Iroit ferir de glaive aventureusement, GUESCL. 17567. Aventureusement [par hasard] [il] se hurta à la pointe du coustel du suppliant, DU CANGE, *aventurerius.*

— ÉTYM. *Aventureuse,* et le suffixe *ment.*

AVVENTUREUX, EUSE (a-van-tu-reù, reù-z'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui s'aventure, qui hasarde. Homme, esprit aventureux. Existence aventureuse, existence s'abandonnant au hasard. || 2<sup>e</sup> Substantivement. Le raisonner parti, l'aventureux se lance, Les yeux clos, à travers cette eau, LA FONT. *Fabl.* X, 44.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les fais des batailles sont aventureux et ne sont pas certains, MÉNAGIER, I, 9. Je, qui sui chevaliers aventureux clamés, BAUD. DE SEB. VIII, 4423. Le suppliant bailla toutes ces choses à aventureux qui voulentiers suivoyent les guerres, DU CANGE, *aventurerius.* || XV<sup>e</sup> s. Et y mit dedans en garnison un sien frere, que moult aimoit, et un certain nombre de compagnons aventureux avec lui, FROISS. I, I, 99. Faut tenir train de seigneurie, Estre prompt et aventureux, VILLON, *Nouvelles ballades.* || XVI<sup>e</sup> s. Afin de tourner en augure, comme chose aventureuse et non premeditée, ce que songneusement il avoit jà conclu et pourpensé, M. DU BELL. 347. Un capitaine hardy et aventureux, AMYOT, *Fab.* 38.

— ÉTYM. *Aventure;* provenc. *aventuros;* ital. *aventuroso.*

AVVENTURIER, RIÈRE (a-van-tu-rié, riè-r'); l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: les aventureurs et... dites: les a-van-tu-rié-z et...), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui cherche les aventure et surtout les aventure de guerre, et qui n'a d'attache nulle part. C'était un aventureur qui s'était donné à Nestor, FÉN. TEL. XVI. Seigneur aventureur, s'il te prend quelque envie De voir ce que n'a vu nul chevalier errant, LA FONT. *Fab.* X, 44. Il tient que les combats sentent l'aventurier, CORN. ATTILA, IV, 4. Celui-ci, qui ne passa que pour un aventureur audacieux, parce qu'il ne réussit pas, VOLT. LOUIS XIV, 3. || 2<sup>e</sup> Anciennement, ceux qui faisaient la guerre en volontaires et sans recevoir de solde; et aussi ceux qui se hasardent aventureusement à la guerre. || 3<sup>e</sup> Certains corsaires des mers de l'Amérique; on les appelle aussi flibustiers, boucaniers. || Bâtiment marchand qui s'expose sans escorte en temps de guerre. || 4<sup>e</sup> Familièrement et par dénigrement, un aventureur, une aventure, celui qui n'a pas de moyens d'existence connus. || Adj. Une vie aventure. Des gens aventureurs et hardis. Le maréchal de Gassion, si aventureur pour les partis et si brusque à les chercher, craignait un engagement entier, ST-ÉVREMONT dans RICHELET. || Fig. Combien de ces mots aventureurs qui paraissent subitement et que bientôt on ne revoit plus, LA BRUY. 5.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Au temps où je vous parle, estoit ce pays rempli d'Anglois et de larrons gascons, bretons, allemands et gens aventureurs de toutes nations, FROISSARD, III, 75, LYON, 1569, in-f°. || XVI<sup>e</sup> s. Aventureurs qui ne vouldroient rien toudre Non plus que loups, à desployee enseigne, Marchant avant, courant par la montagne, J. MAROT, t. V, p. 24. Des aventureurs hespagnolz et numidiens, AMYOT, Péllop. et Marcel. comp. 5.

— ÉTYM. *Aventure;* provenc. *aventurier;* catal. *aventurer;* espagn. *aventurero;* portug. *aventureiro;* ital. *avventuriere.*

AVVENTURINE (a-van-tu-ri-n'), s. f. || 1<sup>e</sup> Pierre artificielle qui se fait avec du verre mêlé de limaille de cuivre, qui y éclate comme de petits grains d'or. || 2<sup>e</sup> Pierre précieuse, pleine de plusieurs points d'or qui lui donnent beaucoup de brillant; c'est un quartz coloré en jaune ou en rouge. || 3<sup>e</sup> Adj. invariable. De couleur d'aventurine.

— ÉTYM. *Aventure,* d'après Ménage, qui dit que, la composition qui donne l'aventurine artificielle ayant été trouvée par hasard, la pierre fut dite *aventurine* ou *pierre d'aventure;* et que ce nom passa ensuite à l'aventurine naturelle qui y ressemble.

AVENU, UE (a-ve-nu, nue), part. passé d'avoir. Ce qu'on craignait est avenu. Les choses qui sont avenues. Il faut regarder cela comme non avenu. Le regret de ma faute avenue, MALH. I, 4. Avant qu'aucun malheur te puisse être avenu, CORN. le MENT. II, 5. Prévoir tout accident avant

qu'entre avenu, RÉGNIER, *Sat. XIV.* Il n'est rien que le temps n'absorbe et ne dévore, Et les faits qu'on ignore Sont bien peu différents des faits non avenus, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 2.

AVENUE (a-ve-nue), s. f. || 1<sup>e</sup> Chemin par lequel on arrive en un lieu. Ils ont occupé toutes les avenues du port, FÉN. *Tél. VII.* Saisissez l'hippodrome avec ses avenues, CORN. *Héract. III*, 4. Ils découvrent Othon maître de l'avenue, ID. *Othon*, V, 8. J'ai vu forcer les avenues Des Alpes qui percent les nues, RACAN, *Ode au roi*. Il ferma les avenues de Jérusalem de si près qu'il n'y avait plus moyen de s'échapper, BOSS. *Hist. II*, 9. Souvent de ta maison gardant les avenues, BCIL. *Sat. X.* De leurs appartements percer les avenues, ID. *Lutrin*, IV. Ces faubourgs aujourd'hui si pompeux et si grands, D'une immense cité superbes avenues, VOLT. *Henr. VI*. || 2<sup>e</sup> Allée d'arbres conduisant à un château. On arrive au château par une grande avenue. || Toute allée d'arbres en ligne droite. De longues et fraîches avenues. || 3<sup>e</sup> Fig. Les avenues de la fortune, du pouvoir. Ce qui va jusqu'au centre de l'âme des autres, s'arrête aux avenues de la leur, BALZ. *Liv. VI*, lett. 4. S'étant une fois emparés de son esprit, ils en saisissent toutes les avenues, ID. *7<sup>e</sup> Disc. s. la cour*. Mme de Maintenon, qui voulait tenir le roi par toutes les avenues, sapait depuis longtemps d'Aquin, ST-SIM. 44, 456. || 4<sup>e</sup> Avénement. L'enfer se réveilla à l'avenue de Jésus-Christ, BOSS. *Hist. II*, 9. || 5<sup>e</sup> Terme de chasse. Route ou sentier que l'on fait dans les pipées.

— XIII<sup>e</sup> s. Et quant Henris, ses fuis, au court mantiel, fu revenus et il sot la vérité de ceste avenue [événement], CH. DE RAINS, p. 43. || XV<sup>e</sup> s. Monseigneur Jean de Hainaut, qui bien est ramenu, et de raison, en ce livre; car, de plusieurs et belles avenues, il en fut chef et cause, FROISS. *Prol.* Or nous tairons-nous à parler du comte de Hainaut, et parlerons des besognes de son pays, et des avenues qui y avinrent tandis qu'il fut hors, ID. I, I, 405. Lors son cousin, et par especial la femme qui n'aimoit point l'autre, furent bien joyeux de l'advenue [aventure], LOUIS XI, *Nouv. LXI*. || XVI<sup>e</sup> s. La bâatitude remplit toutes les appartances et advenues de la vertu, MONT. I, 70. Ville sise sur montagne qui n'a qu'une seule avenue, M. DU BELL. 446. Ayant saisi tous les pas et advenues de ce quartier là, AMYOT, *Philop.* 8.

— ETYM. *Avenir*.

† AVÉRAGE (a-vé-ra-je), s. m. Terme de commerce. La moyenne avérée, vraie, reconnue telle, et en général la moyenne. Sur trois ans l'avérage a été de....

— ETYM. *Avérer*.

AVÉRÉ, ÉE (a-vé-ré, rée), part. passé. Etabli comme vrai. C'est un fait avéré par l'histoire de M. de Thou, BOSS. *Déf.* Voilà un fait avéré et public, ID. *Hist. II*, 43. Ah! tout est avéré, Tout est approfondi dans cet affreux mystère, VOLT. *Tancr. IV*, 2. De cent siècles de gloire une suite avérée, ID. *Orphel. I*, 1. Vous êtes convaincu, le crime est avéré, ID. *Catil. IV*, 2.

AVÉRER (a-vé-ré), v. a. Avoir, donner la certitude qu'une chose est vraie. Il avéra le fait. J'en réponds sur ma tête et l'ai trop avéré, CORN. *Théod. III*, 3. J'ai su par mes yeux avérer aujourd'hui Le commerce secret de ma femme et de lui, MOL. *Sganar.* 46. || J'avère, j'avérerai, j'avérerais.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E sevent tuit senz suspeçon Qu'or aveire [se vérifie] l'avision, BENOIT, II, 6613. Certainement est averée En lui tote la profecie, ID. II, 7894. La prophecie averera [se vérifiera], Quant li filz Deu por nos morra, ADAM, *myst. p. 60*. || XIII<sup>e</sup> s. La moie foi en voil jurer, Que tot ce verroiz [vous verrez] averer, REN. 4446. Tex raisons convient il averer par tesmoins loiax, BEAUM. LXI, 53. || XV<sup>e</sup> s. Les promesses de la duchesse furent averées [justifiées par l'événement], FROISS. II, II, 229. Pour mieux averer leur fait, ID. II, II, 421. Ce qui doit estre reputé à grand faute aux Princes, quand ils ne les averent ou sont averer [les rapports qu'on leur fait], COMM. VIII, 43. || XVI<sup>e</sup> s. Comme il a esté adveré, MONT. I, 44. On ne sceut jamais adverer ny scavoir comment il estoit mort, AMYOT, *Rom. 43*. Le bon jugement de l'un est tesmoigné par la ruine de son pais, et l'erreur de l'autre adveré par l'heureux evenement de ce qu'il avoit voulu empescher, ID. *Péric. et Fab. comp. 7*. Craignant que le filz legitime ne fust occasion de faire rechercher et averer sa batardise, ID. *P. Em. 43*.

— ETYM. Provenc. *averar*, *aveirar*; ital. *avverare*; de *ad*, à, et *verus*, vrai (voy. VRAI).

† AVERNE (a-vèr-n'), s. m. Lac de la Campanie,

près du quel était l'antre de la sibylle de Cumæ, antre qui conduisait, suivant la mythologie, aux enfers. || Poétiquement, les enfers mêmes. Je m'en irais dans l'Averne Faire enivrer Alecton Et bârir une taverne Dans le manoir de Pluton, MAÎTRE ADAM, *Chanson*.

— ÉTYM. *Avernus*, du grec ἀρνος, de & privatif, et ὄψις, oiseau; ainsi nommé parce qu'on disait que les vapeurs qui s'en exhaloient suffoquaient les oiseaux qui volaient dans ces parages.

† AVERRHOÏSME (a-vèr-ro-i-sm'), s. m. Terme de philosophie. Doctrine répandue dans les écoles du moyen âge et, à l'époque de la Renaissance, dans celles du nord de l'Italie, et qui soutenait l'identité de toutes les intelligences humaines : à savoir que au fond il n'y avait qu'un seul homme; bien que, dans l'idée primitive de cette doctrine, l'identité paraissait avoir consisté en la participation de chaque homme en une même raison nommée intellect actif. D'autre part, l'averrhoïsme devint un prête-nom derrière lequel on cachait une philosophie matérialiste et la négation du surnaturel.

— ÉTYM. *Averrhoës* (Ibn Roschd), philosophe arabe du XII<sup>e</sup> siècle.

AVERSE (a-vèr-s'), s. f. Pluie subite et abondante. Nous avons reçu toute l'averse.

— ÉTYM. *A* et *verse*.

À VERSE (a-vèr-s'), loc. adv. Voy. VERSE (A).

AVERSION (a-vèr-sion; en poésie, de quatre syllabes), s. f. || 1<sup>e</sup> Sentiment qui fait qu'on se détourne d'une personne; haine, antipathie. Le peuple l'avait en aversion. Prendre quelqu'un en aversion. Inspérer à quelqu'un de l'aversion pour un autre. Intéresser l'Etat dans votre aversion, ROTR. *Vencesl. II*, 2. Combats pour m'affranchir d'une condition Qui me livre à l'objet de mon aversion, CORN. *Cid*, V, 4. Mais cette indifférence est une aversion Lorsque je la compare avec ma passion, ID. *Rodog. I*, 7. De cette aversion mon cœur préoccupé, ID. *Nicrom. IV*, 2. Et les aversions entre eux deux mutuelles Les font d'intelligence à se montrer rebelles, ID. *Héract. I*, 4. Pour qui elle a de l'aversion, ID. *Ex. du Cid*. Elle n'a pas pour moi d'aversion si forte, ID. *le Ment. IV*, 6. Ils demeurent l'objet de l'aversion du peuple, BOSS. *Hist. II*, 40. Je ne sais quelle aversion pour Ulysse, FÉN. *Tél. XV*. Peut-être convaincu de votre aversion, Il va donner un chef à la sédition, RAC. *Phéd. I*, 6. Pour lui des Persans bravant l'aversion, J'ai cherché la malédiction, ID. *Esth. III*, 4. || Familièrement. C'est ma bête d'aversion, se dit d'une personne pour laquelle on a une insurmontable répugnance. || 2<sup>e</sup> En parlant des choses, répugnance extrême. Aversion pour le travail. J'ai eu toujours aversion à cela, voit. *Lettr. 410*. Alexandre obligeait aussi ses capitaines de s'habiller à la persienne, à quoi ils avaient grande aversion, VAUG. Q. C. 252. J'ai eu et j'aurai pour lui [le mariage] toute ma vie une aversion effroyable, MOL. *l'Am. méd. III*, 6. Le ciel a semblé mettre en nous mêmes attachements pour notre liberté et même aversion pour l'amour, ID. *la Princ. d'Elide*, IV, 4. Vous n'en avez pas d'aversion, PASC. *Prov. 40*. Vos décisions sont en aversion à tout le monde, ID. *Prov. 44*. J'ai une grande aversion pour cette saleté, SÉV. 77. De là ces aversions qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer, FLÉCH. I, p. 131. Rappelez en votre mémoire combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance, BOSS. *Reine d'Anglet*.

— REM. On dit dans le même sens aversion pour une chose et aversion d'une chose.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il faut craindre de faire aversion [détournement] du sang vers les parties nobles, PARÉ, IX, 40.

— ETYM. *Aversio*, de *a*, désignant éloignement, et *vertore*, tourner (voy. VERSION) : mot à mot, détournement.

AVERTI, IE (a-vèr-ti, tie), part. passé. Averti par ses amis de la disgrâce qui le menaçait. Averti de se tenir sur ses gardes. Anne avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irremédiable, BOSS. *Marie-Thér. D'un grand événement je me vois avertie*, VOLT. *Sémir. I*, 5. Soyez averti Qu'on se rend criminel à prendre son parti, CORN. *Cid*, II, 7. || Être bien averti, être bien informé, avoir de bons renseignements. Osmin était mal averti, Et depuis son départ cet esclave est parti, RAC. *Baj. IV*, 3. || Se tenir pour averti, être sur ses gardes. || Proverbe. Un bon averti en vaut deux, celui qui a été prévenu, à n'en pas douter, de ce qui peut lui arriver, est doublément sur ses gardes. || Terme de manège. Un pas averti, est celui d'un cheval qui marche un pas réglé et méthodique, suivant les leçons qu'il a reçues.

AVERTIN (a-vèr-tin), s. m. || 1<sup>e</sup> Maladie qui rend opiniâtre et furieux. || Fig. Ô le plaisant avertin D'un fou du pays latin, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 2. || 2<sup>e</sup> Maladie des moutons appelée tournis.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Venteuses qui sont mises ou soumises [sommets] du chief valent à chiaus [ceux] qui deviennent fol par malvaise cierville et auvertin, ALEBRAND, f° 43. Ces fames s'en ceignent le soir de la Saint Jehan, et en font les chapiaux seur lor chiez, et dient que goute ne avertinz ne les puet panre, RUTEB. 257. || XIV<sup>e</sup> s. Symonet, besgue, fol, lunatique, malade et cheant souvent du mal d'auvertin, DU CANGE, *adversatus*. || XVI<sup>e</sup> s. Si Dieu ne l'avoit dessendu Et je fusse en mon avertin, Je donrois quinze à l'Aretin, Et si gaignerois la partie, MAROT, II, 440. On lui attitroit des salueurs, qui lui faisoient de grandes reverences et barrettades, pour voir un peu tel asne en son avertin faire ses gambades, DESPER. *Contes*, XXIX. La maniere de faire taire et danser les femmes, lorsque leur avertin les prend, ID. ib. cxv. Or, est mort n'a pas longtemps ce preud'homme avertin [malin, bizarre], ID. ib. cxxv. Ce mal [du bétail à laine] est appellé avertin par d'aucuns François, et, en Escosse avec raison, estourdi, o. DE SERRES, 987.

— ÉTYM. *Avertere*; mal qui détourne l'esprit; de *a*, indiquant éloignement, et *vertore*, tourner (voy. VERSION). On a dit aussi *escertin*.

AVERTIR (a-vèr-tir), v. a. || 1<sup>e</sup> Faire savoir en appelant l'attention. Avertir quelqu'un de quelque chose. Nous avons été bien avertis de nous tenir sur nos gardes. Avertis-moi de ce qui t'arrivera. Les chiens avertissement de l'approche des voleurs. Qu'est-ce qu'on vous écrit? Daignez m'en avertir, RAC. *Iphig. I*, 4. Souffrez quelques froideurs sans les faire éclater, Et n'avertissez point la cour de vous quitter, ID. *Brit. I*, 2. C'est pour vous avertir de ce qu'il vous faut craindre Qu'à ce triste entretien j'ai voulu me contraindre, TH. CORN. *Essex*, I, 2. On m'avertit qu'il fait tous ses efforts pour lui parler, MOL. *le Méd. m. lui*, III, 7. Le moyen de connaître où est le plus beau vers, si le comédien ne s'y arrête, et ne nous avertisse par là qu'il faut faire le brouhaha, ID. *Préc. rid. sc. 40*. || Absolument. Quoique, sans menacer et sans avertir, la mort se fasse sentir tout entière dès le premier coup, BOSS. *Duch. d'Orl.* || 2<sup>e</sup> Terme de manège. Avertir un cheval, l'exciter au moyen de quelques aides lorsqu'il se néglige.

— REM. 1. Avertir régit la préposition *de* devant un infinitif : avertissez-le de venir. Avec *que* il veut l'indicatif si la chose dont il s'agit est donnée comme certaine ou positive : avertissez-le qu'il sera mal reçu. Si au contraire avertir emporte avec lui le sens d'un désir, d'un ordre, etc. on met le subjonctif : je l'avertis que son travail soit prêt demain. || 2. Racine, *Baj. II*, 3, a supprimé l's à la première personne du présent : Vizir, songez à vous, je vous en averti; Et sans compter sur moi prenez votre parti. C'est non une licence, mais un archaïsme que l'usage poétique autorise d'ailleurs à la première personne.

— SYN. AVERTIR, DONNER AVIS, INFORMER. On peut manifester la nuance par les substantifs. L'avertissement est un appel à l'attention sur quelque chose; l'avis et l'information n'impliquent rien de pareil, et expriment seulement qu'on a fait savoir une chose à quelqu'un. L'avertissement peut être donné par des choses; l'avis et l'information n'émanent que des personnes. Je vous informe de cela, c'est simplement faire savoir; je vous donne avis de cela, c'est faire savoir avec la croyance que la personne prendra intérêt à ce qu'on lui dit; je vous avertis, c'est faire savoir en donnant à la personne un avertissement.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E quant il se fu averti, E la dolor li fu passée Qu'il out sofferte e endurée, Sout [il sut] que ce li fu avenu Pur ceo qu'il avait contendu La charité as douz ermites, BENOIT, II, 40960. || XIII<sup>e</sup> s. Son songe [elle] dist au roi, a bien lui averti, BERTA, LXXI. || XV<sup>e</sup> s. Et adverti qu'il fut par ceux qui faisoient le logis du roy, que ledit seigneur ne vouloit que passer, COMM. VIII, 7. || XVI<sup>e</sup> s. Amy lectrice, sois adverty Qu'au latin n'a rien davantage Que ce qui est icy vertu Par Marot en nostre language, MAROT, IV, 474. Cineas, estant adverty de sa venue, luy alla au devant avec ses gens, AMYOT, PYRRH. 32. Estant adverty que le consul de Rome, Levinus, s'en venoit contre luy, avec une grosse et puissante armée, ID. ib. 34. Cest inconvenient advertit Pyrrhus de se garder mieux à l'advenir, ID. ib. 36. Plusieurs avoient secrete intelligence avec Nicias; et l'advertissoient qu'il devoit demeurer, ID. NIAS, 35.

— ÉTYM. Provenç. *avertir*; espagn. et portug. *advertir*; ital. *avvertire*; de *adverte*, mot à mot, tourner vers, et par suite avertir, de *ad*, à, et de *verte*, tourner (voy. VERSION). Avertir suppose un changement de conjugaison, *advertire* pour *adverte*, changement qui du reste s'est opéré dans les autres composés : *convertir*, *divertir*, etc.

**AVERTISSEMENT** (a-vèr-ti-se-man), s. m. || 1<sup>e</sup> Appel à l'attention de quelqu'un. Ce songe mystérieux était un avertissement divin, FÉN. Tél. IV. Je t'ai fait voir tes camarades, Ou morts ou mourants ou malades. Qu'est-ce que tout cela qu'un avertissement? LA FONT. Fab. VIII, 4. Cet avertissement marque une défiance, CORN. *Rodog.* II, 4. Mais quand la passion est en nous si extrême, Les avertissements n'ont ni force ni lieu, RÉGNIER, Sat. IV. || C'est un avertissement du ciel, se dit d'un événement de nature à servir d'enseignement. || 2<sup>e</sup> Préface mise à la tête d'un livre. Lisez l'avertissement avant de parcourir l'ouvrage. || 3<sup>e</sup> Avis d'un percepteur pour le payement de l'impôt. Avertissement sans frais. || 4<sup>e</sup> Avis donné à un journaliste qu'un de ses articles a déplu à l'autorité et qu'un autre article qui attirerait un second avertissement pourrait faire supprimer le journal.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le bon fils mercia son père de son bon avertissement, LOUIS XI, *Nouv. LIII*. || XVI<sup>e</sup> s. .... Qu'il venoit de la part de ceux qui, durant la guerre, auparavant lui souloient donner de secrets avertissemens, AMYOT, *Nicias*, 46.

— ÉTYM. *Avertir*; bourguig. *avartissemant*; provenç. *avartimen*; espagn. *advertisimiento*; portug. *advertisimento*; ital. *avvertimento*.

† **AVERTISSEUR** (a-vèr-ti-seur), s. m. || 1<sup>e</sup> Celui qui avertit. Apostrophant ensuite notre imprudent avertisseur, J. J. ROUSS. *Philop.* || 2<sup>e</sup> Titre d'un office de la maison du roi, dont la fonction était d'avertir quand le roi venait dîner.

— ÉTYM. *Avertir*.

† **AVESTA** (a-vè-sta), s. m. Réunion des trois premiers livres du Zendavesta; ces trois premiers livres sont le Vendidad, le Yaçna et le Vispered.

— ÉTYM. Mot zend, d'origine incertaine et pour lequel on a indiqué, avec beaucoup de doute, le sanscrit *avisti*, publication.

† **AVET** (a-vè), s. m. Un des noms vulgaires du sapin argente commun ou vrai sapin (*pinus ricea*, L.).

— ÉTYM. *Abietem*, sapin.

† **AVETTE** (a-vè-t'), s. f. Voy. APETTE.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ni la rosée aux prez ni les blondes avettes, RONS. *Berg*. Ecl. 4.

**AVEU** (a-veu, au plur. a-veû, la prononciation étant comme dans affreux), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de féodalité. Acte établissant une vassalité. || Homme sans aveu, vagabond, homme qui n'a ni feu ni lieu; proprement, homme qui n'est avoué d'aucun seigneur féodal. || Par extension, en parlant des choses, qui n'est reconnu de personne. Une telle aventure [Philippe III soumis à l'inquisition] n'est rapportée que dans des livres sans aveu, VOLT. *Mœurs*, 140. || 2<sup>e</sup> Agrément, approbation, consentement. Je n'en puis user sans ton aveu. Il a fait cela avec l'aveu ou de l'aveu du gouvernement. Si vos amis de Rome en ont pris quelque soin, C'était sans mon aveu, je n'en ai pas besoin, CORN. *Nicom.* IV, 2. Si vos promesses n'ont l'aveu de Viriate, ID. *Sertor.* IV, 3. Et par son propre aveu la reine d'Arménie Est due à l'héritier du roi de Bithynie, ID. *Nicom.* IV, 5. Je crains que ce don n'ait jamais son aveu, ID. *Sertor.* IV, 3. Jusqu'à ce que ma flamme ait eu l'aveu d'un père, ID. *le Ment.* V, 6. J'ai besoin pour cela de l'aveu de quelque autre, MOL. *le Dép.* II, 2. Ils ont un ordre de ne rien imprimer sans l'aveu de leurs supérieurs, PASC. *Prov.* 5. J'obtins l'aveu d'Agrippa votre frère, ID. *Bérén.* I, 4. Sans votre aveu l'on me fait prisonnier, ID. *Plaid.* II, 9. Quelle verve indiscrète, Sans l'aveu des neufs soeurs, vous a rendu poète, BOIL. *Sat.* IX. Par un écrivain estimable, qui avait l'aveu du public, D'ALEMB. *Acad. fr.* V, p. 160. || 3<sup>e</sup> En jurisprudence, reconnaissance que fait une partie du droit prétendu par son adversaire. L'aveu d'une dette. || 4<sup>e</sup> Action d'avouer, de confesser, de convenir. Après l'aveu de sa faute. Arracher ou tirer des aveux. Leur silence paraissait un aveu. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Que de peine à faire un aveu sincère! ID. *Euch.* 2. Dieu, reçois son aveu du sein de ton empire, VOLT. *Zaire*, II. " C'est le sincère aveu que je voulais vous faire, RAC. *Brit.* IV, 2.... Elle vous veut faire l'aveu fidèle d'un secret... ID. *Baj.* V, 5. Je meurs pour ne point faire un aveu si funeste, RAC. *Phèd.* I, 3. Ce

franc aveu sied bien aux grands courages, CORN. *Sertor.* III, 2. || De l'aveu de, avec le témoignage de. Il est certain, de l'aveu des Juifs.... BOSS. *Hist.* II, 8. Il est certain, de leur aveu propre, que... ID. ib. III, 6. La chose s'était passée, de son aveu, en tout bien tout honneur, HAMILT. *Gramm.* 9.

— SYN. **AVEU, CONFESSION**. Aveu est plus général que confession ; il s'applique à tout ce que l'on avait le dessein de cacher, bon ou mauvais. La confession ne s'applique qu'au mal, à un tort, à un méchec. Aussi la torture, la menace arrache-t non une confession, mais des aveux.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et en tel cas, est il bon as tenans, qu'il ne facent nus aveus; car il pourroient perdre, BEAUM. XLV, 4. || XV<sup>e</sup> s. Advint que aulcuns larrons bourguignons sans maistre n'e adveu, se mirent sur les champs, J. DE TROYES, *Chron.* 1474. || XVI<sup>e</sup> s. Sans l'adveu de nostre volonté, MONT. I, 98. Le seigneur et le vaissal sont tenus reciprocement s'entre-communiquer, de bonne foi, leurs aveus, denombremens et autres lettres; ou s'en purger par serment, LOYSEL, 593. Un seigneur ne peut contraindre son vassal de bailler aveu [état, dénombrement de ce qu'il avoue tenir de lui] plus d'une fois en sa vie, ID. 599. Pour simples meubles, on ne peut intenter plainte; mais en iceux, echet aveu [revendication] et contre-aveu, ID. 754. Ilz demandoient en courroux à Phœbidas par commandement et adveu de qui il avoit fait ceste surprise, AMYOT, *Agésil.* 38.

— ÉTYM. *À* et *vœu* (voy. AVOUER). La série des sens est: action de vouer, et proprement, de vouer service féodal; puis approbation; puis reconnaissance de ce qui est dû; et finalement confession.

**AVEUER, v. a.** Voy. AVUER.

† **AVEUGLANT, ANTE** (a-veu-glan, glan-t'), adj. Qui aveugle, qui ôte le sens.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La passion plus aveuglante c'est l'amour, MARG. *Nouv. LXVII*.

**AVEUGLE** (a-veu-gl'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui est privé de la vue. Être aveugle. Devenir aveugle. Il fut aveugle pendant sa vieillesse. Son esprit ne saurait jamais rien produire que des avortons aveugles et impairs, BOIL. *Longin, Sublime*, 42. Ce n'est pas l'amour qu'il fallait peindre aveugle, c'est l'amour-propre, VOLT. *Lettr. Damilaville*, 11 mai 1764. || Poétiquement et par extension. Sombrenuit, aveugles ténèbres, Fuyez, le jour s'approche, et l'olympé blanchit, RAC. *à laudes, nox*. || 2<sup>e</sup> Dont la raison est obscurcie. L'amour rend aveugle. Être aveugle sur ses défauts. Je me trouve bien aveugle d'avoir si peu prévu ce qui nous menaçait. Je ne suis pas ensemble aveugle et téméraire; Je connais bien l'erreur que l'amour m'a fait faire, MALH. V, 30. Les hommes sont aveugles et sur le bien et sur le mal, FÉN. Tél. XVIII.

Les Romains, les Grecs étaient les plus aveugles sur la religion, BOSS. *Hist.* II, 5. [Il] Déchaîne contre moi ce prophète imposteur, Aveugle sur mon sort, sur le sort de l'empire, Mais non sur l'intérêt, le seul dieu qui l'inspire, VOLT. *Oedipe*, II, 2. Ou plutôt trop aveugle ministre, RAC. *Baj.* IV, 7. Dieu veut qu'on espère en son soin paternel; Il ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint l'iniquité du père, ID. *Athal.* I, 2. || 3<sup>e</sup> Qui offusque l'entendement. Fureur aveugle. Mouvement aveugle. Emportement aveugle. Ambition aveugle et effrénée. || 4<sup>e</sup> Qui agit sans discernement. La force aveugle. Le hasard, aveugle et farouche divinité, préside au cercle des joueurs, LA BRUY. 6. Vous les verrez soumis rapporter dans Byzance L'exemple d'une aveugle et basse obéissance, RAC. *Baj.* I, 4. Mais me réponds-tu bien de leur aveugle zèle ? VOLT. *Mérope*, I, 4. || 5<sup>e</sup> Terme de commerce. Tapis aveugles, grands tapis de Smyrne dont le travail n'a pas bien rendu le dessin. || En anatomie, on a dit quelquefois l'intestin aveugle pour le cæcum. || 6<sup>e</sup> Substantivement. Les aveugles ont le tact singulièrement exercé. Si pourtant il est permis à un aveugle de chercher son chemin à tâtons, VOLT. *Memmius*, XIV. || Aveugle-né, s. et adj. Aveugle de naissance qui n'a jamais vu la lumière. Les aveugles-nés. Un enfant aveugle-né. Une femme aveuglée-née. || Jeu des aveugles, jeu analogue au jeu d'oeie. || Crier comme un aveugle qui a perdu son bâton, crier bien fort pour peu de chose. || Juger d'une chose comme un aveugle des couleurs, en juger sans y rien connaître. || Fig. C'est un aveugle qui en conduit un autre, se dit d'une personne aussi imprudente et aussi maladroite que celle qu'elle dirige. || 7<sup>e</sup> Aveugle, s. m. Un des noms vulgaires de l'anguille fragile (ophidiens) dit aussi orvet, serpent aveugle et envoyé. || 8<sup>e</sup> À l'aveugle, en aveugle, loc. adv. Sans réflexion, sans discernement. Quand

une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Je marche en aveugle, sans savoir ma destinée, SÉV. 362. À son mauvais destin en aveugle obéit, CORN. *Pomp.* II, 2. Puisque après tant d'efforts ma résistance est vainue, Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, RAC. *Andr.* I, 4. Quelle ardeur inquiète Parmi vos ennemis en aveugle vous jette? ID. *Brit.* I, 3. || Proverbes. Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, c'est-à-dire parmi des gens ignorants ou incapables, un peu de savoir ou de capacité suffit pour procurer la prééminence. || Troquer son cheval borgne contre un aveugle, c'est-à-dire faire un mauvais marché, empêrir sa condition.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Si aveugle qu'il ne gardoient à Dieu n'a ses commandemens, PSAUTIER, f° 86. Li Dieu des païens sunt mu et aveugle, ib. f° 417. Longis, qui de Grece fu nés, Aveules fu, bien le szvés, Vie de J. C. dans DU GANGE, *avoculatus*. Li mort en sont ressuscité, li avule renluminé, ib. On ne doit laisser le [la] garde des enfans sous-aagiés ne des orfélins à nului qui seit mal renommés de vilain cas, ne à nul fol naturel, ne à nul awgle, BEAUM. XV, 32. Toutes voies ne volons nous pas qu'on mette en tex offices faus [fous], ne mellix [querelleurs], ne souris, n'aveglos, ID. LIV, 42. || XIV<sup>e</sup> s. Nul ne doit impropérer ou reprocher à un homme ce que il est aveugley, se il est tel de nature, ORESME, *Eth.* 74. || XVI<sup>e</sup> s. Borgne est roy entre aveugles, H. EST. *Précell.* p. 180. Il estoit à craindre que, la nuit venant à les surprendre, on ne se battroit qu'à l'aveugle, MÉM. S. DU G. CH. 40. L'ignorance oste la veue de l'entendement à ceux qui en sont entachez, tout ne plus ne moins que ne fait l'aveuglement la veue des yeux corporels à ceux qui sont aveugles, AMYOT, *Lysand.* 34. Le malade demeurera aveugle de cest oeil, PARÉ, XV, 40.

— ÉTYM. Wallon, aveille; rouchi, aveule; bourguig. èreugle; picard, aveule, avugle, avule; ital. avocolo, vocolo; de ab, marquant privation, et de occlus, œil (voy. ce mot): sans œil.

**AVEUGLÉ**, ÈE (a-veu-glé, glé), part. passé. || 1<sup>e</sup> Privé de la vue. Aveuglé par un coup de feu. Aveuglé par la poussière. || 2<sup>e</sup> Fig. Aveuglé par la passion de l'or. Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages Qui de ce prince obscurcissent les yeux; Comme il est aveuglé du culte de ses dieux! RAC. *Esth.* II, 9. Ce n'est plus un vain peuple en désordre assemblé; C'est d'un zèle fatal tout le camp aveuglé, ID. *Iphig.* V, 3. Les coeurs si troublés Sur les vrais intérêts sont toujours aveuglés, VOLT. *Zulime*, I, 2.

**AVEUGLEMENT** (a-veu-gle-man), s. m. || 1<sup>e</sup> Privation de la vue. M. Cassini avait l'esprit égal, tranquille.... son aveuglement même ne lui avait rien ôté de sa gaieté ordinaire, FONTEN. *Cassini*. Il [un opéré de la cataracte] n'avait eu, pendant le temps de son aveuglement, que des idées faibles des couleurs, BUFF. *De la vue*. S'il faut souffrir, mes yeux, un si sensible outrage, Qu'on m'ôte la puissance aussi bien que l'usage, Vous aurez moins de peine en cet aveuglement, ROTR. *Bélis*, I, 6. || Par analogie. Ce soir, lorsque la nuit, aux amants favorable, Sur les yeux des mortels répand l'aveuglement.... CHAUL. *Au marq. de Lasaure*. || 2<sup>e</sup> Fig. Trouble, égarement, obscurcissement de la raison. L'aveuglement où l'idolâtrie les avait plongés, BOSS. *Hist.* II, 7. Une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement, ID. ib. Si une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement, ID. ib. III, 4. Dans son aveuglement pensez-vous qu'il persiste? CORN. *Poly.* III, 3. Puis-je ne pas vous plaindre en cet aveuglement? ID. *Nicom.* III, 2. N'accusez point ici mon choix d'aveuglement, ID. *Brit.* II, 3. Tel est de mon amour l'aveuglement funeste, ID. *Andr.* II, 2. Ils ont le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement, FÉN. Tél. XIX.

— REM. Des grammairiens ont dit qu'aveuglement ne se disait pas au propre, et qu'alors il fallait se servir de cécité. De bons auteurs, on l'a vu, s'en sont pourtant servis au propre; et il n'y a pas de raison pour ne pas les imiter.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Par lo jor puet l'om alsi lo c'eleit [plaisir] del pechiet et par la nuit l'avoglement de la pense [pensée] entendre, JOB, 455. || XV<sup>e</sup> s. Decongnissance ou aveuglissement, G. CHASTEL. *Exp. s. vérité mal prise*. || XVI<sup>e</sup> s. Celui qui presume d'avoir plus d'intelligence, est d'autant plus aveugle, qu'il ne reconnoist pas son aveuglement, CALV. *Inst.* 198. Hors de l'Eglise il ne reste que tenebres et aveuglissement, ID. ib. 207. Il effraia les Turquomai-

par la prise, aveuglement et mort de leur chef, d'AUB. *Hist.* II, 389.

— ETYM. *Aveugler.*

**AVEUGLEMENT** (a-veu-glé-man), *adv.* En aveugle. Il s'est aveuglément jeté dans le péril. N'accusons pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, BOSS. *Reine d'Angl.* L'âme, de son dessein jusque-là possédée, S'attache aveuglément à sa première idée, CORN. *Cinna*, III, 2. Suivons aveuglément ma triste destinée, ID. *Rodog.* v, 4. J'accepte aveuglément cette gloire avec joie, ID. *Hor.* II, 3. O juges malheureux, qui dans nos faibles mains Tenons aveuglément le glaive et la balance, VOLT. *Tancr.* IV, 6. Il aime aveuglément sa patrie et son père, ID. *Brutus*, II, 4. Car, puisque la fortune aveuglément dispose De tout.... RÉGNIER, *Sat.* IV.

— ETYM. *Aveuglé*, et le suffixe *ment*. (Si le mot était ancien, il serait écrit *aveuglement*; voy. MENT pour l'explication de cet accord.) Fontenelle a dit *aveuglement*: [Dans le corps humain] Le cerveau et apparemment une très-petite partie du cerveau est tout ce qui pense, tandis que toutes les autres parties, beaucoup plus considérables par leur masse, sont privées de cette noble fonction et n'agissent qu'aveuglément, RESSONS. *Aveuglement* est régulièrement formé de *aveugle*, et *ment*, mais il est bon qu'il ait été rejeté, à cause de la confusion avec le substantif *aveuglement*.

**AVEUGLER** (a-veu-glé), *v. a.* || 1<sup>e</sup> Rendre aveugle. Les empereurs de Constantinople ont fait aveugler plus d'un de leurs compétiteurs. || 2<sup>e</sup> Eblouir. Bien des choses nous aveuglent par un trop vif éclat. || 3<sup>e</sup> Fig. Ôter l'usage de la raison. La superstition, qui aveugle l'esprit de l'homme. Il se laisse aveugler par l'espérance de la paix. Être aveuglé par la passion. Mes sens qu'elle aveuglait ont connu leur offense, MALH. VI, 24. Reviens la voir, grande âme, ôte-lui cette nue Dont la sombre épaisseur aveugle sa raison, ID. *ib.* 10. Mais le sort irrité nous aveuglait tous deux. — Votre amour vous aveugle en faveur de l'ingrate, RAC. *Phèd.* V, 3. Mais cet espoir m'anime et ne m'aveugle pas, VOLT. *M. de Cés.* I, 4. Mon désespoir m'aveugle, il m'emporte trop loin, ID. *Mérope*, II, 4. Le bonheur m'aveugla; la mort m'a détrôné, ID. *Alz.* V, 7. J'ai de l'ambition, mais je sais la régler; Elle peut m'éblouir et non pas m'aveugler, CORN. *Pomp.* II, 3. || 4<sup>e</sup> Terme de marine. Boucher. La mer en baissant amena la découverte de deux voies d'eau que l'on s'efforça vainement d'aveugler avec des matelas et des couvertures. || 5<sup>e</sup> S'aveugler, *v. résf.* Ne pas faire usage de sa raison. On s'aveugle en amour. Et il ne faut pas qu'on s'aveugle au point de croire.... Il ne s'aveuglait pas sur les défauts de ses amis, FLÉCHI. *M. de Mont.* Ne vous aveuglez point quand sa perte est visible, CORN. *Cinna*, I, 2. Mais vous vous aveuglez au milieu du danger, ID. *Sertor.* V, 3. Ils s'aveuglaient sur l'évidence de ses prodiges, MASS. *Évid.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Sire, sire, avuglez tute ceste gent, que il ne veint ne entendent quel part jes merrai [je les mènerai], ROIS, 368. Deus, cum par est mainz huem pur le siecle avuglez; N'i est amurs, ne fei, ne pais, ne charitez, TH. *le mart.* 121. || XIII<sup>e</sup> s. Las! mar acointai la bée; Trahie m'a et awglée! *Lai du conseil.* Je loeroie en droit moi, que nous envoissions ou pape et li offrons si grant tresor que nous l'aveuglissions tout, CHRON. *de Rains*, 121. Li pors [porc], qui tant curu avoit Que trestot aveuglez estoit De lasseté et de corrot, *Ren.* 22510. Amors, qui te fait en li croire, Te tolta ton sens et ta memoire, Et de ton cuer les yex avugle, Et tenir te fait por avugle, *la Rose*, 6931. Les uns de richesses avugle [la fortune], Et d'onors et de dignités, *ib.* 5928. Là fustes-vous menés à honte et à essil; En la crois vous pendirent li fel Juis catis; Et Longins vous feri, bien estoit aveulis, D'une lance el costé dont li fer fu masis, CH. *d'Ant.* V, 324. || XIV<sup>e</sup> s. Et s'a li glous Gaufris si le monde avulé, BAUD. *de Seb.* IV, 324. || XV<sup>e</sup> s. La convoitise de la chevance l'aveugloit [le comte de Flandre], FROISS. II, II, 52. Et donna Gisbret Mahieu aux gens du comte grands dons et beaux joyaux, et aussi au comte, dont il l'aveugloit tout, ID. II, II, 52. || XV<sup>e</sup> s. Après que la cupidité ne l'aveugle plus, la penitence vient, CALVIN, *Instit.* 201. .... Quand, d'une grace au danger aveuglée, Le gay berger au combat se hazarde, DUBELL. V, 8, *recto*. Le Philistin de fureur aveuglé, Rouant sa masse, alloit d'ardent courage, ID. V, 9, *recto*. Hélas! amour, le plus puissant des Dieux, Rends moy l'ouye, et m'aveugle les yeux, ID. V, 10, *recto*. Et si mon desir n'eust aveuglé ma raison, N'estoit-ce pas assez pour rompre mon

voyage? ID. VI, 10, *recto*. Amour est aveugle, lequel aveuglit de sorte que.... MARG. *Nouv.* IV. Folle ambition, laquelle l'avoit tant aveuglé, ANYOT, *Cras.* 52. Ceux qui veulent à plein fond regarder le cercle même du soleil, ils s'aveuglent, ID. *De la curiosité*, 7. Tout cela mis en ruine : et de sept casemates les unes abriées, ou aveuglées, D'AUB. *Hist.* II, 46. Le peuple de la ville aveugloit et estouffoit d'harquebusades qu'ils tiroient de tous costez de ce château, ID. *ib.* III, 118.

— ETYM. *Aveugle*; Berry, aveuiller; provenç. *avogolar*.

**AVEUGLETTE** (A L') (a-veu-glé-t'), *loc. adv.* À tâtonnes.

— ETYM. *Aveugle*; picard, *d'avuglette*.

† **AVICEPTOLOGIE** (a-vi-sé-ptô-lo-jie), *s. f.* Traité de l'art de prendre les oiseaux.

— ETYM. Mot mauvais et hybride, composé de *avis*, oiseau, *capere*, prendre, et λόγος, traité.

† **AVICULE** (a-vi-ku-l'), *s. f.* Nom, en français, du genre de mollusques qui renferme l'animal fournit les deux substances connues l'une sous le nom de nacre de perle, et l'autre sous celui de perles.

— ETYM. *Avicula*, petit oiseau, diminutif de *avis* (voy. OISEAU); ainsi dit par une assimilation faite par les zoologistes (les anciens nommaient ce coquillage *hirondelle*, *arundo*).

**AVIDE** (a-vi-d'), *adj.* || 1<sup>e</sup> Qui a de l'avidité. Une nation avide de gloire. Un esprit avide de tout savoir. || Poétiquement. Être avide de sang, de carnage, se plaire au milieu des combats. Tu n'en fis pas assez, reiné de sang avide; Il fallait joindre encor l'inceste au parricide! CRÉBILLON, *Sémir.* V, 4. || 2<sup>e</sup> En parlant des choses. Une avide espérance. Ils s'étonnent comment leurs mains, de sang avides, Volaients, sans y penser, à tant de parricides, CORN. *Hor.* I, 4. Dessus l'avide espoir de quelque paragante, Il n'est rien que leur art aveuglément ne tente, MOL. *l'Étour.* IV, 9. Tous ces yeux qu'on voyait venir de toutes parts Confondre sur lui seul leurs avides regards, RAC. *Bérén.* I, 5. || 3<sup>e</sup> Par extension, dans le langage élevé, qui a une attention passionnée. Avide il écoutait vos paroles. Dans l'ombre, au clair de lune, à travers les buissons, Avides, nous pourrons voir à la dérobée Les satyres dansants.... V. HUGO, *Voix intér.* VII. || 4<sup>e</sup> Absolument, qui a un grand désir de manger. Un enfant avide. || 5<sup>e</sup> Fig. Intéressé, cupide. Un homme avide. C'est une âme avide. L'on remarque, dans les cours, des hommes avides qui se revêtent de toutes les conditions pour en avoir les avantages, LABRUY. 8.

— ETYM. *Avidus*, de *avere*, désirer.

**AVIDEMENT** (a-vi-de-man), *adv.* Avec avidité. Manger avidement. L'amour avidement croit tout ce qui le flatte, RAC. *Mithr.* III, 4. Que mon cœur, chère Ismène, écoute avidement Un discours qui peut-être a peu de fondement, ID. *Phèd.* II, 4. .... Dont l'espoir léger s'attache avidement Aux traits captieux de mon déguisement, CORN. *Rodog.* IV, 5.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Et de chercher avidement s'il pourroit trouver dans la Romaine [religion] quelqu'ombre de salut, D'AUB. *Vie*, LXXXV.

— ETYM. *Avide*, et le suffixe *ment*.

**AVIDITÉ** (a-vi-di-té), *s. f.* Désir qui emporte. Manger avec avidité. L'avidité du gain. Il lut ce livre avec avidité. [Il] Attend votre hyméné avec avidité, VOLT. *Mérope*, IV, 5. Et, sous un faux semblant de libéralité, Souler et ma vengeance et ton avidité, CORN. *Médée*, IV, 4. [Il] Ensle l'avidité de mes ressentiments, ID. *Attila*, V, 4. Courir avec une folle avidité après un monde qui nous fuit, MASS. *Profession religieuse*, sermon 4.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Incontinent que la soif fut estinte, Et de la faim l'avidité restreinte.... (note de Ronsard : l'ardeur de manger. Je ne scache point de mot françois plus propre, encores qu'il soit menié du latin), RONS. 615.

— ETYM. *Aviditas*, de *avidus*, avide.

**AVILI**, IE (a-vi-li, lie), *part. passé.* || 1<sup>e</sup> Rendu vil. Une fonction avilie. Est-il un homme plus avili? Si notre scène devient anglaise, nous sommes bien avilis; nous ne sommes déjà que les traducteurs de leurs romans, VOLT. *Lett. Mlle Cliron*, 18 oct. 1760. Ils dressent d'une main dans les fers avilie Ce siège de l'orgueil et de la tyrannie, VOLT. *Alz.* II, 6. Dans un sort avili noblement élevé, ID. *Tancr.* I, 4. || 2<sup>e</sup> Décrédité. Le burlesque, si justement avili depuis, était alors fort à la mode, D'ALEMB. II, 168. || 3<sup>e</sup> Déprécié. Des marchandises avilis.

**AVILIR** (a-vi-lir), *v. a.* || 1<sup>e</sup> Rendre vil. Il avilit son rang.... Tous auraient brigué l'honneur de l'avilir;

Dans une longue enfance ils l'auraient fait vieilli, RAC. *Brit.* I, 2. || 2<sup>e</sup> Terme de commerce. Déprécié. L'encombrement sur le marché avilit les marchandises. || 3<sup>e</sup> S'avilir, *v. résf.* Se rendre méprisable. La vertu s'avilit à se justifier, VOLT. *OEdipe*, II, 4. On peut, sans s'avilir, S'abaisser sous les dieux, les craindre et les servir, VOLT. *Sémir.* II, 7. Moi, j'avou! qu'à ce point ma fierté s'avilisse! ID. *Zaire*, I, 5. || 4<sup>e</sup> Perdre sa valeur. Et qu'on ne dise pas que je répands ici de fausses terreurs, que les billets de la caisse d'escompte ne s'avilissent point, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 402. || Fig. Saint Augustin dit que ces merveilles [de l'univers] se sont avilis par leur répétition, FÉN. *Exist.* 3.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. N'avile mie par lui ses parentez, RONC. p. 143. Quant les vituz ensemble entur lui arengiez, Mult fort les esguarda; si lur dist tut iriez: Ne fu mais par les suens nulz hum si avilliez, TH. *le mart.* 34. || XIII<sup>e</sup> s. Et que Fortune ainsinc le face, Que les bons avile et efface, Et les mauvès en honor tiengne... *la Rose*, 6200. Sachiés, vous vous en avilés, Car ge n'ai mie encor apres Qu'il ait vers vous de riens mespris, ID. 3272. Par quoi trop mallement s'avile La maleürée, la lasse, ID. 9086. Et aussi se les denrées sunt avillies, BEAUM. XLIV, 24. Si le devroit cascuns en son cuer despire et avillier, ID. XI, 26. Sa vie, qui pas ne l'aville, Dist que dame fu de Teringe, RUTEB. II, 457. || XV<sup>e</sup> s. Le fait d'amour est avilé; Car Pitié y est endormie, CH. D'ORT. *Rond. de Vaillant.* Me adville je bien, quant je te doigne [daigne] tenir ne apeler à mon escot, DU CANGE, *avillare*. || XVI<sup>e</sup> s. Que si aucuns pensent que la reprise de leurs mestiers delaissez les avilis, qu'ils aillent servir les gentils-hommes, LANOUÉ, 185. Voyant la chose ainsi avilée, moquée et déshonorée, ANYOT, *Arist.* 18. Maudissant ceux qui les premiers s'estoient ainsi abbaissez et avilez que d'aller faire la cour aux barbares, ID. *Lys.* 10. Dont la debite est d'autant plus avilée, que moins l'on tire d'argent des choses legeres que des pesantes se vendans au poids, O. DE SERRES, 684.

— ETYM. *À* et *vil*; provenç. *avilir*, *avilisir*, *aveu-sir*, *avilar*; espagn. *avilar*; ital. *avilire*, *avilare*. L'ancien français n'avait que *aviller*; c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que *avilir* entre en usage.

**AVILISSANT**, ANTE (a-vi-li-san, san-t'), *adj.* Qui avilit. Acte avilissant. Conduite avilissante. Ô de la servitude effets avilissants, VOLT. *Scythes*, I, 3. As-tu vu sa froideur altière, avilissante? ID. *Tancr.* IV, 5. L'insolence absurde et avilissante avec laquelle on affecte encore de ne pas distinguer le théâtre de la foire du théâtre de Corneille, IN. *Lettr. d'Argental*, 21 juin, 1761.

**AVILISSEMENT** (a-vi-li-se-man), *s. m.* || 1<sup>e</sup> État de ce qui est avili, dégradé. Sans avilissement, à tout elle s'abaisse, VOLT. *Scythes*, I, 4. Je vous supplie instamment de vous joindre à moi pour empêcher l'avilissement le plus odieux qui puisse déshonorer la scène française et achever notre décadence, VOLT. *Lett. Mlle Cliron*, 18 oct. 1760. Les belles-lettres sont dans un étrange avilissement à Paris, ID. *Lett. Damilaville*, 30 mars 1764. Vos places rappellent sans cesse les avilissements qui les ont méritées, MASS. *Pet. Car. Tent. des grands*. || 2<sup>e</sup> État de dépréciation des marchandises, des denrées.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Vous faites mal, se Diex me saut [sauve], Qu'il bée à vostre avilement, *la Rose*, 2941. Ce seroit grant reproche et grant avillement, HUGUES CAPET, fol. 45, dans RAYNOUARD. || XVI<sup>e</sup> s. La desobeissance aux magistrats, l'avilissement des lettres et sciences, LANOUÉ, 56.

— ETYM. *Avilir*; provenç. *avilament*, *anveliamen*.

† **AVILLON** (a-vi-lion, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de fauconnerie. Doigt de derrière d'un oiseau de proie.

— ETYM. Autre forme de *aiguillon*, qui s'est écrit aussi *awillon*.

† **AVILLONNER** (a-vi-llo-né, *ll* mouillées), *v. a.* Terme de fauconnerie. Attaquer avec les serres de derrière.

— ETYM. *Avillon*.

**AVINÉ**, ÉE (a-vi-né, née), *part. passé.* Imbibé de vin. Tonneau aviné, futailles avinées. || Fig. Être aviné, être dans l'ivresse. Avoir les jambes avinées, chanceler par suite d'ivresse. Pas mal, en vérité; vos jambes seulement un peu plus avinées, BEAUMARCH. *Barbier*, I, 4.

**AVINER** (a-vi-né), *v. a.* Imbiber de vin. Aviner une cuve, un tonneau.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Qui de bon vin fort les avine, PARTONOP. *de Blois*, 7304. Quant la teste est bien avinée, Au feu, deleiz la cheminée, Si noz croizons

[nous nous croisons, allons à la croisade] de plain eslaiz, RUTEB. 62. || xv<sup>e</sup> s. Je suis né bas-normand; mais ma bouche avinée Dit estre d'Orleans, BASSE-LIN, xxviii. || xvi<sup>e</sup> s. À bon droit le ciel a donné à l'homme qui n'est aviné, Tousjours quelque fortune dure, RONS. 556.

— ÉTYM. À et vin.

† AVIR (a-vir), v. a. Rabattre les bords d'une pièce de ferblanterie pour assembler.

— ÉTYM. Origine douteuse, comme celle de beaucoup de termes de métier, pour lesquels il n'y a pas d'historique. Pourtant on peut proposer l'ancien français *haver*, tirer à soi, *havet*, crochet (de l'ancien haut-allemand *habēn*, tenir, saisir, d'après Diez); l'h se serait perdue, comme dans plusieurs mots.

† AVIRASION (a-vi-ré-zon), s. f. Détour de l'eau dans les salines.

— ÉTYM. À et virer.

AVIRON (a-vi-ron), s. m. || 1<sup>e</sup> Rame. Le voyageur.... Arrêtant l'aviron dans la main de son guide, A. CHÉNIER, 266. René repoussant le rivage avec un aviron est entraîné par le cours du fleuve, CHATEAUB. *Natch.* ii, 188. || 2<sup>e</sup> Terme de boucherie. Pelle de bois pour remuer les graisses dans la chaudière.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Or le [mon cœur] doinst Diex à droit port arriver, Car il s'est mis en mer sans aviron, COUCI, x. || xiii<sup>e</sup> s. Il est entré en son batel Où il avoit maint aviron; Ses avironneurs environ [il] Apele.... Bl. et Jehan, 3874. Il sembloit que la galie volast, par les nageurs qui la contreingnoient aus avirons, JOINV. 215. || xv<sup>e</sup> s. Mais jetreuve, le plus des mois [la plupart du temps], L'eau de Fortune si quoye.... Que, s'avirons d'Espoir n'avoye, Souvent en chemin demourroye, CH. D'ORL. *Bal.* 144. Tu veulz nagier sans aviron, Mart. de saint Etienne. || xvi<sup>e</sup> s. Semblables aux tireurs d'aviron qui tirent et tendent au port luy tournant le dos, CHARRON, *Sagesse*, i, 24.

— ÉTYM. À et viron (voy. VIRER), l'instrument qu'on vire, qu'on tourne. Grandgagnage, trouvant, dans le wallon, *naviron*, *navuron*, est porté à croire que *naviron* vient de *navire*, et est le thème de *aviron*, qui en serait une altération. Mais *aviron* est trop ancien dans la langue pour permettre cette explication. *Viron* est un mot usité dans l'ancienne langue et qui se trouve dans *en-viron*.

† AVIRONNERIE (a-vi-ro-ne-rie), s. f. Terme de marine. Atelier dans lequel on fait les avirons.

— ÉTYM. *Aviron*.

1. AVIS (a-vi; l's se lie devant une voyelle ou une h muette : un avis important, dites : un avi-z-important), s. m. || 1<sup>e</sup> Manière de voir, opinion. Ils étaient d'avis différents, FÉN. *Tél.* v. Volonne dit son avis comme un autre, SEV. 401. Vous êtes seule de votre avis, ID. 215. Aristote est de l'avis du père Beauny, PASC. *Prov.* 4. Ils sont de contraires avis, ID. ib. 6. Chacun a son avis, CORN. *Pomp.* i, 4. Je voudrais bien que notre bon \*\*\*... choisit ce genre d'écrire, où, à mon avis, il réussirait parfaitement, BALZ. *Liv.* vi, *lett.* 4. Cependant les avis ne sont point partagés; tout le monde tient qu'il y a eu quelque chose de surnaturel dans les oracles, FONT. *Orac.*, 4<sup>e</sup> dissertation. || Il lui est avis, il pense. Il lui fut avis que le diable.... LA FONT. *Ann.* || Familièrement. M'est avis. M'est avis que cet enchainement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire ne mérite guère l'attention des hommes sensés, P. L. COUR. *Lett.* i, 145. || 2<sup>e</sup> Opinion dans une délibération. Ouvrir un avis dans le sénat. Les avis des membres de la commission furent unanimes. || Avis du conseil d'Etat, opinion du conseil d'Etat en interprétation d'un règlement. || Avis de parents, délibération d'un conseil de famille. || Avis de médecins, consultation de plusieurs médecins. || 3<sup>e</sup> Vote, dans une assemblée. Donner son avis. Recueillir les avis. || 4<sup>e</sup> Conseil. Donner des avis. S'il veut suivre vos avis. Recevoir très-mal les avis. Elle donnera dans un jour cent avis, et dans toute une année elle n'en voudra pas recevoir un seul, BOURD. *Pensées*, t. i, 432. Mais je ne veux d'avis que d'un cœur tout à moi, CORN. *Héracl.* ii, 7. De cet hymen tes amis indignés Vengeront sur ton sang leurs avis dédaignés, ID. *Pomp.* v, 4. De Maxime et de toi j'ai pris les seuls avis, ID. *Cinna*, v, 4. Un salutaire avis agit avec lenteur, ID. *Othon*, v, 2. La nuit porte avis, ID. *le Ment.* iii, 6. Il prend l'avis du reste de la famille, FÉN. *Tél.* viii. Phèdre, dans ce palais tremblante pour son fils, De ses amis troublés demande les avis, RAC. *Phèd.* ii, 4. Je ne prends avis que de ma passion, MOL. *D. Garc.* iv, 7. | Donneur d'avis, homme qui a la manie de don-

ner des conseils sans qu'on lui en demande. || Donneur d'avis se disait particulièrement autrefois de celui qui proposait un moyen pour faire venir de l'argent dans les coffres du roi. Enfin c'est un avis d'un gain inconcevable, Et que du premier mot on trouverait faisable, MOL. *Fâch.* iii, 3. || Familièrement. Sauf meilleur avis; si l'on ne conseille rien de mieux. || 5<sup>e</sup> Parti qu'on prend. Le meilleur avis qui me reste. C'est de me séparer de toi, MALH. v, 5. Et je suivrai l'avis que vous prendrez pour moi, CORN. *Sertor.* iv, 3. || Peu usité en ce sens. || 6<sup>e</sup> Avertissement. Il ne faut pas que le vieillard néglige les avis que la nature lui donne. Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi, BOIL. *Épit.* vi. Je devais, ce dis-tu, te donner quelque avis Qui te disposât à la chose: J'aurais trouvé ton testament tout fait, LA FONT. *Fabl.* viii, 4. Les Dieux qui m'inspiraient et que j'ai mal suivi, M'ont fait faire trois fois pardes secrets avis, RAC. *Mithr.* iv, 2. || Avis au lecteur, préface d'un livre; et figurément, conseil ou reproche adressé d'une manière générale et indirecte. Français, ce trait s'appelle un avis au lecteur, ANDRIEUX, *Procès du sénat de Capoue*. || Terme de commerce. Avertissement par écrit à celui qui doit payer une lettre de change, de la création de cette lettre, ou Lettre d'avis, lettre missive qui contient cet avertissement. || 7<sup>e</sup> Information, nouvelle. Par un avis secret. Sur l'avis de nos correspondants. Il vint au gouverneur de sûrs avis sur les projets de l'ennemi. Quel coup de foudre, ô ciel! et quel funeste avis! RAC. *Phèdr.* iv, 5. Je vous en donne avis, de peur d'une surprise, CORN. *Cinna*, i, 4. Sans m'en donner avis, MOL. *Fest.* i, 3. Pour te donner avis d'un secret important, ID. *l'Étour.* iii, 6. Nous donner avis de ce rare bonheur, ID. *D. Garc.* iii, 3. Ayant eu avis qu'elle s'en allait, SEV. 42. || Proverbes. Il y a jour d'avis; c'est-à-dire rien ne presse. || Autant de têtes, autant d'avis; chacun a sa manière de voir.

— HIST. xii<sup>e</sup> s. Dont m'ert avis [il m'était avis] que j'ere [étais] en un moustier, RONC. p. 164. Vostre clairs vis, qui sembloit fleur de lis, Est si alé ore de mal en pis Qu'il m'est avis que me soiez emblée, QUESNES, *Romancero*, p. 108. Mout firent grant folie li mès [messagers], ce m'est avis, Quant tel chose apporterent à nous en cest pays, SAX. xxvi. || xiii<sup>e</sup> s. Avis m'est qu'il afiere Qu'il soit de ceste chose et maistre et conseillere, Berte, xii. Por lui morrai, au mien avis, Qu'il n'en istra [sortira], ce croi, ja vis [vivant], la Rose, 4135. Il m'est avis et as autres aussi, que tex coustumes sont bones et pourfiables à escrire et à registrer, BEAUM. 14. || xiv<sup>e</sup> s. Je ai donné et doin à mon filz, pour le avis et pour l'assignement de son mariage, toute la terre, DU CANGE, *avismum*. Ne scevent li aucuns prendre certain avis De rendre la cité; moult y furent pensis: Li uns s'y assentoit et li autres envis, GUESCL. 15235. Ceux de Cambray se defendoient vassalement et par grant avis, FROISS. I, 1, 83. Là estoient ces archers d'Angleterre habiles et legers et qui traioient par art et par avis, et de tel ravine que grand laideur estoit à regarder, ID. 1, 1, 306. Le duc de Normandie respondit à la première fois qu'il en auroit avis [qu'il prendrait avis de son conseil], ID. 1, 1, 418. Si furent les chevaliers de Hainaut et leur conseil plusieurs bonnes ordonnances, par grand avis, pour eux mieux garder et defendre, ID. 1, 1, 34. Et s'avia que.... et ainsi qu'il jeta son avis, il le fit, et ferit son cheval des esperons, ID. 1, 1, 440. Et ordonnerent [capitaines, ceux de Gand] quatre, à leurs avis, les plus oultrageaux, hardis et entreprenants de tous les autres, ID. II, II, 57. Quant Jeunesse vit que point ne parloye, Car tout avis et sens perdu avoye, Pour moi parla.... CH. D'ORL. 4. || xvi<sup>e</sup> s. Laquelle [cause du Christ] aujourd'hui est en telle maniere du tout deschirée et foulée en vostre royaume, qu'elle semble, avis, desesperée, CALV. *Instit.* *Dédic.* Les noms de Michel et Gabriel, qui sont en l'Ecriture, et le nom de Raphaël qui est en l'histoire de Thobie, semblent, avis, par la signification qu'ils emportent, avoir esté imposé aux anges à cause de nostre infirmité, ID. ib. 108. Je seroye d'avis qu'on evitast tous vocables esquels il y a quelque absurdité, ID. ib. 186. Il m'a semblé avis bon de faire un traité particulier pour mieux discuter ceste matiere, ID. ib. 323. O monde heureux! il m'est avis que je y suys, RAB. *Pant.* iii, 4. Par ce voyez que Dieu grant avis eust Envers les dames premier qu'en croix mourut, J. MAROT, v, 297. Estre d'avis qu'on fasse, MONT. I, 45. Comme Lamachus fust d'avis que d'arrivée on allast droit devant Syracuse, AMYOT, *Nicias*, 25. Il se laissa aller à la renverse sur le lict, où il estoit à table, comme ne prenant plus d'avis à ce qu'ilz

faisoient et disoient. ID. *Sertor.* 40. Incontinent après, ayant changé d'avis, il en sceut fort mauvais gré à Eumenes, ID. *Eumènes*, 3.

— ÉTYM. Bourguig. *aivi*; Berry, *évis*; provenç. *avis*; espagn. *aviso*; ital. *avviso*; de à et de *vis* (voy. *vis*, s. m.) de *visum*, vu: mot à mot ce qui est vu, ce qui semble.

† 2. AVIS (a-vis'). Chevalier d'avis, ordre militaire de Portugal, fondé en 1462 pour repousser les infidèles. Ces chevaliers embrassèrent la règle de Cîteaux; ils en portaient l'habit blanc, et leurs armes étaient d'or à la croix fleurdelisée de sinople accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable.

— ÉTYM. Avis, oiseau, à cause que deux oiseaux furent aperçus sur le lieu où l'établissement se fonda.

AVISE, ÈE (a-vi-zé, zée), part. passé. || 1<sup>e</sup> Aperçu. Le cerf avisé par le maître dans l'étable où il s'était blotti. || 2<sup>e</sup> Imaginé. [Le chat] Blanchit sa robe et s'enfarine.... Se niche et se blottit dans une huche ouverte; Ce fut à lui bien avisé, LA FONT. *Fab.* iii, 48. || 3<sup>e</sup> Adj. Qui fait attention à, qui agit avec intelligence. Hélas! que nous savons peu ce que nous faisons, quand nous ne laissons pas au ciel le soin des choses qu'il nous faut, quand nous voulons être plus avisés que lui, MOL. *le Festin*, iv, 6. Maxime, en voilà trop pour un homme avisé, CORN. *Cinna*, iv, 5. Les bons esprits Qui savent, avisés, avecque différence, Séparer le vrai bien du fard de l'apparence, RÉGNIER, *Sat.* v. || C'est un mal avisé (voy. MALAVISE).

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. [Il] A quis un garçon aviset, ROMAN DU CHAST. DE COUCI, 2941. || xv<sup>e</sup> s. Et aussi messagers sages et avisés et bien idoines et taillés de faire ce message, FROISS. I, 1, 41. || xvi<sup>e</sup> s. En est il devenu meilleur ou plus avisé? MONT. I, 442.

† AVISEMENT (a-vi-ze-man), s. m. Acte d'une personne avisée. Ils [les magistrats] n'eurent le temps ni l'avisement de faire réflexion qu'il eût été de la bienséance de.... ST-SIM. 300, 427. Tous les avisements les moins prévus coulent de source chez lui [le duc de Noailles], pour qui il veut capter, ID. 317, 439.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Et qu'on lor a fete aucune demande de le [la] quele il ne sont pas bien avisé; s'il demandent jor d'aviselement, il le doivent avoir, BEAUM. IX, 43. || xiv<sup>e</sup> s. Et en verité les cerfs donnent moult d'aviselement à ceulx qui en bois vont, MODUS, f. XII, verso. || xv<sup>e</sup> s. Sur ce prenez avisement Quand devant elle vous vendrez, CH. D'ORL. *Chans.* 29. Et après fut montré par le dit chancelier d'Aquitaine un petit avisement, lequel le dit frere Jacques Petit avoit fait sur le gouvernement de ce royaume, MONSTREL. I, 97. Afin qu'il eust memoire et remembrance du second avisement que son pere jadis lui bailla, LOUIS XI, *Nowv.* 52. || xvi<sup>e</sup> s. Pense elle pas que nous ayons l'aviselement de remarquer que....? MONT. II, 327. Je remarquay combien il montrroit d'aviselement et de resolution, ID. IV, 3. Qu'il n'y en ait pas un qui ait l'aviselement et la hardiesse de leur dire.... LA BOËTIE, 74.

— ÉTYM. Aviser; provenc. *avisament*, *avisamen*; espagn. *avisiamento*; ital. *avvisamento*.

AVISER (a-vi-zé), v. a. || 1<sup>e</sup> Familièrement, apercevoir. Je l'avais dans la foule. Si pour mon infortune il ne m'eût avisé, MOL. *Fâch.* 4. Furieuse elle approche, et le loup qui l'avise.... RÉGNIER, *Sat.* III. Le roi, après avoir parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau gris, ST-SIM. 60, 8. Quant notre hôte charmé m'avisant sur ce point.... BOIL. *Sat.* III. || Terme de chasse. Aviser le gibier, l'apercevoir. || 2<sup>e</sup> Donner avis. Va le faire avisier que je suis ici, MOL. *la Princ.* III, 3. De ta femme il fallut moi-même t'aviser, ID. *Amph.* II, 3. Le prince de Conti et M. de Luxembourg avisèrent Clermont de s'attacher à la Choin, et de paraître vouloir l'épouser, ST-SIM. 24, 48. || 3<sup>e</sup> Terme de commerce. Aviser quelqu'un, lui adresser une lettre d'avis. || Commander quelque chose par lettre à son correspondant.... || 4<sup>e</sup> V. n. Faire réflexion, prendre garde à, pourvoir à. Aviser à un moyen. Aviser à ce que vous devez faire. Nous aviseraons. On avisa à ce qu'il fut bien logé. Madame, avisez-y, vous perdez votre gloire. De me l'avoir promis et vous rire de moi, MALH. V, 29. Or avisons aux lieux qu'il vous faut habiter, LA FONT. *Fab.* III, 8. C'est à moi de choisir, c'est à vous d'aviser. À quel choix vos conseils me doivent disposer, CORN. *Pomp.* I, 4. Une seconde fois avisez, s'il vous plaît, à traiter Laodice en reine comme elle est, ID. *Nicomède*, II, 3. Je vais consulter un avocat et aviser des biais que j'ai à prendre, MOL. *Scapin*, II, 4. || Imaginer. Qui vous a fait avisier de

ce tour? LA FONT. *Conf.* Sans aller de surcroit aviser sottement De se faire un chagrin qui n'a nul fondement, MOL. *Coc. imag.* 43. Certains impertinents de laquais qui viennent provoquer les gens et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas, ID. *l'Av.* II, 2. || 5° S'aviser, v. réfl. S'imaginer de, remarquer, trouver. S'aviser d'un expédient, d'un stratagème. Si je ne m'étais avisé plus tôt d'écrire. Personne ne s'avise, de lui-même, du mérite d'autrui, LABRGY. 2. Il ne s'avisa guère de ce qui pouvait faire plaisir aux autres, FÉN. *Tél. XVI.* Je me suis avisé trop tard que c'est demain St Remy, BOSS. *Lett. abb.* 92. Avez-vous remarqué ce commencement oh! oh! voilà qui est extraordinaire, oh! oh! comme un homme qui s'avise tout d'un coup, MOL. *Les préc. rid.* 10. Mais je m'avise [je fais réflexion], ID. *Sgan.* 5. J'ai ajouté non seulement tous les ornements dont j'ai pu m'aviser, mais encore... FONTEN. I, *Oracl. Préface.* Il y avait un homme qui depuis six jours était à l'agonie, on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien; on s'avaise à la fin de lui donner de l'émétique, MOL. *le Fest.* III, 4. Tu ne t'étais jamais avisé de lui faire le moindre petit présent, HAMILT. *Gramm.* 4. Le monarque des dieux s'avaise, pour bien faire... LA FONT. *Fab.* II, 8. Laisse-les venir; je te les sacrifierai de la plus cruelle manière dont jamais femme se soit avisée, ID. *Psyché*, liv. I, p. 64. || 6° Avoir l'audace, la témérité de. Si vous vous avisez de mal parler de moi; vous vous en repentirez. Je voudrais que quelqu'un s'avisât de vous donner des coups de bâton, vous verriez de quelle manière.... MOL. *le Fest.* IV, 4. Jouez ces pièces à Nankin; mais ne vous avisez pas de les représenter aujourd'hui à Paris ou à Florence, VOLT. *Lett. à l'Acad. franç.* Vous vous êtes avisés de l'attaquer sans qu'on s'en aperçoive, PASC. *Prov.* 47. Hors vous et moi, monsieur, je ne crois pas que personne s'avise de courir maintenant les rues, MOL. *Sicilien*, sc. 3. Voir sa vie, son repos et ses biens dépendre du premier téméraire qui s'avisera de.... ID. *le Festin*, III, 5. Bon! voilà ce qu'il nous faut, qu'un compliment de créancier! De quoi s'avisera-t-il de nous venir demander de l'argent, et que ne lui disais-tu que monsieur n'y est pas? ID. *ib.* IV, 2. || Proverbes. Un fou avise bien un sage, c'est-à-dire, un bon conseil peut venir d'où on ne l'attend pas. || Un verre de vin avise bien un homme, c'est-à-dire l'excitation que donne un coup de vin ne nuit pas. || On ne s'avise jamais de tout.

— REM. Dans aviser, le sens d'apercevoir est le plus ancien, mais il est devenu familier. Les puristes du XVII<sup>e</sup> siècle le condamnaient; toutefois il a survécu, et heureusement, car c'est un des jolis mots de notre langue.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Sire reis, fait li il, forment ai desiré Que une feiz vus eüsses veü e avisé, Et que jo buche à buche eüsses à vus parlé, Th. *le mart.* 77. Sur sun cute [coude] à un moine li sainz huem s'aspuia, En sun seant s'assist; les baruns avisa, Mais mult pitusement les quatre regarda, ID. 439. || XIII<sup>e</sup> s. Pour regarder quel fame [ils] lui pourront aviser, Berte, III. Fille, ce dist la vieille, savez où je m'avise? ID. LXXVI. Mout lui plut li pais, quant ele l'ot avisé, ID. LXXXI. Dame, ce dist la vieille, bien estes avisée, ID. XVI. Quant uns renduz [moine] s'est apuiez, Qui delez le puis s'est couchiez, Si prent dedenz à regarder, Et Ysengrin à aviser [apercevoir], Ren. 6042. Quant longement l'ot avisé, Sor la teste giete le cop, ID. 16237. Entre ces boutons en eslui [j'en élus] Ung si t'es bel qu'envers celui Nus des autres riens ne prisié, Puis que ga l'oi bien avisé, la Rose, 1666. Li baillis doit si justement ouvrir en son office que nule des parties qui ont devant lui à pledier, ne soient avisées par li, BEAUM. 34. Je me suis avisé que, se je demeure, je n'i voy point de peril que mon royaume se perde, JOINV. 257. Le ferrais [tapissier] s'avaise que le soudanc venoit touz jours jouer aus eschez après relevée, sus les nates qui estoient au piez de son lit, ID. 243. || XIV<sup>e</sup> s. Or escoutez pour Dieu de quoi il s'avisa, Guecl. 19436. À ces fais-ci se doit toute gent aviser; Car si tost que fortune veult sa roe tourner, Cellui qui est dessus fait dessous avaler, ID. 15153. Il vente d'un froid vent qui à hausser s'est pris; N'est homme qui durast, ne cheval ne roncins; Avisez vous, Bertran, chevalier et amis, Attendons à demain que jours soit esclarcis, ID. 18235. Or s'en va Bauduins li preus et li senés; Se li contes l'atent, il est mal avisés, Baud. de Seb. VI, 724. Or oïés dont la bele, seignour, s'est avisée, ID. II, 348. || XV<sup>e</sup> s. Et avoient avisé une ville assez près de là, FROISS. I, I, 86. Là s'avisa la dame [résolut] qu'elle se partroit tout coyement et videroit le royaume d'An-

gleterre, ID. I, I, 6. Et ainsi le vint-il dire de nuit à la roine d'Angleterre, et l'avisa du peril où elle estoit, ID. I, I, 12. Et avoient entente de prendre terre à un port qu'ils avoient avisé; mais ils ne purent, ID. I, I, 18. Et un point que j'avise, C'est qu'entre touz court voix et renommée De pis avoir pour le peuple et l'Eglise, E. DESCH. *Souffrance du peuple.* Et fut avisé que leurs gens ne viendroient plus avant, COMM. I, 8. Le roy [Louis XI] en venant à Peronne, il ne s'estoit point avisé qu'il avoit envoyé deux ambassadeurs, ID. II, 7. Et les vins les meilleurs dont se peult aviser, ID. IV, 9. Incontinent que le roy sceut l'allée dudit connestable, il advisa d'y donner remede, ID. IV, 12. Prince, tant vit fol qu'il s'avise, VILLON, *Ballade.* || XVI<sup>e</sup> s. Alexandre avisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayer qu'il prenoyt à son umbre, RAB. *Garg.* I, 14. Ponocrates advisoy quelque jour bien serain et ils faisoient la plus grande chiere dont ilz se povoyent adviser, ID. ib. I, 24. Gargantua fut avisé par Eudemon que, dedans le chateau, estoit quelque reste des ennemys, ID. ib. I, 34. Adviser pour le mieulx, MONT. I, 18. Les Lacedemoniens s'adviserent de s'escarter pour.... ID. I, 49. J'advisay d'en tirer quelque usage, ID. I, 95. J'en suis utilement avisé [averti] par ce recit, ID. I, 102. En est il devenu meilleur ou plus avisé? ID. I, 42. Pourveu que tout d'un train ils avisassent d'establir quelque homme de bien en la place du condamné, ID. IV, 83. Les lourdauts l'advisoient pas qu'ils ne faisoient que recouvrir une partie du leur, LA BOÉTIE, 53. Et aussi pourtant qu'elle soit chaste, si est-il besoing qu'elle s'advise d'estre gracieuse et courtoise, ID. 295. Roger elle croit qu'elle advise, Et tout à coup son œil moite s'espaye; Si d'un cheval ou d'un laquet s'avise, C'est un message: ainsi elle se paye, ID. 486. Par tous les moyens dont ilz se pouvoient adviser, AMYOT, *Lyc.* 38. Ce fut la femme du roy, qui l'advisa de ceste maniere de supplier, ID. *Thém.* 46. Advisez ce que vous avez à faire pour vostre salut et seureté, ID. *Fab.* 7. Lors il advisa ceulx qui estoient en embuscade, de la venue de Marcellus, ID. *Marcel.* 49.

— ÉTYM. À et viser; picard, avisier et adviser, regarder; provenc. avisar, avizar, espagn. avisar; ital. avisare.

AVISO (a-vi-zo), s. m. Petit navire qu'on envoie à la découverte de l'ennemi, ou qu'on emploie à porter des ordres, des avis, des nouvelles. Les avisos.

— ÉTYM. Espagn. *embarcacion de aviso*; ital. *aviso*, qui signifie avis et qui est le même mot qu'avis. Au XVII<sup>e</sup> siècle cette espèce de bateau avait le nom de barque d'avis.

† AVISSION (a-vi-su-r') ou AVISURE (a-vi-zu-r'), s. f. Bord rabattu d'une pièce de ferblanterie.

— ÉTYM. Avir.

AVITAILLÉ, ÉE (a-vi-taillé, llée, ll mouillées), part. passé. Pourvu de vivres. Une ville avitaillée pour un long siège.

AVITAILLEMENT (a-vi-taillé-man, ll mouillées, et non a-vi-ta-ye-man), s. m. Approvisionnement de vivres et de munitions.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et que l'avitaillage ne sauroit estre si grand qu'avant que la moitié de l'hiver fust passée, ils ne fussent aussi à destroit, comme ils estoient lors, COMM. V, 8. || XVI<sup>e</sup> s. Ils firent escrire à Ouarti qui leur demandoit des avitaillemens, v'AUB. Hist. II, 33. Il marcha pour sa première diligence à l'avitaillage du Mas de Verdun, ID. ib. II, 160. — ÉTYM. Avitailler.

AVITAILLER (a-vi-taillé, ll mouillées, et non a-vi-ta-yé), v. a. Pourvoir de vivres et de munitions une place forte, un vaisseau en partance. || S'avitailler, v. réfl. Se pourvoir de vivres.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et convenoit les François sur le pays chevaucher douze ou quinze lieues pour avitailler l'ost, FROISS. II, II, 9. Avitaillé l'ay de Confort, Contre Dangier et sa puissance, CH. D'ORL. *Bal.* 49. Sitost que les Allemands auroient avitaillé Nancy, ils s'en yroient, COMM. V, 8. || XVI<sup>e</sup> s. 15 000 hommes d'armes, etc. le tout souldoyé et avitaillé pour six moys et quatre jours, RAB. *Garg.* I, 47. Il s'en venoit, avec son armée, avitailler Carignan, CARL. I, 41. Douze navires équipées et avitaillées à la raison, M. DU BELL. 171.

— ÉTYM. À et vitaille, aujourd'hui victuaille (voy. ce mot).

† AVIVAGE (a-vi-va-j'), s. m. Terme de métiers. Action d'aviver. || Opération par laquelle on enlève au coton teint à la garance sa teinte brune et sombre. || En termes de miroitier, première façon de la feuille d'étain, qu'on frotte de mercure.

AVIVÉ, ÉE (a-vi-vé, vée), part. passé. Rendu

vif. Le feu avivé. La passion avivée par les obstacles.

AVIVER (a-vi-vé), v. a. || 1° Rendre vif, donner de la vivacité. Aviver un tableau, une couleur, une statue. Le vent avive le feu. || Fig. La marche à quelque chose qui avive mes idées, J. J. ROUSS. *Com.* IV. || 2° Terme d'arts. Aviver une figure de bronze, la nettoyer, pour la rendre plus propre à la dorure. || Aviver l'or, l'étendre, après qu'il a été amalgamé avec le vif-argent. || 3° Couper le bois à vive arête. || 4° Blanchir avec de l'étain la surface du plomb que l'on veut souder. || 5° S'aviver, v. réfl. Devenir vif. Une couleur qui s'avive. Sa douleur s'aviva.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et saches que du regarder Feras ton cuer frire et larder, Et tout adès en regardant Aviveras le feu ardant, la Rose, 2356. Et douter ne se doivent des prelas qui or vivent, S'en meurs ou en science autrement ne s'avivent, J. DE MEUNG. *Test.* 688. Vinrent de bon poivre avivé Et jeunes et cos sauvages, *Fabliaux*, édit. BARBAZ. t. IV, p. 88. Voiez la malice du monde, Comment toujours croist et avive, *Bestiaire* dans du GANGE, *avivare*. || XIV<sup>e</sup> s. Car mes voleurs à ce s'avive, Ne dou faire ne seray ja lassez, Tant qu'en ce mond vous plaira que je vive, MACHAULT, p. 4. Quant il ha servi longuement Et obeï desiramment, Ja soit ce qu'en bone espoir vive, Adès desirs en lui s'avive, ID. p. 29. || XV<sup>e</sup> s. L'amoureux liet, lequel n'empesche mie un à poursuivre le noble exercice des armes, ainçois est ce qui plus fait es jeunes coeurs aviver et croistre le desir de l'honnorable poursuite chevalereuse, Bouciq. I, ch. 7. || XVI<sup>e</sup> s. ....Puis eslargin [la flamme] aviva sa pasture Des pins gommeux qui sont secs de nature, RONS. 642.

— ÉTYM. À et vif; provenc. *avivar*, *avidar*; espagn. *avivar*; ital. *avivare*.

AVIVES (a-vi-vé), s. f. plur. Terme de vétérinaire. || 1° Engorgement des glandes parotides chez le cheval. || 2° Ces glandes mêmes. || Battre les avives, opération barbare des empiriques, qui consistait à contondre la parotide malade, afin d'en obtenir la guérison. || Proverbe. Si vous ne lui donnez cela, il en aura les avives, c'est-à-dire il désire fort cela.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Quant cheval a vives, Ménagier, II, 3. || XVI<sup>e</sup> s. Puis lui mit une langue de serpent dans l'oreille, afin que le cheval, par un tremblement continual, semblast avoir les avives, YVER, p. 642. Le plus asseuré remede, est d'arracher les avives avec la lancette, ce que fait l'expert mareschal, o. DE SERRES, 983. Avés vous point ouy qu'on sceut charmer ung cheval des avyves? PALSGR. p. 481.

— ÉTYM. Espagn. *adiras*, *avivas*, de l'arabe *ad-dziba*, *ad-diba*, sorte de mal de gorge chez le cheval (DOZY).

† AVIVOIR (a-vi-voir), s. m. Terme de doreur. Instrument qui sert à aviver, à étaler l'amalgame pour l'or.

— ÉTYM. Aviver.

AVOCASSE (a-vo-ka-sé), v. n. Faire, dans la médiocrité et l'obscurité, la profession d'avocat. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Que l'avocat qui plaidera pour sa partie la plaide seulement par sa bouche, puis que il aura commencé à plaider, sans que nul autre avocat estant avec lui en la cause en puisse parler ne avocasser, Ord. des rois de France, t. II, p. 8. || XVI<sup>e</sup> s. Il avoit accoustumé de s'en aller de grand matin aux petites villes d'alenviron avocasser et plaidier pour ceulx qui s'adressaient à lui, AMYOT, Caton, 6. — ÉTYM. Avocat. Dans l'ancien français, *avocasser* n'avait aucun sens défavorable.

† AVOCASSERIE (a-vo-ka-se-rie), s. f. Terme familier. || 1° Par dénigrement, la profession d'avocat. || 2° Mauvaise chicane.

— ÉTYM. Avocasser.

† AVOCASSIER, IÈRE (a-vo-ka-ssié, ssié-r'), adj. Se prend en mauvaise part. Qui concerne les mauvais avocats. La gent avocassière.

— ÉTYM. Avocasser.

AVOCAT (a-vo-ka; le t se lie dans le parler soutenu: un avocat habile, dites: a-vo-ka-t-habile; au pluriel, l's se lie: des avocats habiles, dites: a-vo-ka-z-habiles; avocats rime avec fracas, appas), s. m. || 1° Celui dont la profession est de plaider en justice. Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté pour un peu d'argent le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat? VOLT. Lett. Lavasse, 4 juillet, 1762. La fonction de l'avocat est pénible, laborieuse, et suppose dans celui qui l'exerce un

riche fonds et de grandes ressources, LABRUY. 45.

|| Avocat plaidant, celui qui s'occupe particulièrement de plaideries. || Avocat consultant, celui qui donne des conseils dans son cabinet, et des avis écrits sur les affaires litigieuses. || Avocat du roi, avocat de la république, avocat impérial, qualification que, dans l'usage des tribunaux, on donne, à l'audience seulement, aux substituts du procureur du roi ou du procureur impérial. || Avocat général, avant 1789, membre du ministère public près des cours supérieures qui portait la parole; on disait le procureur général à la plume, l'avocat général à la plaidoirie. Depuis 1810, titre des substituts du procureur général près la cour de cassation, ou de certains substituts des procureurs généraux près les cours impériales, et donné dans l'usage à tous les substituts du procureur général lorsqu'ils siégent, lorsqu'on leur parle ou lorsqu'on parle d'eux. Les avocats généraux sont hiérarchiquement supérieurs aux simples substituts; mais les fonctions sont les mêmes. || 2<sup>e</sup> Fig. Intercesseur. Il ne faut pas se faire l'avocat de l'injustice. Il a fini par être l'avocat navard de la superstition, VOLT. Lettr. *Damilaville*, 8 nov. 1762. Ils n'étaient que des avocats sujets et véhéments de la plus mauvaise de toutes les causes, ID. Lettr. *Mme du Deffant*, mars 1765. || 3<sup>e</sup> L'avocat du diable, celui qui propose les objections dans une conférence religieuse, et, en général, celui qui défend une chose peu digne d'être défendue. || Avocat de Ponce Pilate, avocat sans causes, à cause des paroles de Ponce-Pilate: *non invenio causam*. || Jeu de l'avocat, jeu de société en dialogue.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Un roi] Dulz, charitables e gentils, Juz [juste], avocaz de sainte Eglise, BENOIT, II, 1658. La croiz arcevesqual fist porter à sa destre, Et la reisne del frein tint en la main senestre; Fait ont sun avocat de Jesu-Crist sun mestre, *Th. le mart.* 38. || XIII<sup>e</sup> s. Et bien saciés de voir que li doi meilleur avocat de la court [de Rome] par qui vous espoiterés plus tost de vostre besoigne aciever, c'est ors et argens, *Chr. de Rains*, 244. Mes s'il sunt advocat por eus En la cause as fins amoreus, *la Rose*, 19575. Et cil qui parlent pour autrui sont apelé avocat, BEAUM. v, 4. Lors se font avocas, qu'il n'ont d'autre recors, Et s'en vont en enfer tout droit plus que le cors, J. DE MEUNG, *Test.* 629. Mout d'escrivains, je n'en dout pas, Sont peintres, et tous avocas Peignent en leur parole, *Dit des peintres*. || XIV<sup>e</sup> s. Es vous un homme à moi venir, Qui bien sembloit estre advocas, Qui parler sceüst en tous cas, BRUYANT dans *Ménagier*, t. II, p. 24. || XV<sup>e</sup> s. Le duc de Berry fut pour le vicomte de Chastel si bon et si certain avocat, que la besogne se conclut du tout à son entente, FROISS. III, IV, 24. || XVI<sup>e</sup> s. Tout advocat beau diseur ressemble à bassin de jongleur, GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 250.

— ÉTYM. Bourguig. *avocar*; provenç. *avocat*, *advocat*; espagn. *abogado*; portug. *advogado*; ital. *advocato*; de *advocatus*, de *ad*, à, et *vocatus*, appélé: celui qui est appelé au secours; de *vocare*, de *vox* (voy. voix). *Avocat* est un mot fait dans le XII<sup>e</sup> siècle sur *advocatus*, qui avait donné, dans le français primitif, *avoué*.

**AVOCATE** (a-vo-ka-t<sup>e</sup>), s. f. Celle qui intercède. Sa mère fut son avocate. L'avocate des pécheurs, la sainte Vierge.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Monseigneur, répondit la dame, je croi que le gentil chevalier et vaillant prud'homme n'a nule avocate fors moi, FROISS. III, IV, 30.

— ÉTYM. *Avocat*.

† **AVOCATIER** (a-vo-ka-tié), s. m. Arbre de l'Amérique du Sud, dont le fruit, qui a la forme d'une très-grosse poire, est employé comme aliment, et réputé antidyssentérique.

— ÉTYM. Caraïbe, *auocate*.

† **AVOCATOIRE** (a-vo-ca-toi-r<sup>e</sup>), adj. Qui rappelle. Lettres avocatoires, lettres par lesquelles un souverain rappelle ses sujets d'un État étranger contre lequel il est en guerre. || S. m. Un avocatoire. Maximilien, gagné par le pape, fit publier les avocatoires impériaux, VOLT. *Mœurs*, 443.

— ÉTYM. *Avocare*, de *a*, indiquant éloignement, et *vocare*, appeler (voy. voix).

† **AVOCETTE** (a-vo-sè-t<sup>e</sup>), s. f. Sorte d'oiseau. La laîrière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment mou, BUFF. *Avocette*.

— ÉTYM. Ital. *Avocetta*.

† **AVOI** (a-voi), s. m. Terme de brasserie. Donner un avoi, faire couler d'une cuve dans une autre.

— ÉTYM. Peut-être de l'ancien verbe *avoyer*, mettre en voie.

**AVOINE** (a-voi-n<sup>e</sup>) ou **AVEINE** (a-vè-n<sup>e</sup>). Cette dernière forme tombe en désuétude), s. f. || 1<sup>e</sup> Plante

de la famille des graminées, qui fournit un aliment aux bêtes de somme. || 2<sup>e</sup> Le grain. Un picotin d'avoine. Deux mulets cheminaient, l'un d'avoine chargé.... LA FONT. *Fab.* I, 4. || Balle d'avoine, pellicule qui enveloppe le grain. || 3<sup>e</sup> S. f. plur. L'avoine sur pied. Les avoines sont belles cette année. || Proverbes. Cheval d'avoine, cheval de peine, c'est-à-dire un homme bien payé doit bien travailler. || Cheval faisant la peine ne mange pas l'avoine, c'est-à-dire ce n'est pas celui qui a le plus de peine qui est le mieux traité.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Si a choisi [aperçu] en un plessié, Par encoste d'unes avaines, Une abaie de blans moines, *Ren.* 6519. Longue est et megre et lasse et vaine; Grand soffrette a de pain d'avoine, *la Rose*, 10198. Li pains et li avoine lor est tote faillie, *Ch. d'Ant.* VII, 414. || XV<sup>e</sup> s. Le bled et les avoines furent respitées de non ardoir, FROISS. II, II, 66. || XVI<sup>e</sup> s. Escouter les aveines lever (proverbe), GÉNIN, *Récrat.* t. II, p. 239.

— ÉTYM. Bourguig. *avonne*; Berry, *aveine*; pi-card, *avène*; provenç. et espagn. *avena*; portug. *avéa*; ital. *avena*; du latin *avena*. *Aveine* est la prononciation de l'ouest de la France.

† **AVOINERIE** (a-voi-ne-rie), s. f. Terme d'agriculture. Terre semée en avoine.

— ÉTYM. *Avoine*.

4. **AVOIR** (a-voi). Au XVI<sup>e</sup> s. on écrivait *aurai*, *auras*, etc. mais on prononçait, d'après Bèze, *arai*, *aras*, etc. Au XVII<sup>e</sup> s. d'après Dangeau, *ayant*, *ayons*, *ayez* se prononçaient *a-iант*, *a-iоns*, *a-iеz*. Aujourd'hui, c'est une prononciation fautive: il faut dire *é-iант*, *é-iоns*, *é-iеz*. À Paris le peuple prononce *eu* ou *evu* au lieu de *u* [*eu*]; c'est un archaïsme sur lequel on débattait encore au XVII<sup>e</sup> siècle; la prononciation *u* est aujourd'hui la seule correcte), *j'ai*, *tu as*, *il a*, nous avons, vous avez, ils ont; *j'avais*; *j'eus*, nous eûmes; *j'aurai*; *j'aurais*; *aie*, *ayons*, *ayez*, qu'ils aient; *que j'aie*, *que tu aies*, *qu'il ait*, *que nous ayons*, que vous *ayez*, *qu'ils aient*; *que j'eusse*, *que nous eussions*; *ayant*; *eu*, *eue*, *v. a.* || 1<sup>e</sup> Posséder un objet physique, posséder quelqu'un ou quelque chose dans un certain état. Il a une propriété patrimoniale sur notre commune. Il faut user de ce qu'on a. Avoir de la fortune. Avoir des alliés. N'avoir pas d'ennemis. Il n'a pas d'argent. N'avoir rien. Il eut un père très-illustre. Et de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée, Il en a de meilleurs, MALH. II, 42. Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri, MOL. *Tart.* II, 3. J'ai pour aïeul le père et le maître des Dieux, RACINE, *Phèdre*, IV, 6. J'aurais à cette heure de quoi vous écrire un beau poulet, VOIT. *Lett.* 28. || Familièrement. Avoir de quoi, être dans l'aisance. || 2<sup>e</sup> Porter, tenir. Avoir à la main une coupe, une botte. Ayant un casque sur la tête. Il n'avait pas de canne en venant. || En termes de jeux, avoir la boule, le dé, etc. être en tour de jouer ou être le premier à jouer. || 3<sup>e</sup> Fig. Posséder une chose immatérielle, une qualité; éprouver une sensation ou un sentiment; être dans un état; être âgé de; être d'une dimension de. Qu'avez-vous? c'est-à-dire quelle est votre émotion? Avoir droit sur quelque chose. Avoir la paix. Avoir dans l'esprit. J'ai l'intention de. J'ai une opinion tout à fait opposée. Les hommes qui ont de la prudence. Ces gens ont coutume de. J'ai eu de la peine à me contenir. Avoir mal à la tête. Il avait vingt ans. Rue qui a 10 m. de large. Ces enfants.... Ayant Dieu dans leur cœur ne le purent louer, MALH. I, 4. Et, pourvu qu'il soit cru, nous n'avons maladie Qu'il ne sache guérir, ID. II, 42. Mais serait-ce raison qu'une même folie N'eût pas même loyer, ID. ib. Tu as donc familiarité avec le prince d'Ithaque, MOL. *la Princ. d'El.* III, 3. Le désir se fait mieux sentir parce qu'il a de l'agitation et du mouvement, BOSS. *le Tellier*. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point? BOIL. *Sat.* III. J'ai beaucoup de plaisir à voir les choses que j'avais imaginées, VOIT. *Lett.* 38. Ayan un empire absolu sur les esprits, BOIL. *Longin, Sublime*, 32. Ah! n'aie point pour moi si grande indifférence, MOL. *l'Etour.* II, 7. Je vous écris à la vue de la terre de Barbarie, et il n'y a entre elle et moi qu'un canal qui n'a pas plus que trois lieues de largeur, bien que ce soit l'Océan et la mer Méditerranée tout ensemble, VOIT. *Lett.* 39. Le fer qui les tua [des enfants] leur donna cette grâce Que, si de faire bien ils n'eurent pas l'espace, Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi, MALH. I, 4. Quand j'avais de ma foi l'innocence première, Si la nuit de la mort m'eût privé de lumière, Je n'aurais pas la peur d'une éternelle nuit, ID. ib. Eh bien! ne mangeons plus de chose ayant eu vie, LA FONT. *Fab.* x, 5. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit qu'il avait sublime, LABRUY. 4.

Trouvant que j'avais peu de latin, il entreprit de m'en enseigner davantage, J. J. ROUSS. *Conf.* III. Oui, monsieur, seulement pour vous faire peur, et vous ôter l'envie de nous faire courir toutes les nuits, comme vous aviez de coutume, MOL. *Scap.* II, 5. Que, depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, BOSS. *le Tellier*. || Par analogie il se dit des choses. Cette ville a de beaux édifices. Cette maison a beaucoup de locataires. Ah! sire, un tel honneur a trop d'excès pour moi, CORN. *Hor.* v, 2. Si tu l'aimes encor, ce sera ton supplice. — Je n'en murmure point, il a trop de justice, ID. *Cinna*, v, 3. Lorsque l'obéissance a tant d'impiété, La révolte devient une nécessité, ID. *Rodog.* III, 5. Seigneur, quand ce dessein aurait quelque justice, ID. *Nicom.* v, 5. Ce projet qui pour vous est tout brillant de gloire, N'aurait-il rien pour moi d'une action trop noire? ID. *Sertor.* III, 2. Un moment de sa perte a pour moi des supplices, ID. ib. III, 4. Toutes les autres morts n'ont mérité ni marque, Celle-ci porte seule un éclat radieux, MALH. II, 42. Les sceptres devant eux n'ont point de priviléges, ID. ib. À ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison, Puisque par vos conseils la France est gouvernée, ID. IV, 2. || 4<sup>e</sup> Trouver, rencontrer. Nous avons des gens capables d'exécuter votre projet. En te perdant j'ai sur qui me venger, CORN. *Rod.* II. J'avais pour de tels coups certaine vieille en main, MOL. *Ec. des f.* III, 4. Et quand on a quelqu'un qu'on hait ou qui déplaît, Lui doit-on déclarer la chose comme elle est? ID. *Mis.* I, 4. || 5<sup>e</sup> Se procurer, acquérir, obtenir, gagner, acheter. Ce qu'on a pour de l'argent. On a quatre pommes pour dix sous. On ne peut rien avoir de cet ouvrier. La cabale s'est réveillée aux simples conjectures qu'ils ont pu avoir de la chose, MOL. 2<sup>e</sup> *placet au roi*. Et que j'avais de quoi le connaître, PASC. dans *cousin*. Il a trouvé le moyen de faire avoir des bénéfices sans argent, PASC. *Prov.* 42. || 6<sup>e</sup> Avoir à, suivre d'un infinitif, être chargé du soin de, être dans le cas de. Avoir une terre à cultiver. Il a de grands travaux à exécuter. Je n'ai absolument rien à vous écrire. Je n'ai rien à craindre. J'ai eu à choisir. Comme il y a toujours une grande différence entre les choses qui ont à être et celles qui sont en effet.... VOIT. *Lett.* 124. Vous avez à combattre et les dieux et les hommes, RAC. *Iphig.* v, 3. J'ai votre fille ensemble et ma gloire à défendre, ID. ib. IV, 7. Que je serais heureux si j'avais à le faire, ID. *Bérén.* III, 4. Son pouvoir n'ayant plus à s'étendre plus loin, Il brise l'instrument dont il n'a plus besoin, ROTR. *Bélis.* v, 5. Il fut ensuite au sénat, et il demanda qu'on eût, par un sénatus-consulte, à dégager sa parole et à abolir toutes les dettes, VERTOT, *Révol. rom.* liv. I. Le sénat lui ayant fait dire [à Mithridate] qu'il eût à retirer ses troupes de toutes ces provinces, ID. ib. liv. x, p. 33. On publia le décret du sénat qui ordonnait qu'on eût à les poursuivre aux dépens du public, ID. ib. liv. x, p. 45. Il nous fait remarquer que nous ayons à lui préparer les voies, MASS. *Délai*. || N'avoir qu'à, n'avoir rien autre chose à faire que de. Vous n'avez qu'à lever les yeux. Vous n'avez qu'à dire un mot, et la chose sera faite. || 7<sup>e</sup> Avoir de, tenir de, avoir reçu de. J'ai cette terre du chef de mon père. De qui avez-vous la nouvelle? || 8<sup>e</sup> Engendrer, créer. Il avait des enfants de ses deux femmes. Elle a un fils du roi, SÉV. 246. || 9<sup>e</sup> Imiter, reproduire. Avoir les traits de quelqu'un. Elle n'avait d'une femme que le corps. Il a tout votre air. Avoir la couleur du minium. || 10<sup>e</sup> Avoir pour, regarder comme. Avoir pour suspecte la vertu même, LA BRUY. 43. Et je vous supplierai d'avoir pour agréable Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt, MOL. *Mis.* I, 4. Eh bien, mes souverains, aurez-vous agréable Que, n'ayant pu la voir en sa fin lamentable, Nous la fassions au moins apporter devant nous? MAIRET, *Sophon.* v, 7. || Avoir quelqu'un, quelque chose pour soi, l'avoir en sa faveur. Ils ont pour eux la justice. Elle a pour elle sa beauté. Il suffit que ta cause est la cause de Dieu, Et qu'avec que ton bras elle a, pour la défendre, Lessoins de Richelieu, MALH. II, 42. || 11<sup>e</sup> Avoir la parole dans une assemblée, avoir la permission de parler. || 12<sup>e</sup> Avoir quelqu'un à dîner, lui donner à dîner. Il a eu beaucoup de monde à son bal. || Avoir quelqu'un avec soi, être avec quelqu'un, en être accompagné. Il avait un ami avec lui. || 13<sup>e</sup> Avoir une femme, obtenir ses faveurs. C'est une expression libre et de mauvaise compagnie. || 14<sup>e</sup> En avoir, gallicisme qui signifie être irrité contre, songer à. Je ne sais à qui il en avait, SÉV. 473. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs vœux, ID. 54. Je lui demandai à qui elle en avait

de se vouloir ruiner, ID. 441. A qui en as-tu donc, où si c'est aux anges que tu ris? HAMILT. Gramm. 2. || Vous en aurez, expression de menace, vous seriez puni, maltraité. || En avoir dans l'aile, être atteint de quelque perte, de quelque accident grave. || 15° Avoir, verbe auxiliaire dans la conjugaison. J'ai dit. Il avait ordonné. Je crois avoir entendu dire. Ce qui a été dit par vous. L'événement ne m'a pas trompé. || 16° Avoir se prend impersonnellement avec le pronom *y* dans beaucoup de locutions. Il y a, il existe. Il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes. Il y en a qui pensent.... Il y eut beaucoup de sang versé. Il y a de la honte à.... Il y a longtemps que.... Y a-t-il rien de plus indigne? Pourvu qu'il y ait assez d'argent. Peut-il y avoir des doutes en une question si claire? Il y aurait de la folie à douter d'une vérité si universellement reconnue, BOIL. Longin, Sublime, 32. Il faut convenir que ces Juifs sont des hommes comme il n'y en a point, DIDER. Nouv. max. Phil. 25. || Il n'y a qu'à parler, c'est-à-dire il suffit de parler. || Il n'y a qu'à pleuvoir, c'est-à-dire la pluie peut survenir. || Familièrement. O vent donc, puisque vent y a, Viens dans les bras de notre belle, LA FONT. Fab. IX, 7. Madame, puisque madame y a, MOL. G. Dand. I, 4. || Tant y a, quoi qu'il en soit. Vous me vantez cet homme; tant y a que je ne veux pas le voir. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. Plaid. III, 3. || Y ayant, puisqu'il y a, comme il y a. N'y ayant qu'une vérité de chaque chose, DESC. Méth. 2. Rapsodie veut dire un amas de vers qu'on chantait, y ayant des gens qui gagnaient leur vie à les chanter, BOIL. Réflexions crit. n° 2. C'est ainsi que tous les interprètes ont expliqué ces mots.... y en ayant même qui ont mis à la marge du texte grec.... ID. ib. N'y ayant rien. de si inconcevable, PASC. dans COUSIN. || 17° S. m. terme de commerce. Avoir du poids, nom que les Anglais donnent à la livre de seize onces. || Proverbe. Il n'est rien de tel que d'en avoir, c'est-à-dire si l'on n'a pas de bien, on n'est pas considéré.

— REM. 1. Faut-il dire : il y eut cent hommes tués, ou bien, il y eut cent hommes de tués? L'usage aujourd'hui est d'employer *de* quand le substantif est sous-entendu ou qu'il est remplacé par le pronom *en*, et de supprimer *de* quand le substantif précède l'adjectif ou le participe; ainsi on dira : il y eut cent hommes tués, et deux cents de blessés. || 2. Les ennemis que j'ai eus à combattre, et les ennemis que j'ai eu à combattre. Il y a entre les deux locutions une distinction qui, quelquefois à peine sensible, l'est d'autres fois assez pour qu'on veuille choisir. Dans le premier cas, j'ai eu des ennemis, et je les ai combattus; dans le second, il m'a fallu combattre des ennemis. || 3. C'est une faute très-grosse de dire, à la troisième personne du subjonctif présent, au singulier : qu'il aie, au lieu de : qu'il ait. Vaugelas la signale; et il n'est pas rare de l'entendre encore aujourd'hui. || 4. Dans les prétérits surcomposés, lorsque le complément direct du verbe est placé devant lui, doit-on prendre la forme variable *eu*, *eue*, ou la forme invariable *eu*? J'avais beaucoup d'affaires; je suis parti quand je les ai eu terminées, ou eues terminées. Les deux manières peuvent certainement se défendre; et le poète pour éviter un hiatus ne devrait se faire aucun scrupule d'accorder *eu*. Mais il est plus naturel de ne le pas accorder, JULLIEN. || 5. Je vous aurais parlé, si je vous eusse trouvé ou si je vous avais trouvé. Si ne prend la construction du subjonctif qu'avec les auxiliaires. || 6. En poésie, *aie* est monosyllabe, et pour l'employer, il faut qu'il soit suivi d'une voyelle. Mais dans le XVII<sup>e</sup> siècle, on s'en servait devant une consonne, et on le faisait de deux syllabes : Que j'aie peine aussi d'en sortir par après, MOL. l'Étour. III, 5, 7. On observera que, bien que *avoir* soit un verbe actif, il n'a pas de passif; on ne dit pas : ces choses ont été eues.

— SYN. AVOIR, POSSÉDER. Avoir est beaucoup plus général que posséder. On a de toutes les façons possibles, au lieu que posséder, c'est avoir, en exprimant précisément que l'on tient en sa main, en son pouvoir, la chose dont il s'agit.

— HIST. X<sup>e</sup> s. Bel [elle] avret [avait] corps, bellezor anima, Eulal. Qued avuisset de nos christus mercit, ib. Si cum il semper solt haveir, Fragm. de Valenc. p. 468. E cum cil lo fisient, dunt ore aveist odit [oui], ib. p. 469. Ne aiet niuls male voluntatem contra sem peer, ib. p. 469. Aiest [ayez] charté inter vos, ib. p. 469.

— XI<sup>e</sup> s. Ce que il avereit pris, Lois de Guill. 6. N'i ad castel qui devant lui remaigne, Ch. de Rol. I. Ne n'ai tel gent qui la sue desrompe, ib. II. Prudhom i out [il y eut en lui la qualité de prudhom] pour son seignur aider, ib. III. Ne nous aiuns

les mals et les souffrantes, ib. IV. Li reis Marsile out son conseil finet, ib. V. S'il veut ostages, il en aura, par veir [pour vrai], ib. VI. Tant i aurat de besans esmerez, ib. IX. Mout [ils] ont oüd et peines et ahans, ib. XIX. Car de ferir oi je si grant besoin, ib. CIV. Il dist après : Païen, mal aies tu! ib. CXLIV. Se je vif auques, mout grant prod [vous] i aurez, ib. CCLII. Vostre conseil ai-je evud touz temps, ib. CCLVI. Averum nous la victoire du champ? ib.

— XII<sup>e</sup> s. Cité [il] n'i a qui, Ronc. p. 4. Qui France a à bailler, ib. p. 6. Bien a set ans, ib. p. 10. Illoc avoit [il y avait] un noble pugnaor, ib. p. 25. Et vous, aiez vostre grant ost banie, ib. p. 28. Et ses compeins qui oit [eut] nom Estramant, ib. p. 43. [Tu] Qui en la croiz eüs ton cors pené, ib. p. 56. En Margaric ot [il y eut] mout bon chevalier, ib. p. 63. Nous n'aviez nul meilleur chevalier, ib. p. 73. Sonent li grailles [trompettes], quant que par l'ost en a, ib. p. 96. Tant que Dex voille, du champ aienz [ayons] l'onore, ib. p. 108. Quant l'empereur ot sa gent enterrée, ib. p. 156. Que n'oi [je n'eus], talent de fuir ne d'aler, ib. p. 185. Hui vous aurai vaincu et recreant, ib. p. 188. Si vous ait Jesus Christ, qui en croix se peina! ib. p. 192. Car joie a courte durée, Qui avient par tel folor, Couci, I. Se je vous aim, j'i asseai ai raison, ib. II. Mais quant j'aurai de vous hair envie, ib. II. Toute beautez qui sur autre resplent, Est mise en lui [elle], qu'il n'i a que mesprendre, ib. V. Dame, nul mal que j'aie, [je] Ne tieng fors à legier; Car sans vous [je] ne pourroie [pourrai] Vivre, ne je nel quier [demander], ib. VIII. S'onques amis ot joie pour aimer [en raison de son amour], ib. X. Mais or en aiez merci [merci vous soit faite], Et si vous soit pardonné, ib. XII. Mort m'aurez à loi de traior, ib. XVI. Onques vers lui [elle] [je] n'oi faus cuer ne volage, ib. XIX. Tous les soulas qu'ai eüs en ma vie, ib. XXII. S'onques nuls homs pour dure departie. Ot cuer dolent, je l'aurai par raison, ib. XXIV. Fausse estes, voir plus que pie; Ne mais pour vous [je] N'averai ja ieux plorous, QUESNES, Romancero, p. 89. Mais [que] cil en ait l'onore, cui Dex voudra aidier, SAX. IV. Guiteclins de Sasseigne, quand ce vint à son tans, De sa premiere fame ot deus vaselez enfans, ib. V. Jamais [nous] n'aurons tel aise de nos hontes vengier, ib. VI. Seignur, fait il as moines, car me laissez ester; Vus n'avez ci que faire; Deu en laissiez penser, Th. le mart. 147. E quant li reis out enquis des nuveles de Urie, commandad lui qu'il returnast à sa maisun, qu'il i out ses aises, Rois, 155.

— XIII<sup>e</sup> s. À celui tans, avoit un empereur en Constantinople qui avoit nom Sursac, VILLEH. XLII. À Pepin [ils] orent guerre qu'avez oï conter, Berte, III. Car il ne plut à Dieu qui tout a à garder, ib. Fille, ce dist la vieille, mout forment vous [j'] ai chere, ib. XII. De ceste chose arez un petit à soufrir, ib. XIII. Dont doi je prendre en gré, se j'ai froit et pouverte [pauvreté], ib. XXXV. Qui Rainfroy ot à nom, ib. XV. Car je ai si grant faim que ne sai que penser, ib. XLIII. [Vous] Voulez tuer vo [votre] fille; trois jours a, ne dormi, ib. LXXXIX. Ne fust Morans [n'était Morant], de cui j'en oi [eus] defendement [empêchement], ib. XCIV. C'est bien drois que mains cuers grant joie en avera, ib. CXXII. Pour l'amour qu'[il] ot à eus, ces armes [ce blason] [le roi] leur chargea [donna], ib. CXXXI. Et saciés de voir que il n'avoit que targier, Chr. de Rains, 225. Li enfes ploroit de grant fain, Por ce que n'avoit que mengier, Ren. 20501. Se porpensa que il feroit, Et comment à boivre averoit, ib. 6690. Avez-vos, fet-il, plus que dire? ib. 8348. Sire, fis je, grant talent é [j'ai grand désir] De faire vostre volonté, la Rose, 2225. Car cil a moult poi de savoir, ib. 14056. Car j'ai de mon pere congéié De faire ami et d'estre amie, ib. 5846. Appius ne pooit donter La pucele qui n'avoit cure Ne de li, ne de sa luxure, ib. 5624. Pourquoi nel faites-vous entendre, Savoir s'il i a que reprendre? ib. 5536. Comment encoré eschaper parent De tel peril, sans pis avoir, Ou d'ame, ou de cors ou d'avoir, ib. 4521. Car le propre non lor pleüst, Qui accountumé lor eüst, ib. 7174. Il conveniroit qu'il sivist les pleges, se pleges y avoit, BEAUM. 58. Et soi offrir contre cex à qui il a à fere, ID. 61. Noz ne lor avons pas soufert, el tans de nostre baillie, quant partie l'a volu debatre; mais, quant partie ne l'a pas debatu, noz l'avons eu beau souffrir, ID. LXVI, 41. Ceulx envoient sus les Sarrazins quant il veulent guerroier à eulz; et les Sarrazins envoient sus les crestiens, quant il ont à faire à eulz, JOINV. 264.

— XIV<sup>e</sup> s. Et ceulx qui en telles choses se ont et se contiennent comme il convient et appartient,

ORESME, Eth. 92. Nous, sur ce heut [eu] certaine information, avons retenu et retenons.... DU CANE, arramentum. Sire, ce dit Bertran, vous parlez pour noint; S'autre chose n'i a, ce me dites : Va-t-en, Guescl. 13526. Mais li bons cappitains lor dit : Laissez ester; J'arai de lor pourceaux, sans nous de riens grever, ib. 424.

— XV<sup>e</sup> s. Et si [les Escots] n'ont que faire de chaudières ne de chaudrons, car ils cuisent bien leurs chairs au cuir des bestes mesmés, FROISS. I, I, 34. [Le roi voulait épargner ses gens et son artillerie] car il pensoit bien qu'il en auroit à faire, ID. I, I, 273. Et s'il eüst justement pensé.... ID. III, IV, 28. Quand ceux de la ville virent le peril et le dommage si apparent, ils eurent conseil qu'ils se rendroient, sauves leurs vies, ID. I, I, 20. Et aussi il avoit bien cause qu'ils le festassent; car ils ne l'avoient vu puis la bataille dessus dite, ID. I, I, 486. Il ne nous vaut rien ici demourer ni tenir; nous n'y ariemes jamais nulle bonne aventure, ID. II, III, 34. Vous savez que je vous feis foy Pieça de tout ce que j'avoie, Et vous laissay en lieu de moy Le gaige que plus chier j'amoye, CH. D'ORL. Bal. 43. Je ferai, maugré qu'il en ait, Encontre luy une alliance, ID. Bal. 22. Et là ha continué à escripre, selon ce qu'on ha rapporté, JUVÉN. Charles VI, 4420. .... luy vint messaige de par le roy, qui lui mandoit qu'il avoit en propos de faire certain voyage, Bouciq. I, ch. 7. L'empereur avoit ja fait tout son apprest, afin que n'y eust que à partir, ib. I, ch. 34. Et alors le roy eut conseil avec ledit conte du Mayne, COMM. I, 3. Il avoit congnoissance en la cité, à cause qu'il y avoit eu administration pár les années qu'ils avoient esté en paix, ID. II, 3. Que s'il n'avoit débat par le dehors contre les grans, qu'il falloit qu'il l'eust avec ses serviteurs.... ID. III, 4. Et eut lettres de la duchesse sa femme, que le roy Edouard n'estoit pas content, ID. III, 7. Dieu avoit et a ce royaume en especialle recommandation, ID. IV, 7. Laquelle estoit veufve, long temps avoit, ID. I, 2. Et ne les avoit en nulle hayne pour les choses passées, ID. I, 10. Ilz commencerent à avoir division ensemble, quant ce fut à departir le butin, ID. I, 45. C'est peu de chose que de peuple, se il n'est conduyt par quelques chiefs qu'ilz ayent en reverence et en crainte, ID. II, 43. Après le séjour que eust le roy en ce village, ID. V, 43. Le plus grand edifice que commença, cent ans a, roy tant au chasteau qu'en la ville, ID. VIII, 48. Auquel lieu eut nouvelles ledit Ludovic, que son neveu le duc de Milan se mouroit, ID. VII, 6. Il me fit appeller, et eut en conseil, s'il bailleroit ce sauf conduit ou non, ID. VIII, 9. Et vindrent la pluspart malgré qu'on en eut, ID. VIII, 40.

— XVI<sup>e</sup> s. Que nul vivant, sur peine de la hart, N'aye à piller la valleure d'un liard, J. MAROT, V, 144. Une isciatique, à laquelle j'estoys subject, plus de sept ans avoyt, RAB. Pant. II, 4. Je crois qu'en vous n'a [il n'y a] point tant de rudesse, MAROT, II, 326. Long temps y ha que je vis en espoir, Et que rigueur ha dessus moi pouvoir, ID. II, 345. Mais il peut tout, et veut, et lui agrée, Qu'un fils sacré aye mere sacrée, ID. II, 362. Espece n'est de tribulation, Qui n'ait icy sa consolation, ID. IV, 204. Si tu n'as point pitié de moy, Ayes au moins pitié de toy, DUBELL. VII, 37, recto. Avoir le dessus, MONT. I, 49. Avoir où s'escrimer, ID. I, 22. Pour la peur qu'il avait eue, ID. I, 22. Ils feirent deffense que nul n'eust plus à aller là, ID. I, 233. Et tout ainsi que Dieu les a associez en la lignée, aussi a la loy, LA BOËTIE, 164. Et luy fut enjoinct expressemment de la part du peuple, qu'il eust à s'embarquer, AMYOT, Alcib. 35. Il se monstróit rebours à ceux qui le cuidoient flatter, encore se rodissoit-il d'avantage contre ceulz qui le pensoient avoir par menaces, ID. Cat. d'Utiq. 4. Razant nos champs, dites, a vous [avez-vous] point veu Cette beauté qui tant me fait la guerre? RONS. 47. Et sans scavoir combien la muse apporte d'honneur aux siens, je l'avois à mespris, ID. 53.

— ÉTYM. Bourguign. aivey; provenc. aver; espagn. haber; portug. haver; ital. avere; du lat. habere. Comparez l'allemand haben, le gothique haban. Dans l'ancienne langue, on disait non pas *il y a*, mais simplement *il a* (*illud habet*), ce qui voulait le cas régime du substantif : *il avoit un chasteau*; il y avait un château; *chasteau* est le cas régime : *chastes ou chastaus* serait le nominatif. Pourtant, l'adverb *y* se montre dans cette locution dès le XIII<sup>e</sup> siècle. La forme archaïque, sans *y*, s'est conservée dans le style marotique, au moins avec la négation : Entre Leclerc et son ami Coras, N'a pas longtemps, s'émurent grands débats, RAC. Epigr. Il y a lieu de remarquer *avret* dans un texte du X<sup>e</sup> siècle;

c'est, étymologiquement, l'équivalent de *habuerat*, où l'*u*, comme dans ces formations, devint un *v*, *habverat*, avec l'accent par conséquent sur *há*. On s'était étonné que le plus-que-parfait latin n'eût laissé aucune trace dans les langues romanes, où en effet on ne le trouve pas; mais ces textes du x<sup>e</sup> siècle montrent qu'il a existé, bien que transitoirement.

2. AVOIR (a-voir), s. m. || 1<sup>e</sup> Tout ce qu'on possède, bien, fortune. Tout son avoir était chez ce banquier. Cette maison, cette terre est un bel avoir. Aurions-nous mieux employé la jeunesse, Vécu moins vite avec un riche avoir? BERANG. *Bonsoir*. || 2<sup>e</sup> Terme de commerce. La partie d'un compte où l'on porte les sommes dues. Doit et avoir, l'actif et le passif. Établir un compte par doit et avoir.

— HIST. xi<sup>e</sup> s. Pour tout l'aveir qui soit en cest pais, Ch. de Rol. xxxiv. Les douze pairs [il] a trait pour avoir, ib. ccxxxiii. || xii<sup>e</sup> s. Cumbatid s'en vers les Philistiens, si enchaçad lur avers [bêtes] ki durent porter la vitaille, Rois, 89. Mout grant avoir [je] vous en faz aporter, Ronc. p. 32. [Je] N'en donroie le desir Pour tout l'avoir dessouz ciel, Couci, xii. Qui mestier a d'avoir, à son talent en prent, Sax. xii. Seignur, fait-il à els, tut senz en plait entrer, Ne me deit pas mis sires acuinte demander: Car tut cest grant avoir que ci vus oi numer, En ses busoignes l'ai fait metre et aluer, Th. le mart. 43. Tut saisi en sa main et terres, et mustiers, Et vif avoir et mort, blé, rentes et deniers, ib. 64. || xiii<sup>e</sup> s. Et li Franc commencerent à ocire les Grieus, et gaaignierent les avoirs de la vile, et prissent tout, VILLEH. cl. Après commença à paier l'avoir que il devoit à ceus de l'ost, id. lxxxviii. Si come d'or et d'argent et de tous les fiers avoirs qui onques furent en terre trovés, id. cvii. Se vos estes povres ne besoigneus, il vous donra volentiers de son avoir, id. lxvi. Avoir et grans richesses [ils] orent tout à leur chois, Berte, lxi. Après fu painte coveitise : C'est cele qui les gens atise De prendre et de noient donner, Et les grans avoirs aüner, la Rose, 472. Il tolent et ravissent les avoirs dont li communs pueples se doit vivre, BEAUM. 26. || xv<sup>e</sup> s. Et y fut trouvé [à Audenarde] grand avoir qui estoit à François Acreman; et me fut dit que il y avoit bien quinze mille francs, FROISS. II, II, 224. Et disoient outre [les serfs Anglais révoltés] que ils vouloient savoir que les grands avoirs que on avoit levés parmi le royaume d'Angleterre, puis cinq ans, estoient devenus, id. II, II, 441. Ils se rendirent, sauf leurs corps, leurs membres et leur avoir, id. I, I, 449. Et par Dieu, il n'est nul avoir Qui vaille bon ami avoir, Mir. de Ste Genev. Et ainsi ensuit les vaillans preux qui onques nul compte ne tindrent d'amasser avoirs, Bouciq. IV, ch. 7. || xvi<sup>e</sup> s. Ilz n'avoient rien de plus cher en ce monde que la richesse et l'avoir, AMYOT, Arist. 25.

— ETYM. *Avoir* 1; norm. *avers*, les animaux domestiques; provenc. et espagn. *aver*; ital. *avere*. D'après Ménage, *avoir*, en la signification de biens, était un mot inusité. Depuis, ce mot est revenu tout à fait en usage.

† AVOIR DU POIDS, voy. AVOIR 1.

† AVOISINANT, ANTE (a-voi-zi-nan, nan-t'), adj. Qui est voisin. Les rues avoisinantes.

— REM. Cet emploi qui est entré dans le langage de la conversation, n'a pas la sanction de l'Académie.

AVOISINÉ, ÉE (a-voi-zi-né, née), part. passé. Être bien, mal avoisiné, avoir de bons, de mauvais voisins.

AVOISINER (a-voi-zi-né), v. a. Être dans le voisinage, à proximité d'un lieu. Les archipels qui avoisinent l'Inde à l'orient et au midi, VOLT. *Mœurs*, 3. Je passe mon exil parmi de tristes lieux, Où rien de plus courtois qu'un loup ne m'avoisine, THÉOPHILE, *Oeuvres*, p. 304.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Dont se resoudra le pere de famille, non seulement d'esloigner les vins de toute mauvaise odeur, ains à les avoisiner des bonnes, O. DE SERRES, 227.

— ETYM. À et voisin.

AVORTÉ, ÉE (a-vor-té, téé), part. passé. || 1<sup>e</sup> Qui n'a pas reçu son développement. Fruit avorté. || 2<sup>e</sup> Fig. Talent avorté. Vos desseins avortés, votre haine trompée, CORN. *Cinna*, III, 4. Voyant par mes bontés Une seconde fois ses desseins avortés, id. *Poly.* III, 5. Et peut-on voir mensonge assez tôt avorté Pour rendre à la vertu toute sa pureté? NICOM. ID. IV, 4. Un faux germe avorté dans notre affection, RÉGNIER, *Sat. XIII*. Demi-dieux avortés, qui par droit de naissance Dans les camps, à la cour, règnent en espérance, GILB. *Le dix-huitième siècle*.

AVORTEMENT (a-vor-te-man), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de médecine. Expulsion, avant terme, d'un foetus non viable. Provoquer l'avortement est un crime puni par le Code pénal. || 2<sup>e</sup> Fig. Insuccès. L'avortement des desseins qu'il avait formés.

— REM. Dans l'obstétrique, l'avortement diffère de l'accouchement prématué qui est l'expulsion, avant terme, d'un foetus viable; et de la fausse couche, qui comprend non-seulement tout accouchement avant terme, mais aussi l'expulsion d'un faux germe, d'une môle, etc.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Tel enfantement [hors terme] est appelé abortif ou advortement, PARÉ, t. II, p. 624.

— ETYM. *Avorter*; provenc. *abortion*; catal. *abortament*; espagn. et ital. *aborto*.

AVORTER (a-vor-té), v. n. || 1<sup>e</sup> Accoucher avant terme. Les femmes ne se faisaient-elles pas avorter, pour que leurs enfants n'eussent des maîtres aussi cruels? MONTESQ. *Esp. xxiii*, 44. La cruelle habitude où sont les femmes de se faire avorter, afin que leur grossesse ne les rende pas désagréables à leurs maris, ID. *Lett. pers.* 120. || En parlant des animaux, mettre bas avant le terme. Les brebis avortent fréquemment. || Fig. L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit, RÉGNIER, *Sat. x*. || En parlant des fruits, ne pas se nouer, ne pas venir à maturité. Cette année, presque tous les boutons des poiriers ont avorté. || 2<sup>e</sup> Fig. Ne pas réussir. Le projet venant à avorter, LA BRUY. 42. Dieu, pour le réserver à ses puissantes mains, Fait avorter exprès tous les moyens humains, CORN. *Héracl.* III, 3. Lui qui sait qu'aussi tôt ces tumultes avortent, ID. *Othon*, IV, 7. Voyant d'un temps si court leur puissance bornée, Des plus heureux desseins [ils] font avorter le fruit, ID. *Cinna*, II, 4. Par quel amour de mère Pressez-vous tellement ma douleur contre un frère? Prenez-vous intérêt à la faire éclater? — J'en prends à la connaissance et la faire avorter, ID. *Rodog.* IV, 6. Tout mon dessein avorte au milieu du succès, ID. ib. II, 8. Une disgrâce fit avorter toute sa bonne fortune, ID. *Ex. de D. San.* Il est impossible que ce projet n'avorte pas au milieu de cette confusion, CHATEAUB. *Natch.* III, 76. Venge-toi du forfait que tu fais avorter, ROTR. *Bélisaire*, I, 2.

— REM. 1. Avorter se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer l'acte même : cette femme a avorté hier; ces projets ont avorté par sa faute; et avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état : cette femme est avortée; ses desseins sont avortés. || 2. On a dit s'avorter, qui n'est plus usité. Leurs desseins tôt conçus se sont tôt avortés, LA FONT. *Ode v.* C'est, comme on verra par l'historique, un archaïsme.

— HIST. xiii<sup>e</sup> s. Que honiz soit qui vos porta, Quant ele [votre mère] ne vos avorta, Ren. 8144. Car foy sans bien ouvrir avorte; Foy sans bonnes euvres est morte, J. DE MEUNG, Tr. 522. Bien, amour et honneur faut par femme et avorte; Ja femme n'amerai, qui fine amour lui porte, *Chastie-musart*. || XIV<sup>e</sup> s. Elle avoit eu plusieurs de ses enfans morsnez et abourtez, DUCANGE, *abortion*. Ne bailleront aucune medecine qui puisse faire abortir, Ord. des rois de France, t. II, p. 533. || xv<sup>e</sup> s. Ceste semence de raison ne pouvant durer contre les vices surveus, estouffée s'avorte, MONT. IV, 354. Elle rend les arbres par où on la passe steriles, et y fait avorter les fruits, AMYOT, *Aratus*, 40. Autrement, ils ne font qu'avorter la terre, et meurtrir les arbres, PALISSY, 25. Par tels efforçements lesdictes meres abortent, PARÉ, t. II, p. 624. Ce breuvage sert aussi de remettre en vigueur la jument qui s'est avortée, O. DE SERRES, 306.

— ETYM. Provenc. *abortion*, *abordir*; espagn. *abortar*; ital. *abortire*; de *abortire*, de *aborior*, qui a la même signification, et qui vient de *ab*, indiquant défaut, manque, et de *orior*, naître, surgir (voy. ORIENT) : mot à mot mal naître.

AVORTON (a-vor-ton), s. m. || 1<sup>e</sup> Animal né avant le terme. || 2<sup>e</sup> Tout individu qui n'a pas atteint son entier développement. || 3<sup>e</sup> Par mépris, homme petit et mal fait. || Plante, fruit qui n'est pas arrivé à son développement. Ces pêches sont des avortons. J'ai vu en Russie des sapins auprès desquels ceux de nos climats ne sont que des avortons, BERN. DE ST. P. *Etudes*, v. || 4<sup>e</sup> Fig. Si quelque avorton de l'Envie Ose encore lever les yeux, MALH. III, 3. De ce feu turbulent l'éclat impétueux N'est qu'un faible avorton d'un cœur présomptueux, CORN. *Théod.* I, 3. || Quvrage d'esprit fait à la hâte et sans soin. Cet ouvrage n'est qu'un avorton.

— HIST. xiv<sup>e</sup> s. Elle la ferait avouler de l'avoulon dont elle estoit grosse, DU CANGE, *abortion*. Pour le millier d'avortons d'Arragon [peaux d'ani-

maux nés d'avortements], ID. *avotroni*. || xvi<sup>e</sup> s. Tous ces vers biberons ne veulx desavouer, Advortons que j'ay faits en ma jeune allegresse, JEAN LE HOUX, *Vau de Vire*, 41.

— ETYM. *Avorter*; bas-lat. *avotrones*.

† AVOUABLE (a-vou-a-bl'), adj. Qui peut être avoué. Un projet avouable et conforme à l'honneur.

— ETYM. *Avouer*.

1. AVOUÉ, ÉE (a-vou-é, ée), part. et adj. || 1<sup>e</sup> Reconnu. Le but avoué de son départ. C'est un fait avoué. || 2<sup>e</sup> Approuvé. Digne d'être avoué de l'ancienne Rome, CORN. *Sertor.* II, 2. Par des vers tout neufs avoués du Parnasse, BOIL. *Epit.* I. Monterey, sans être avoué du conseil d'Espagne, renforça l'armée du prince d'Orange, VOLT. *Louis XIV*, 44. Pouvoir être avoué pour.... PASC. dans COUSIN.

2. AVOUÉ (a-vou-é), s. m. || 1<sup>e</sup> Officier ministériel chargé de représenter les parties devant les tribunaux et de faire les actes de procédure. || 2<sup>e</sup> Terme de droit féodal. Nom d'office qui consistait à défendre les droits des églises et des abbayes, et qui aussi, en général, signifiait toute espèce de protecteur. Les avoués étaient ordinairement des nobles. Il y avait, dans la seconde race, un avoué de la partie publique, MONTESQ. *Esp. xxviii*, 36.

— HIST. xi<sup>e</sup> s. Là vous suirat, ce dist mis avoez, Ch. de Rol. IX. || XII<sup>e</sup> s. Charles nostre avoez, Ronc. p. 44. Si garis [protégé] hui Rolant nostre avoez, ib. p. 56. Cil qui tient Champagne et Brie N'est mie droit avoués, HUES DE LA FERTÉ, *Romancer*, p. 186. || XIII<sup>e</sup> s. Emprès se croisa Henris d'Anjo ses frères et Tierris ses niés, Guillaumes avoués de Bethune.... VILLEH. VI. Diex, fait-il, je vous tien à mon droit avoué, Berte, XLV. Il nous convient querre avoé, Chr. de Rains, 229. Ausi me serviront com ses aie [comme si je les aye] engenrés; Il ierent tot mi fil, j'iere lor avoés; En paradis celestre sera lor iretés [héritage], Ch. d'Ant. I, 135. Se li cas quiet [tome] en apel, et il a ensoine [excuse], il pot avoir avoué et fere le [la] bataille, BEAUM. 80. || XV<sup>e</sup> s. Voire, dit le maire, qui ja estoit avoé du roi, gars puant, parles-tu ainsi en la presence du roi? FROISS. II, 446.

— ETYM. *Advocatus* (voy. AVOCAT).

AVOUER (a-vou-é). Dans j'avouerai et temps analogues l'e ne se prononce pas et ne compte pas dans les vers; mais l'ancienne langue le prononçait, et *avouera* était de quatre syllabes), v. a. || 1<sup>e</sup> Dans le langage de la féodalité, faire vœu à un supérieur, le reconnaître pour seigneur ou protecteur. || 2<sup>e</sup> Par extension, et dans le langage actuel, avouer une personne, approuver ce qu'elle a fait en notre nom. Parle, écris, je t'avouerai de tout, pourvu que tu m'aides à sortir de cette botte [l'Italie], P. L. COUR. Lett. I, 164. Je t'avouerai de tout, RAG. *Phèd.* III, 4. Et sans doute son cœur vous en avouera bien, CORN. D. SAN. IV, 2. Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue, BOIL. *Disc. au roi*. Quels doctes vers me feront avouer Digne de te louer? MALH. III, 4. Et si ta faveur tutélaire Fait signe de les avouer [les Muses], Jamais ne partit de leur veilles Rien qui se compare.... MALH. III, 2. || Approuver, ratisser, en parlant des choses. Des moyens que l'honneur avoue. Les dieux n'avoueront point un combat plein de crimes, CORN. *Hor.* III, 2. Me voyant froidement ses œuvres avouer, Il les serre, RÉGNIER, *Sat. VIII*. || 3<sup>e</sup> Reconnaître qu'une chose est ou n'est pas. Avouer sa faute. Il avoua ses méfaits. Vous avouerez que votre conduite a été blâmable. Ceux qui sont instruits des affaires étant obligés d'avouer que le roi n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges.... BOSS. *Reine d'Anglet*. J'avouerai les rumeurs les plus injurieuses, RAG. *Brit.* IV. || 4<sup>e</sup> Reconnaître comme sien. Ayouer un enfant. Il n'ose avouer un parent pauvre. Il n'avoua jamais ce pamphlet. Une lettre que l'on m'a assuré que vous aviez avouée, BOSS. Lett. 181. Mon père ne peut plus l'avouer pour sa fille, CORN. *Hor.* IV, 6. Rome ne voudra point l'avouer pour Romaine, RAG. *Bérén.* IV, 4. || Avouer une dette, la reconnaître. || Fig. Ma foi, madame, avouons la dette [ne dissimulons pas] vous voudriez qu'il fût à vous, MOL. *Princ. d'El* IV, 6. || 5<sup>e</sup> S'avouer, v. rés. S'avouer de quelqu'un, le prendre à garant. Il s'est avoué d'un banquier de cette ville. || Se reconnaître. S'avouer coupable. S'avouer vaincu. || 6<sup>e</sup> S'avouer, être confessé, en parlant d'une chose. Cela ne s'avoue pas.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ha! sire Diex, fait ele, mon cuer à vous [j'] avo, Berte, XXXII. Com celle qui du tout à vous servir m'avo, ib. Car nus ne puet Dieu trop loer, Ne trop por seignor avoer, Trop criendre, ne trop obeir, la Rose, 7078. Et doit mander que cil qui en est porsivis en avoue tel garant quiconque,

REAU. XXXIV, 44. || XVI<sup>e</sup> s. Je advoue Dieu, si ne la faisoit bon veoir, RAR. Garg. I, 8. En bonne foi, dit Emarsintte, j'avoue cette dame du tour qu'elle a fait, MARG. Now. LVIII. Entre tous les philosophes qui ont advoué des dieux, MONT. I, 47. Lachès se radisant advoue cet usage aux Scythes [reconnait qu'ils ont cet usage], ID. I, 48. La vertu n'advoue rien que ce qui se fait par elle et pour elle, ID. I, 263. Ils souffroient tout, avant que d'advouer estre vaincus, ID. I, 307. C'estoit heresie d'advouer des antipodes, ID. II, 332. Il faut que vous avouez que la possession de ces seuls biens est suffisante pour vous faire benir le donateur, LANOUE, 455. Le vas-sal est tenu avouer [reconnaître] ou desavouer son seigneur, sinon qu'il y eust contention de tenure entre deux seigneurs, LOYSEL, 645. Non seulement il sauva Phœbidas, ains feit que la ville de Sparte prit sur elle et advoua la forsaiture qu'il avoit commise, AMYOT, Agésil. 39. Leotychides scut si bien faire que Agis, en presence des tesmoings, declara qu'il l'advouoit pour son filz, ID. ib. 3. Ceste proposition ayant esté leue publiquement, le peuple l'advoua et authorisa de merveilleuse affection, ID. Pomp. 39. .... Qui, auparavant sa mort, endura des gehennes inventées pour lui faire advouer le pur-gatoire, D'AUR. Hist. I, 73.

— ÉTYM. *A* et *vouer*; provenc. *avoar*.

† AVOUERIE (a-vou-rie), s. f. Terme de droit féodal. Fonction d'avoué, de patron. Les comtes de la Flandre impériale étaient avoués de l'église de Cambrai, et les rois d'Espagne, qui ont été comtes de Flandre, ont voulu se servir du prétexte de cette avouerie pour établir leur autorité à Cambrai, FÉN. XXII, 567.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Je] Ne vueil qu'[il] ait en ma terre nes [même] point d'avoerie, SAXONS, 32.

— ÉTYM. *Avoué*.

AVOYER (a-vo-ié), s. m. Titre du premier magistrat dans quelques cantons suisses.

— ÉTYM. Forme équivalente à *avoué*, *avocat*, et provenant d'un mot bas-latin, qui a ou n'a pas existé, tel que *advocarius*, où s'est produit le même changement que dans *voyelle* par rapport à *vocalis*.

† AVRELON (a-vre-lon), s. m. Un des noms vulgaires du sorbier des oiseaux.

AVRIL (a-vrill, ll mouillées d'après l'Académie; mais des grammairiens indiquent la prononciation a-vril, sans mouiller l'l : prononciation qui est en effet celle de plusieurs personnes. D'après Chifflet, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'l ne se prononçait jamais, et en effet plusieurs personnes disent encore aujourd'hui a-vri), s. m. || 1<sup>o</sup> Le quatrième mois de l'année grégorienne. Nous partirons au mois d'avril. Avril est, dans le climat de Paris, sujet à bien des variations de température. || Fig. Donner un poisson d'avril à quelqu'un, faire tomber quelqu'un le premier jour du mois d'avril dans quelque piège ridicule. Je vais à l'autre bout de la ville, on se met à rire, et l'on medit: Poisson d'avril! P. L. COUR. Lett. II, 56. L'électeur parut en chaire, regarda la compagnie de tous côtés, puis tout à coup se prit crier: Poisson d'avril! poisson d'avril! ST-SIM. 287, 449. || 2<sup>o</sup> Fig. O bois, ô près, ô monts, qui me fûtes jadis Dans l'avril de mes jours un heureux paradis, RÉGNIER, Plainte. Sans doute en mon avril, ne sachant rien à fond, v. HUGO, Voix, 30. || 3<sup>o</sup> Terme de chasse. Petit avril, époque où les cerfs commencent à entrer en rut.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Blanche [il] a la barbe, come fleur en avrill, CH. de Rol. CCLV. || XIII<sup>e</sup> s. À l'issue d'avril, un temps doux et joli, Berte, I. || XVI<sup>e</sup> s. Elle dit à un petit poisson d'avril qu'elle avoit auprès de soi: Va-t'en suivre ce gentil-homme.... DESPÈRE. Contes, XXXIII. Adieu ma liberté, j'en appelle à tesmoing Ce mois qui du beau nom d'Aphrodite s'appelle; Comme les jours d'avril, mon mal se renouvelle, RONS. 253. Sur mon premier avril, d'une amoureuse envie J'adoray vos beautez.... ID. 264. Quand on perd son avril, en octobre on s'en plaint, ID. 282. Avril pleut aux hommes, may pleut aux bestes, GENIN, Récreat. t. II, p. 234. Pluie d'avril, rosée de may, ID. ib. p. 247.

— ÉTYM. Bourguig. *aviri*; Berry, *avri*; provenc. et espagn. *abril*; ital. *aprile*; d'*aprilis*. Le poisson d'avril a signifié un maquereau (entremetteur), à cause que le maquereau (poisson) abonde au mois d'avril, et signifie maintenant, par une autre figure, attrape.

† AVRILLÉ, ÉE (a-vri-llé, llée, ll mouillées), adj. Terme d'agriculture. Blé avillé, blé semé en avril.

— ÉTYM. *Avril*.

† AVRILLET (a-vri-llé, ll mouillées), s. m. Terme d'agriculture. Blé semé en avril.

— ÉTYM. *Avril*.

AVUÉ, ÉE (a-vu-é-ée), part. passé.

AVUER (a-vu-é), v. a. Terme de vénérerie. Suivre de l'œil le gibier. Avuer une perdrix.

— ÉTYM. *A* et *vue*, ou, suivant l'ancienne orthographe, *veue*. Aussi, comme le demande M. Legoarant, l'Académie devrait supprimer *aveuer* qui devient une fausse prononciation; car *veue* est *vue*.

† AVULSION (a-vul-sion), s. f. Terme de chirurgie. Synonyme d'arrachement et d'extraction. L'avulsion d'une dent.

— ÉTYM. *Avulsio*, de *avellere*, de *a*, *ab*, et *velare*, tirer.

AXE (a-ks'), s. m. || 1<sup>o</sup> Ligne droite réelle ou fictive qui passe ou qui est censée passer par le centre d'un corps auquel elle sert comme d'essieu. Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe, BOIL. Épit. v. Portés du couchant à l'aurore Par un mouvement éternel, Sur leur axe ils tournent encore Dans les vastes plaines du ciel, MALFIL. Ode, *Le soleil fixe*. || Terme de mécanique. Axe de rotation, ligne autour de laquelle pivote un corps animé d'un mouvement de rotation. || Terme de mathématiques. Axes coordonnés, droites auxquelles on rapporte la position d'un ou plusieurs points tant fixes que mobiles.

|| Terme de physiologie. Axe optique ou visuel, ligne fictive passant par le milieu de la face antérieure de la cornée et le milieu de la pupille et du cristallin. C'est la ligne suivant laquelle on regarde ordinairement les objets et on les perçoit le plus nettement. || En termes de botanique, organe central des végétaux, duquel naissent les appendices. La tige est un axe tantôt simple, tantôt ramifié, long ou court. || Terme de géologie. Axe de soulèvement, ligne de direction d'une chaîne de montagnes, et suivant laquelle s'est opéré le soulèvement des roches qu'ils composent. || Terme de minéralogie. Axes des cristaux, lignes mathématiques autour desquelles les faces sont ordonnées symétriquement. || Terme de physique. Axe magnétique, la ligne droite qui joint les pôles d'un aimant.

|| Terme d'architecture. Axe d'un édifice, la ligne droite qui, le traversant perpendiculairement, le coupe en deux parties symétriques. || Axe spiral, ligne centrale que l'on suppose dans l'intérieur d'une colonne torse. || Axe d'une rue, la ligne centrale qui est supposée la couper, à droite et à gauche, en deux parties égales. || Terme de métallurgie. Axe d'un fourneau, ligne verticale qui passe par le milieu de la cuve, en partant du milieu du creuset pour arriver au milieu du gueulard. || Terme de marine. Ligne autour de laquelle on considère les divers mouvements de rotation d'un navire. Axe des moments, ligne par rapport à laquelle on prend la distance du centre d'effort du vent sur chaque voile. || 2<sup>o</sup> Essieu. L'or reluisait partout aux axes de tes chars, A. CHÉNIER, 63.

— ÉTYM. *Axis*; grec *άξων*, de *ἄγω*, pousser, tourner (voy. AGIR).

† AXIFÈRE (a-ksi-fè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'un axe.

— ÉTYM. *Axis*, axe, et *ferre*, porter.

† AXILE (a-ksi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a rapport à l'axe d'une plante.

— ÉTYM. *Axe*.

AXILLAIRE (a-ksil-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à l'aisselle. Le creux axillaire. Les vaisseaux axillaires. || En termes de botanique, se dit des organes, pédoncules, bourgeons, etc. qui croissent à l'aisselle des feuilles.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les veines et artères superieures nommées mammillaires, descendant des axillaires, PARÉ, I, 44. Quelquesfois l'intercostale est trouvée sortir des axillaires que Sylvius appelle sousclavieres, ID. II, 45.

— ÉTYM. *Axilla*, aisselle (voy. ce mot).

† AXINOMANCIE (a-ksi-no-man-sie), s. f. Terme d'antiquité. Divination au moyen d'une hache.

— ÉTYM. *Ἄξινη*, hache, et le suffixe *mancie* (voy. MANCIE).

† AXIOMATIQUE (a-ksi-o-ma-ti-k'), adj. Terme didactique. Qui tient de l'axiome.

— ÉTYM. *Axiome*.

AXIOME (a-ksi-ô-m'), s. m. Vérité évidente de soi et non démontrable, par exemple: le tout est plus grand que sa partie. Toutes les sciences partent d'axiomes qui leur servent de fondements. Voulez-vous peindre et toucher, on vous demande des axiomes et des corollaires, CHATEAUB. Génie, I, 4. Ces propositions claires et intelligibles par elles-mêmes s'appellent axiomes ou premiers principes BOSS. Conn. de Dieu, I, 43.

— SYN. Ce qui distingue axiome des mots d'un sens analogue, tels que maxime, sentence, aphorisme, aphorisme, c'est que axiome exprime une proposition évidente de soi, échappant à toute démonstration, et s'imposant par un principe d'évidence ou autrement de certitude qui entre dans la constitution de l'esprit humain.

— ÉTYM. *Ἄξιωμα*, proposition, de *ἄξιος*, penser, juger, de *ἄξιος*, digne, de *ἄγω*, pousser, faire (voy. AGIR), *ἄξιος* signifiant ce qui pousse, agit, ce qui a force, vertu, valeur.

† 4. AXIS (a-ksis'), s. m. Terme d'anatomie. La seconde vertèbre du cou. Vertèbre ainsi dite parce que l'apophyse odontoïde, qui en fait partie, logée entre l'arc antérieur de l'atlas et le ligament transverse, sert en quelque sorte de pivot aux mouvements de la tête.

— ÉTYM. *Axis*, essieu.

† 2. AXIS (a-ksis'), s. m. Terme de zoologie. Espèce de cerf originaire du Bengale.

— ÉTYM. *Axis*, nom d'un animal de l'Inde, dans PLINE, VIII, 24, 34.

AXONGE (a-kson-j'), s. f. Graisse de porc fondu et préparée.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Axunge de porc, d'oye, de poule, de chapon, d'ours, PARÉ, VIII, 39.

— ÉTYM. *Axungia*, de *axis*, axe, essieu (voy. AXE), et de *ungere*, oindre (voy. ce mot); ce qui sert à oindre les essieux.

† AXYLE (a-ksi-l'), adj. Terme de botanique. Qui ne produit pas de bois.

— ÉTYM. *A privatif*, et *ξύλον*, bois.

AYAN (a-ian), s. m. En Turquie, officier supérieur chargé dans les provinces de veiller à la sûreté des particuliers.

— ÉTYM. Arabe, *ayan*, distingués, notables (*c* *ayn*, œil), mot qui, bien qu'au pluriel en arabe, se dit en turc comme s'il était au singulier.

AYANT (é-ian, et non, comme plusieurs qui prononcent mal, a-ian), part. présent de avoir. || 1<sup>o</sup> Ayant faim. Ayant les pieds nus. Ayant la tête couverte. N'ayant pas d'armes. || Ayant, employé comme auxiliaire. Ayant appris cette nouvelle. Ayant tiré un glaive du fourreau. Ayant ainsi parlé. || 2<sup>o</sup> Terme de pratique dans les locutions: ayant cause, celui auquel les droits d'une personne ont été transmis; ayant droit, celui qui a droit ou est intéressé à. Lettre de continuation de la pairie d'Eu, en faveur du duc du Maine, pour lui, ses hofs et ayants cause mâles et femelles, ST-SIMON, 360, 7. Dans ces locutions on écrit, au pluriel, des ayants cause, des ayants droit. C'est un archaïsme conservé dans le langage de la pratique.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Deux cens livres parisis de rente par an à heritage perpetuel, pour avoir et prendre par sa main ou par la main des aienz cause de lui, Lettre de Charles V, Biblioth. des Chartes, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 424.

AYE (a-ie), interject. Voy. AIE.

AYEZ, voy. AVOIR.

AYONS, voy. AVOIR.

† AYUNTAMIENTO (a-ioun'-ta-miin-to), s. m. Nom espagnol des municipalités.

— ÉTYM. Espagn. *ayuntar*, réunir, mot dérivé de *a*, à, et *yunto*, joint (voy. JOINDRE).

† AZALEA (a-za-léa) ou AZALÉE (a-za-lée), s. f. Genre de plantes dont on distingue deux espèces, l'une originaire de l'Amérique septentrionale, l'autre de l'Inde. C'est un joli arbrisseau de pleine terre de bruyère, fleurissant très-bien dans les appartements. Des azalées formaient un buisson de corail, CHATEAUBR. Natch. III, 44, 4. Je faisais à Atala des colliers avec des graines rouges d'azaléa, ID. Atala, 243.

— ÉTYM. *Ἀζαλέος*, sec.

AZAMOGLAN (a-za-mo-glan), s. m. Dans le sé rail, enfant chargé des fonctions les plus basses et les plus pénibles.

— ÉTYM. Arabe, *azam*, grand, et turc, *oglan*, serviteur.

† AZAZEL (a-za-zèl), s. m. Le bouc émissaire, dans la Bible. || Démon auquel était dévolué le bouc chargé des péchés du peuple.

— ÉTYM. *Azazel*, mot hébreu qui signifie séparation.

AZÉDARAC (a-zé-da-rak), s. m. Terme de botanique. Arbre des régions chaudes, qui porte des fleurs disposées en bouquets, et dont le fruit est vénéneux.

— ÉTYM. Arabe, *azéddirakht*, mot d'orig. persane.

AZEROLE (a-ze-ro-l'), s. f. Fruit de l'azerolier, un peu plus gros qu'une cerise et d'un goût acidule.

— ÉTYM. Arabe *az-zázôra*.

**AZEROLIER** (a-ze-ro-lié), *s. m.* Nom français du *crataegus azarolus*, *L.*

† **AZIME** (a-zi-m'), *adj.* Voy. AZYME.

**AZIMUT** (a-zi-mut'), *s. m.* Terme d'astronomie. Cercle vertical passant par le point que l'on considère, et, par extension, l'angle qui sert à la désignation de ce plan et qui est habituellement son inclinaison sur le méridien, ou autrement, l'arc du cercle d'horizon compris entre le méridien du lieu et le plan azimutal.

— ÉTYM. Arabe *al semt*, de l'article *al*, et *semt*, voie, chemin, du verbe *semt*, il a demandé, visé à. Zénith (voy. ce mot) est une autre corruption du mot *semt*.

**AZIMUTAL, ALE** (a-zi-mu-tal, ta-l'), *adj.* Qui représente ou qui mesure les azimuts. Cercles azimutaux. Cercle azimutal, cercle qui passe par la verticale d'un lieu. Cadran azimutal, cadran vertical déclinant, c'est à dire qui n'est pas tourné exactement vers l'un des points cardinaux. || *S. m.* Terme de marine. Boussole de précision.

— ÉTYM. Azimut.

† **AZOOTIQUE** (a-zo-o-ti-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui ne contient aucun débris de corps organisés.

— ÉTYM. Α' privatif, et ζώον, animal.

† **AZOTATE** (a-zo-ta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des combinaisons de l'acide azotique avec les bases salifiables. Les azotates se nommaient autrefois nitrates.

— ÉTYM. Azote.

**AZOTE** (a-zo-t'). || *1° S. m.* Terme de chimie. Corps simple gazeux, partie non respirable de l'air atmosphérique. || *2° Adj.* Gaz azote.

— ÉTYM. Α' privatif, et ζώω, vivre; parce que l'azote est impropre à entretenir la vie. Mais le mot est mal fait; οζωτος signifie non pas sans vie, mais sans ceinture, et le τ ne se montre dans les dérivations du verbe ζώω que pour ζωτικός, vivifiant.

† **AZOTÉ, ÈE** (a-zo-té, tée), *adj.* Terme de chimie. Qui contient de l'azote.

† **AZOTEX** (a-zo-teū), *adj.* Terme de chimie. Acide azoté, acide produit, comme l'acide azotique, par une combinaison d'oxygène et d'azote, mais moins oxygéné que l'acide azotique. C'était autrefois l'acide nitreux.

— ÉTYM. Azote.

† **AZOTH** (a-zot'), *s. m.* Terme d'alchimie. Prétendue matière première des métaux.

† **AZOTIQUE** (a-zo-ti-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide azotique ou nitrique, liquide blanc, très-caustique, exhalant à l'air des vapeurs blanches, d'une odeur désagréable et suffocante, et formé par une combinaison d'oxygène et d'azote.

— ÉTYM. Azote.

† **AZOTITE** (a-zo-ti-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom des sels formés d'une base et d'acide azoteux.

— ÉTYM. Azote.

† **AZOTURE** (a-zo-tu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison d'azote et d'un autre corps simple.

— ÉTYM. Azote.

† **AZTÈQUE** (a-ztè-k'), *s. m.* Nom des anciens indigènes du Mexique.

**AZUR** (a-zur), *s. m.* 1° Verre bleu par l'oxyde de cobalt, pulvérisé, et préparé pour servir à la peinture. || 2° Fig. Bleu clair. Le soleil se couchait dans une nuée d'or et d'azur, voir. Lettr. 40. La nuit vers l'occident obscur Repliait lentement ses voiles; D'un feu moins brillant les étoiles Eclairaient le céleste azur, ST-LAMBERT, *le Matin*. Là de plus beaux soleils dorent l'azur des cieux, A. CHÉN. 99.... dans le liquide azur Du fleuve qui s'étend comme lui calme et pur, id. *Elég.* xiv. Que te fait tout cela? Les nuages des cieux, La verdure et l'azur sont l'enfui de tes yeux, v. HUGO, *Voix intér.* xix. Mais dans ce ciel troublé d'un peu de brume à peine, Où tout semblait azur.... id. *Rayons*, II. C'était plaisir de voir danser la jeune fille! Sa basquine agitait ses paillettes d'azur, id. *Orient*, 33. Ils [les rayons de lumière] le font voir [l'air] avec une couleur bleue qui répand une teinte de même couleur sur tous les objets aperçus dans le lointain et qui forme l'azur céleste, LAPLACE, *Expos.* 16. || 3° Pierre d'azur, la pierre précieuse nommée aujourd'hui lapis-lazuli. || Azur de cuivre, carbonate de cuivre bleu. || 4° Terme de blason. L'azur signifie bleu; c'est un des neuf émaux des armoiries. L'écu de France était d'azur à trois fleurs de lis d'or, placées deux et un.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Tout [il] lui trancha le vermeil et l'azur, Ch. de Rol. cxix. || XII<sup>e</sup> s. À la terre [ils] en abattent et l'azur et l'esmal, Ronc. p. 493. Et Berniers, fors del bruellet issus, Un rainsel mist par devant son escu, Que ne reluise li ors et li asurs, Raoul de C. 250. || XIII<sup>e</sup> s. Qui l'escu portoit d'or a un lion d'azur, Berte, xl. Et vit long de lui reluire l'or et l'asur des armeures, Ch. de Rains, p. 69.

— ÉTYM. Provenç. *azur*; espagn. et portug. *azul*; ital. *azzurro*; bas-grec, λαζούριον; bas-lat. *lazur*, *lazurius*, *lazulum*, *azolum*, *azura*, *azurrum*; de l'arabe-persan *lazouer*, lapis-lazuli.

**AZURE**, ÈE, *adj.* Qui est de couleur d'azur. La voute azurée, les champs azurés, c'est-à-dire les espaces célestes.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ce ciel azuré, tant richement contrepointé d'estoilles, et ces flambeaux roulants sans cesse sur nos testes, CHARRON, *Sagesse*, I, 42.

† **AZURER** v. a. Rendre de couleur d'azur. Le regard, à travers ce rideau de verdure, Ne voit rien que le ciel et l'onde qu'il azure, LAMART. *Médit.* II, 24.

— ÉTYM. Azur.

† **AZURESCENT, ENTE** (a-zu-ré-ssan, ssan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui tire sur le bleu d'azur.

— ÉTYM. Azur.

† **AZURIN, INE** (a-zu-rin, ri-n'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'un bleu pâle, tirant un peu sur le gris.

— ÉTYM. Azur.

† **AZY** (a-zi), *s. m.* Présure faite avec du petit-lait et du vinaigre.

† **AZYGOS** (a-zi-gos'), *adj.* et *s. f.* Terme d'anatomie. La veine azygos ou, simplement, l'azygos, veine qui est située sur le côté droit et antérieur de la portion thoracique du rachis, et qui établit une communication entre la veine cave supérieure et l'inférieure.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ceste veine azygos ayant nourri toutes les costes, son reste descend sous le diaphragme, PARÉ, II, 45.

— ÉTYM. Αζυγος, qui est impair, de & privatif, et ζυγος, conjoint, proprement joug (voy. JOUG).

**AZYME** (a-zi-m'), *adj.* Terme de l'Ecriture. Pains azymes, pains sans levain que les Juifs mangent dans le temps de leur pâque. || Dans l'église catholique, l'hostie est un pain azyme. Constantinople était divisée pour savoir s'il fallait se servir ou non de pain azyme, VOLT. *Mœurs*, 91. || *S. m. plur.* La tête des azymes.

— ÉTYM. Azymus, du grec Αζυμος, de & privatif, et ζυγη, ferment, levain, de ζεω, bouillir.

† **AZYMITE** (a-zi-mi-t'), *s. m.* Celui qui fait usage du pain azyme pour l'hostie. Nom donné par les Grecs aux Latins qui se servent du pain sans levain dans le sacrifice de la messe.

— ÉTYM. Azyme.

**B** (bé), *s. m.* Seconde lettre de l'alphabet. Un B majuscule; un petit b. || Familièrement. Être marqué au b, être borgne, bossu, boiteux, etc. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || Ne parler que par B et par F, employer fréquemment des jurements grossiers. Les B, les F voltigeaient sur son bec; Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec, GRESSET, *Vert-Vert*, IV. || B marque le lundi dans le calendrier de l'ancien rituel.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Je ne puis bien nommer sans B; Par B commencent li bien fait; Ne ja sans B n'erent bien fait, *Senefiance de l'A, B, C*, édit. JUBINAL, t. II, 276. || XV<sup>e</sup> s. Je ne cognois ne B ne R; Mais je scai bien qu'en celle terre N'avera paix, ne ou pays, Se le poovoir des flours de lys Ne vient la chose refourmer, FROISS. *Pastourelle*.

— ÉTYM. Le b latin, grec β, du phénicien ou hébreubeth.

† **BA...** Particule qui exprime la dépréciation, la mauvaise qualité, la mauvaise façon, et qui est une forme particulière de be.... (voy. ce mot).

† **BAAL** (ba-al), *s. m.* Grande divinité des Assyriens, que les Grecs assimilaient à leur Jupiter. Qui peut vous inspirer une haine si forte? Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? Pour moi, vous le savez, descendu d'Ismaël, je ne sers ni Baal ni le Dieu d'Israël, RAC. *Ath.* III, 3. || En style biblique, Baal est le nom collectif des dieux des païens.

— ÉTYM. Mot assyrien et hébreu qui signifie seigneur.

† **BAANIE** (ba-a-ni-t'), *s. m.* Hérétique appartenant à une sorte de secte manichéenne.

— ÉTYM. Baanis, disciple d'Epaphrodite, au IX<sup>e</sup> siècle.

**BABA** (ba-ba), *s. m.* Pâtisserie dans laquelle sont mêlés des raisins de Corinthe. || Au plur. Des babas.

**BABEL** (ba-bèl), *s. f.* Babylone. || Poétiquement. Il [Paris] bâtit au siècle où nous sommes, Une babel pour tous les hommes, Un panthéon pour tous les dieux, v. HUGO, *Voix*, 4. || Proverbe. C'est la tour de Babel, se dit, par allusion au récit biblique, d'une assemblée où tout le monde parle sans s'entendre, où personne n'est d'accord.

— ÉTYM. Babel, nom hébreu de Babylone.

**BABEURRE** (ba-beu-r'), *s. m.* Nom vulgaire du lait de beurre ou petit-lait, c'est-à-dire liquide blanc qui reste du lait, quand la partie grasse du lait est convertie en beurre.

— ÉTYM. De ba, qui indique dépréciation (voy. BA....) et beurre, ou, comme le veut Diez, de battre le beurre (bat-beurre)? D'anciens textes, si on en avait, décideraient la question.

† 1. **BABICHE** *s. f.* Barbiche. Couper ses babiches.

— ÉTYM. Altération et mauvaise prononciation de *barbiche*. Ce mot, qui se dit encore, est dans le Dictionnaire de l'Académie, 1<sup>re</sup> édition.

† 2. **BABICHE** (ba-bi-ch'), *s. f.* ou **BABICHON** (ba-bi-chon), *s. m.* Nom d'une sous-variété de petits chiens dits chiens d'appartement. Vous perdez pour une babiche Des pleurs qui suffiraient pour racheter un roi, voir. *Poésies*.

— ÉTYM. Corruption de *barbiche* ou *barbichon*.

**BABIL** (ba-bil, ll mouillées), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Abondance de paroles faciles et sans importance. Les jeunes

filles acquièrent vite un petit babil agréable, j. j. rouss. Ém. v. Il écoutait au maillot le babil de sa nourrice, id. Ém. i. L'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel [des académiciens], MONTESQ. *Lett. pers.* 73. || 2<sup>o</sup> Cri de la corneille et de plusieurs oiseaux. || 3<sup>o</sup> Terme de chasse. Abolement d'un limier qui a perdu la piste, ou qui donne trop de voix.

— SYN. **BABIL, CAQUET**. On dit que les pies et les perroquets caquent; ce sens reste dans l'emploi de caquet. Le caquet exprime une élévation de ton, une prétention à régenter ou à médire, et des propos bons ou mauvais. Babil n'implique rien de tout cela; ce n'est que la simple effusion, en paroles faciles, d'une personne qui se complait à parler.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Au fait d'amours, babil est peu de chose; Riche amoureux a toujours l'avantage, VILLON, *Ball.* || XVI<sup>e</sup> s. Ils convertissent la philosophie en un babil sophistique, CALV. *Instit.* 537. Des nonnains la douce babille, Leur habit saint, le chant d'icelles, Leurs ceremonys tant belles, MAROT, IV, 487.

— ÉTYM. Island. *bab*, babil; Dan. *bable*; angl. *babble*; holl. *babbelen*; allem. *babbeln*; tous verbes qui signifient babiller. D'après Diez, c'est un mot fourni par l'imitation de la nature; d'après d'autres, il viendrait de *Babel*, ce à quoi l'ensemble des formes ne se prête pas.

**BABILLAGE** (ba-bi-lla-j'), ll mouillées, et non ba-bi-ya-j'), *s. m.* Action de babiller qui se prolonge quand finira ce babillage?

— ÉTYM. Babiller.

**BABILLARD, ARDE** (ba-bi-llar, llar-d', *ll* mouillées, et non ba-bi-yar; le *d* ne se lie pas : un babillard ennuieux, dites : ba-bi-llar ennuieux; au pluriel : des ba-bi-llar ennuieux; cependant plusieurs prononcent l's : des ba-bi-llar-z ennuieux), *adj.* || 1° Qui aime à babiller. Enfant babillard. Les passions sont un peu babillardes, *volt. Lettr. Schouvalof*, 11 juin 1761. || Il se dit des oiseaux parleurs. Perroquet babillard; pie babillard. || Terme de chasse. Chien babillard, chien qui aboie trop ou qui aboie après avoir perdu la trace. || 2° Substantivement. C'est un babillard, une babillardre. || Par extension, personne qui ne sait pas garder un secret. Il ne faut jamais confier son secret à un babillard. || 3° Dans un moulin, axe agitant l'auget qui fait descendre le grain de la trémie entre les meules du moulin.

— **SYN.** BABILLARD, BAVARD. La différence entre babillage et bavardage indique la différence entre babillard et bavard. Le babillage est facile et futile; il n'est pas nécessairement ennuieux et fatigant; au lieu que le bavardage n'a rien qui le rachète. De même le babillard n'est point déplaisant de nécessité; il ne l'est que par le temps, la circonstance et l'excès; au lieu que le bavard est nécessairement déplaisant, étant dépourvu de l'agrément que le babillard a quelquefois chez les enfants, chez les femmes, et dans les circonstances qui le comportent.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Combien avons nous meilleure raison de detester ces babillars, lesquels se contentent d'avoir l'évangile au bec, le mesprisant en toute leur vie? *CALV. Instit.* 537. Ptolomée Lamysos, c'est à dire plaisanter et babillard, *AMYOT, Cor.* 45.

— **ÉTYM.** *Babiller.*

**BABILLEMENT** (ba-bi-lle-man, *ll* mouillées), *s. m.* Action de babiller.

— **ÉTYM.** *Babiller.*

**BABILLER** (ba-bi-lle, *ll* mouillées, et non ba-bi-ler), *v. n.* || 1° Parler beaucoup, facilement, et surtout pour le seul plaisir de parler. C'est véritablement la tour de Babylone; Car chacun y babille, et tout du long de l'aune, *MOL. Tart.* I, 4. || 2° Dire du mal. Je sais que l'on babille sur moi. || 3° Se dit d'un limier qui donne trop de voix.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Sçais-tu qu'il est, ne me babilles Meshuy de ton bee : et me pay, *Patelin*. || XVI<sup>e</sup> s. Tous ceux qui babillent que nous sommes justifiés par soy.... *CALV. Inst.* 603. Parce qu'il n'est pas usité, Ne commun qu'une femme ou fille Scaichant, ne qu'elle babille Latin, ne gros, ne elegant, *MAROT, IV, 163.*

— **ÉTYM.** *Babil.*

† **BABILLERIE** (ba-bi-lle-rie, *ll* mouillées), *s. f.* Habitude de babiller. Ce sont ordinairement des amitiés des jeunes gens qui se tiennent aux moustaches, aux cheveux, aux coiffades, aux habits, à la morgue, à la babillerie, *ST FR. DE SALES*, p. 543.

**BABINE** (ba-bi-n') ou **BABOUINE** (ba-boui-n'), *s. f.* || 1° Nom vulgaire des lèvres chez les singes, les chiens, les ruminants, etc. || 2° Fig. et populairement. S'en donner par les babines, faire un bon repas, manger son bien. || Se lécher les babines, manifester le plaisir qu'on a éprouvé en mangeant ou en buvant quelque chose de bon.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Les babines estant disjointes bien demi pied, demeurant ouvertes en cette belle extase, *Moyen de parvenir*, p. 258.

— **ÉTYM.** Voy. BABOUIN; bourguig. *babaigne*.

**BABIOLE** (ba-bi-o-l'), *s. f.* || 1° Jouet d'enfants. || 2° Fig. et familièrement, chose de peu de valeur, d'importance. Et cent autres babioles que je sais quelquefois par cœur, *SÉV. 346*. On voulait, disait Alberoni, tromper le roi d'Espagne, et le traiter comme un enfant, on lui montrait de loin une babiole, *ST-SIM. 494, 206*. Ces artistes mettent un prix arbitraire à leurs babioles, *J. J. ROUSS. Ém. III*.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Elle pendit ceste medaille à son col avec les aultres babioles que femmes et filles y portent communement, *CARLOIX, VIII, 26*.

— **ÉTYM.** Ital. *babbola*. Sans doute d'une racine *bab* qui se trouve dans l'italien *babbeo*, *babbano*, imbécile; dans le provençal *baban*, sot; dans le latin *babulus*, nigaud; dans l'anglais *babe*, *babby*, enfant; island. *babe*, enfant, *babilur*, jouet; irl. et kymri, *baban*, enfant. Faut-il rattacher à ce même radical le vieux français *baubelet*, jouet, et l'anglais *bauble*, colifichet? D'après de Caillières, babiole serait venu de la cour dans l'usage ordinaire; mais on le trouve dès le XVI<sup>e</sup> siècle, où il est arrivé probablement de l'italien.

† **BABION** (ba-bi-on), *s. m.* Sorte de petit singe.

— **ÉTYM.** Un radical *bab*, qui se trouve dans *babiole*.

† **BABIROUSSA** (ba-bi-rou-sa) ou **BABIRUSSA** (ba-bi-ru-sa), *s. m.* Mammifère pachyderme, dit aussi cochon-cerf (*sus babirussa*, L.).

— **ÉTYM.** *Babi*, cochon, et *roussa*, cerf, dans la langue malaise.

**BÂBORD** (bâ-bor; le *d* ne se lie jamais : le bâbord est.... dites : le bâ-bor est, et non le bâ-bor-t est), *s. m.* Terme de marine. Côté gauche d'un bâtiment, quand, placé à la poupe, on regarde la proue. Il est opposé à tribord. || Par extension, le marin dit que tout ce qui est à sa gauche est à bâbord. || Fig. et familièrement. Faire feu de tribord et de bâbord, faire usage de toutes ses ressources.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Amure, bâbord, *RAB. Pant.* IV, 22.

— **ÉTYM.** Allem. *Backbord*, de *Back*, château d'avant, et *Bord*, bord (voy. BORD), parce que, dans les anciennes embarcations du nord, le château d'avant était sur la gauche.

† **BÂBORDAIS** (bâ-bor-dê), *s. m.* Terme de marine. Les hommes de l'équipage sont classés en deux moitiés, dont l'une, appelée les bâbordais, a ses hamacs à bâbord, et l'autre, comprenant les tribordais, couche à tribord; chacune de ces moitiés monte à son tour sur le pont pour faire le quart, appelé de là quart de bâbord et quart de tribord, LEGOARANT.

† **BABOTTE** (ba-bo-t'), *s. f.* Larve d'insecte qui dévore la luzerne.

† **BABOUCARD** (ba-bou-kar), *s. m.* Nom vulgaire de plusieurs espèces de martin-pêcheur.

**BABOUCHE** (ba-bou-ch'), *s. f.* Pantoufle en cuir de couleur, sans quartier et sans talon. La pièce où j'unis hardiment Èt la babouche et le bas blanc, *VOLT. Lett. vers*, 20. Le Turc partit en traînant majestueusement ses babouches, *CHATEAUB. Itin.* 74.

— **ÉTYM.** Arabe, *bâboudj*; du persan *papoch*, chaussure, de *pa*, pied (voy. PIED), et *poch*, envelopper.

**BABOUIN** (ba-bouin), *s. m.* || 1° Nom vulgaire et spécifique du cynocéphale babouin, sorte de singe. || 2° Fig. et familièrement, enfant que l'on compare à un singe. [Il] S'avise De le tancer : ah! le petit babouin, Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise, *LA FONT. Fabl.* I, 49. || On dit, en parlant d'une petite fille, une petite babouine. || 3° S'est dit autrefois d'une figure ridicule que les soldats dessinaient grossièrement sur les murs d'un corps de garde, pour la faire baisser, par forme de punition, à ceux qui ensfreignaient les lois établies entre eux. || Fig. Faire baisser le babouin à quelqu'un, le réduire à se soumettre, malgré qu'il en ait. || 4° Familièrement. Un babouin, de petits boutons autour des lèvres.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Et plusieurs autres bestes, si comme babuins et singes, *J. DE MAND.* dans *DU CANGE, babewynus*. Li quens de Flandres Baudoin Ne semble mie babouin, Ne bec jaune, ne fous naïs, Au départir de son pays, *GUIART* dans *DU CANGE, baboynus*. || XVI<sup>e</sup> s. On n'emploie pas seulement les personnes à chasser les oiseaux [des chevênières], mais les choses mortes, qu'on appelle au pais les babouins, *D'AUB. Fœn.* III, 45.

— **ÉTYM.** Bourguig. *babouin*, enfant au berceau; espagn. *babuino*; ital. *babbuino*; de même racine que *babine*, et qui a sans doute pour radical un mot des patois allemands, *bäpp*, muffle; de sorte que *babouin* voudrait dire autant que *lippu* (comp. BAFOUER).

1. **BABOUINE** (ba-bou-i-n'), *s. f.* Voy. BABOUIN.

† 2. **BABOUINE** (ba-bou-i-n'), *s. f.* Voy. BABINE.

† **BABOUVISME** (ba-bou-vi-sm'), *s. m.* Doctrine des babouvistes.

† **BABOUVISTE** (ba-bou-vi-st'), *s. m.* Partisan de l'égalité absolue entre tous les hommes.

— **ÉTYM.** *Babœuf*, auteur d'une secte socialiste, et qui périt, en 1796, à la suite d'une conspiration.

† **BABYLONE** (ba-bi-lo-n'), *s. f.* Ville très-célèbre de l'Asie, située sur l'Euphrate. || Fig. et en style de chaire, lieu de désordre et de crimes, le monde, la société.

**BAC** (bak), *s. m.* 1° Grand bateau glissant le long d'un câble qui sert à le faire mouvoir et destiné à passer les hommes, les animaux, les voitures, etc. d'un bord d'une rivière à l'autre. Précomtal avait fait passer l'Adige à une vingtaine de soldats, au-dessous de Vicence, près d'Albaredo, où ils étaient, pour amener un bac de notre côté, *ST-SIM. 95, 2*. || 2° Technologie. Cuve en pierre pour recevoir l'eau de pluie. || Grand coffre pour pilier le sucre au sortir de l'étuve. || Vase de bois dans lequel le brasseur prépare les grains et le houblon. || Endroit plein d'eau pour conserver le poisson. || Bassin en briques pour éteindre la chaux. || Bac à eau, baquet pour mettre de l'eau, dont on fait usage dans les serres. || Bac à

terre, baquet servant à délayer la terre pour terrer le sucre.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. Une fois puet on, quoi qu'on die, Faire une grant feste en sa vie, Une fois fault passer ce bac [se marier], *E. DESCHAMPS* dans *STE-PALAYE*.

— **ÉTYM.** Wallon, *bâche*, *bac* et *bache*, bac, auge; namurois, *bâche*, *bac*, auge, mangeoire; Berry, *bâche*, bassin, auge; bas-lat. *bachium*, *bacus*; du bas brevet. *bak* ou *bag*, bateau; *bagea*, conduire un bateau. Comparez cependant *bassin*, avec le radical duquel les patois qui emploient *bac* pour auge le confondent.

**BACCALAURÉAT** (ba-ka-lo-ré-a), *s. m.* Le premier grade universitaire, celui qui donne le titre de bachelier. Se préparer pour le baccalaureat.

— **ÉTYM.** Singulier barbarisme : évidemment, ce mot, introduit dans le XVI<sup>e</sup> siècle, a été pris par ceux qui le dénaturaient, comme formé de *bacca*, baie, ou *bacchar*, gantelée (comme dans la *Lusiade* de Camoëns, III, 97 : do baccharo e do sempre verde louro), et *laurea*, laurier. Il est une altération du bas-latin *bachularius*, désignant un rang de débuteant d'abord dans la chevalerie, et puis dans la hiérarchie religieuse et universitaire (voy. BACHE-LIER).

† **BACCARA** (ba-ka-ra), *s. m.* Jeu de cartes qui se joue entre un banquier et un certain nombre de pontes.

**BACCHANAL** (ba-ka-nal), *s. m.* Familièrement, grand bruit, vacarme. || Il n'a point de pluriel.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. Durant les quatre samedis fu si grant baquenal en la mer devant Damiette, que il y ot bien douze vins vessiaus, que grans que petiz, briziez et perdus, *JOINV. 249*.

— **ÉTYM.** *Bacchanal*, fête de Bacchus, de *bacchari*, se livrer aux orgies (voy. BACCHUS).

**BACCHANALE** (ba-ka-na-l'), *s. f.* || 1° Danse bruyante et tumultueuse. || Familièrement, débauche faite avec bruit. || 2° *Au plur.* Fêtes que les anciens célébraient en l'honneur de Bacchus. || *Au sing.* Représentation d'une danse de bacchantes et de satyres. La bacchanale du Poussin.

— **SYN.** BACCHANALE, BACCHANAL. Un bacchanal, c'est un grand bruit, un grand tapage. Une bacchanale ajoute au bruit le sens de fête désordonnée ou de débauche.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Quant aux remunerations bacchanales [bacchiques], les uns et les autres y participent, et il est difficile d'avoir continué ce train ici quelque temps, qu'on ne sente dès lors les avant-coureurs des maladies, *LANOUE, 522*.

— **ÉTYM.** *Bacchanalis*, de *bacchari*, se livrer aux orgies (voy. BACCHUS).

**BACCHANTE** (ba-khan-t'), *s. f.* || 1° Prêtresse de Bacchus célébrant les bacchanales. || 2° Fig. C'est une bacchante, une vraie bacchante, se dit d'une femme sans modestie et sans retenue. Une mode qui éloigne les cheveux du visage, bien qu'ils ne croissent que pour l'accompagner, qui les relève et les hérissent à la manière des bacchantes.... *LA BRUY. 43*. || 3° Joli papillon de France qui vole par sacades.

— **ÉTYM.** *Bacchari*, célébrer les orgies (voy. BACCHUS).

† **BACCHIAQUE** (ba-ki-a-k'), *adj.* Vers bacchique, sorte de vers grec ou latin composé principalement de bacchus.

† **BACCHIUS** (ba-kki-us'), *s. m.* Pied grec ou latin composé d'une brève et de deux longues.

— **ÉTYM.** *Baxxētōs*, relatif à Bacchus, sous-entendu ποῦς, pied (voy. BACCHUS).

† **BACCHUS** (ba-kkus'), *s. m.* || 1° Divinité de la Fable, présidant au vin. || 2° Fig. Le vin lui-même. Il les mène à sa table oublier leur querelle, Et Bacchus scelle entre eux une paix éternelle, *ST-LAMBERT, Saisons, Hiver*.

— **ÉTYM.** *Bacchus*, *βάκχος*, du sanscrit *baksha*, manger, parce que le feu, dont cette divinité est un symbole, dévore les sacrifices.

**BACCIFÈRE** (ba-ksi-fé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des baies.

— **ÉTYM.** *Bacca*, baie, et *ferre*, porter.

† **BACCIFORME** (ba-ksi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'une baie.

— **ÉTYM.** *Bacca*, baie, et *forme*.

† **BACCIVORE** (ba-ksi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui vit principalement de baies.

— **ÉTYM.** *Bacca*, baie, et *vorare*, manger.

**BACHA** (ba-cha), *s. m.* Espèce de préfet chez les Turcs. Les préteurs et les proconsuls étaient, si j'ose me servir de ce terme, les baches de la république, *MONTESQ. Espr. XI, 49* (voy. PACHA).

† BACHASSE (ba-cha-s'), s. f. Terme rural. Chaussée d'un étang.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE.

† BACHASSON (ba-cha-son), s. m. Terme de papeterie. Auge qui donne de l'eau aux piles.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE.

† BACHAT (ba-cha), s. m. || 1<sup>e</sup> Auge à cochon dans quelques provinces. || 2<sup>e</sup> Terme de papeterie. Cavité qui se trouve sous le pilon.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE.

BÂCHE (bâ-ch'), s. f. || 1<sup>e</sup> Terme de jardinage. Encadrement en bois ou en pierre, ordinairement abrité par des vitraux et rempli de terre de bruyère ou autre. || 2<sup>e</sup> Sorte de cuvette où se rend l'eau puisée par une pompe aspirante, et où elle est reprise par d'autres pompes qui l'élèvent de nouveau. || 3<sup>e</sup> Petite caisse qui sert à mesurer le minerai. Caisse employée pour jeter le minerai dans le haut fourneau. Auge dans laquelle on refroidit les scories. || 4<sup>e</sup> En termes de marine, partie de la grève où il reste de l'eau à marée basse. || 5<sup>e</sup> Terme de pêche. Bâche ou bâche traînante, filet en forme de poche que l'on traîne sur le sable, dans les endroits où il y a peu d'eau, pour prendre le poisson dans les rivières. || 6<sup>e</sup> Pièce de grosse toile ou de cuir dont on recouvre les diligences, les charrettes, les bateaux, pour garantir les marchandises de la pluie.

— ÉTYM. Si l'on recourt au mot *bac*, et qu'on y lie les mots patois, on y verra plusieurs formes *bache* ou *bauche*, qui signifient auge. C'est à ces mots que se rattache *bâche*, avec le sens de caisse ou cuvette. Quant au sens de pièce de toile ou de cuir, ou bien c'est un tout autre mot (norm. *bache*, grosse toile), ou, comparant la diligence, la charrette, etc. recouvertes de leurs pièces de toile ou de cuir, à une caisse ou à une auge, on a donné le nom du tout à cette pièce même.

BÂCHÉ, ÉE (bâ-ché, chée), part. passé. Recouvert d'une bâche. Une diligence bien bâchée.

BACHELETTE (ba-che-lé-t'), s. f. Jeune fille gracieuse. Une gentille bachelette. Vous cajolait la jeune bachelette, LA FONT. *Cloch.*

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et se ce est vallet [si c'est un garçon], Si lui quiere un auget; Et se c'est baisselette [une fille], Si lui quiere minette, *De l'oustillement au vilain*, p. 46. Et comme bonne baisselette, Tiengne la chambre Venus nete, *la Rose*, 43539.

— ÉTYM. Wallon, *bâcèle*; namurois, *bauchèle*; rouchi, *bacelette*; tous trois signifiant fille. *Bachelette* est un diminutif de *bachele*, et *bachele* paraît être aussi un diminutif de *basse*, qui, dans l'ancien français et dans le normand, signifie servante. M. Grandgagnage propose pour étymologie le frison *bas*, bas-saxon *baas*, maître. M. Diez incline à voir dans *basse* une forme de *bagasse*, en italien *bagascia*, qu'il rattache, d'une façon très-dubitative, ou au kymri *bach*, petit, ou à l'arabe *bagh*, servante. Mais ne serait-il pas possible de voir dans *basse* le féminin de *vassus*, serviteur, et radical de *vassal* (le changement du *v* en *b*, bien que rare, n'est pas sans exemple)? d'où *bacele*, *bacelete*, qui semble si bien correspondre à *vasselet* (*vaslet*, *varlet*), jeune garçon. La forme *bachelette*, qui ne se trouve pas dans les anciens textes, sera née de *basselette* qui s'y trouve seule, par assimilation avec *bachelier*.

BACHELIER (ba-che-lié; l'r ne se lie jamais; au plurIEL, l's se lie : les bacheliers et.... dites : les bache-lié-z et....), s. m. || 1<sup>e</sup> En termes de féodalité, jeune gentilhomme qui, n'ayant pas moyen de lever la bannière, était contraint de marcher sous celle d'autrui, qui aspirait à être chevalier et tenait rang entre le chevalier et l'écuyer. Les jeunes gens étaient bacheliers, ce qui voulait dire chevaliers, ou varlets et écuyers, VOLT. *Mœurs*, 97. Pour un signe de deux beaux yeux, On sait qu'il n'est rien que ne fassent Les seigneurs et les bacheliers, v. HUGO, *Ball.* 43. || 2<sup>e</sup> Garçon. Dans la Touraine, un jeune bachelier, LA FONT. *Cloch.* Vieux en ce sens. || 3<sup>e</sup> Celui qui dans la faculté de droit canon, après trois ans d'étude, soutenait un acte dans les formes prescrites par la faculté. Le bachelier, plongé dans les quatre premiers siècles, traite toute autre doctrine de science triste, vaine et inutile, pendant qu'il est peut-être méprisé du géomètre, LA BRUY. 42. J'ai des forces, du feu, de l'esprit, de l'étude; Et jamais sur les bancs on ne vit bachelier Qui sut plus à propos interrompre et crier, l'abbé de VILLIERS, *Art de prêcher*. Il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnet à trois cornes, VOLT. *Lettr. la Chalotais*, 9 juin 1763. || Dans l'ancienne faculté de médecine, celui qui avait étudié deux ans et qui, ayant subi l'exa-

men général, était revêtu de la fourrure pour entrer ensuite en licence. || 4<sup>e</sup> Aujourd'hui, dans l'Université, celui qui est promu au baccalauréat dans une faculté. Bachelier ès lettres, ès sciences, en droit.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Et escremissent [font des armes] cil baceler leger, *Ch. de Rol.* VIII. || XII<sup>e</sup> s. Tuit baceler et noble conquerant, *Ronc.* p. 434. Breton, flaman, baceler parisant, *ib.* p. 456. Blont [il] ot le poil, menu recerclé [à boucles menues]. En nule terre n'ot si beau bachelier, *Romancero*, p. 54. Sire, fait-il, laenz sunt quatre bachelier, Des chevaliers le rei, *Th. le mart.* 439. || XIII<sup>e</sup> s. Quant iere bachelors legiers, Volentiers gelines menojoie, En ces haies où ges [je les] trovoie, *Ren.* 43400. Entre vous et ce bachelier Robichonet au vert chapel, Qui si tost vient à vostre apel, Avés-vous terres à partir? *la Rose*, 8566. Un bachelier françois qui cuidoit que la coutume de France fust de sustance de mariage, une feme qu'il avoit prise segont la costume où il estoit, lessa et prist une autre, *Liv. de Just.* 178. Quant je reving à ma nef, je mis en ma petite barge [barque] un escuier que je fiz chevalier, et deux moult vaillans bachelers, *JOINV.* 244. || XV<sup>e</sup> s. Car c'est le metal [l'or et l'argent] par quoi on acquiert l'amour des gentils hommes et des povres bacheliers, *FROISS.* I, 1, 8. Sur ce la bonne dame [Isabelle d'Angleterre] avoit jà prié moult de chevaliers, bacheliers et aventuriers qui lui promettoient que très volontiers ils iroient, *id.* I, 1, 19.

— ÉTYM. Berry, *bachelière*, la jeune personne qui accompagne la mariée en qualité de fille d'honneur; bas-lat. *bacalarius*, *baquelarius* (*baccalaria*, sorte de domaine, se trouve dans des textes du IX<sup>e</sup> siècle); provenc. *bacalar*, *bachalier*; anc. catal. *batzeller*; espagn. *bachiller*; portug. *bacharel*; angl. *bachelor*, homme célibataire. Mot très-ancien dans les langues romanes, qui manque pourtant à la région italienne, et dont l'origine est inconnue. L'antiquité du mot suffit pour montrer que l'étymologie *bas chevalier*, qu'on a donnée, est sans la moindre apparence. Il va sans dire qu'il n'y a non plus à faire aucun compte de *baccalaureus*; *bachelier* a eu, entre autres acceptations, celle de gradué dans une faculté, et, cherchant une étymologie au mot pris ainsi, on l'a décomposé, contre toutes les lois de l'analogie, en *baccalaureus*, comme s'il venait de *bacca lauri*, baie de laurier. Le sens primitif du bas-latin *bacalarius* était celui qui tient une *baccalaria*; *baccalaria* voulait dire une espèce de bien rural que le bachelier avait à cens, et qui paraît avoir été formé d'une dizaine de manses. Il était donc compté parmi les gens de la campagne, quoique d'un rang plus élevé que ceux qui, tenant un manse, étaient assujettis aux œuvres serviles, et on peut le définir un vassal d'un ordre inférieur. A côté de cette signification, il a encore celle de jeune guerrier qui n'est pas encore chevalier. Puis il y eut des bacheliers d'église, qui étaient des ecclésiastiques d'un degré inférieur. Il y eut, dans les corporations de métiers, des bacheliers qu'on nommait aussi *juniors*, et qui géraient les petites affaires de la corporation. Enfin, et par le même mouvement d'idées, naquirent les bacheliers des facultés. De là aussi, par une autre extension, *bachelier* prit le sens d'homme jeune, non marié, et, en général, de célibataire, sens qui est resté celui du mot anglais *bachelor*. Dans l'ancien français, *vassal* a une double signification : d'une part, il signifie celui qui est subordonné féodalement; et, d'autre part, il veut dire courageux guerrier; *vasselage* est constamment usité pour valeur et prouesse : les chansons de gestes sont pleines de l'emploi de ce mot. *Bachelier* a exactement le même sens; il signifie, comme l'autre, subordonné féodalement, et guerrier, jeune guerrier, vaillant guerrier. Le sens tendrait donc à rapprocher ces deux mots; mais les lettres y opposent une difficulté que les exemples connus ne permettent pas de surmonter : on ne peut expliquer comment les deux *ss* de *vassal* se seraient changées en *c* dur, à une époque aussi reculée que le IX<sup>e</sup> siècle. Cela conduit à reconnaître un radical *bacal*, *bacel*, *bachel*, qui a la double signification indiquée plus haut, et qui paraît collatéral de *vassal*. Le celtique a : gallois, *bachall*, irlandais, *bacal*, bâton, qui conviendraient très-bien pour la forme du mot, et qui d'ailleurs ont pénétré dans les langues romanes : en termes de marine, ancien italien, *baccalaro*, pièce de bois de pin ou d'orme; ancien français, *baccalat*, même sens; espagnol, *vacas*, *baccalas*, bâtons fichés sur la couverture des galères. Dès lors ce n'est pas une conjecture dénuée de toute vraisemblance, de penser que le mot de

bâton, de pièce de bois, ait passé à une *bachelerie*, sorte de domaine rural.

BÂCHER (bâ-ché), v. a. Couvrir d'une bâche Bâcher une voiture.

— ÉTYM. *Bâche*.

BACHIQUE (ba-chi-k'), adj. Qui appartient, qui a rapport à Bacchus, le dieu du vin. Fête bachique Il condamna la musique bachique, FÉN. *Tél.* XII. || La liqueur bachique, le vin. || Chanson bachique, chanson à boire. [Un des conviés] Lamentant tristement une chanson bachique, BOIL. *Sat.* III. Je ne tiens qu'au refrain bachique Par le tournebroche annoncé, BÉRANG. *Tournebr.* || Terme de peinture. Genre, scène bachique, se dit des tableaux qui représentent des scènes de buveurs.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie ne veut qu'un *c* à *bachique*, tandis qu'il y en a deux à *bacchanal*, *bacchanale*, *bacchante*.

— ÉTYM. *Bacchus*.

† BACHMOURIQUE (bach-mou-ri-k'), adj. Dialecte bachmourique, dialecte de la langue copte.

— ÉTYM. *Bachmour*, nom qui vient des Arabes et qui paraît s'appliquer à un canton de la basse Egypte.

† BACHOLLE (ba-cho-l'), s. f. Casserole de cuivre dont on se sert dans les papeteries.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE (au sens d'auge, bassin).

† BACHON (ba-chon), s. m. ou BACHOU (bachoue), s. f. Grand vaisseau de bois pour transporter les boyaux au lavoir, etc.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE (au sens d'auge, bassin).

BACHOT (ba-cho), s. m. Petit bateau.

— ÉTYM. Diminutif de *bac*.

† BACHOTAGE (ba-cho-ta-j'), s. m. Droit établi sur les bachots.

— ÉTYM. *Bachot*.

BACHOTEUR (ba-cho-teur), s. m. Batelier qui conduit un bachot.

— ÉTYM. *Bachot*.

† BACHOTTE (ba-cho-t'), s. f. Terme de pêche. Espèce de baquet pour transporter des poissons.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE (au sens d'auge, bassin).

† BACHOU (ba-chou), s. m. Sorte de tonneau ouvert par le haut et servant de hotte.

— ÉTYM. Voy. BÂCHE (au sens d'auge, bassin).

† BACHOU (ba-chou), s. f. Voy. BACHON.

BACILE (ba-si-l'), s. m. Terme de botanique. Plante ombellifère qu'on nomme aussi perce-pierre, passe-pierre, christe-marine ou fenouil marin (*crithmum maritimum*, L.).

† BACILLAIRE (ba-sil-lé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est long, grêle et cylindrique comme une baguette.

— ÉTYM. *Bacillus*, baguette.

BACINET (ba-si-né), s. m. Terme de botanique. Voy. BASSINET.

† BÂCLAGE (bâ-klâ-j'), s. m. Arrangement des bateaux dans un port pour la charge et la décharge des marchandises. || Fermeture d'un port par des chaînes, des câbles, etc. || Fermeture du passage d'une rivière par des hêrissons.

— ÉTYM. *Bâcler*.

BÂCLÉ, ÉE (bâ-klé, klée), part. passé. Une porte bâclée. || Fig. C'est une affaire bâclée, terminée vite et à la hâte.

BÂCLER (bâ-klé), v. a. || 1<sup>e</sup> Fermer une porte ou une fenêtre avec une barre de bois ou de fer. || Bâcler un port, le fermer avec des chaînes. || Bâcler une rivière, en fermer le passage avec des hêrissons. || 2<sup>e</sup> Bâcler un bateau, le fixer pour le charger et le décharger. || 3<sup>e</sup> Fig. et familièrement, expéder un travail à la hâte. Il a lestement bâclé sa besogne.

— ÉTYM. Provenç. *baclar*, fermer, de *baculus*, bâton, parce qu'on fermait une porte avec un bâton.

† BACONISME (ba-ko-ni-sm'), s. m. Philosophie de Bacon, philosophie expérimentale.

— ÉTYM. *Bacon*, célèbre philosophe anglais.

† BACONISTE (ba-ko-ni-st'), s. m. Disciple de Bacon; adhérent à la philosophie de Bacon.

† BACONNER (ba-ko-né), v. a. Mettre dans un baquet d'eau salée.

— ÉTYM. Ancien français, *bacon*, pièce de lard salé; de l'anc. haut-allem. *bacho*, dos; allemand moderne, *Back*.

† BACUL (ba-ku), s. m. Large croupière des bêtes de voiture, qui leur bat sur les cuisses.

— ÉTYM. *Battre et cul*.

† BADAIL (ba-dail, il mouillées), s. m. Terme de pêche. Sorte de filet en forme de chausse, que l'on traîne au fond de l'eau.

— ÉTYM. Un radical *bad*, qui se trouve dans le bas-latin *badare* (voy. BEANT).

**† BADAMIER** (ba-da-mié), s. m. Arbre de Malabar (*terminalia catalpa*, L.) qui donne des amandes émulsives très-agréables à manger et fournissant par l'expression une huile douce analogue à celle de l'olive.

— ÉTYM. On dit que ce mot est une corruption de *bois de damier*.

**BADAUD, AUDE** (ba-dô, dô-d'); le *d* ne se lie pas : le badaud est... dites : le ba-dô est... l's se lie au pluriel : les badauds à l'entour, dites : les ba-dô-z à l'entour), s. m. et f. || Qui s'arrête à considérer tout ce qui lui semble nouveau. Les badauds de Paris, locution qui vient de ce que, à Paris comme dans les grandes villes, une foule s'assemblait rapidement autour de quoi que ce soit. Tu seras des badauds en passant adoré, RÉGNIER, *Sat. XVI*. L'espoir qui le domine, C'est, chez son vieux portier, De parler de la Chine Aux badauds du quartier, BÉRANG. *Jean de Paris*. Et la vieille bâdaude, au fond de son quartier, Dans ses voisins bâdauds voit l'univers entier, VOLT. *Vanité*. Un troisième, moine et seigneur, dont les paysans sont mainmortables, attendait un arrêt du conseil qui le mit en possession de tout le bien d'un badaud de Paris qui, ayant par inadvertance demeuré un an et un jour dans une maison sujette à cette servitude, y était mort au bout de l'année, in. *l'Homme aux quarante écus*, aud. du contr. gén. Paris est un grand lieu plein de marchands mêlés.... Et, parmi tant d'esprits plus polis et meilleurs, Il y croît des bâdauds autant et plus qu'ailleurs, CORN. *Menteur*, I, 4. Le tout glacé, verni, blanchi, doré, Et des bâdauds à coup sûr admiré, VOLT. *Temple du goût*.

— SYN. BADAUD, BENÊT, NIGAUD, NIAIS. L'étymologie, du moins pour les trois premiers, montre les nuances. Le bâdaud est celui qui baye aux corneilles, qui s'arrête à toute chose, comme s'il n'avait jamais rien vu; le niais, comme le jeune oiseau qui sort pour la première fois de son nid, est sans expérience, et, en quoi que ce soit, il ne sait comment s'y prendre; le benêt est une créature bénite, simple, et qui fait ou croit tout ce qu'on veut. Le nigaud est celui qui s'attrape à toute chose, et qu'aussi par toute chose on attrape.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Car j'entends que plusieurs bâdaux S'en vont disant : ce n'est qu'ivrognerie Que les vaux-de-vire nouveaux, JEAN LE HOUX, II. Reputez grands bâdaux, et caillettes, sots en latin et en françois, de l'avoir enduré, Sat. Mén. p. 83. Le fort de Gournay, qu'on appelle maintenant bride-bâdaud, ib. p. 455. Et ainsi le pauvre bâdaud de village s'en alla quitte.... PARÉ, XV, 28.

— ÉTYM. Berry, *bader*, bavarder; wallon, *bada*, femme étourdie, évaporée; provenç. *badau*, niaiserie, *badoç*, badin, *badaul*, *baduel*, niais. Ce mot, qui paraît n'être entré dans le français que tard, vient du provençal; le provençal se rattache à un mot bas-latin, *badare* ou *batare*, qui signifie bâiller. Aller plus loin est difficile. Il y a dans le celtique : cornwall. *badus*, lunatique; bas-breton, *bad*, stupeur, étourdissement; gaél. *baodh*, *baoth*, *bath*, stupide, vain; mais ces mots ne répondent pas à la signification primitive de *badare*, qui signifie bâiller.

† **BADAUDAGE** (ba-dô-da-j'), s. m. Action de bâdauder.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il estoit bourgeois de Paris, Et de fait par un long usage Il retenoit du bâdaudage, Sat. Mén. p. 217.

— ÉTYM. *Badauder*.

**BADAUDER** (ba-dô-dé), v. n. Faire le bâdaud. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Badaud*.

**BADAUDERIE** (ba-dô-de-rie), s. f. Entretiens et actions de bâdaudier. Nous allâmes au Palais-Royal où la bâdauderie des courtisans m'étonna plus que celle des bourgeois, RETZ, III, 60.

— ÉTYM. *Badauder*.

† **BADE** (bâ-d'), s. f. Terme de charpenterie. Ouverture du compas qui mesure les jours entre une pièce de bois et la place où elle doit être mise.

— ÉTYM. Radical *bad*, qui est dans le bas-latin *badare*, être ouvert (voy. BÉANT).

† **BADELAIRE** (ba-de-lé-r'), s. m. Terme de blason signifiant une épée courte, large et recourbée.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Cavelier tira un grand panart ou bâde laire, DU CANGE, *bade laire*. Et lors il sacha un bâde laire et en fery si grand cop.... ID. ib. || XV<sup>e</sup> s. Si les convint couper plançons de bois à leurs espées et leurs bâde laires pour leurs chevaux lier, FROISS. I, I, 38. Le connestable contre les coups se couvroit de son bras et croisoit de son bâde laire en soi

defendant vaillamment, ID. III, IV, 28. Un petit coustel portatif, apelé bâde laire, DU CANGE, *bade laire*. || XVI<sup>e</sup> s. Affloient cimeterres, brances d'âcier, bâde laires, RAB. *Prol. du livre III*.

— ÉTYM. Bas-lat. *bade laire*, *bade laillus*.

**BADERNE** (ba-dèr-n'), s. f. Terme de marine. || Tresse plus ou moins large, faite de fils de caret et employée à recouvrir les mâts, les vergues, les câbles, dans les parties que des frottements pourraient détériorer. || Grosse tresse en vieilles cordes pour empêcher des bestiaux de glisser par l'effet du roulis. || Fig. Toute chose ou tout individu hors d'état de servir.

— ÉTYM. Origine inconnue. Espagn. et ital. *bader na*; bas-breton, *bade rn*; grec. mod. *μπαδέψων*.

**BADIANE** (ba-di-a-n'), s. f. Terme de botanique. Grand arbre de la Chine et de la Tartarie (*Illicium anisatum*, L.), qui porte des fruits appelés anis étoilé.

**BADIGEON** (ba-di-jon), s. m. || 1<sup>e</sup> Couleur en détrempé dont on peint les murailles. || 2<sup>e</sup> Pâte qui sert à remplir les trous et les défauts des figures sculptées et du bois.

— ÉTYM. Origine inconnue.

**BADIGEONNAGE** (ba-di-jo-na-j'), s. m. Action de badigeonner.

**BADIGEONNÉ, ÉE** (ba-di-jo-né, née), part. passé. Mur badigeonné.

**BADIGEONNER** (ba-di-jo-né), v. a. || 1<sup>e</sup> Peindre une muraille avec du badigeon. Badigeonner une façade. || 2<sup>e</sup> Remplir les creux d'un morceau de sculpture ou de menuiserie avec du badigeon.

— ÉTYM. *Badigeon*.

**BADIGEONNEUR** (ba-di-jo-neur), s. m. Celui dont le métier est de badigeonner.

— ÉTYM. *Badigeonner*.

† **BADILLON** (ba-di-llon, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Petite brochette que l'on cloue de distance en distance sur le gabarit d'un bâtiment en construction, pour indiquer la largeur des pièces de bois.

**BADIN, INE** (ba-din, di-n'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui se plaît aux choses légères. Un homme badin. Riez, Zélie, soyez badine et folâtre à votre ordinaire, LA BRUY. 13. Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine; Aux autres elle est douce, agréable, badine, BOIL. Sat. x. || Substantivement. Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins, BOIL. Sat. XII. || 2<sup>e</sup> En parlant des choses. Un air badin. Esprit badin. Lettre badine. L'âme du singe fit tant de tours plaisants et badins, que l'inflexible roi des enfers ne put s'empêcher de rire, FÉN. t. XIX, 54. Ô Dieu! où serait ici votre sagesse de n'avoir montré des hommes à la terre que pour faire des essais badins de votre puissance? MASS. Car. Avenir. Le ton de la conversation y est [à Paris] savant sans pédanterie, gais sans tumulte, poli sans affectation, galant sans fadeur, badin sans équivoque, J. J. ROUSS. Hél. II, 44. || Poème badin, poème qui raconte, en un style léger, des aventures badines, comme le *Vert-Vert* de Gresset. || En termes de graveur, pointe badine, main adroite et légère à tracer les traits. || 3<sup>e</sup> Adj. Fou, peu raisonnable. En ce sens il est peu usité présentement. Moi, jaloux! Dieu m'en garde, et d'être assez badin Pour m'aller amaigrir avec un tel chagrin, MOL. le Dép. I, 2. || Substantivement. Sus, badin, levez-vous; si vous tombiez dedans.... RÉGNIER, Sat. XIV.

— SYN. **BADIN, ENJOUE, FOLÂTRE**. Badin, quand on laisse de côté le sens ancien, qui le rapproche de bâdaud, signifie celui qui, se plaisant aux choses légères, y met ou de l'esprit ou de la grâce. L'enjoué met de la gaieté aux choses qu'il dit. Le folâtre se livre à de petites folies qui ont leur charme, si la circonstance s'y prête, mais qui dépassent et le badinage et l'enjouement.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. On voit ez comedies italiennes toujours un pedante pour badin [plastron], MONT. I, 438. Quand je tanse avecques mon valet, quand je l'appelle un badin, un veau.... ID. I, 270. J'ay veu aussi les badins excellents, vestus simplement, ID. II, 404. Pour rire un ris acheté à prix d'argent, qu'ils payent à des baladins et à des badins et joueurs de farces, AMYOT, *Tranquill. d'dme*, 40. Au reste ils sont si sots et si badins qu'ils craignent Les charmeurs dont les points et la voix les contraignent à leur faire service.... RONS. 878.

— ÉTYM. Le même radical que bâdaud.

**BADINAGE** (ba-di-na-j'), s. m. || 1<sup>e</sup> Action de badiner. Un innocent badinage. Le badinage de son humeur, HAMILT. *Gramm.* 45. C'est une chose bien sérieuse que de mourir; ce n'est point alors le badinage qui sied bien, mais la constance, LA BRUY. 16.

Croyez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles, J'ignore qu'en effet tous vos discours frivoles Ne sont qu'un badinage.... BOIL. Sat. x. Vouloir accorder tout le luxe et tout le badinage du monde avec la dévotion, cela n'est pas sans exemple, mais c'est l'aveuglement le plus déplorable, BOURD. *Pensées*, t. I, p. 459. Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux, BOIL. Art. p. II. || 2<sup>e</sup> Ton badin, manières badines, style badin. Il y a un badinage agréable dans les écrits de cet auteur. Imitez de Marot l'élégant badinage, BOILEAU, Art. p. I. Quand il n'était question que de plaisirs, on eût dit qu'il n'avait étudié toute sa vie que l'art si difficile, quoique frivole, des agréments et du badinage, FONTEN. *Argenson*. || Locution proverbiale, mais qui a vieilli : être instruit en badinage, c'est-à-dire être fait à tout ce qu'on veut, être instruit de toute l'intrigue, être accoutumé à tout ce qu'on désire.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Je scay bien que les poures Egyptiens d'Herodote sont fort moquez quant à leur religion, et ne nie pas que ce ne soit à bon droit; car on y voit de grans badinages, H. EST. *Apolog. pour Hérod. Disc. prélim.* vi.

— ÉTYM. *Badiner*.

**BADINANT** (ba-di-nan), s. m. || 1<sup>e</sup> Cheval surnommé dans un attelage. Six chevaux de carrosse et un badinant. Il a vieilli. || 2<sup>e</sup> Avant la Révolution, badinant, le neuvième conseiller d'une chambre, au parlement de Paris.

— ÉTYM. *Badiner*.

**BADINE** (ba-di-n'), s. f. Baguette mince, souple et légère. || S. f. plur. Sorte de petites pincettes.

— ÉTYM. *Badin*.

† **BADINEMENT** (ba-di-ne-man), adv. D'une manière badine. Pégase s'agenouillait badinement, quand Voiture le montait, SARAZIN, *Pompe funèbre de Voiture*.

— ÉTYM. *Badine*, et le suffixe *ment*.

**BADINER** (ba-di-né), v. n. || 1<sup>e</sup> Faire le badin, plaisir. Avec ses compagnons tout le jour badiner, Sauter, courir, se promener, LA FONT. *Fab.* VIII, 46. Je rapporte ceci pour une leçon qui doit apprendre à ne jamais badiner avec les armes, ST-SIM. I, 489. Le disciple de Zénon a sans cesse la lance en arrêt contre la volupté; celui d'Épicure vit sous la même tente et badine avec elle, DIDER. *Essai s. Claude*, liv. II. Des choses que vous dites en badinant, SÉV. 44. Il badine sur la belle pièce que j'ai faite, ID. 562. J'ai eu tort de badiner sur M. d'Oldenbourg, ID. 435. La maladie de nos jours est de vouloir badiner de tout, VAUVEN. *Sur les anc. et les mod.* Mais du vent qui s'élève un souffle inaperçu Badine avec ma voile et l'enfle à mon insu, LAMART. *Ép. à Delav.* La véritable grandeur s'abandonne quelquefois.... elle rit, joue et badine, mais avec dignité, LA BRUY. 2. || Familièrement. C'est un homme qui ne badine pas, il est grave, susceptible, sévère. || Fig. En parlant des ajustements. Cette dentelle badine. Laissez badiner ce voile. || En termes de manège, ce cheval badine avec son mors, il joue avec son frein. || 2<sup>e</sup> Avoir le ton badin, le style badin. Cet auteur badine agréablement dans ses écrits. Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine Sur un mot en passant ne joue et ne badine, BOIL. A. poët. II. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Badin*.

**BADINERIE** (ba-di-ne-rie), s. f. Chose dite ou faite pour badiner. Si le lecteur est scandalisé de toutes les badineries qu'il a vues dans ce livre, il fera fort bien de n'en lire pas davantage, SCARR. *Rom. com.* ch. 42. Cette badinerie n'est ni fade, ni usée, SÉV. 572. || Chose folle ou niaise. Si j'appréhende quelque chose, c'est que des personnes un peu sérieuses ne traitent de badineries le procès du chien et les extravagances du juge, RAC. *Plaideurs, préface*. Les génies les plus élevés tombent quelquefois dans la badinerie, BOIL. *Longin*, ch. 7.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce sera quelqu'un qui fera mention d'une autre personne en bonne part [dans les épithèses], ou celuy-là est le meilleur amy que j'aye, et plusieurs autres escripts pleins de telle badinerie, AMYOT, *De la curiosité*, 19.

— ÉTYM. *Badiner*.

† **BADOURS** (ba-dour), s. m. plur. Tenailles moyennes.

— ÉTYM. Un radical *bad*, qui se trouve dans le bas-latin *badare*, être ouvert (voy. BÉANT).

† **BADROUILLE** (ba-drou-ll, ll mouillées), s. f. Terme de marine. Pelote formée de vieux cordages goudronnés, pour chauffer un vieux bâtiment que l'on veut caréner.

**BAFOUÉ**, ÉE (ba-fou-é, ée), part. passé. Il se vit bafoué, Berné, sifflé, moqué, joué, LA FONT. *Fab.* x, 9.

**BAFOUER** (ba-fou-é), *v. a.* Traiter quelqu'un avec dérision. On le bafoue sans miséricorde.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Nous n'aurons jamais assez bafoué l'impudence de cet accouplage [de l'homme et des Dieux], MONT. II, 453.

— **ÉTYM.** Anc. franc. *baffe* et *beffe*; provenc. et espagn. *basü*; ital. *beffa*; tous mots signifiant railleuse moquerie; espagn. *befar*, railler, *befo*, lèvre du cheval, *befar*, remuer les lèvres; anc. franc. *befler*, se moquer; angl. *to baffle*. Le radical est le même que dans *babine* ou *babouine*, c'est-à-dire *bap* ou *baf*, lèvre, qui se trouve dans un patois allemand, *Bäppen*, bouche. On comprend comment remuer les lèvres a pu prendre le sens de se moquer.

**BÂFRE** (bâ-fr'), *s. f.* Repas abondant. Mot populaire.

† **BÂFRÉE** (bâ-frée), *s. f.* Partie de plaisir où l'on bâfre. Il y a bâfrée céans. Populaire.

— **HIST.** XIV<sup>e</sup> s. Couppe le cuir [du cerf] par derrière les oreilles, en allant au travers, en laissant grans bauffrées [pièces] du cuir pendant, *Modus*, I<sup>e</sup> XXI, verso. || XV<sup>e</sup> s. Le suppliant dit que si on faisait son devoir, on bailleroit à icellui Julien une baufrée au long des joues, du CANGE, *buffa*.

— **ÉTYM.** Voy. BÂFRER.

**BÂFRER** (bâ-fré), *v. n.* Manger gloutonnement et avec excès. Populaire. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Il feut conclu que ils les baufroient sans rien y perdre, RAB. *Gar.* I, 4. On [au] dyable l'ung qui se feignoyt; c'estoyt triomphe de les voir bauffrer, ID. *Pant.* II, 26.

— **ÉTYM.** Berry, *baufrer*; piémont. *bafrè*. Diez le rattache à *bave*, citant le picard *bafe*, gourmand, et *bafler*, baveur; dérivation qui reste douteuse. On trouve dans l'ancien français *baufrée*, avec le sens de pièce et avec celui de soufflet; ce qui porte à croire que *bafrer* ou *baufre* signifie les joues et, par extension, joue pendante, pièce; d'où viendrait *baufrer* avec le sens qu'il a : de la sorte il se rattacherait au radical *baf* ou *bav*, lèvres (voy. BAFOUER). Il y a aussi dans le dictionnaire de Thomas, publié par Mai, t. VIII, p. 71 : *bafer*, *grossus*, *turgidus*, *ventriculosus*; d'où l'on tirerait sans peine le verbe *baferare*, s'emplier la panse. Mais rien n'est certain.

**BÂFREUR** (bâ-freur), *s. m.* Celui qui mange avec excès et gloutonnerie. Populaire.

— **ÉTYM.** *Bâfrer*; Berry, *baufre*.

**BAGACE** (ba-ga-s'), *s. f.* Voy. BAGASSE.

**BAGAGE** (ba-ga-j'), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Objets empaquetés, nécessaires à ceux qui sont en voyage ou à la guerre. Voyageur sans bagage. Le général marchant sans bagages. Le soldat après la perte de tous ses bagages. Le soldat en désordre imprudemment s'engage. Tant à brûler le camp qu'à piller le bagage, MAIRET, *Sophon.* II, 4. Son bagage est bientôt fait; il emporte ses bras et s'en va, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Fig. Le bagage de cet auteur n'est pas lourd, il a peu écrit. || Familièrement. Plier, trouser bagage, décamper, s'en aller. Elle trousse bagage, et faisant la gentille, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Après la figure que nous avons faite, plier bagage comme des croquants, HAMILT. *Gramm.* 2. Il faut plier bagage, MOL. *Mis.* IV, 4. || Plier bagage signifie aussi mourir. || 2<sup>e</sup> En termes de guerre, armes et bagage, les armes et les équipages de la troupe. La garnison capitula et obtint de sortir avec armes et bagage.

— **HIST.** XVI<sup>e</sup> s. Il fit plier bagage à ses troupes, Mém. sur du G. ch. 5. La capitulation s'estoit faite avec vie et bagage sauve, et mal gardée, pour ce que les soldats eschapperent, et pillerent le bagage maugré les chefs, D'AUB. *Hist.* I, 335. La capitulation se fist aussi tost à bagues sauvées, enseigne déployée, et la meche allumée, sept jours de terme pour ploier bagage, ID. ib. II, 59. Nos troupes sont à cette heure toutes troublées et disformées par la confusion du bagage et des voleurs qui ne peuvent espionner leurs maîtres à cause de leurs armes, MONT. II, 93.

— **ÉTYM.** *Bagues*, *s. f. plur.* paquets; bourguig. *bagaige*; maconnais, *bogage*; provenc. *bagatge*; espagn. *bagage*; portug. *bagagem*.

**BAGARRE** (ba-ga-r'), *s. f.* Tumulte, grand bruit, encombrement, violent désordre. Il a péri dans la bagarre.

— **ÉTYM.** Origine obscure. On a proposé : l'espagnol *baraja*, confusion, dispute; l'anc. haut-allemand *bäga*, combat; l'irland. *bugair*, menacer, terrifier, *bagar*, menace; génev. *un bagar*; wallon, *bagare* (par inversion). Certains font *bagarre* masculin : il s'est trouvé dans le bagar; c'est une faute, et, comme on voit, un provincialisme.

4. **BAGASSE** (ba-ga-s'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Canne passée au

moulin et dont on a extrait le sucre. || 2<sup>e</sup> Tiges de la plante qui fournit l'indigo quand on les retire de la cuve après la fermentation.

— **ÉTYM.** Espagn. *bagazo*, marc.

2. **BAGASSE** (ba-ga-s'), *s. f.* Femme de mauvaise vie. Vieux. On n'entend que ces mots, chienne, louve, bagasse, mol. *l'Étour.* v, 14. Bagasse, ouvriras-tu? RÉGNIER, *Sat.* XI.

— **HIST.** XIII<sup>e</sup> s. C'est cil [amour] qui les amans justise, Et qui abat l'orgueil des gens, Et si fait des seigneurs sergents, Et des dames refait baiesse [servantes], la Rose, 875. Sire, serjant, baiesse ou dame, ib. 4420. Tel baiesse [servante] ne tel machine, DU CANGE, *baila*. Il n'ont baiesse [servante] ne serjent [serviteur], RUTEB. 428. Mais de tes joies, dame chiere [la sainte Vierge], Ne lairoie que ne contasse; Li saluz, ce fu la premiere; Dame, lors t'apelas baiesse, ID. II, 16. || XIV<sup>e</sup> s. Marguerite fut traictie par devers nous pour la bateure Adeline, jadis baiesse de la dite Marguerite, DU CANGE, *beassa*. || XV<sup>e</sup> s. Icelle basse ou chamberiere du dit prestre, ID. *audibilis*. || XVI<sup>e</sup> s. Tant qu'elle estimeroit que l'on voulust donner l'honneur dont elle se verroit privée, à cette bagasse de Gabrielle, SULLY, Mém. t. I, p. 636, dans Lacurne.

— **ÉTYM.** Provenç. *baguassa*; espagn. *bagasa*; ital. *bagascia*; portug. *bagaxa*. On indique pour étymologie un mot arabe *bäger*, honteux, ou *bagi*, prostituée; un mot celtique, *kymri*, *baches*, femme; le bas-latin *baga*, paquet, avec la terminaison *acca*: mauvais paquet. L'origine reste douceuse.

**BAGATELLE** (ba-ga-tè-l'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Objet de peu de prix ou inutile. Je lui redévois une bagatelle. Mille francs, une bagatelle pour un homme aussi riche. Il ne lui manque aucune de ces curieuses bagatelles que l'on porte sur soi, autant pour la vanité que pour l'usage, LA BRUY. 2. Tu n'as pas eu le courage de donner la moindre bagatelle à ta maîtresse, HAMILT. *Gramm.* 44. || 2<sup>e</sup> Chose frivole, sans importance. Il se fâcha pour une bagatelle. Dire des bagatelles. S'amuser à des bagatelles. À quelles bagatelles ai-je perdu tout mon temps! Ce qu'elle vous veut dire est une bagatelle, CORN. *Agés.* II, 7. Voilà le fait! c'est une bagatelle, REGNARD, *Fol. amour. Prologue*. Vous lirez cela quand vous n'aurez rien à faire du tout, quand votre âme aura besoin de bagatelles; car point de plaisir sans besoin, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 43 oct. 1759. || 3<sup>e</sup> Absolument, la bagatelle, les frivolités agréables qui occupent le monde. Jusque-là qu'en votre entretien La bagatelle a part; le monde n'en croit rien, LA FONT. *Fab.* x, 4. Ce n'est pas que souvent on ne connaisse la bagatelle et le néant de tout cela [le monde et ses engagements], BOURD. *Pensées*, t. I, p. 224. Il ne faudrait que quelque réflexion; mais l'enchantement de la bagatelle dissipe tellement nos pensées que nous oubliions sans cesse le seul bien digne de notre souvenir, ID. ib. t. I, p. 37. Un homme qui n'a de l'esprit que dans une certaine médiocrité, est sérieux et tout d'une pièce; il ne rit point, il ne badine jamais; il ne tire aucun fruit de la bagatelle, LA BRUY. 44. Je suis fort aise que ce petit traité me présente l'occasion d'obliger les femmes à mépriser la bagatelle pour s'attacher aux choses les plus belles et les plus utiles, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 174. || S'amuser à la bagatelle, s'occuper de choses futile et sans intérêt. C'est une politique sûre de laisser le peuple savourer la bagatelle, LA BRUY. 40. || Elliptiquement, et comme expression de dédain. Bagatelle que tout cela. || 4<sup>e</sup> Composition légère. Lisez cette bagatelle; elle est d'un homme d'esprit. || 5<sup>e</sup> Amourette, galanterie. On ne peut rien faire de ce jeune homme; il n'aime que la bagatelle. Je ne croirai jamais qu'elles s'offlissent de ce qu'on quitte un peu la bagatelle, HAMILT. *Gramm.* 4. Maman dirait : craignez les bagatelles! Le diable est fin, tremblez, Suzon, BÉRANG. *Cartes*. || Ne pas s'amuser à la bagatelle, pousser les choses plus loin que la simple galanterie. Pour moi, madame, je ne m'amuse point à la bagatelle, BARON, *Fausse prude*, II, 4. Les choses étaient entre elle et le duc à ne plus s'amuser à la bagatelle, HAMILT. *Gramm.* 8. || Proverbe. Ce sont les bagatelles de la porte, se dit de choses sans importance et auxquelles il ne faut pas s'arrêter.

— **ÉTYM.** Ital. *bagatella*, tour de bateleur, bagatelle; espagn. *bagatela*; bas-latin *bagattire*, dire ou faire des bagatelles. Diez suppose qu'il vient, par quelque diminutif, du bas-latin *baga*, bagues, bagage, de sorte que *bagatelle* signifierait une petite chose qu'on possède.

4. **BAGAUDES** (ba-gô-d'), *s. m. plur.* Bandes de

révoltés, dans les Gaules, qui étaient composées surtout d'esclaves, et qui excitèrent des troubles très-sérieux sous les empereurs Dioclétien et Maximien.

— **ÉTYM.** *Bagaudæ*, *Bacaudæ*. On n'a que des conjectures sans autorité sur l'origine ultérieure de ce mot.

1. **BAGNE** (ba-gn'), *s. m.* Lieu où sont renfermés les forçats.

— **ÉTYM.** Ital. *bagno*; espagn. *baño*, que les Arabes nomment ainsi, dit Cervantès. Mais le dire de Cervantès paraît erroné, et l'on ne trouve, ni dans l'arabe, ni dans le turc, aucun mot qui se rapproche de *bagne* en cette signification. On dit, et cela paraît vraisemblable, qu'à Constantinople il y eut un local de bains employé accidentellement à renfermer des prisonniers, et que de là vient le nom de *bagne*.

† 2. **BAGNE** (ba-gn'), *s. m.* Terme de jardinage. Tonneau contenant de la terre à pots tamisée.

† **BAGNOLET** (ba-gnô-lé), *s. m.* Terme de marine. Prélart goudronné employé à couvrir les câbles autour des bittes, à bord des navires non pontés.

† **BAGNOLETTE** (ba-gnô-lé-t'), *s. f.* Ancienne sorte de coiffe à l'usage des femmes.

† **BAGOU** (ba-gou), *s. m.* Bavardage où il entre de la hardiesse, de l'effronterie, et même quelque envie de faire illusion ou de duper. Mot tout à fait populaire.

— **ÉTYM.** Picard, *bagoul* (prononcé *bagou*); wallon, *bajowe*; norm. *bagoul*. L'étymologie est *ba*, particule dépréciative (voy. BA...), et *gueule*. Le wallon *bajowe* est *bajoue*.

† **BAGUAGE** (ba-ga-j'), *s. m.* Terme de jardinage. Incision circulaire pratiquée aux branches des arbres fruitiers, de la vigne, pour arrêter la séve descendante et empêcher le fruit de couler.

— **ÉTYM.** *Baguer* 2.

**BAGUE** (ba-gh'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Anneau que l'on met au doigt. En cette bague au moins reçois de mon honneur Et de ma passion un véritable gage, ROTR. *Bélis.* II, 16. J'ai rencontré un orfèvre qui, sur le bruit que vous cherchiez quelque beau diamant en bague.... MOL. *Mar. forcé*, 5. || Familièrement, c'est une bague au doigt, se dit de toute chose dont on peut tirer facilement avantage. || 2<sup>e</sup> Anneau qu'on suspend à un poteau, au bout d'une carrière où l'on court la bague. On courait souvent la bague devant leurs fenêtres, SCARR. *Rom. com.* II, ch. 9. [Il] Court le faquin, la bague, escrime des fleurets, RÉGNIER, *Sat.* v. À faire des vers, à courir la bague, PASC. *Grand.* 43. Vous faisiez [Henri III] mille grimaces, courir la bague en femme, faire des repas avec vos mignons, puis faire le dévot, FÉM. XIX, 398. || Fig. Courir la bague, faire rapidement une excursion. Nous sommes venus courant la hague depuis la dînée, SÉV. 349. || Jeu de bague, machine à pivot, où sont adaptés ordinairement des chevaux de bois, sur lesquels montent les joueurs qui cherchent à enlever la bague. || 3<sup>e</sup> Anneau soudé sur le corps d'un tuyau d'orgue. || 4<sup>e</sup> Terme d'architecture. Membre de moulure qui divise horizontalement les colonnes dans leur hauteur. || 5<sup>e</sup> Terme d'horticulture. Cercle d'œufs de papillon qui entoure une branche d'arbre fruitier. || 6<sup>e</sup> Terme de marine. Petit cercle en fer ou en cordage servant à fixer les focs et voiles d'étais.

— **HIST.** XV<sup>e</sup> s. De là alla le roy à Turin, et y emprunta les bagues de madame de Savoie, et les mit en gage pour douze mille ducats, COMM. VII, 5. || XVI<sup>e</sup> s. Il passa dix jours à la bague, aux fleurets et au jeu, D'AUB. *Hist.* II, 259. Il y fut couru en six jours unze bagues, que plusieurs dames et demoyselles donnèrent, CARL. III, 16. Les sergents lui voulans oster des bagues d'or qu'il avoit pendues aux oreilles, lui arrachèrent quand et quand le bout de l'oreille, AMYOT, *Mar.* 24.

— **ÉTYM.** Bas-lat. *bacæ*, *baccæ*, anneaux de chaînes; *baga*, fers qu'on met aux prisonniers; *boja* et *baga unum sunt*, dans les gloses de maître Ison (voy. DU CANGE, *boja*). Ces citations ne permettent guère de ne pas rattacher *bague* par ces mots au latin *bacca*, qui veut dire une baie, sorte de fruit, et, par assimilation, un anneau. On trouve aussi, dans le bas-lat. *bauga* et *bauca*, bracelet, qui vient probablement de l'allemand : goth. *baug*; island. *baugr*, anneau, mots auxquels il faut rattacher l'ancien français *bou*, bracelet : le bout de son bras; ROIS, 421.

1. **BAGUÉ, ÉE** (ba-ghé, ghée), *part. passé de baguer* 1. Une robe baguée.

† 2. **BAGUÉ, ÉE** (ba-ghé, ghée), *part. passé de baguer* 2. Une branche baguée.

† 3. BAGUÉ (ba-ghé), *adj. m.* Canon de fusil bagué, canon défectueux, et dont la surface intérieure offre une espèce de bourrelet.

— ÉTYM. *Bague*.

BAGUENAUTE (ba-ghe-nô-d'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Fruit du baguenaudier, gousse pleine d'air et de petites graines, et qui éclate avec bruit lorsqu'on la presse. || 2<sup>e</sup> Ancienne pièce de poésie française faite en dépit des règles et du bon sens; c'était un amphigouri en vers blancs. || 3<sup>e</sup> Niaiserie.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Comme peut estre creance d'homme si legiere, que telles baguenaudes soient prises pour doctrine, ou telles superstitions pour vraye religion? A. CHARTIER, *l'Espérance*, p. 253. Jean respondi à icelle femme: ce sont toutes baguenaades que tu me baillies, DU CANGE, *bagarotinus*. || xvi<sup>e</sup> s. Entre les especes de nôstre poesie, il y en eut une que l'on appeloit baguenaude, qui sembloit avoir esté de propos delibéré introduite en despit de la vraye poesie, PASQUIER, *Recherches*, liv. vii, p. 594. Nota que les Picards dient que les baguenaudes sont couplets faicts à la voulenté, contenant certaine quantité de syllabes sans ritme ni raison, FABRI, *Art de la rhétorique*, liv. ii, p. 58, verso.

— ÉTYM. Origine inconnue. On ne sait même pas si la *baguenaude*, fruit, a donné le nom à la *baguenaude*, niaiserie, ou si c'est l'inverse. On serait pourtant tenté de décomposer en *bague-naude* (sans pouvoir davantage l'expliquer) à cause du parallélisme possible avec *chique-naude* (*chiquenaude*).

BAGUENAUDER (ba-gue-nô-dé), *v. n.* S'amuser à des choses vaines et frivoles. Ton goût est de baguenauder en amour, HAMILT. *Gramm.* 4. Je m'en vais musant et baguenaudant jusqu'à Naples, P. L. COUR. *Lett.* II, 64. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Par quoy je conclus que mieulx vault nostre mestier et est plus convenable, que d'aler baguenauder à la court et regarder qui a les plus belles pointes, les plus gros bourrelets.... J. DE BUEIL, *le Jouvenel*, f° 16, recto. || xvi<sup>e</sup> s. Diogenes qui baguenaudoit à part soy roulant son tonneau, MONT. I, 378.

— ÉTYM. *Baguenaude*.

† BAGUENAUDERIE (ba-ghe-nô-de-rie), *s. f.* Action de baguenauder, niaiserie.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Me suis trouvé avec des damoiselles qui se lavoient la gorge des baguenauderies que leur avoient ramagé leurs courtisans, *Contes de CHOLIÈRES*, f° 220, verso.

— ÉTYM. *Baguenauder*.

1. BAGUENAUDIER (ba-ghe-nô-dié), *s. m.* Arbrisseau d'ornement fort commun en Europe (*colutea arborescens*, L.). Les feuilles, purgatives, portent le nom de séné d'Europe, faux séné, séné vésiculeux.

— ÉTYM. *Baguenaude*.

2. BAGUENAUDIER (ba-ghe-nô-dié), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Celui qui baguenaude. || 2<sup>e</sup> Jeu composé d'un certain nombre d'anneaux, qu'il faut enfiler et désenfiler suivant un certain ordre.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Quelques reveries qu'apportent ici ou les philosophes ou ces baguenaudiers, nous avons cela, que rien ne peut porter l'image de Dieu sinon l'esprit, comme de fait Dieu est esprit, CALVIN, 37.

— ÉTYM. *Baguenauder*.

1. BAGUER (ba-ghé), *v. a.* Terme de tailleur. Arranger et coudre à grands points les doublures d'un habit, d'une robe, etc.

— SYN. La différence entre baguer et bâtrer est que, quand on a bagué, les grands points restent, et que, quand on a bâti, on enlève ces grands points qui n'étaient que provisoires.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Edouard fist trousser et baguer tout son bagage, JEAN DE TROYES, *Chron.* 1475. Nous gaignerons nostre escot, car icelle femme est bien baguée, et creez qu'elle a desrobé qui que ce soit, DU CANGE, *baga*. Et Dieu sait s'elle partit, bien baguée [nippée], LOUIS XI, *Nouv. LXVII*. || xvi<sup>e</sup> s. .... Navrent les uns et les aulcuns tuerent, Les autres prins lyrent et baguerent, J. MAROT, v, 28. .... Pour voir amener le Biarnois prisonnier en triomphe, lié et bagué [enchaîné], SAT. *Ménip.* p. 22.

— ÉTYM. *Baguer*, en termes de tailleur, signifie joindre, attacher, et est donc au fond l'ancien *baguer*, lier, attacher. En espagnol, *baga*, corde pour attacher une charge sur une bête de somme, de même racine que *bagage* (voy. BAGUES).

† 2. BAGUER (ba-ghé), *v. a.* Terme d'horticulture. Enlever un anneau d'écorce à une branche.

— ÉTYM. *Bague*.

† 3. BAGUER (ba-ghé), *v. a.* Terme de marine. Fixer, installer, placer des bagues où le besoin le requiert.

— ÉTYM. *Bague*.

BAGUES (ba-gh'), *s. f. plur.* Bagage. Usité seulement en cette phrase: sortir vie et bagues sauves, sortir d'une place de guerre en sauvant ses bagues, c'est-à-dire avec permission d'emporter sur soi tout ce qu'on peut. || Fig. Sortir, revenir bagues sauves; se tirer heureusement d'un danger, d'une difficulté.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Le roy m'envoya parler à ceux qui estoient dedans Mondidier, lesquelz s'en allerent leurs bagues sauves, et laisserent la place, COMM. IV, 3... Or je Vous laisse gantelet et dague, Car au surplus je n'ay plus bague. De quoy je me pusse defendre, VILLON, *Arch. de Bagn.* || xvi<sup>e</sup> s. Ceulz de dedans lors bagues sauves crient, J. MAROT, v, 94. Marcou souloient crier, et faire grosses bragues, Mais ores vouldroient ils quicter harnoys et bagues, ID. v, 156. Herophytus conseilla aux alliez de prendre plus tost les bagues et despouilles des Perses, que les Perses mesmes, AMYOT, *Cimon*, 45. Gylippus leur envoya denoncer par un herault, qu'il leur permettoit de s'en pouvoir aller vies et bagues sauves hors de la Sicile, ID. *Nicias*, 35.

— ÉTYM. Bourguig. *baigues*; wallon, *baguez*, hardes; provenc. *bagua*; espagn. et ital. *baga*; bas-lat. *baga*; du celtique: gaélique et irl. *bag*; kymri, *baich*; bas-breton, *beac'h*, paquet, charge.

BAGUETTE (ba-ghè-t'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Sorte de petit bâton mince et flexible. || Dans quelques pays, certains officiers portaient une baguette quand ils étaient en fonction; de là figurément, le sens d'autorité donné à baguette. Se laisser mener à la baguette, se montrer soumis à une volonté impérieuse. Harlay, le premier président, menait ce grand corps [le parlement] à la baguette, ST-SIM. 16, 193. Le marquis d'Effiat gouvernait Monsieur, la cour et souvent ses affaires à baguettes, ID. 327, 25. || 2<sup>e</sup> Baguette magique, baguette que portaient les fées, les magiciens. Là j'ai la baguette des fées, À faire le bien je me plaisir, BÉRANG. *Petit coin*. De sa baguette un ou deux coups donnaient félicité parfaite, ID. *Petite fée*. || Fig. Cela s'était fait avec un coup de baguette, SÉV. 75. Le coup de baguette fait sortir de terre tout ce qu'il veut, ID. 177. || 3<sup>e</sup> Baguette divinatoire, baguette tournante, baguette de coudrier qui tourne entre les mains de certaines gens, et qui est supposée donner la faculté de reconnaître les sources, les trésors cachés, les assassins, etc. || 4<sup>e</sup> Baguettes de tambour, les deux petits bâtons avec lesquels on bat la caisse. || 5<sup>e</sup> Baguette de fusil, de pistolet, baguette qui sert à presser la charge dans le canon. On le [Candide] fait tourner à droite, à gauche, hauser la baguette.... VOLT. *Cand.* 2. || 6<sup>e</sup> S. f. plur. Supplice militaire qui consiste à frapper avec une baguette. Passer un soldat par les baguettes. || 7<sup>e</sup> Terme d'architecture. Petite moulure ronde, en forme de baguette. || 8<sup>e</sup> Dans les laboratoires, tige de verre pour remuer ou mélanger des substances. || 9<sup>e</sup> Technologie. Morceau de bois pour aplatisir les cuirs, ou sur lequel on les fait égoutter. || Outil de l'artificier, du chandelier. || Lingot d'or ou d'argent réduit à une certaine grosseur par la filière. || 10<sup>e</sup> Terme de marine. Mâtoreau placé en arrière des bas mâts. || 11<sup>e</sup> Terme de chasse. Sorte de bâton dont le fauconnier se servait pour faire partir la perdrix des buissons et tenir les chiens en crainte. || 12<sup>e</sup> Nom des grandes tulipes de Flandre, qui leur vient de leur force et de leur hauteur.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Elles commandent à baguette, et regentent les regents et l'eschole, MONT. III, 284. Vous commanderez comme il vous plaira et à la baguette si vous voulez; mais icy.... CARL. III, 10. Un tas de gens glorieux, résolus, affirmatifs, qui veulent régenter le monde et le mener à la baguette, CHARRON, *Sagesse*, II, 2. — ÉTYM. De l'ital. *bacchetta*, baguette, gaule, de *bacchio*, bâton, gaule, qui vient du latin *baculus*, bâton.

† BAGUEUR (ba-gheur), *s. m.* Instrument propre à baguer.

— ÉTYM. *Baguer* 2.

BAGUIER (ba-ghié), *s. m.* Petit coffre pour servir les bagues. Gens tout nourris de flatteries Sont un bijou qui n'entre pas Dans son baguier de pierries, VOLT. *Ep. LVII*.

— ÉTYM. *Bague*.

BAH! (bâ), *interj. famil.* Qui exprime un étonnement mêlé de doute, ou un sentiment d'insouciance, etc.

BAHUT (ba-u; le t ne se lie pas, du moins dans la

conversation), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Grand coffre garni de cuir, et dont le couvercle est légèrement bombé. Un bahut sculpté. || Huche. La vieille fouille au bahut [prend le pain], LA FONT. *Faucon*. || Meuble ancien en forme d'armoire. || 2<sup>e</sup> La dernière assise d'un mur de parapet de pont ou de quai qui est taillé en bahut, c'est-à-dire bombé. || 3<sup>e</sup> Dans un jardin, bombement d'une allée ou d'une plate-bande.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et uns vieus baüs Ocist quatre dus [ducs], Son corps defendant, *Fatrastes*, édit. ju BINAL, II, 216. || XV<sup>e</sup> s. Premièrement il [Hue le Dépensier] fut trainé sur un bahut à trompes et à trompettes par toute la ville de Hersford, FROISS. I, I, 24. || XVI<sup>e</sup> s. La peau est envoyée au coroieur, pour, accoutrée, servir à faire des grands cibles pour nettoier les bleds, ou à couvrir des coffres à bahu, o. DE SERRES, 836.

— ÉTYM. Génev. *bahiu*; provenc. *bauc*; espagn. *baul*; portug. *bahúl*, *bahú*; ital. *baule*. Ces formes sont trop divergentes pour qu'on puisse déterminer une étymologie plausible. Diez remarque que, si l'on savait que ce mot appartient en propre à l'espagnol, on pourrait croire qu'il vient de *bajulus*, porteur, en admettant toutefois que l'accent aurait passé de *ba* sur *ju*. On fera attention que, tandis qu'en espagnol, en provençal et en italien, *bau* est monosyllabique, ce qui le représente dans le français et le portugais est dissyllabique. D'après Palsgrave, p. 49, l'*h* était aspiré.

BAHUTIER (ba-u-tié), *s. m.* Ouvrier qui fait des bahuts, des coffres, des malles. || Locution proverbiale. Faire comme les bahutiers, faire plus de bruit que de besogne.

— ÉTYM. *Bahut*.

BAI, BAIE (bè, bê), *adj.* D'un rouge brun, en parlant des chevaux. Je fis trois charges sur mon excellent courtant bai brun, ST-SIM. 12, 139. || Variétés: bai fauve, bai clair, bai cerise, bai foncé, bai châtain, bai marron, bai brun. Quand on nomme ces variétés, on les emploie, par ellipse, en adjectif invariable: des chevaux bai clair, bai foncé. On emploie aussi le nom de ces variétés, comme substantif masculin: le bai clair.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li quens Ernaus broiche le destrier bai, RAOUL DE CAMB. 124. || XIII<sup>e</sup> s. [Ils] Orent Berte montée sur un palefroy bai, BERTA, VII. || XVI<sup>e</sup> s. Les uns la figurent [la licorne] noire, les autres de bay obscur, PARÉ, *Licorne*, 2.

— ÉTYM. Provenç. *bai*; espagn. *bayo*; ital. *baio*; bas-lat. *batus*, *bagus*, *bagius*, *baiardus* (d'où le nom du célèbre Bayard, cheval de Renaud, fils d'Aimon), du latin *badius*.

4. BAIE (bê), *s. f.* Petit golfe dont l'entrée est serrée.

— ÉTYM. Espagn. *bahía*; ital. *baia*; angl. *bay*; du bas-lat. *baia*, port (*portum veteres a bajulandis mercibus vocabant baias*, dit Isidore). Mais *bajulare* ne peut donner *baia*. On a indiqué pour étymologie *baie*, porte, parce que la baie est une ouverture dans une côte, et l'irlandais *bádh* ou *bágh*, petit golfe; mais *baie*, porte (voy. *baie* 2), ayant un radical *bada*, et le celtique *bádh* ou *bágh* ne sont pas conciliables avec le *baia* d'Isidore; à une époque aussi reculée que le VI<sup>e</sup> siècle, la consonne aurait été conservée, et le mot eût été *bada* ou *baga*. On a indiqué aussi la ville de Bayonne, dont le nom se décomposerait en deux mots basques, *baia*, port, et *ona*, bon; mais ceci est un cercle hypothétique où Bayonne explique *baie*, et *baie* explique Bayonne. Il ne faut pas sortir du domaine latin: il y avait *Bajæ* qui, signifiant un lieu agréable sur la côte de Campanie, avait fini par prendre le sens de tout lieu maritime agréable; de là le sens roman de *baie*, qui est un refuge pour les marins. Une particularité vient à l'appui: le latin disait *bajæ*, en deux syllabes avec l'accent sur *ba*; d'où l'italien *baia* et le français *baie*; le grec disait *βαται* en trois syllabes, avec l'accent sur *l'*, d'où une double accentuation qui s'est conservée dans l'espagnol *bahía*.

2. BAIE (bê), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Terme de maçonnerie. Ouverture qu'on pratique dans un mur ou dans un assemblage de charpente pour faire une porte, une fenêtre. || 2<sup>e</sup> Espace qui reste à pavier dans une chaussée.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Et par luis dont cuya clore cele baëa Est la veie desclose, et l'ire Deu mustrée, TH. LE MART. 153.

— ÉTYM. *Bayer*, être ouvert (voy. BAYER); génev. *baide*, interstice, *bêde*, intervalle.

3. BAIE (bê), *s. f.* Tromperie, mystification. L'muse Qui me repast de baie en ses sous passe-temps REGNIER, SAT. XV. Mon esprit.... Qui dans ses caprices s'égale Et souvent se donne la baie, ID. EP. III

J'ai donné cette baie à bien d'autres qu'à vous, CORN. *le Ment.* III, 5. On leur fait admirer les baies qu'on leur donne, ID. *ib.* I, 6. Le sort a bien donné la baie à mon espoir, MOL. *l'Étour.* II, 43.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Dame, gardez vous de la bée [attente inutile], Qui en maint lieu par la contrée S'est et fait la gent muser, *Lai du conseil*. Par tel bée, par tel desir [elle] Passe tant vespre et tant matin, Que sa biauté va à declin, *ib.* || XV<sup>e</sup> s. Messieurs, pardonnez-moi que je vous ai fait payer la baie [mystification], LOUIS XI, *Nouv.* LXXXI. || XVI<sup>e</sup> s. Ils font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses; mais à faulte d'éloquence ne les pouvoir mettre en évidence, c'est une baye, MONT. I, 488. Il tint ce dernier avis encors pour une baie, D'AUB. *Hist.* II, 61.

— ÉTYM. *Bayer* (voy. ce mot), parce que celui qui donne une baie, fait *bayer* celui qui la reçoit. Provenç. *en bada*, en vain; espagn. et portug. *vaya*; ital. *baja*.

4. BAIE (bè), s. f. Terme de botanique. Fruit charnu dépourvu de noyau, et dont les graines sont placées au milieu de la pulpe : tels sont les raisins, les groseilles. On donne aussi par extension le nom de baies à des fruits dont les graines sont contenues dans des loges, tels que ceux des morelles, de la belladone, etc. On eût dit que ses joues [de Clodion] étaient peintes du vermillon de ces baies d'églantiers qui brillent au milieu des neiges, CHATEAUB. *Mart.* 202. || Dimanche des baies, un des noms donnés au dimanche des Rameaux, parce qu'on y apporte souvent des branches de laurier, garnies de leurs baies.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et se il y metoit [dans la bierre] autre chose pour efforcer, c'est à savoir baye, piment et pois resines, il l'amenderoit au roi de vint sous de Paris, *Livr. des mét.* 30. || XVI<sup>e</sup> s. Bagne [pour baie de lierre], RAB. *Pant.* V, 34. Un emplastre de baies de laurier, PARÈ, VI, 23. Bayes de lierre, ID. XY, 59.

— ÉTYM. Latin, *bacca*.

† BAIFIN (ba-i-fin); adj. masc. On appelle vers baifins et plus souvent vers métriques, des vers français qu'on essaya de faire, au XVI<sup>e</sup> siècle, sur la mesure des vers grecs ou latins.

— ÉTYM. Leur nom vient d'Antoine de Baif, qui en fit plusieurs de ce genre et qui pensait les avoir inventés. C'était une erreur; ils existaient avant lui.

BAIGNÉ, ÉE (bè-gnè, gnée), part. passé. || 1<sup>e</sup> Qui a pris un bain. Rasé et baigné. || 2<sup>e</sup> Mouillé. Tout baigné de sueur. Ses beaux yeux étaient baignés de larmes, FEN. *Tel.* VI. Chimène est au palais, de pleurs toute baignée, CORN. *Cid.* III, 4. Ses yeux baignés de pleurs demandaient à vous voir, RAC. *Bér.* V, 7. Ces bras que dans le sang vous avez vus baignés, ID. *Iphig.* II, 5. Une femme éperdue et de larmes baignée, VOLT. *Orph.* II, 7. Tous les yeux étaient baignés de larmes, SÉV. 206. Elle paraît baignée dans l'excès de la joie, ID. 437. || 3<sup>e</sup> Arrosé par une rivière. Les plaines baignées par l'Euphrate.

BAIGNER (bè-gnè), v. a. || 1<sup>e</sup> Faire mettre dans l'eau, mettre dans le bain. Baigner des troupeaux dans le ruisseau. Baigner quelqu'un dans de l'eau tiède. || 2<sup>e</sup> Mouiller, inonder. Baigner son visage de larmes. Vous baignant de ses larmes paternelles, MASS. *Exempl.* Elle prend ses enfants et les baigne de pleurs, RAC. *Phèd.* V, 5. || Fig. Un si touchant regard baigne votre prunelle, V. HUGO, *F. d'automne*, 24. || 3<sup>e</sup> Coulir dans, auprès ou autour, en parlant d'une rivière. Le Nil baigne l'Éthiopie. Le fleuve qui baigne ces parages. La mer qui baigne la Bretagne. J'ai, malgré leurs efforts, soumis à votre règne Ce que le Tibre lave et que le Gange baigne, ROTR. *Bélis.* I, 6. Un captif qui voit chaque jour Voguer la plus belle des filles Sur les flots qui baignent la tour, BÉRANG. *Prisonn.* || 4<sup>e</sup> V. n. Être plongé dans. Cet arbre baigne dans l'étang. Des olives baignent dans la saumure. || 5<sup>e</sup> Se baigner, v. réfl. Se mettre au bain. Se baigner dans la rivière. || Fig. Il se baigne dans la confiance, SÉV. 453. Le crédit de Chamillard s'augmentait tous les jours par l'orgueilleux plaisir dans lequel le roi se baignait de former son ministre, ST-SIM. 96, 12. || Se baigner dans le sang, se plaire à en répandre. Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné, CORN. *Cinna*, IV, 2. Qu'un jeune audacieux se baigne dans leur sang, ID. *Cid.* II, 9. Que.... malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir, RAC. *Androm.* I, 2. Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur, ID. *Ath.* II, 2. Une impie étrangère Se baigne impunément dans le sang de nos rois, ID. *Ath.* I, 4. Vengez-vous, baignez-vous au sang du criminel, VOLT. *Mér.* IV, 2.

Dans le sang innocent ta main va se baigner, ID. *Alz.* V, 5.

— REM. 1. Lorsqu'il s'agit de l'action d'une personne qui prend un bain, le verbe baigner doit toujours être réfléchi; ainsi on dira : ils sont allés se baigner ensemble; et non : ils sont allés baigner ensemble. Il ne devient neutre que lorsqu'il exprime qu'un objet trempe dans un liquide. || 2. On dit : ils le trouvèrent baigné dans son sang. Mais peut-on dire : ils le trouvèrent baignant dans son sang? Des grammairiens ont condamné cette locution, mais évidemment elle est légitime; et baignant dans son sang est acceptable au même titre que nageant dans son sang.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Je vous plevis qu'en lor sanc iert [mon épée sera] baignie, RONC. p. 43. Dedens le cors son espié [il] a baingnié, *ib.* p. 89. Et les malades reposent et beignent, *ib.* p. 459. Et la grant court de France au douz renom Où toute valeur se baigne, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 482. Iluec currait une ewe.... Là se baignout les seirs pour sa char refreidier, TH. *le Mart.* 94. || XIII<sup>e</sup> s. Et li homme estoient si baigné [mouillé], que tout estoient tout ensi comme mort que de le [la] gielée que du froit, H. DE VALENC. XXVIII. Seiner [saigner] se fet cuntrie sun mal; Al terz jur dist k'il baignerait [se baignerait], MARIE, *Equitan*. Que baigner se doivent ensemble, *la Rose*, 44580. L'on ne puet treire en plet cels qui ovrent en vigne, ne qui se beignent, ne qui sont en moutiers, *Liv. de just.* 84. Baron, dist-il à eus, ne soiés esmaié; Moult furent, en vos terres, li plusor aisié, Vestu et conréé, remué et baignié, CH. *d'Ant.* VIII, 415. Et quant Tangrés le voit, à poi qu'il ne forsaigne, L'espée a traite nue, o grant ire se baigne, CH. *d'Ant.* III, 435. S'on les trueve noiés où il fust accoustumé d'aler, si comme por baigner, ou por avoir de l'yaue, ou por pesquier [pécher], BEAUM. LXIX, 43. Chanoine, clerc, et roi, et conte Sont trop aver [avares]; N'ont cure des ames sauver, Mès les cors baigner et laver Et bien norrir, RUTEB. II, 4. Mal furent tiez avoires acquis et gaigné, Dont li filz et li pere sunt en enfer baigné, J. DE MEUNG, *Test.* 342. || XIV<sup>e</sup> s. A la première rivière qu'il verroit d'en haut, [l'esprevier] s'en yroit baigner, MÉNAGIER, III, 2. || XV<sup>e</sup> s. Elle fut percée et baignée [par la pluie] jusques à la peau, LOUIS XI, *Nouv.* XL. || XVI<sup>e</sup> s. Nous contentans de nostre justice, sagesse et vertu, nous sommes bien aises et nous bagnons à nous flatter, jusques à nous priser comme demi-dieux, CALV. *Inst.* 3. Que ces contreroleurs se monstrent un peu, et puis qu'ils se baignent à rejeter des coeurs humains toute reverence de l'Ecriture, ID. *ib.* 44. Que nous n'affections point une grace de brocarder et mordre en riant les uns et les autres, comme font aucuns, qui se baignent [délectent] quand ils peuvent faire vergongne à quelcun, ID. *ib.* 309. J'en laisserai du tout faire à l'Espagne, De qui la main en nostre sang se baigne, MAROT, I, 328. Tout estoit mer; et la mer qui tout baigne, N'a aucun borts.... ID. IV, 27. Il se baigne et delecte à tourmenter toutes sortes de gens, CARLOIX, IV, 40. Le sang de ceux qui furent occis sur la grande place seulement, baigna tout le quartier, AMYOT, *Sylla*, 31. Le malade sera purgé, baigné, saigné, PARÈ XI, 44. L'on doit appliquer estoupades baignées en oxycrat, ID. XIV, 6.

— ÉTYM. Wallon, *banii*; picard, *bagnier*; Berry, *beugner*; provenç. et portug. *banhar*; espagn. *bañar*; ital. *bagnare*; de *balnear*, de *balneum*, bain, grec, βαλνευτον, bain; allem. *baden*; angl. *to bath*; celt. *bathain*; sanscrit, *bād* ou *vād*, plonger. Béze dit que plusieurs prononçaient, au XVI<sup>e</sup> siècle, *bagnier*.

BAIGNEUR, EUSE (bè-gneur, gneù-z'), s. m. et f. || 1<sup>e</sup> Celui, celle qui tient des bains publics. || Vallet, servante de bains. || Sur les côtes, celui, celle qui fait prendre des bains de mer. || 2<sup>e</sup> Au XVII<sup>e</sup> s. Celui qui tenait une maison de bain et de plaisir pour les hommes de bon ton. La Vienne, baigneur à Paris, fort à la mode, était devenu le sien [du roi] du temps de ses amours, ST-SIM. 30, 96. || 3<sup>e</sup> Celui, celle qui se baigne. On rencontre partout des baigneurs sur cette rive. || 4<sup>e</sup> Baigneuse, s. f. Ancienne coiffure de femme. || Vêtement pour le bain.

— ÉTYM. *Baigner*.

BAIGNOIRE (bè-gnoi-r'), s. f. || 1<sup>e</sup> Vaisseau pour prendre des bains. || 2<sup>e</sup> Dans un théâtre, loge au niveau du parterre. || 3<sup>e</sup> Poêle dans laquelle les honroyeurs font chauffer l'eau d'alun et le suif.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Qui veult saler la venoison en esté, la convient saler en cuvier ou baignoire, MÉNAGIER, II, 5. || XV<sup>e</sup> s. Chaudiere, baignoire et cuvier, E. DESCHAMPS, *Ménage des nouveaux mariés*.

|| XVI<sup>e</sup> s. Et quand il veit, entrant dedans l'estuve, les bassins, baignoueres, les buyes, les phioles et bouettes [boites] aux parfums... AMYOT, Alex. 37.

— ÉTYM. *Baigner*.

BAIL (ball, ll mouillées), s. m. Terme de jurisprudence. Contrat par lequel on cède la jouissance d'une chose pour un prix et pour un temps. Il vint lui signifier de rompre le bail, SÉV. 209. De jour en jour leur ligue avare Augmenterait le prix des baux, BÉRANG. *Math. Brun.* || L'acte même. Nous n'avons pas encore signé le bail. || FIG. C'est comme si je renouvelais un bail de vie, SÉV. 280. J'assurai Chamillard qu'il serait bien reçu [du roi], quand bien même il embarrasserait le roi; et que, de cette époque, ce serait un nouveau bail passé avec lui, ST-SIM. 199, 450. || *Au plur.* Des baux.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Mariage tost il [ôte-t-il] bail? Nemil en home, et en feme oil, *Liv. de justice*, p. 224. Aussi est-il, s'auscuns a enfans en bail [tutelle] et il a quercoient aucune choze el tans qu'il sont en bail, BEAUM. XIV, 30. Bail si est quant aucuns muert et il a enfans qui sont sous-aagié et qui ne poent ne ne doivent venir à l'ommage du seigneur, *ib.* XV, 2. || XV<sup>e</sup> s. À treize ans en royaute, En bail [tutelle] de ton parenté, E. DESCH. *Lay du roy*. Ceux du conseil veoient et entendoient que le duc Aubert n'estoit que bail [tuteur] de Hainaut, car encore vivoit le duc Guillaume de Hainaut, son frere.... et si il le survivoit, et estoit tout clair que ses autres frères auroient par droit le bail et le gouvernement de Hainaut, FROISS. II, II, 222. || XVI<sup>e</sup> s. Bail, garde, mainbourg, gouverneur, legitime administrateur et regendant, sont quasi tout un : combien que jadis, et encore en aucun lieu, garde se dit en ligne directe, et bail en collaterale, LOYSEL, 476. Le mari est bail de sa femme, ID. 478. Il n'accepte garde ni bail qui ne veut, ID. 479. En baux à rente rachetable, sont dus lods et ventes le jour du contrat, ID. 536. Après les bails [tutelles] finis, les majeurs et les femmes veuves y entrent comme de fief servi et sans payer aucun relief, ID. 583.

— ÉTYM. Bas-lat. *balium* (voy. BAILLER).

BAILE (bè-l'), s. m. Titre qu'on donnait autrefois à l'ambassadeur de Venise auprès de la Porte. Le baile de Venise s'est longtemps défendu dans sa maison, VOLT. *Leit. à Cath.* 52.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Henri le balz de l'empire, VILLEHARD. p. 161, dans RAYNOUARD.

— ÉTYM. Provenc. *baile*; espagn. *bayle*; portug. *bailio*; ital. *bailo*; anc. franç. *bail*; du bas-lat. *bailus*, du latin *bajulus*; porteur, qui, ayant l'accent sur *ba*, a donné régulièrement *baile* (voy. BAILLER pour saisir la série des sens).

† BAILLANT, ANTE (bà-llan, llan-t', ll mouillées, et non bà-yan), adj. Qui bâille, qui s'entr'ouvre. || Terme de botanique. Péricarpe baillant, péricarpe qui, au moment de la maturité, se rompt et s'entr'ouvre. || S. m. plur. Terme de zoologie. Passeaux dont le bec est largement fendu.

† BAILLARD (ba-llar), s. m. et BAILLARGE (ba-llar-j', ll mouillées), s. f. Terme d'agriculture. Variété très-productive de l'orge vulgaire, et dont on fait, principalement dans le midi de la France, un pain fort grossier.

— ÉTYM. *Bailler*, c'est-à-dire orge qui bâille, qui donne beaucoup.

† 2. BAILLARD (ba-llar, ll mouillées), s. m. Terme de teinturier. Chevalet sur lequel on fait égoutter les soies et les laines.

BAILLE (ba-l', ll mouillées), s. f. Terme de marine. Baquet qui sert à divers usages sur les vaisseaux.

— ÉTYM. Ital. *baglia*; du bas-bret. *bal* (l mouillée), *balek* (l mouillée), baquet; et aussi danois, *balje*; suédo. *bälja*, baquet; anglais, *pail*.

† BAILLE-BLÉ (ba-lle-blé, ll mouillées), s. m. Petit cylindre en fonte, placé au collet de la trémie dans un moulin, dit aussi babillard.

— ÉTYM. *Bailler*, blé. BAILLEMENT (bà-llé-man, ll mouillées, et non ba-ye-man; il faut avoir bien soin de donner à l'a le son marqué par l'accent circonflexe), s. m. || 1<sup>e</sup> Inspiration grande, forte et longue, indépendante de la volonté, avec écartement plus ou moins considérable des mâchoires, et suivie d'une expiration prolongée. || 2<sup>e</sup> En grammaire, rencontre de deux voyelles, l'une à la fin d'un mot, l'autre au commencement du mot suivant. Nous disons plus souvent hiatus. || 3<sup>e</sup> Maladie particulière des faucons.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Un ris, un bâillement, comme quand on a envie de dormir, est reprehensible, AMYOT, *Comm. il faut ouir*, etc. 24.

— ÉTYM. *Bailler*.

**BAILLER** (baillé, *ll* mouillées, et non ba-yé; il faut avoir bien soin de donner à l'a le son marqué par l'accent circonflexe), *v. n.* || 1<sup>e</sup> Faire un bâillement. Nous bâillons en voyant bâiller les autres. Quelque léger dégoût vient-il le travailler, Une faible vapeur le fait-elle bâiller.... **BOIL**. *Sat. x.* || 2<sup>e</sup> S'en-nuyer. On bâillait à cette comédie. Quand vous bâillez à quelque trait D'un certain livre fort abstrait, Votre mie aussitôt vous gronde, **ST-LAMBERT**, à *Mme*.... Fi des salons où l'ennui qui se berce Bâille entouré d'un luxe éblouissant, **BÉRANG**. *Fille du peuple*. || 3<sup>e</sup> S'entr'ouvrir, être mal joint. Une [huitre] s'était ouverte, et, bâillant au soleil, Par un doux zéphyr réjouie.... **LA FONT**. *Fab. ix*, 8. || Cette étioffe, cette dentelle bâille, elle n'est pas assez tendue.

— REM. Bâiller a été dit pour soupirer après, désirer ardemment; mais c'est une faute et une confusion avec bayer (voy. ce mot).

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Puis s'en levad, et par cele chambre sus et jus alad, et sur l'enfant tant se culchat, que les oilz uverid et seit feiz baeilad, *Rois*, 359. || XIII<sup>e</sup> s. Mais Renart, qui de fain baaille, N'a cure de fere bataille, *Ren.* 2147. Acroupiz s'est sor une couche; De baaillier li delt [fait mal] la bouche, *ib.* 956. Nuns ne me tent, nuns ne me baaille; Je touz de froid, de fain baaille; Dont je suis morz et maubailliz, *RUTEB. III*.

— ÉTYM. Provenç. *badaillar*; catal. *badallar*; ital. *sbadigliare*. Ces formes expliquent pourquoi l'ancien français a *baailler* en trois syllabes, et l'accent circonflexe du français moderne *bâiller*. *Badaillar*, *baailler* sont une forme allongée de *badare*, *bayer* (voy. ce mot).

**BAILLE**, *EE* (baillé, *ll* mouillées), *parti*. passé. Donné. On parle de l'enfer et des maux éternels Baillés pour châtiment à ces grands criminels, *MALH. v*, 4. || Vieux.

**BAILLER** (baillé, *ll* mouillées, et non ba-yé; il faut bien prendre garde à ne pas assimiler ce mot à *bâiller* qui a un a long), *v. a.* || 1<sup>e</sup> Donner. Bailler des coups. Un échange Où se prend et se baille un ange pour un ange, *MALH. VI*, 6. Telle je me résous de vous bailler en garde Aux fastes éternels de la postérité, *ID. IV*, 4. Qui baillent pour raisons des chansons et des bourdes, *RÉGNIER*, *Sat. x.*.... Et baillant à chaque être et corps et mouvements, *ID. Poem. sacré*. Que l'autre.... Même, s'il est besoin, baille son héritage, *ID. Sat. XIV*. Ils ne les pourraient quitter sans bailler au monde sujet de parler, *PASC. Prov. 40*. Comme vous bailez des soufflets, *MOL. Amph. I*, 2. Je m'en vais te bailler une comparaison, *ID. Ec. des f. II*, 3. Je te baillerai sur le nez si tu ris, *ID. Bourg. gent. III*, 2. Je veux vous bailler ici quelque petite signification de ce que j'ai remarqué de la littérature actuelle, *P. L. COUR. Lett. 39*. || Il vieillit en ce sens. || Dans le langage de l'ancienne chevalerie, bailler sa foi était synonyme de tous les prodiges de l'honneur, *CHATEAUB. Génie*, I, II, 2. || 2<sup>e</sup> En termes de pratique, donner, mettre en main. Bailler à ferme, bailler par contrat. Un sergent baillera de faux exploits, sur quoi vous serez condamné sans que vous le sachiez, *MOL. Scapin*, II, 8. || 3<sup>e</sup> Familièrement. En bailler d'une belle; la bailler bonne, belle; c'est-à-dire chercher à en faire accroire. Vous me la bailez bonne, *MOL. l'Étour. III*, 4. || Bailler le lièvre par l'oreille, faire de belles promesses. Napoléon ne nous baillait pas le lièvre par l'oreille, jamais ne nous leurrera de la liberté de la presse, *P. L. COUR. II*, 224. || 4<sup>e</sup> Terme de marine. Jeter de la rogue des maquereaux sur les filets traînés par des bateaux, pour prendre des sardines.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Il nen est dreiz que Paien te [Durandal l'épée] baillissent [portent], *Ch. de Rol. CLXX*. Charles lui dist : Cuivert, mar le baillastes [vous l'avez maltraité], *ib. CCL*. Baliganz sire, mal estes hui baillit, *ib. CCLV*. || XII<sup>e</sup> s. [Ils] Ne sorent la corone cui [à qui] donner ne baillier, *Sax. IV*. Puis li bailliez la chartre où li seax d'or pend, *ib. XXI*. L'archevêque Thomas tut avant s'en ala; La croiz arceveskal il meismes porta; A nul ne l'ad baillie, *Th. le mart. 39*. Li autre l'ont laissé tut sul enmi l'estur, Et le corn ont baillié en main à pecheûr, Ne l'espée Deu traire n'en osent par poûr [peur], *ib. 28*. Trestote Espaigne vous tenrez à bailler [gouverner], *Ronc. p. 3*. Or me bailliez le gant, *ib. p. 42*. Mais ne plut [à] Deu, qui tout a à baillir, *ib. p. 55*. Qui tant fut preuz pour ses armes baillier, *ib. p. 99*. Escu [ils] lui baillent où ot peint un lion, *ib. p. 182*. || XIII<sup>e</sup> s. Et li dus li bailla de vaisseaus et de galies tant comme il li en convint, *VILLEH. LVI*. Et de ce leur baillerent il bonnes chartes pendans, por confermier tout pleinement tex convenances comme il fercoient, *ID. X*.

A sa mere [elle] le [l'anneau] baille, mout pleure et mout s'esmaie, *Berte*, VIII. Mantiau de fin drap d'or [il] fait à chascun bailler, *ib. CXXIX*. N'il n'i a point d'amor sans faille En fame qui por don se baille, *la Rose*, 8348. Li bers a trait l'espée dont li pons [poignée] fu d'or mier, Vers Sansadoine point, mais ne le pot baillier [tenir, atteindre]; Car plus va ses chevaus que ne vole espervier, *Ch. d'Ant. V*, 602. Voirs est que li demanderes qui se veut aidier des letres, ne les baurra [baillera] pas, s'il ne li pliest, au deffendeur, *BEAUM. VII*, 24. Et aussi se partie me requiert que je li baile conseil, *ib. V*, 49. S'aucuns me prie que je rechoive vingt livres por li d'aucun qui li doit, ou il me baut vingt livres à garder, *ib. XXIX*, 47. Et s'il est si povres, qu'il ne puist baillier nans [nantissements], *ID. LI*, 7. Le roy commanda à monseigneur Jehan de Biaumont, que il feist bailler une galie [galère] à monseigneur Erart de Brienne et à moy, *JOINV. 214*. Se li rois vous avoit baillé la Rochelle à garder qui est en la marche.... *ib. 197*. || XIV<sup>e</sup> s. Et les sciences [étaient] communement baillées en grec, et en ce pays le langage commun et naturel c'estoit latin, *ORESME. Prolog.* Une science qui est forte quant est de soy, ne peult pas estre baillée en termes legiers à entendre, *ID. ib.* || XV<sup>e</sup> s. Avisez-vous, seigneurs cardinaux, et nous bailez un pape romain, qui nous demeure, *FROISS. II*, II, 21. Et autres villes baillées par le roy Charles septiesme au duc.... *COMM. I*, 1. Les villes leur baillotent ce qu'ils vouloient pour leur argent, *ID. I*, 2. || XVI<sup>e</sup> s. Je luy baillary si vert dronus [un coup si sec] sus les doigts, à tout mon javelot, que il n'y retorna pas deux foiz, *RAB. Pant. II*, 14. Bailler une grande somme d'argent au change, *MONT. I*, 44. Plus les tyrans pillent, plus ils exigent; plus on leur baille, plus on les sert, *ID. IV*, 354. Tu en bailles bien à nos resveurs de philosophes, *DESPÉR. Cymbal. 92*: Il lui bailla sa coquille : Aristide escrivit luy-mesme son nom dessus la coquille, et la luy rebailla, *AMYOT. Arist. 20*.

— ÉTYM. Normand, *je baurai*, je baillerai; provenç. *bailar*, *bailir*; anc. catal. *baillir*; bas-lat. *bajulare*, diriger, gouverner, de *bajulus*, tuteur, baile, pédagogue, bas-grec, *βαῖοντος*, du latin *bajulare*, porter; de sorte qu'un mot qui ne signifiait dans le latin que porter un fardeau, a pris, dans les langues romanes, les sens dérivés les plus étendus: tenir, donner, garder, gouverner, traiter. La conjugaison était double: *bailler* et *baillir*, d'où, dans l'ancien français, *baillie*, autorité, puissance, et *bailli*. On remarquera aussi le futur, *je baurai*, conservé dans les patois, mode ancien de conjuguer dont des traces se retrouvent dans *je lairrai*, forme populaire de *je laisserai*, et dans *j'enverrai*.

**BAILLERESSE** (baillé-ré-s'), *ll* mouillées, et non ba-ye-ré-s'), *s. f.* Voy. **BAILLEUR**.

**BAILLET** (baillé), *adj. m.* Se dit d'un cheval qui a le poil roux tirant sur le blanc. || Inusité aujourd'hui.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et destriers de pris hennissans, Blans, noirs, bruns, bais, baucens et baillies, *GUILART. t. II*, p. 106, dans *DU CANGE. Gl. français*.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *baille*. Diez tire *baillet de bai*; mais outre la difficulté de changement de l'i en ll, *baille*, comme on voit, se trouve à côté de *bai* dans les vers de l'historique, et dès lors ne peut avoir le même sens. Il faut chercher ailleurs. Il y a dans l'italien *bagliore*, éblouissement, *s-baglio*, bâve, *bar-baglio* bâve. On voit qu'il y a là un radical *baill*, *bagl*, qui, sans qu'on puisse dire ce qu'il est, se rapporte dans le français à une certaine couleur, dans l'italien à un certain état de la vue.

**BAILLETTE** (baillé-t'), *ll* mouillées), *s. f.* Terre donnée par un noble à un serf, à un vilain. Ces baillottes, qui furent d'abord données aux meilleurs habitants des villes, s'étendirent aux meilleurs de la campagne, *ST-SIM. 371*, 165.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Si mandasme faire assavoir la dite baillotte ou accense, si comme il appert par teneur de mandement, *DU CANGE. bailleta*.

— ÉTYM. *Bailler*.

**BAILLEUL** (bailléul, *ll* mouillées, et non ba-yeul), *s. m.* Celui qui remet les os luxés ou fracturés. || Vieux. On dit rebouteur.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Porce qu'il [le chevalier] ne se reconnu à son homme n'à son bailliu, Si [l'amour] li fist en tans et en lieu Sentir son pooir et sa force, *Lai de l'ombre*. || XV<sup>e</sup> s. Baillieu, j'obeirai volontiers; car c'est raison, *FROISS. II*, III, 36.

— ÉTYM. Diminutif de l'ancien français *bal*, *bail* (voy. **BAILE**), qui vient de *bajulus*: celui qui porte, qui prend soin, d'où le sens très-particulier de celui qui soigne des luxations, des fractures.

**BAILLEUR, EUSE** (bailléleur, lleu-z', *ll* mouillées, et non ba-yeur), *s. m.* et *f.* Celui qui baille, qui est sujet à bâiller souvent.

— ÉTYM. *Bdiller*.

**BAILLEUR, ERESSE** (bailléleur, lle-ré-s', *ll* mouillées, et non ba-yeur; il ne faut pas confondre l'a de bailler avec l'a de bâilleur, qui est long), *s. m.* et *f.* || 1<sup>e</sup> Terme de pratique. Celui, celle qui donne à bail. || 2<sup>e</sup> Bailleur de fonds, celui qui fournit de l'argent. || 3<sup>e</sup> Bailleur de bourdes, celui qui a l'habitude de dire, de conter des choses fausses. || Cette locution vieillit. || 4<sup>e</sup> Au jeu de paume, celui qui tire l'éteuf, c'est-à-dire qui sert la balle.

— ÉTYM. *Bailler*.

**BAILLI** (baillé, *ll* mouillées, et non ba-yi; l'a est bref), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Officier royal d'épée qui rendait la justice dans un certain ressort, et avait droit de commander la noblesse quand elle était convoquée pour l'arrière-ban. || 2<sup>e</sup> Officier royal de robe longue qui rendait la justice dans l'étendue d'un certain ressort, et dont les appellations ressortissaient immédiatement au parlement. || 3<sup>e</sup> Officier de robe qui rendait la justice au nom d'un seigneur. M. de Rohan fut prié d'ordonner à ses baillis de former un procès bon ou mauvais à l'avocat général, *ST-SIM. 24*, 245. || 4<sup>e</sup> Dans l'ordre de Malte, chevalier dont la dignité était au-dessus de celle de commandeur. || 5<sup>e</sup> En Allemagne et en Suisse, magistrat.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Li rois qui d'Espagne ert [était] bailli, *Ronc. p. 24*. Vous retiendrez la chartre et cist vostre baillif, *Sax. XXIV*. || XIII<sup>e</sup> s. Et là où ils trovoient les Frans qui bailli estoient des terres, si les ocioient, *VILLEH. CXXXVII*. Si vos dirons de Henri, le bailli de Costentinoble, *ID. CL*. Biaus dous soustienent maint bailli Qui fussent ore mal bailli, *la Rose*, 8274. || XVI<sup>e</sup> s. Gardiens et baillistes sont tenus faire visiter les lieux dont ils jouissent, afin de les rendre en bon estat, *LOYSSEL. 485*.

— ÉTYM. Provenç. *bailieu*. *Baillif*, qui est l'ancienne forme, est un adjectif pris substantivement, et formé du verbe *bailler* (le même que *bailler*), tenir, gouverner.

**BAILLIAGE** (bailla-j'), *ll* mouillées, et non ba-ya-j'; l'a est bref), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Tribunal qui rendait la justice au nom ou sous la présidence du bailli. || 2<sup>e</sup> Pays sous la juridiction d'un bailli. || 3<sup>e</sup> La maison dans laquelle le bailli rendait la justice. || 4<sup>e</sup> Dignité de bailli dans l'ordre de Malte. || 5<sup>e</sup> En Suisse et en Allemagne, territoire dont l'administration est confiée à un bailli.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Se fié escheit à enfant merme [très-petit] d'aage, et le seignor ou autre teigne son baillage, *Ass. de Jér. I*, 254. Ce est assavoir des choses qui sont soues [siennes] ou deivent estre de par sa feme por la raison dou mariage, ou de ses enfans par baillage, *ib. 47*. || XVI<sup>e</sup> s. Entre enfans, il n'y a qu'un droit d'aisnesse.... toutefois, s'il y a diverses successions, coutumes ou bailliages, il prendra droit d'aisnesse en chacune d'icelles, *LOYSSEL. 631*. Ceux qui sont demeurans en divers bailliages royaux sont tenus pour absens, *ID. 717*.

— ÉTYM. *Bailli*; bourguig. *baliaige*; provenç. *bailiatge*; espagn. *bailiagie*.

**BAILLIAGER, ÈRE** (bailla-jé, jé-r', *ll* mouillées), *adj.* Qui appartient à un baillage. Assemblées bailliagères, assemblées par bailliages.

— ÉTYM. *Baillage*

† **BAILLIE** (baillé, *ll* mouillées), *s. m.* Terme de droit féodal. Seigneurie, autorité. Lorsque le tuteur ou celui qui avait la baillie voulait courir les risques de cette procédure, *MONTESQ. Espr. XXVIII*, 25.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Ils] Vinrent à Charle, qui France ad en baillie, *Ch. de Rol. VII*. || XII<sup>e</sup> s. La neire gent [il] avoit en sa baillie, *Roncisv. p. 89*. Tuit mi penser sont à ma douce amie, Puisque je sai mon cuer en sa baillie, *Couci. II*. || XIII<sup>e</sup> s. Bien est France abatardie, Seigneur baron, entendez, Quant femme [la reine Blanche] l'a en baillie, Et tele comme savez, *HUES DE LA FERTÉ. Romanc. p. 488*. Que il eüst sa femme o lui en sa baillie, *Berte. LX*. Li tens qui toute a la baillie Des gens viellir.... *la Rose*, 387. Donques disons noz que cil qui s'entre met de baillie garder et de justice faire, doit estre sages, *BEAUM. 47*. || XV<sup>e</sup> s. Quant jeunesse tient gens en seigneurie, Les jeux d'amours sont grondement prisez; Mais fortune, qui m'a en sa baillie, Les a du tout de mon cuer deboutez, *CH. D'ORL. 447*. || XVI<sup>e</sup> s. Les baillies en gardes sont coutumiere: [c'est-à-dire déférées par la coutume], *LOYSSEL. 483*.

— ÉTYM. Provenç. *bailia*; espagn. *baylia*. *Bailie* est formé, comme *bailli*, de l'ancien verbe *bailler*.

**BAILLIVE** (bailli-v', *ll* mouillées), *s. f.* La fem-

me du bailli. Madame la baillive et madame l'élué, MCL. *Tart.* II, 3.

— ÉTYM. Féminin de *baillif*, une des anciennes formes de *bailli*.

**BAILLON** (bâ-lon, *ll* mouillées, et non bâ-yon), s. m. || 1<sup>e</sup> Petite barre de bois ou de fer qu'on met entre les dents pour empêcher de parler ou d'appeler. Lorsqu'on mit un bâillon à Lalli et qu'on lui eut coupé la tête pour avoir été malheureux et brutal, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 23 mai 1769. || Fig. Qu'en dirent [de la campagne de Vendôme, en Italie] le prince Eugène et Staremburg? Qu'en dirent les officiers principaux, quand, par son retour, leur bâillon leur tomba de la bouche? ST-SIM. 204, 244. || 2<sup>e</sup> Petit panier qu'on adapte au nez d'un animal pour l'empêcher de mordre. || Lien avec lequel on réunit les mâchoires d'un chien, pour le même but. || 3<sup>e</sup> Terme de médecine. Instrument qui sert à tenir la bouche ouverte lorsqu'on veut l'explorer.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. L'Aubespain, inventeur des bâillons, à qui on en appliqua un afin que les vers qui multipliaient en sa bouche ne l'estouffassent, ce qui advint, D'AUB. *Hist.* I, 82.

— ÉTYM. *Bâiller*; ce qui tient la bouche ouverte, ce qui fait bâiller.

**BAILLONNÉ**, ÈE (bâ-llo-né, née, *ll* mouillées, et non bâ-yo-né), part. passé. || 1<sup>e</sup> Bâillonné par les voleurs, pour qu'il ne donnât pas l'alarme. Les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 6 août 1766. || Fig. La presse bâillonnée par des lois rigoureuses. || 2<sup>e</sup> Terme de blason. Il se dit de tout animal qui est représenté avec un bâton entre les dents.

**BAILLONNER** (bâ-llo-né, *ll* mouillées, et non bâ-yo-né), v. a. || 1<sup>e</sup> Mettre un bâillon. || 2<sup>e</sup> Fig. Ôter par des mesures restrictives ou par l'intimidation la liberté d'exprimer sa pensée. Bâillonner la presse.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il mourut, et fut laissé longtemps bâillonné, D'AUB. *Hist.* I, 82. Pour couper l'uvule, on fera seoir le malade à la clarté, luy commandant ouvrir fort la bouche, et sera bâillonné, PARÉ, VI, 7.

— ÉTYM. *Bâillon*.

† **BAILLOQUE** (ba-llo-k', *ll* mouillées), s. f. Terme de commerce. Plume d'autruche dont la teinte est mêlée de blanc et de brun.

— ÉTYM. Probablement, l'ancien français *baille* (voy. BAILLET).

† **BAILLOTTE** (ba-llo-t', *ll* mouillées), s. f. Technologie. Vase de bois, plus souvent appelé baquet.

— ÉTYM. Diminutif de *baille*.

**BAIN** (bin), s. m. || 1<sup>e</sup> Action de plonger le corps dans l'eau ou dans quelque autre liquide; le liquide même dans lequel on se plonge. Prendre un bain; un bain froid; un bain de mer. [Elle] Le plonge en un bain d'eaux et d'herbes inconnues, CORN. *Médée*, I, 4. || Bain russe, espèce de bain de vapeur. || Familièrement et fig. C'est un bain qui chauffe, se dit d'un nuage qui menace de la pluie, lorsque d'ailleurs la température est élevée et que le soleil brille. || 2<sup>e</sup> Baignoire. Remplir, vider un bain. || Fond de bain, le linge dont on garnit la baignoire. || 3<sup>e</sup> Au plur. Etablissements de bains. Ces bains sont bien situés. || Eaux minérales. Les bains de Cauterets, d'Aix en Savoie. || 4<sup>e</sup> Fig. Une conscience que le bain de la pénitence aura achevé de purifier, MASS. *Comm.* Le baptême est un bain qui rend à l'âme sa vigueur première, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 6. || 5<sup>e</sup> En chimie, vase que l'on place sur un fourneau évaporatoire, et qui contient une substance quelconque, dans lequel on plonge le vaisseau où est la matière à évaporer ou à distiller. || Bain-marie, se dit quand ce vase contient de l'eau. Chauffer un bouillon au bain-marie. || 6<sup>e</sup> En termes d'alchimie, bain-marie, le mercure dans lequel étaient plongés les métaux appelés le roi et la reine. || 7<sup>e</sup> En médecine, bain électrique, état d'un individu placé sur un isoloir, et communiquant, au moyen d'une tige métallique, avec le conducteur principal de la machine électrique, pendant que celle-ci est en action. || 8<sup>e</sup> Terme de teinturier. Cuve préparée pour la teinture. || Bain se dit, en général, des liqueurs et des vases dans lesquels on prépare les différents ouvrages. || 9<sup>e</sup> Etat de fusion parfaite d'un métal. || 10<sup>e</sup> Bain de mortier, couche épaisse de mortier sous le pavé d'une cour, etc. || 11<sup>e</sup> En Angleterre, l'ordre du Bain (*bath*, en anglais), ordre institué par Richard II, et renouvelé après quelque décadence; l'insigne est un cordon bleu porté de gauche à droite. Le nom de l'ordre vient de l'usage qui était établi de se baigner avant de recevoir les épérons d'or.

— HIST. XI<sup>e</sup> s.... vos bains que pour vous Deus au roi, ST-SIMON, 67, 444. || A belles baisemains, loc. adv. Avec une humble reconnaissance, une humble satisfaction. Ici baisemain est féminin. — HIST. XV<sup>e</sup> s. Baize-main, D'AUB. *Hist.* I, 204. Ignorans nos baisemains et nos inclinations serpentes, MONT. II, 478.

— ÉTYM. *Baiser, main*.

**BAISEMENT** (bè-ze-man), s. m. Action de baiser les pieds du pape.

— ÉTYM. *Baiser*; provenç. *baixament*; anc. catal. *bescament*; ital. *baciamento*.

1. **BAISER** (bè-zé), v. a. || 1<sup>e</sup> Appliquer sa bouche sur le visage, la main ou un objet quelconque. Son père le bâisa et le congédia. Il portait un reliquaire qu'il bâsait avec effusion. Viens bâiser cette joue et reconnaîs la place où fut jadis l'affront que ton courage efface, CORN. *Cid*, III, 6. Et bâiser une main qui nous perce le cœur, ID. *Hor.* IV, 4. Apprenons.... À trahir nos amis, nos ennemis bâiser, RÉGNIER, *Sat.* IV. Chacun bâise en tremblant la main qui nous enchaîne, VOLT. *M. de Cés.* II, 2. Il bâise avec respect ce vase qu'il me rend, CORN. *Pomp.* V, 4. Allons à nos martyrs donner la sépulture, Bâiser leurs corps sacrés, les mettre en digne lieu, ID. *Poly.* V, 6. Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné, Bâiser avec respect le pavé de tes temples, RAC. *Esth. Prol.* Les colonels [russe] ainsi traités [battus de verges] par leurs soldats, furent encore obligés de les remercier, selon l'usage oriental des criminels, qui, après avoir été punis, bâsent la main de leurs juges, VOLT. *Russie*, 4. || Fig. Hé, se peut-il qu'un roi craint de la terre entière, Devant qui tout flétrit et bâise la poussière.... RAC. *Esth.* II, 7.

Les rois des nations devant toi prosternés De tes pieds bâsent la poussière, ID. *Athal.* III, 7. Il faut pouvoir bâiser ses fers et aimer son esclavage, MASS. *Bonh.* Elle nous fait bâiser la main qui nous frappe, ID. *Dégots.*

|| Bâiser la main, porter sa main par respect près de sa bouche, quand on veut présenter ou recevoir quelque chose, ou quand on veut saluer quelqu'un. || Anciennement, bâiser dans le sens de rendre ou de recevoir visite, parce qu'on se bâsait à chaque visite. Vous avez donc bâisé toute la Provence? sév. 229. || Familièrement. Bâiser les mains à quelqu'un, lui faire ses compliments. Sur cela je vous bâise très-humblement les mains, sév. 40. Je bâise les mains à monsieur le docteur, MOL. *Mar. forcé*, 6.

|| Ironiquement. Je vous bâise les mains, je ne suis pas de cet avis, je ne ferai pas ce que vous voulez. Répare ce malheur et me sois secourable. — Je vous bâise les mains, je n'ai pas le loisir, MOL. *l'Etour.* II, 7. Je veux bien que de moi l'on fasse plus de cas, Et je bâise les mains à qui ne me veut pas, MOL. *F. sav.* V, 4. || Fig. Vous devriez bâiser la trace de ses pas, c'est-à-dire vous devriez à chaque instant lui prouver votre reconnaissance, votre respect. || Po-

pulairement, à certains jeux, bâiser le cul de la vieille, perdre sans prendre un point, sans gagner un coup. || Terme de féodalité. Bâiser le verrou, la serrure, espèce d'hommage du vassal, le seigneur étant absent. || 2<sup>e</sup> Par extension. Toucher légèrement. Ces flots qui bâsent sans murmure Les flancs de ce rocher.... V. HUGO, *Orient.* 14. L'onde qui bâise ce rivage, De quoi se plaint-elle à ses bords? LAMART. *Méd.* II, 15. || Ancien terme de mathématiques. Avoir une osculation ou un contact de second ordre. || 3<sup>e</sup> Fig. Arriver jusqu'à. Ceux du conseil des finances y entrèrent ce jour-là sans en savoir davantage que le public, ni même si l'affaire bâiserait ou non le bureau de ce conseil, ST-SIMON, 284, 413. || 4<sup>e</sup> Se bâiser, v. refl. Il est constant qu'elles se bâsent de meilleur cœur devant les hommes, J. J. ROUSS. *Em.* V.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Quand l'ot [ouit] Marsile, si l'ad bâset al col, CH. DE ROL. XLIV. || XII<sup>e</sup> s. Au départir de li [elle] [il] l'a doucement bâsiose, SAX. VII. Fait dunc li arcevesques, cui Deus esteit mult près : Sire, à l'onur de Deu e la vostre vus bes, TH. LE MART. 109.

Si vint devant le rei, si aürad à terre, puis sil bâsad li reis, ROIS, 172. || XIII<sup>e</sup> s. En larmes et en pleurs souvent le bâserai, BERTHE, VII. La terre mout souvent par humbleté [elle] bâsoit, ib. XXVIII. Li deviennent si homme, chascun en foy [il] bâsa, ib. CXXXI. Grant joie fait à sa mesnie, Qui devant li est esmaie, Celui bese et cestui embrace, REN. 14854. Et,

par behordeis [combat] de vens, Les undes de mer eslevans, Font les flots as nues bâsier, LA ROSE, 19147. Et tu qui la rose bâsas, Par quoi de duel si grant fais as, Que tu ne t'en sez apaisier? Cuidoies-tu tous jors bâsier, Tous jors avoir aide et delice? ib. 6774. Et ces choses dites, il le doit bâsier en fei, et crier quanque il peut : Entrez, ASS. DE JÉR. I, 30. Et lors vint frere Henri de Ronnay à li, qui avoit

— ÉTYM. Wallon, *baniē*; provenç. *banh*; espagn. *baño*; ital. *bagno*; de *balneum* (voy. BAIGNER). On a dit que *bain-marie* était une corruption pour *balneum maris*, bain de mer; mais c'est une erreur; *bain-marie* se trouve dans un texte du XIV<sup>e</sup> siècle, et *balneum mariae* dans Arnaud de Villeneuve qui est du même temps; il ne peut donc y avoir de corruption. *Bain-marie* aura été ainsi dit, par allusion, à cause de la douceur de cette manière de chauffer.

**BAÏONNETTE** (ba-io-nè-t'), s. f. || 1<sup>e</sup> Arme pointue qui s'ajoute au bout du fusil et qu'on peut en retirer à volonté. L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution [Louis XIV]; avant lui on s'en servait quelquefois; mais il n'y avait que quelques compagnies qui combattaient avec cette arme; le premier régiment qui eut des baïonnettes et qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers, établi en 1674, VOLT. *Louis XIV*, 29. Louis XV nous délivrant du scandale des sacrements conférés la baïonnette au bout du fusil, VOLT. *Phil.* II, 234. || 2<sup>e</sup> Un soldat d'infanterie. Il y a tant de baïonnettes dans ce régiment. || 3<sup>e</sup> Les baïonnettes, la force militaire. Contre eux [tiers-état], prête à des attentats, Luit la baïonnette insolente, A. CHÉNIER, 247. Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 258.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ainsi que l'on dit bayonettes de Bayonne, DES ACCORDS, *Bigar. Rebus de Picardie*.

— ÉTYM. Bayonne, où cette arme fut d'abord fabriquée.

**BAÏOQUE** (ba-io-k'), s. f. Petite monnaie des États romains, qui vaut un peu plus de cinq centimes. Sa Sainteté, disait Alberoni, refusait quatre baïoques et voyait tranquillement la confiscation de tous les revenus des églises vacantes en Espagne, ST-SIMON, 499, 22.

— ÉTYM. Ital. *baiocco*; d'après Diez, de *bajo*, bai; monnaie de cuivre dite ainsi à cause de sa couleur, comme, en français, un *blanc*, sorte de monnaie d'argent ou argentée, un *jaunet*, pour une pièce d'or.

**BAIRAM** ou **BEIRAM** (bè-ram'), s. m. Fête solennelle chez les musulmans. Il y a deux bairams: le premier a lieu immédiatement après le jeûne de ramadan et dure trois jours; le second se célèbre soixante-dix jours plus tard et dure quatre jours.

— ÉTYM. Mot turc.

† **BAISAILLER** (bè-za-llé, *ll* mouillées), v. n. Donner des baisers, faire des visites, avec un sens d'ennui. Tantôt M. de Marseille me mènera bâsailleur, SÉV. 457.

— ÉTYM. *Baiser*. *Baisailler* voulait dire faire des visites, alors que le *baiser* accompagnait les visites.

**BAISÉ**, ÈE (bè-zé, zée), part. passé. Qui a reçu un baiser. L'enfant bâisé par sa mère.

**BAISEMAIN** (bè-ze-min), s. m. || 1<sup>e</sup> Terme de féodalité. Hommage qu'un vassal rendait à son seigneur en lui bâsant la main. || 2<sup>e</sup> Cérémonie usitée dans quelques cours et qui consiste à bâser la main du prince. || 3<sup>e</sup> S. m. plur. Civilités, compliments. Faites mes baisemains à vos sceurs, RAC. *Lettr. à son fils*, I. Je vous prie de lui vouloir faire mes baisemains, BALZAC, *Liv. VIII, Lettr.* 42. Reprends tes franges, Bon-temps; la peine en passe le plaisir; mes baisemains

passé la rivière, et li besa la main tout armée, JOINV. 228. L'en disoit que la royne Blanche le [le fils d'Elisabeth de Thuringe] besoit ou [au] front par devocation, ID. 206. || xiv<sup>e</sup> s. Toutes bouches qui rient à le fois [parfois], te dist-on, Ne voilent [veulent] pas baisier; bien souvent le voit-on, *Baud. de Seb.* XIII, 42. || xvi<sup>e</sup> s. Ou elle tient Ascaigne qu'elle embrasse, Et baise en luy de son pere la grace, DUBELL. IV, 8, verso. Je scay le vent Libyen, Je scay bien Quelz flots ceste coste baissent, ID. IV, 35, recto. De là il donne à ces deux cornettes qui ve- noient de charger les Suisses, et aux Lanskenets qui ne les avoient fait que baizer [aborder], D'AUB. *Hist.* I, 468. Avant que cette armée eut baisé [gagné] la frontière, ID. II, 179. Tout cela exploité si courageusement, que sans la venuē des Anglois ils allaient baisier [atteindre] l'artillerie, ID. III, 391. Là sera ajusté et ajencé l'escusson, de telle sorte que l'escorce de la partie supérieure baise la ligne tra- versante [de l'incision de l'arbre], O. DE SERRES, 668.

— ÉTYM. Bourguig. *boisé*; picard, *bosier, bager*; wallon, *bâhi*; namurois, *bauji*; rouchi, *basier*; provenc. *baisar*; espagn. *bazar*; portug. *beijar*; ital. *baciare*; du latin, *bastiare*.

2. BAISER (bè-zé), s. m. Action de celui qui baise. Donner, recevoir un baiser.... de prendre un baiser il forma le dessein, LA FONT. *Fianc.* .... Mes premiers baisers s'adresseront à vous, Qu'une si longue absence a séparé de nous, ROTR. *Antig.* II, 4. || Baiser de paix, baiser en signe de réconciliation. Il n'a donné à J.-C. le baiser de paix que pour le trahir, MASS. *Rech.* 1. || Baiser de Judas, baiser perfide. Je ne vous donnerai pas un baiser de traître, BOSS. *Messe*.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Un long baiser, DUBELL. IV, 75, recto. Car je baisois volontiers une bouche Qu'à plein baiser des deux levres on touche, ID. IV, 75, verso.

— ÉTYM. *Baiser*.

BAISEUR, EUSE (bè-zeur, zeū-z'), s. m. et f. Celui, celle qui se plaît à baiser.

— ÉTYM. *Baiser*.

BAISOTTÉ, ÈE (bè-zo-té, tée), part. passé.

BAISOTTER (bè-zo-té), v. a. Diminutif et fréquentatif de baiser. Familièrement. Elle est toujours à baisotter cet enfant. || Se baisotter, v. réfl. Ils ne font que se baisotter.

— REM. L'Académie met deux *t* à baisotter, et n'en met qu'un à clignoter, crachoter, etc. C'est une anomalie qu'il faudrait corriger, en ne mettant partout qu'un seul *t*.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Et dès leur tendrette enfance ne prenoient plaisir qu'à jouer ensemble, s'embrasser et baisotter continuellement, YVER, p. 533.

— ÉTYM. *Baiser*, et la terminaison diminutive *otter*.

BAISSE (bè-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Diminution du prix des marchandises. Les sucres, les cafés ont éprouvé de la baisse. || 2<sup>o</sup> Dépréciation des effets publics. Les effets, les actions sont en baisse. Seuls ils font la hausse et la baisse, Ont seuls tous les emprunts ouverts, BÉRANG. *Échelle*. || Jouer à la baisse, vendre des rentes à condition que, les livrant à terme, on gagnera ou perdra la différence en moins que les fonds peuvent subir entre le jour de la vente et le jour de la livraison. || 3<sup>o</sup> Terrain affaissé. || Terme de mer. Le reflux de la marée.

— ÉTYM. Voy. BAISSE.

BAISSE, ÈE (bè-sé, sée), part. passé. || 1<sup>o</sup> Incliné et dirigé en bas. Tenant les yeux baissés vers la terre. L'œil morne maintenant et la tête baissée, RAC. *Phèdre*, v, 5. || Fig. Tête baissée, loc. adv. Hardiment, sans rien considérer ni ménager. L'âme doit se roider plus elle est menacée, Et contre la fortune aller tête baissée, CORN. *Médée*, I, 5. Quand quelqu'un nous emploie, on doit, tête baissée, Se jeter dans ses intérêts, MOL. *Amph.* III, 8. || Etourdiment, inconsidérément. Donner tête baissée dans un piège. Donnant tête baissée dans les premières agaceries, HAMILT. *Gramm.* 6. || 2<sup>o</sup> Soumis, qui se courbe. Bloin, Fagon, tout baissé et tout courtisan qu'il était, se demandèrent si on laisserait mourir le roi sans voir son archevêque, ST-SIM. 405, 45. || 3<sup>o</sup> Qui n'a plus la même force qu'auparavant. Cet homme baissé dans sa vieillesse. Il a fort bien fait son personnage; il n'est pas encore baissé, SÉV. 582. Vous êtes vieilli : voudriez-vous que je crusse que vous êtes baissé ? LA BRUY. 6.

† BAISSEMENT (bè-se-man), s. m. Action de baisser, Quelque baissement de tête, un soupir mortifié, deux roulements d'yeux, rajustent dans le monde tout ce qu'ils [les hypocrites] peuvent faire, MOL. *D. Juan*, v, 2.

— ÉTYM. *Baisser*; provenc. *bayssamen*; ital. *bassamento*.

BAISSEUR (bè-sé), v. a. || 1<sup>o</sup> Mettre en bas, mettre plus bas. Baisser un mur. Baissez la jalouse. Elle baissa son voile. || 2<sup>o</sup> Descendre d'un point élevé. Baisser le pavillon d'un vaisseau. || Fig. Baisser pavillon devant quelqu'un, lui céder. || 3<sup>o</sup> Incliner, pencher. Baisser la tête. || Fig. Saint Augustin baissait la tête sous l'autorité de l'Eglise, BOSS. *Instr.* 4. Il faut se soumettre et baisser la tête, SÉV. 576. Il faut baisser la tête et souffrir, ID. 563. || 4<sup>o</sup> Diriger en bas ou plus bas. Tu pleures, malheureuse, et tu baissés les yeux, VOLT. *Zaire*, II, 3. La modestie fait baisser les yeux, BOSS. *Honn.* 3. || Fig. Qui ! moi, baisser les yeux devant ces faux prodiges, VOLT. *Fanat.* I, 4. || Fig. Baisser l'oreille, paraître confus d'un échec qu'on reçoit. || Fig. Baisser la lance devant quelqu'un, lui céder. || 5<sup>o</sup> Terme de manège. Baisser la main à un cheval, le lancer aussi vite qu'il peut aller. || 6<sup>o</sup> Par extension, en parlant de la voix et du son des instruments, mettre plus bas. Baisser un instrument. Baisser la voix, parler moins haut. Baisser le ton, prendre un ton moins élevé; et figurément, prendre des manières moins arrogantes. || 7<sup>o</sup> Terme d'imprimerie. Baisser la pointure, rectifier le registre lorsqu'il est imparfait. || 8<sup>o</sup> Terme de fauconnerie. Baisser le corps, faire maigrir le gersaut. || 9<sup>o</sup> V. n. Aller en diminuant de hauteur. La rivière a baissé d'un mètre. Le vin baisse dans les tonneaux. Le soleil baisse, s'approche de l'horizon. || Substantivement. Averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, J. J. ROUSS. *Prom.* 5. Vers le baisser du soleil, la sœur d'Outougamiz se retira à l'entrée d'une grotte, CHATEAUBR. *Natch.* II, 302. Plusieurs vaisseaux avaient appareillé au baisser du soleil, ID. *Rend.* 214. || Par extension. Le jour baisse, se dit lorsque le soleil s'enfonce sous l'horizon. Mais le jour baisse et l'air s'est épaisse, DUCIS, *Othello*, V, 2. Rien ne manque à ces lieux qu'un cœur pour en jouir, Mais hélas! l'heure baisse et va s'évanouir! LAMART. *Harm.* III, 2. Mon vieil ami, quand pour nous le jour baisse, Souhaitons-nous un gai bonsoir, BÉRANG. *Bonsoir*. Puis la raison, lampe qui baisse, N'a plus que des feux tremblots, ID. 50 ans. || 10<sup>o</sup> Diminuer de valeur, de prix. Cette marchandise baisse. Les actions, les rentes baissent. Le prix de l'or a baissé. || 11<sup>o</sup> Perdre de sa puissance, de son influence. Dès ce moment Carthage commença à baisser. C'est le sort des choses humaines de baisser toujours en s'éloignant de leur source, MASS. *Bern.* || Diminuer, en parlant des forces physiques. Ce malade baisse rapidement, il s'affaiblit très vite. || Diminuer, en parlant des facultés intellectuelles. Son esprit baisse, son cœur s'affaiblit, BOSS. *Hist.* I, 6. Une longue maladie avait fait baisser l'esprit de Dioclétien, ID. *Hist.* I, 10. Je suis bien malade: tout baisse chez moi, hormis mes tendres sentiments pour vous, VOLT. *Lettr. Damilaville*, 5 avr. 1765. || Sa vue baisse, elle devient moins bonne, il y voit moins bien. || Fig. et familièrement. Ses actions baissent, son influence, son crédit diminuent. || 12<sup>o</sup> Terme de musique. Ne pas tenir exactement le ton. Une corde neuve baisse presque toujours. Ces musiciens ont chanté un trio sans accompagnement et n'ont pas baissé d'un quart de ton. Baisser d'un ton, d'un demi-ton. || Fig. Baisser d'un ton, prendre un ton moins élevé. Eh bien baissions d'un ton, LA FONT. *Fables*, II, 4. || 13<sup>o</sup> Terme de marine. Baisser, se dit du vent quand il passe de l'amont à laval. || 14<sup>o</sup> Se baisser, v. réfl. Incliner, pencher le corps plus ou moins bas. Son ombre vers mon lit a paru se baisser, RAC. *Athal*, II, 5. Ils se baissent aux portes, de peur de se heurter, LA BRUY. 2. || Familièrement. Il n'y a qu'à se baisser et en prendre, c'est une chose très-facile à gagner, à faire; ou, par antiphase, on dirait vraiment qu'il n'y a qu'à se baisser et en prendre, la chose est beaucoup plus difficile que vous ne le supposez. Il semble à vous entendre Que vous n'avez ici qu'à vous baisser et prendre, REGNARD, *Ménech.* V, 6. || Fig. C'est un homme qui ne se hausse ni ne se baisse, il ne s'émeut de rien, il est toujours égal. || 15<sup>o</sup> Se baisser, être baissé. À cette triste nouvelle, sa tête se baissa sur sa poitrine.

— REM. Baisser, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, s'il s'agit d'une action qu'on veut exprimer : la rivière a baissé aujourd'hui; avec l'auxiliaire *être*, s'il s'agit d'un état : la rivière est bien baissée.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Il] Baisse son chef, si comence à penser, CH. de ROL. IX. Pien y bassent leur chef et leur menton, ib. ccxxxvii. || XII<sup>e</sup> s. Li soleuz besse, si prist à anuitier; Et la vesprée commence à es-

poissier, Bataille d'Aleschan, 985. Ele le vit, si bessa le menton, Ne put parler, ne lui dist o ne non, ROMANCERO, p. 40. || XV<sup>e</sup> s. Si baissa son espée au roi et lui dit : chevalier, je me rends votre prisonnier, FROISS. I, I, 328. À ces paroles et demandes ne respondit point Philippe d'Artevelle; mais passoit outre et baisoit la teste, ID. II, II, 152. || XVI<sup>e</sup> s. La veue luy commencea premierement à baisser, et un peu après il la perdit du tout, AMYOT, TIMOL. 49. Les gens de bien et d'honneur baissans les testes en furent fort desplaisans, ID. MARIUS, 52. Sur le soir l'eau commença un petit à s'escouler, et puis se baissa si fort la nuict, que.... ID. LUCULL. 4. Ilz se jetterent la teste baissée à travers eulx, ID. CRASSUS, 54.

— ÉTYM. Bas, adjectif; wallon, *bâhi*; namurois, *bâhi*; bourguig. *boissé*; picard, *se bâcher*; provenç. *bâssar*; espagn. *bazar*; ital. *bassare*.

† BAISSIER (bè-siè), s. m. Spéculateur qui joue à la baisse sur les fonds publics.

— ÉTYM. *Baisse*.

BAISSEUR (bè-siè-r'), s. f. || 1<sup>o</sup> Le reste du vin dans une pièce en perce, quand il approche de la lie. || 2<sup>o</sup> Terme d'agriculture. Enfoncement qui, dans une terre labourée, retient l'eau de la pluie.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. C'est trop encherir la bassiere Du tonneau qui est defoncé, COQUILLART, *Droits nouveaux*. || XVI<sup>e</sup> s. Et beurent si net que il n'y demoura rien, exceptez quelques meschantes baissières pour le vinaigre, RAB. *Pant.* II, 28.

— ÉTYM. *Baisser*.

† BAISSEUR (bè-siè-r'), s. m. Réservoir en maçonnerie qui, dans les salines, réçoit l'eau concentrée.

— ÉTYM. *Baisser*.

BAISURE (bè-zu-r'), s. f. Côté par lequel deux pains se sont touchés dans le four.

— ÉTYM. *Baiser*.

† BAITRE (bè-tr'), s. f. Un des noms du grêve. BAJOIRE (ba-joï-r'), s. f. Médaille ou monnaie empreinte de deux têtes affrontées ou superposées. || Il a vieilli.

— ÉTYM. On dit que *bajoire* est corrompu pour *baisoire*, parce que les deux têtes semblent se baisser.

BAJOU (ba-jou), s. f. || 1<sup>o</sup> Partie inférieure de chaque côté de la tête du cochon, et qui s'étend du dessous de l'œil à la mâchoire. || 2<sup>o</sup> Eminences qui se trouvent à la machine servant à apprêter le plomb pour garnir les vitres.

— ÉTYM. La particule dépréciative *ba....* (voy. BA....), et *joue*. *Bajoues* est rendu par l'anglais *the nether chekes*, dans GILLES DU GUEZ (PALSGR. p. 902). Quelques-uns disent *bajou*, et le font masculin; c'est une grosse faute.

† BAJOYER (ba-joï-ié), s. m. Paroi en maçonnerie, qui revêt la chambre d'une écluse. Le bajoyer est large.

— ÉTYM. Il y a, dans l'ancien français, le substantif *bajoe* ou *baioe*, qui signifie une sorte de pain. Porter leur pain en leur corbeillons ou en leur bajoes, LIV. DES MÉT. 16. Pains qui viennent à cheval, ou à asne, ou en bajoes, ib. 340. Ce mot est peut-être le même que *bajoyer*, ainsi dit par assimilation avec une manne où l'on porte quelque chose. *Bajoe* tient peut-être au bas-latin *bajulona*, civière, de *bajulare*, porter.

BAL (bal), s. m. || 1<sup>o</sup> Assemblée dansante. Donner un bal. Aller au bal. Bal public. Bal costumé. Bal masqué. Les bals sont très nombreux cet hiver. Quelle joie les dames ont eue d'apprendre que celui qu'elles ont vu triompher dans les bals fasse la même chose dans les armées! VOIT. 140. Chez la reine, où il y avait bal, HAMILT. GRAMM. 7. L'autre hiver, chez un ministre, il mena ma femme au bal, BÉRANG. SENAT. || Donner le bal, amener les musiciens pour faire danser une compagnie. Qu'ils viennent vous donner le bal, MOL. PRÉC. 16. || Ironiquement. Donner le bal à quelqu'un, le maltraiter. || Fig. Mettre le bal en train, engager une discussion, exciter les esprits. || 2<sup>o</sup> En termes de jeu, mettre une carte au bal, jouer sur cette carte. On dit, dans un sens analogue, c'est le bal de telle carte.

— REM. Au pluriel nous disons *bals*; l'ancien français écrivait *bals* ou *baus*, qui se prononçaient l'un comme l'autre.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Droe entra el chastel sor son cheval, Mil en troba as tresches e mil au bal, GERARD DE ROSS. p. 373. || XIII<sup>e</sup> s. Et s'eleta a trop grosses espalles Por plaire as dames et as baules, De delié drap robe port [qu'elle porte], LA ROSE, 13524. Si cheveil [ses cheveux] sont par ses espalles; Lors n'ot talent de mener baus, RUTEB. II, 121. Les pucelles de la

cité, Qui lo bal orent demené, Entour elle sont et devant, À leur guise le bal menant, *Roman d'Athis* dans DU CANGE, *præsentia*. Danses, baus et caroles [vous] veissiez commencer, *Berte*, xi. || xvi<sup>e</sup> s. Voici une damoiselle qui, selon la loi du bal continu, basant sa main, la presenta au chevalier de Meffy, et après une grande reverence, le pria gracieusement de faire un tour de salle pour l'amour de la compagnie, YVER, p. 611. Au demourant tout leur bal consiste au mouvement de leurs pieds, AMYOT, *Numa*, 23.

— ÉTYM. Voy. *BALLER*; provenc. *bal*; espagn. *baile*; ital. *ballo*. Une des formes de l'ancien français *baule* se rapproche de l'espagnol par l'*e* qui la termine.

**BALADIN, INE** (ba-la-din, di-n'), s. m. et f. || 1<sup>o</sup> Anciennement, danseur, danseuse de théâtre. Il la fit chanter et danser, avec les façons, les gestes et les mouvements qu'avaient à Rome les baladines, ST-ÉVREMONT, *Historiens français*, dans RICHELET. Du temps de Plutarque, les parcs où l'on combattait à nu et les jeux de la lutte rendaient les jeunes gens lâches et n'en faisaient que des baladins, MONTESQ. *Espr.* viii, 41. || 2<sup>o</sup> Farceur, bouffon. Arlequin et Scaramouche sont des noms de baladins. On les prendrait [les auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle] pour les baladins de la grande race qui les a précédés, CHATEAUB. *Génie*, iii, iv, 5. || 3<sup>o</sup> Sot, homme ridicule. C'est un franc baladin. Ce sens a vieilli.

— REM. Il vaudrait mieux écrire, ainsi que dans le xvii<sup>e</sup> siècle, dans la 4<sup>e</sup> édition du Dictionnaire de l'Académie et dans Furetière, ce mot par deux *ll*, comme *ballade*, *baller*, auxquels il tient. On ne voit pas pourquoi l'orthographe a été changée.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Balladins et danseurs, AMYOT, *Sylla*, 2. Un Candiot qui s'appelait Zénon, qui estoit baladin du roy, ID. *Artax.* 27.

— ÉTYM. *Ballade*, dans le sens de danse; espagn. *bailarin*, danseur; ital. *ballerino*.

**BALADINAGE** (ba-la-di-na-j'), s. m. || 1<sup>o</sup> Plaisanterie bouffonne et de mauvais goût. || 2<sup>o</sup> Sottise. C'est un baladinage que deux tomes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule d'instructive, VOLT. *S. de L. XIV.* 32.

— ÉTYM. *Baladin*.

**BALAFRE** (ba-la-fr'), s. f. || 1<sup>o</sup> Taillade faite, particulièrement sur le visage, par une arme tranchante. || 2<sup>o</sup> Cicatrice qui reste quand la blessure est guérie. || 3<sup>o</sup> Fig. Le plus aimable des hommes qui me fait des balafres et crie qu'il est égratigné, VOLT. *Roi de Prusse*, 129.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La balafre du duc recevant quelque eau ou de l'œil ou d'elle mesme, Larchant lui fit apporter un mouchoir, D'AUB. *Hist.* iii, 151. Et il fit une grand balafre à ce tabourin [le creva] avec ce couteau, DESPER. *Contes*, xxxii. Oultre ce que les taches s'agrandissent selon l'éminence et clarté du lieu où elles sont assises, et qu'un seing et une verrue au front paroissent plus que ne faict ailleurs une balafre, MONT. I, 332.

— ÉTYM. Wallon, *barlafre*; namurois, *berlase*; milanais, *barlefî*; ital. *sberlefse*. Diez le tire de la particule *bar*, *bes*, *bis*, qui signifie de travers, mal, et l'ancien haut-allemand *Leffur*, lèvre; de sorte que cela signifierait une mauvaise lèvre (lèvre dans le sens de plaie bâinte); et il cite le champenois *berlafre*, qui signifie mal à la lèvre. Grandgagnage est porté à croire que *balafre* est de même origine que le wallon *lafrer*, *lofrer*, dans *dilafrer*, gâter, avec *bar*, de travers; une *balafre* serait donc une blessure oblique. Ce sont, on le voit, seulement des conjectures; d'autant plus qu'on peut alléguer aussi le bas-latin *balafardus*, *balasardus*, sorte d'épée courte, qui est le même que *balisarde*, la fameuse épée que se disputent les paladins dans l'Arioste.

**BALAFRÉ, ÈE** (ba-la-fré, frée), part. passé. Visage balafré. Henri III fit assassiner Guise le Balafré.

**BALAFRER** (ba-la-fré), v. a. Blesser quelqu'un d'une balafre. Le duc d'Orléans ayant commandé à un officier de faire marcher un escadron, il le refusa, sur quoi le prince lui balafra le visage, ST-SIM. 163, 154. Mon père voulut faire demander la vie à de Vardes, qui ne le voulut pas; mon père lui dit qu'au moins il le balafrait, ID. 40, 420.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Le voiant vieux, hideux de nature, balafré, ils l'avoient pris pour un Zopyre, D'AUB. *Hist.* iii, 224. Les Mahumétans qui se balafrent le visage, l'estomach, les membres, pour glorifier leur prophète, MONT. II, 259.

— ÉTYM. *Balafre*.

**BALAI** (ba-lè), s. m. || 1<sup>o</sup> Utensile de ménage, ait de menues tiges ou de crins et servant à net-

toyer. Balai de bouleau, de crin. Donnez un coup de balai dans cette pièce. || Faire balai neuf, montrer beaucoup de zèle, en parlant des nouveaux domestiques, et, par extension, de tous ceux qui entrent en de nouvelles fonctions. || Rôtir le balai, littéralement en être réduit à brûler, faute de bois, le balai, et, figurément, ne point profiter en quelque métier, en quelque profession, passer sa vie dans un emploi de peu d'importance, dans une condition subalterne. Mme de Maintenon fut revêtue, trente-deux ans durant, du personnage de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, après avoir été si longtemps néant, et comme on dit, avoir si longtemps et si publiquement rôti le balai, ST-SIM. 414, 210. La duchesse de la Ferté avait une fille qui avait un peu rôti le balai, et qui commençait à monter en graine, ID. 59, 234. || Par une autre extension du sens de brûler littéralement le balai, faire de grandes dépenses, des folies, des débauches. Ils ont longtemps rôti le balai ensemble. || Enfin, par une troisième dérivation, rôtir le balai, s'est dit des sorcières qui mènent une vie désordonnée. || 2<sup>o</sup> En termes de vénérerie, la queue des chiens, et, en termes de fauconnerie, celle des oiseaux de poing se nomment balai. || 3<sup>o</sup> En langage de marin, balai du ciel, le vent du nord-est.

— REM. Béranger a dit : Sachez que la nuit dernière, Sur un vieux balai rôti, Avec certaine sorcière Pour l'enfer je suis parti, *Enfers*. Les sorcières à la vérité étaient dites aller au sabat sur un manche à balai; mais elles ne rôtissaient le balai que figurément. *Balai rôti* est donc une méprise. Avant de toucher aux locutions proverbiales, il faut en connaître à fond l'origine.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E se nuls bat sun maistre, il se maine à beslei [il se conduit mal]; Par kei est cil qui tient e carcan e balei, *Th. le mart.* 73. Li evesques de Lundres tint el puing le balai, Reguarda le cors saint e reguarda le rei, ib. 162. Mis peres vus bati de verges deliées, mais je vus baterai de grandimes balains, ki serunt dur e espinus, *Rois*, 282. En cest païs n'ai ami si courtois, Que vers ces deux me valist un balois, *R. de Camb.* 29. || XIII<sup>e</sup> s. Tu iez saluz de nôstre essence, Balais de nôstre vanitei, Cribles de nôstre conscience, *RUTEB.* II, 44. La charretée de ballès doit un denier de tonlieu, *Livr. des métiers*, -323. Or y faut fourche et fleau, Balay de bou [bouleau] et grant et biau, *Choses qui faillent en menage*. || XIV<sup>e</sup> s. Elle, toute courroucée, avoit mis le balay derrière l'uis, *Ménagier*, I, 6. Et le [l'épervier] doit l'en [on] tenir si court que, au reget de son debat, il ne mefface à son balay [queue], ib. III, 2. || XV<sup>e</sup> s. Sorcier et chevaucheur de balai, DU CANGE, *caballarii*. || XVI<sup>e</sup> s. Prend le ballay et tout à l'environs Va nettoyant la meule et le gyron, DUBELL. VII, 3, verso. Doux esventaux de l'air, frais balais de la terre, DU BARTAS, dans FU-RETIÈRE.

— ÉTYM. Berry, *balai*, genêt; provenç. *balay*; du celtique : bas-breton, *balaen*, balai; kymri, *bala*, au pluriel *balaon*, brout des arbres. La filiation est probablement celle-ci : *balaen*, d'où *balain* dans l'ancien français, d'où, par atténuation, *balai*.

**BALAISS** (ba-lè), adj. m. Rubis balais, variété de rubis, couleur de vin paillet. || Fig. Rougeurs au nez d'un ivrogne. Son nez.... Où maints rubis balais tout rougissants de vin, RÉGNIER, *Sat. x*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Ma parole est moult vertueuse, Ele est cent tans plus precieuse Que saphirs, rubis, ne balai, *la Rose*, 20425. || XV<sup>e</sup> s. Plus que rubis noble ou balais, CH. D'ORL. *Bal.* 402. Ils gaignerent trois belles perles appellées les trois frères, ung autre grand ballay, appellé la hotte, une autre appelée la balle de Flandres, qui estoient les plus grandes et les plus belles pierres que l'on sceust trouver, COMM. V, 2.

— ÉTYM. Bas-lat. *balascius*; provenç. *balach*, *balays*; espagn. *balax*; ital. *balascio*; de l'arabe, *balashch*, espèce de rubis ainsi dit de *Balakschan*, *Balaschan*, dans le voisinage de Samarcande.

**BALANCE** (ba-lan-s'), s. f. || 1<sup>o</sup> Instrument composé de deux bassins ou plateaux suspendus à un fléau, et destiné à faire connaître le poids d'un corps. Les bassins, la languette, l'arbre d'une balance. Grands compositeurs de riens, pesant gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée, VOLT. *Lettr. Trublet*, 27 avr. 1761. || Fig. Mettre en balance, examiner le pour et le contre. Ils mettent tous les discours à la balance, BOSS. *Par. de Dieu*, 2. Elie a pesé les choses dans une juste balance, ID. II, *Pass.* 4. Quand on rend la justice on met tout en balance, CORN. *Cid*, IV, 5.

|| Entrer en balance, être mis en comparaison. Lorsqu'on fait des projets d'une telle importance, Les intérêts d'amour entrent-ils en balance ? CORN. *Sert*, I, 4. Souffrez Rome et le roi dedans l'autre balance, ID. *Nicom.* III, 6. || Mettre dans la balance, mettre en parallèle, examiner en comparant. Que Rome avec ses lois mette dans la balance Tant de pleurs.... RAC. *Bérén.* IV, 4. Penses-tu qu'un instant ma vertu démentie Eût mis dans la balance un homme et la patrie ? VOLT. *M. de César*, III, 2. || En balance, en suspens, hésitant. Il était en balance entre deux projets. Notre longue amitié, l'amour ni l'alliance N'ont pu mettre un moment mon esprit en balance, CORN. *Hor.* II, 3. Voilà ce qui retient mon esprit en balance, ID. *Sertor.* I, 2. Ma reconnaissance Ne peut être sans honte un moment en balance, ID. *Sertor.* I, 2. Cessez d'être en balance et de vous dévier, ID. *le Ment.* III, 5. Et mettre sans respect notre honneur en balance, RÉGNIER, *Sat. v*. Hispal par sa vaillance Tenait les choses en balance, LA FONT. *Fianc.* Il ne tient pas l'auditeur en balance, MOL. *Préf. du Tart.* Je ne m'offense point de vous voir en balance, ID. *Femmes sav.* IV, 4. Toujours en balance entre nos passions et nos devoirs, MASS. *Prière*, 4, 4<sup>e</sup> semaine, *Carême*. La victoire fut longtemps en balance, enfin la valeur des légions en décida, VERTOT, *Rév. rom.* XI, p. 4. || Emporter la balance, avoir l'avantage, prévaloir. Et ta beauté sans doute emportait la balance, CORN. *Cid*, III, 4. Enfin votre rigueur emporta la balance, RAC. *Bér.* I, 4. Ma gloire intéressée emporte la balance, ID. *Iphig.* IV, 7. Dans la balance Mon nom peut-être aurait plus de poids qu'il ne pense, ID. *Brit.* I, 2. Selon vous, entre deux êtres bornés, un seul degré de perfection emporte la balance, et détermine Dieu invinciblement, FÉN. III, 44. De quelque côté que le monarque se tourne, il emporte et précipite la balance, MONTESQ. *Esp.* III, 40. || Tenir la balance égale entre deux personnes, ne pas se montrer plus favorable à l'une qu'à l'autre. Il faut qu'entre eux et lui je tiennes la balance, RAC. *Brit.* I, 1. Et me mettre sans choix en égale balance Le vice et la vertu, RÉGNIER, *Sat. xv*. Ils tiennent mes désirs en égale balance, ID. *Dial.* || Tenir la balance, déterminer un certain équilibre dont on règle la condition. Tenant la balance droite au milieu de tant d'empires, BOSS. *Unité*, 2. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde, VOLT. *Mœurs*, 157. || Faire pencher la balance, donner l'avantage. Et le ciel, qui pour moi fit pencher la balance, Dans ce temps-là sans doute agissait sur son cœur, RAC. *Esth.* I, 4. || 2<sup>o</sup> En physique, balance hydrostatique, celle qui permet de peser les corps d'abord dans l'air, puis dans l'eau, pour en déterminer la pesanteur spécifique. || 3<sup>o</sup> La justice humaine ou divine. Il tient seul de l'Etat le glaive et la balance, ROTR. *Bélis*, I, 3. En pesant dans sa balance vos coeurs et vos pensées, MASS. *Jugement*. Le Dieu vengeur de l'innocence, Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance, RAC. *Esth.* III, 5. || En langage mystique, la balance du sanctuaire. A moins que vous ne preniez sans cesse la balance du sanctuaire pour peser chaque chose devant Dieu, et pour examiner ce qu'il y a de bon et ce qu'il y a de défectueux, BOURD. *Pensées*, t. II, p. 33. Malheur à ces ministres faciles et complaisants qui, portant la balance du sanctuaire que le Seigneur leur a confiée, au lieu de la tenir droite, la font pencher du côté où les entraîne un condescendance naturelle et toute humaine ! ID. *Pen-sées*, t. I, p. 334. || 4<sup>o</sup> Balance politique, distribution des territoires et des alliances de manière qu'une sorte d'équilibre soit établi entre les Etats. L'état mitoyen qui tient tout en balance, BOSS. *Hist.* III, 7. Le système de la balance de l'Europe n'a été développé que dans les derniers temps, VOLT. *Mœurs*, 54. || 5<sup>o</sup> Terme de commerce. Différence entre la somme du crédit et la somme du débit, ou solde d'un compte. La balance de ce compte est de mille francs. || Compte résumé que fait un commerçant à des époques déterminées, et qui présente le résultat général de toutes ses affaires. || 6<sup>o</sup> Balancedu commerce, comparaison de la valeur des marchandises exportées avec celle des marchandises importées, l'or et l'argent exceptés. Balance des achats et des ventes à l'étranger. Le tableau de la balance du commerce est la représentation des échanges d'une nation avec les autres nations, NEC-KER, *Admin. des finances*, t. II, p. 408. Si nous attrapions de l'étranger dix millions par an pour la balance du commerce, VOLT. *l'Homme aux quarante écus*, *Entretien avec un géomètre*. || Théorie, système qui considère comme avantageux d'importer des métaux précieux et d'exporter d'autres marchandises. Les besoins et les échanges seront égaux,

par conséquent la balance sera égale, MELON, *Essai philos. sur le commerce*, 1734, édit. de 1843, p. 707. L'objet de la balance est d'augmenter la masse d'or et d'argent comme gage des échanges, ID. ib. p. 799. Vouloir mettre en sa faveur la balance du commerce, c'est-à-dire vouloir donner des marchandises et se les faire payer en or, c'est ne vouloir point de commerce, J. B. SAY, *Traité d'économie politique*, 1844, p. 173. || La locution paraît venir des auteurs anglais, *balance of trade*. || 7<sup>e</sup> Par extension, l'état de ce qui entre et de ce qui sort. La balance entre l'afflux de l'eau dans un étang et le débit par l'issu. || 8<sup>e</sup> La Balance, constellation zodiacale dans laquelle, au temps d'Hipparche (130 ans avant J. C.), le soleil entrait lors de l'équinoxe d'automne. Aujourd'hui, le signe de la Balance, qui n'est qu'une conception abstraite, représente toujours 30 degrés à partir du point équinoxial. La constellation de la Balance ne coïncide plus, depuis bien longtemps, avec le signe. || 9<sup>e</sup> Terme de pêche. Espèce de filet plat fixé sur un cercle de fer pour prendre les écrevisses.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Puis [il] prie Deu qui tout a en balance, RONC. p. 52. Et je sui, las ! de ça en tel balance Que mains jointes [j'] aor [adore] Ma bele mort ou ma haute richor [fortune], COUTI, XVI. Par Dieu, Amours, tout [je] sui hors de balance; Partir m'esteut de vous, sans demeurer, ib. XXIV. Et non pourquant la terre d'outremer [je] Voi en si très grant balance, Qu'en chantant [je] veuil prier le roi de France Que ne croie couart ne losengier [qui lui conseillent de quitter la croisade], QUESNES, *Romancero*, p. 400. [A] Maint gentil homme torna puis à pesance, Tuit li ostage en furent en balance [en périal], RAOUL DE C. 33. N'es Brabenchuns n'est pas de la fin demurance, N'es Flamencs, n'es Engleis, ne en tuz celz de France; Car en son petit dei en tient Deus la balance, Qui met tant cum li plest nos mesfaiz en sufrance, TH. LE MART. 157. || XIII<sup>e</sup> s. Ens en la balance iert pesé Tot quant nos averon ovré; E bien è mal puis recevron; Selon le fait, le gueridon, Grégoire le Grand, p. 82. Ains le doit tenir en balance, Qu'il ait paor et esperance, la Rose, 13874. Tout metoit en une balance Bonne aventure et mescheance, Et les faisoit egal peser, ib. 5875. Le seignor deit estre en la court come dreite balance, ASS. DE JÉR. 44. On les paoit à la balance, et valoit chascune balance dix mille livres, JOINV. 249. || XV<sup>e</sup> s. Si demeura la chose en cette balance un temps, FROISS. II, II, 52. N'ont pas Anglois souvent leurs rois trays? Certes ouil; tous en ont congoissance; Et encore, le roy de leur pays Est maintenant en doubleuse balance, CH. D'ORL. BAL. 77. Le comte de Ligny qui tout pesoit à la balanche et consideroit que l'on ne doit refuser raison, s'accorda au traictie, G. CHASTELAIN, *Chron. du Duc Philippe*, ch. 24. Tu as duré et durras sans doubtance, Tant ccm raisons sera de toy amée; Autrement non: fay donc à la balance Justice en toy et que bien soit gardée, E. DESCH. *Sur quels points doit durer ce royaume*. || XVI<sup>e</sup> s. Quand il est question d'estimer les pechez, n'apportons point de fausses balances, mais apportons la balance des Escritures, CALVIN, INSTIT. 347. Tout cela ayant été mis en l'une des balances, l'autre où estoit la coutume depravée l'a emporté, LANOUE, 255. Qui vouldra les comparer, il trouvera en pesant les choses à la balance du droit et de la raison, que.... AMYOT, TIMOL. 47. En la balance l'or et le fer sont tout un, GÉNIN, RÉCRÉAT. II, p. 238.

— ETYM. Picard, *balanche*; provenç. *balans* et *balansa*; espagn. *balanza*; ital. *bilancia*; du latin *bilanx* (de *bi*, deux, voy. *bis*, et *lanx*, plateau), par un bas-latin *bilancia*, sauf le provençal *balans*, qui vient directement de *bilancem*.

BALANCE, ÉE (ba-lan-sé, sée), part. et adj. || 1<sup>e</sup> Tenu en équilibre. Un poids balancé par un autre. || 2<sup>e</sup> Mû, agité. Les arbres balancés par les vents. || 3<sup>e</sup> Égalé, égal. Avantages longtemps balancés, en termes de guerre. Le succès avait été balancé. La victoire est balancée. || 4<sup>e</sup> Indécis, incertain. Sa pensée, Entre vos deux amants, n'est pas fort balancée, CORN. CID, I, 1. Et je sens tout mon cœur balancé nuit et jour Entre l'orgueil du diadème Et les doux espoirs de l'amour, ID. AGÉSILAS, III, 4. || 5<sup>e</sup> Compensé. La joie est balancée par la peine. || 6<sup>e</sup> Examiné. Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu Que de ces contes vains le monde entretenu N'en a pas de l'hymen moins vu fleurir l'usage, BOIL. SAT. X. || 7<sup>e</sup> Terme de marine. Bâtiment bien balancé, bâtiment dont les voiles de l'avant font équilibre à celles de derrière, quand le vent est en travers. || 8<sup>e</sup> S. m. Terme de danse. Pas dans lequel le corps se balance d'un pied sur l'autre en temps égaux.

BALANCELLE (ba-lan-sé-l'), s. f. Terme de marine. Embarcation dont les Napolitains paraissent avoir fait usage les premiers, et qui, pointue par les deux bouts, porte un seul mât, une voile latine, et peut border de seize à vingt avirons, JAL.

— ETYM. Napolitain, *paranzello*, d'après Jal.

BALANCEMENT (ba-lan-se-man), s. m. Mouvement alternatif d'un corps. Le balancement d'une voiture, d'un bateau. Une forte puissance soulève et abaisse alternativement les flots, et fait un balancement de la masse totale des mers en les remuant jusqu'à la plus grande profondeur, BUFF. *Théor. de la terre*, 2<sup>e</sup> disc. Comme le mouvement du flux et reflux est un balancement égal des eaux, une espèce d'oscillation régulière, ID. ib. La lune a un certain balancement qui fait qu'un petit coin de visage se cache quelquefois, FONT. *Mondes*, 2<sup>e</sup> soir. Dans les balancements du lugubre cyprès, Du triste Cyparis il entend les regrets, MILLEV. *Plaisirs du poète*. Mais le balancement de l'aigrette flottante, Mais du casque enflammé la lumière éclatante Ont ébloui ses yeux, LUCE DE LANCIVAL, *Variante d'Hector*. || Fig. Balance, équilibre alternatif. Il se fait un balancement douteux entre la vérité et la volupté, PASCAL. Il y a dans l'Europe une espèce de balancement entre les nations du Midi et celles du Nord, MONTESQ. *Espr. xxi*, 3. || En peinture, disposition symétrique par laquelle des masses se groupent, se répondent les unes aux autres.

— ETYM. *Balance*.

BALANCER (ba-lan-sé; le c prend une cédille devant l'a et l'o : il balançait, nous balançons), v. a. || 1<sup>e</sup> Tenir en équilibre, au propre et au figuré. Un danseur de corde qui ne balance pas bien son corps risque de tomber. Laissez à mes mains Le soin de balancer le destin des humains, VOLT. *Tancr. v*, 2. || Terme de commerce. Balancer un compte, rendre égales les sommes du débit et du crédit. || En termes de peinture, se dit des masses, des groupes qui se répondent. Un groupe qui en balance un autre. Balancer une composition, faire que les masses, les groupes s'y balancent. Balancer une figure, en disposer les membres de manière que l'équilibre soit conservé par rapport au centre de gravité. || Terme de marine. Faire que les formes se correspondent ou qu'il y ait équilibre entre les poids et les puissances. Balancer les couples d'un navire, les fixer sur la quille de manière que leur axe se trouve dans le plan qui passe par le milieu de la quille, de l'étrave et de l'étambot. || 2<sup>e</sup> Mouvoir, agiter un corps tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Balançant son corps à droite et à gauche. Superbe et pâle de courroux, Il balance dans l'air sa redoutable épée, DELAV. *Vép. sicil. v*, 2. Dans les forêts que leur souffle balance, Les brises du matin célèbrent son retour [du soleil], ID. *Pararia*, I, 5. || Terme de manège. Un cheval est dit balancer la croupe, quand son allure n'est pas ferme et que sa croupe vacille. || 3<sup>e</sup> Fig. Peser, examiner. Balancer les avantages de la guerre et de la paix. Après avoir tout balancé, on résolut.... Le roi se mit à balancer tantôt son avis et tantôt celui de Parménion, VAUGEL. Q. C. 255. || 4<sup>e</sup> Examine en secret sa joie et ses douleurs, Les balance, choisit, laisse couler des pleurs, CORN. *Pomp. III*, 4. Contre un tel attentat, rien n'est à balancer, ID. HERACL. III, 2. Un homme qui ne balance aucune chose, MOL. *Mal. imag. III*, 3. || 5<sup>e</sup> Rendre incertain, faire balancer. Et que son propre sang, en faveur de ces lieux, Balance les destins et partage les Dieux, CORN. *Sertor. II*, 4. Bérénice a longtemps balancé la victoire, RAC. *Bér. II*, 2. Ainsi ce roi.... Qui, dans l'Orient balançant la fortune, Vengeait de tous les rois la querelle commune, ID. *Mithr. I*, 4. .... Les deux partis.... Avaient plus d'une fois balancé les hasards, VOLT. *Zaire*, V, 40. Lanfranc balançait la réputation de Bérenger, ID. *Mœurs*, 45. Hélas! si tu ne veux qu'éprouver ma vertu, C'est trop me tourmenter; je la sens qui chancelle: Le besoin la balance et va triompher d'elle, GILB. *le Malheureux*. Condillac ne peut seul balancer Locke, Descartes, Malebranche et Leibnitz, CHATEAUB. *Génie*, III, II, 3. Quels que soient ses forfaits, sa gloire les balance; Ils sont grands, je le veux; mais sa gloire est immense, ARNAULT, *Marius à Mint. III*, 1. || 6<sup>e</sup> V. n. Osciller. Toutes les causes physiques, tous les effets qui en résultent sont compris et balancent entre

certaines limites plus ou moins étendues, BUFF. *Lièvre*. || Terme de chasse. Il se dit de la bête qui est courue et qui va ça et là, et du limier qui ne tient pas la voie juste. Une part de mes chiens se sépare de l'autre, Et je les vois, marquis, comme tu peux penser, Chasser tous avec crainte, et Finaut balancer, MOL. *Fâch. II*, 7. || Il se dit aussi du faucon qui reste en place en observant sa proie. || Dans un métier, une lisse balance, quand elle se lève ou se baisse plus d'un côté que de l'autre. || En termes de danse, exécuter le pas qu'on nomme un balancé. || 7<sup>e</sup> Fig. Hésiter, être en suspens. La victoire balançait. Tandis que le cœur balance entre ces objets. Voilà ce qui me fait balancer. Il balance à prendre le parti que vous lui conseillez. Ce n'est pas que mon cœur.... Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû, BOIL. *Disc. au roi*. Et ne balançons plus, puisqu'il faut éclater, À prévenir le coup qu'il cherche à vous porter, TH. CORN. *Essex*, I, 3. Tandis qu'à me répondre ici vous balancez, RAC. *Athal*, V, 2. À ce silence Ne reconnaît-on pas un père qui balance? ID. *Iphig. IV*, 4. Je ne balance point, je vole à son secours, ID. *Androm. I*, 4. Il n'y avait plus à balancer, s'il voulait sauver sa femme, HAMILT. *Gramm. 8*. Elle est aimable et on l'aime sans balancer, SÉV. 456. Il n'y a pas à balancer sur votre retour, ID. 526. Entre l'utile et l'agréable, il n'y a pas à balancer, REGNARD, *Sérénade*, 4. M. Tronchin a déclaré qu'il y allait de votre vie, mais que vous ne balanceriez pas de la risquer, VOLT. *Lettr. Mlle Clairon*, 16 septembre 1765. || 8<sup>e</sup> Se balancer, v. refl. Balancer son corps. Se balançant, en marchant, tantôt à droite, tantôt à gauche || Aller sur la balançoire ou sur l'escarpolette. || 9<sup>e</sup> Fig. Être compensé, être égal. Pour que les recettes et les dépenses se balancent. Les avantages et les pertes se balancent. D'abord les succès se balancèrent. L'avantage se serait balancé. Les succès se balançant. || Terme de commerce. Se solder. Ce compte se balance par mille francs au crédit ou au débit. || 10<sup>e</sup> Terme de peinture. Se balancer, se correspondre. Ces groupes se balancent.

— REM. Balancer, v. n., suivi d'un infinitif, se construit avec la préposition *à*: il ne balance pas à partir; mais on se sert aussi de la préposition *de* (voy. l'exemple de VOLTAIRE). || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— SYN. BALANCER, HÉSITER. Bien que dans l'usage ces mots s'emploient aisément l'un pour l'autre, néanmoins ils présentent à l'esprit une image complètement différente. Celui qui balance est porté alternativement d'un côté et puis d'un autre; c'est pour cela qu'il ne se décide pas. Celui qui hésite est attaché, arrêté à un certain point; il ne va pas en avant; c'est pourquoi il ne prend pas de parti. On hésite devant un obstacle; on balance entre divers objets. En général, celui qui balance a plusieurs partis à prendre; celui qui hésite peut n'en avoir qu'un. Je balance à répondre veut dire: je ne sais si je dois me taire ou parler; j'hésite à répondre veut dire: je sens qu'il faut parler, mais je suis embarrassé pour le faire.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Toz les degrés [il] aval descent; Le tierz boçu [il] a descarchié [déchargé], Dedenz l'eve l'a balancié [jeté], Fab. et Contes, édit. MÉON, t. III, p. 254. L'un des chiés [bouts] en met en sa bouche, Puis la balance, si la couche Desor son dos.... Ren. 2278. || XIV<sup>e</sup> s. [Les Anglois] Ont par dessus François getée et balancie Chaude eau, vive chaux et aussi poix bouilie, GUESCL. 19734. || XVI<sup>e</sup> s. Comme un asne balançant Deux grands oreilles pointues, DUBELL. II, 38, recto. Les parlementaires.... Ou d'un contrepois loyal Les saintes loix on balance, ID. II, 39, verso. Ce seul icy a fleschi ma pensée, Ce seul icy mon ame balancée A esbranlé, ID. IV, 7, recto. Tout aultre animal est ou vers terre tourné, Ou caché dessous l'onde, ou d'aile ballancée Est pendu parmy l'air, ID. IV, 81, recto. Ballancer tous ses mots, répondre de la teste, Avec un Messer non ou bien un Messer si, ID. VI, 25, verso. Les philosophes ont voulu considerer tout, balancer tout, MONT. II, 243. Un esprit balancé justement entre deux pareilles envies, ID. II, 389. Pour empescher de faire le saut à ceux qui balançoient encores, D'AUB. Hist. II, 62. Desjà les habitans faisoient ballancer le pont, quant Guiria saute avec un cheval d'Espagne dessus, ID. ib. II, 67. Quand bien ce seroit une faute au souverain de balancer [pencher, favoriser] plus d'un costé que de l'autre, CASTELNAU, 44.

— ETYM. Balance; Berry, berlancer; picard, baloncher; génev. se galancer; provenç. balansa; ital. bilanciare.

† BALANCEUR (ba-lan-seur), s. m. Espèce de gros-bec de l'Amérique méridionale.

— ÉTYM. *Balancer*.

1. BALANCIER (ba-lan-sié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les balanciers et.... dites : les ba-lan-sié-z et....), s. m. || 1° Pièce qui, ayant un va-et-vient régulier, régularise le mouvement d'une machine, d'une horloge. Je n'entends au dehors que le lugubre bruit du balancier qui dit : Le temps marche et te fuit! LAMART. *Harm.* IV, 44. || 2° Terme d'horlogerie. Balancier compensateur, balancier construit de manière que l'allongement et le raccourcissement de certaines pièces, par les variations de la température, compensent l'allongement et le raccourcissement des autres. Tout chronomètre ou garde-temps a un balancier compensateur. || Le balancier diffère du pendule, en ce que ce dernier est mis par l'action de la pesanteur. || 3° Machine pour frapper les monnaies et les médailles. || 4° Long bâton dont ceux qui marchent sur la corde tendue se servent pour se tenir en équilibre. || Appendice filiforme qui se trouve à la base de chaque aile des insectes diptères. || 5° Pièce du métier à faire les bas. || Pièce d'une pompe aspirante. || Barre qui sert de manivelle pour ouvrir ou fermer une écluse. || La croix d'un tournebroche. || 6° Terme de marine. Appareil de suspension composé de deux cercles mobiles de cuivre. || Traverse ajoutée aux lignes pour pêcher le thon, le dauphin, etc. || Balancier du compas, double cercle qui tient en équilibre l'affût du dedans de la boussole. || Balancier de lampe, cercle de fer mobile et tenant la lampe de l'habitation en équilibre. || Balancier de pirogue, pièce de bois assez lourde qui, tenue à l'embarcation par plusieurs branches d'un bois flexible ou d'un bambou fort et léger et projetée à trois ou quatre mètres du petit navire, lui donne de la stabilité. Le balancier appartient à des embarcations de la mer des Indes, longues, étroites et mal assises.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. [La raison] Qui est en l'âme, comme le ressort et balancier en l'horloge, CHARRON, *Sagesse*, II, 3.

— ÉTYM. *Balancer*.

2. BALANCIER (ba-lan-sié), s. m. Artisan qui fait et vend des poids et des balances.

— ÉTYM. *Balance*.

BALANCINE (ba-lan-si-n'), s. f. Terme de marine. Cordage qui, descendant de la tête du mât, va au bout d'une vergue pour la soutenir à cette extrémité.

— ÉTYM. *Balancer*, tenir en balance.

BALANÇOIRE (ba-lan-soi-r'), s. f. || 1° Pièce de bois mise en équilibre, et sur laquelle se balancent deux personnes placées chacune à un bout. || 2° Es-carpolette.

— SYN. Balançoire se dit fréquemment pour es-carpolette, mais par abus; car la balançoire est précisément ce qui, configuré comme une balance, s'élève par un côté et s'abaisse par l'autre.

— ÉTYM. *Balancer*; Berry, *berlançoire*; wallon, *birlance*.

† BALANÇON (ba-lan-son), s. m. Bois de sapin débité en petites pièces.

BALANDRAN (ba-lan-dran) ou BALANDRAS (ba-lan-drà), s. m. Ancien manteau. Qu'il ait.... À son long balandran changé son manteau court, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Le soleil dissipe la nue.... Sous son balandras fait qu'il sue, LA FONT. *Fab.* VI, 3.

— ÉTYM. Bas-lat. *balandrana*, dans des textes du XIII<sup>e</sup> siècle et du midi; espagn. *balandran*; ital. *palandrana*.

BALANDRAS (ba-lan-drà), s. m. Voy. BALANDRAN.

BALANDRE (ba-lan-dr'), s. f. Sorte de bâtiment de mer. Il y avait [à Vive-Saint-Eloi] quarante-cinq balandres chargées de munitions de guerre et de bouche, ST-SIM. 278, 43.

— ÉTYM. Bas-lat. *palandaria*; ital. *palandra*.

† BALANIFÈRE (ba-la-ni-fè-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des glands, qui a pour fruit des glands.

— ÉTYM. *Balanus*, de βάλανος, gland, et *ferre*, porter.

† BALANITE (ba-la-ni-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la membrane muqueuse du gland.

— ÉTYM. *Báλανος*, gland.

† BALANOÏDE (ba-la-no-i-d'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a l'apparence d'un gland.

— ÉTYM. *Báλανος*, gland, et εἶδος, forme.

† BALANOPHAGE (ba-la-no-fa-j'), adj. Terme de zoolog.e. Qui vit de glands.

— ÉTYM. *Báλανος*, gland, et φαγεῖν, manger.

† BALANOPHORE (ba-la-no-fo-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des glands.

— ÉTYM. *Báλανος*, gland, et φορός, qui porte.

† BALANT (ba-lan), s. m. Terme de marine. Partie de la manœuvre qui n'est pas halée, c'est-à-dire qui n'est ni roidie ni bandée.

— ÉTYM. Mauvaise orthographe au lieu de *ballant*.

BALAUSTE (ba-lô-st'), s. f. En pharmacie, fleur desséchée de grenadier. || En botanique, tout fruit charnu pluriloculaire, polysperme, qui provient d'un ovaire infère, et est couronné par les dents du calice, comme celui du grenadier.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Balustre, qui est la fleur de la grenade, PARÉ, II, 4. Prenez balaustes, escorces de grenades.... ID, XVIII, 92.

— ÉTYM. *Bαλαύστιον*.

BALAUSTIER (ba-lô-stiē), s. m. Grenadier sauvage.

— ÉTYM. *Balauste*.

BALAYAGE (ba-lè-ia-j'), s. m. || 1° Action d'ôter les ordures avec un balai. || 2° Frais du balayage. Le balayage du devant de la maison est à la charge du rez-de-chaussée.

— ÉTYM. *Balayer*.

BALAYÉ, ÉÉ (ba-lé-ié, iée), part. passé. Appartement balayé et frotté tous les jours. || Fig. Les nuages balayés par les vents.

† BALAYEMENT (ba-lè-man), s. m. Action de balayer.

— ÉTYM. *Balayer*.

BALAYER (ba-lè-ié), je balaye, tu balayes, il balaye ou il balaie, nous balayons, vous balayez, ils balayent ou ils balaient; je balayaïs, nous balaions, vous balayiez; je balayerai, ou balaieraï, ou balaïrai; je balayerais, ou balaieraïs, ou balaïrais; balaye, balayez; que je balaye, que nous balaions, que vous balayiez, qu'ils balayent; que je balayasse; balayant; balayé, v. a. || 1° Nettoyer un lieu avec un balai. Balayer une allée. || Enlever avec le balai. Balayer la poussière, les araignées. || Fig. Balayer les nuages. Balayer les corsaires. Les rues furent balayées par la fusillade. Oddo, vous pouviez seul, réparant nos revers, Des flottes d'un tyran balayer nos deux mers, DELAV. *Vépres sic.* IV, 4. Delphes n'a plus d'oracles; Le temps a balayé le temple et les miracles, LAMART. *Harold*, I. Ces enfants à qui je souris, Mon pied balaiera leur poussière, BÉRANG. *Juif errant*. || 2° Par extension, se dit de quelque chose qui traîne à terre. Sa robe, son manteau balaie la terre. Quand ses lauriers [du Pinde] .... Vont balayer la fange des cachots, BÉRANG. *Damoclès*.

— REM. La prononciation *balier* est un archaïsme et un provincialisme, contre lequel Ménage mettait déjà en garde et dont il faut en effet se préserver.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Jusqu'à la terre li chevoel lui balaient, *Ch. de Rol.* LXXVI. [Il] Brandist la lance, où l'enseigne balie, *Roncisv.* p. 58. Tantes enseignes contre venz baloians, ib. p. 435. Et prent l'espieu à or respandissant, À cinq clox d'or l'enseigne bauliant, *Raoul de Camb.* 20. || XIII<sup>e</sup> s. Les maisons [elles] firent baloier, Deseure et dessous nettoier, *Bl. et Jeh.* 4580. Il sunt tuit entré en la sale, Qui ne fu mie orde ne sale, Mais grans et bele et baloie, ib. 3052. || XIV<sup>e</sup> s. Il fait un gros balai, si va tout balayer, *Girart de Ross.* 4354. || XV<sup>e</sup> s. Si très tost que ces bourgeois aperçurent ces bannieres et ces penons à grand foison ventiler et baloier.... FROISS. I, 1, 272. || XVI<sup>e</sup> s. Allumer les cierges, ballier les temples, tendre aux soris, CALV. *Instit.* 4486. L'autre le va par les flancs costoyant, Et l'autre encor va devant balloitant Les bancs de sable.... DUBELL. VIII, 16, recto. Qu'il faille emploier plus de temps à balier la maison, qu'à en labourer les terres, O. DE SERRES, 48. Les caves seront souvent baloies, ID. 204. Il vouloit que l'on acquist des heritages et maisons où il y eust plus à semer et à pasturer, que non pas à balier et à arrouiser, AMYOT, *Caton*, 40. Deux mil estoient, plombées deschargerent, Sonnent tabours, enseignes balloyerent; C'estoit plaisir, J. MAROT, V, 105. Au lieu du fier Marcou, qui souloit baloyer Sur le haut du donjon, ils ont fait desployer Et mettre un linge blanc sur le bout d'une lance, ID. V, 157. .... Ou d'autant que l'haleine Des eures [vents d'est], balloitant la poudroyante plaine, Amoncelle dans l'air quelque poussier fecond, DU BARTAS, 1<sup>re</sup> semaine.

— ÉTYM. *Balai*; Berry, *balier*; provenç. *balayar*. *Baloier* ou *balier*, dans l'ancien français, a deux sens : nettoyer avec un balai et flotter au vent. Dans ce dernier sens, est-ce le même mot? Diez ne le croit pas et le rapproche de l'italien-lombard *balicà*, se balancer, flotter; il se demande si ce ne serait pas un dérivé de *ballare*, danser. Il est certain qu'un

bas-latin *ballicare* aurait donné *baloyer*, *balier*; mais le son *ai* se transforme très-facilement, dans la langue d'oil, en *oi*: témoin *esmaier* et *esmoier*; c'est ainsi que *balaier* a pu donner *baloyer*. Toutes les formes dans l'un et l'autre sens sont tellement semblables qu'elles portent à n'y établir aucune différence d'origine; puis la signification ne s'y oppose pas, puisque *baloyer* a encore un emploi très-analogique dans : une robe qui balaye la terre.

† BALAYETTE (ba-lè-iè-t'), s. f. Petit balai.

— ÉTYM. Diminutif de *balai*.

BALAYEUR, EUSE (ba-lè-ieur, ieù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui balaye. Dans la mansarde me voilà, Me voilà pauvre balayeuse, BÉRANG. *Cinq étages*. Comme balayeuse on me loge, Depuis quarante ans, Dans le château, près de l'horloge, ID. *H. rouge*. || Fig. Parmi eux [les valets], s'en remarquaient d'autres de gens principaux de la cour qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs, ST-SIM. 293, 24.

— ÉTYM. *Balayer*; Berry, *balieur*.

BALAYURE (ba-lè-iu-r'), s. f. || 1° Les ordures amassées avec le balai. || Balayures de mer, plantes, débris que la mer jette sur ses bords. || 2° Fig. Cet homme [saint Paul] méprisé de la foule, rejeté comme les balayures du monde, CHATEAUB. *Itin.* I, 443. O âme pécheresse, qu'as-tu mérité sinon d'être la balayure du monde? FÉN. XVIII, 444. || Proverbe. Il y a des balayures à chaque porte, c'est-à-dire chaque famille a ses misères.

— REM. L'Académie ne donne balayures qu'au pluriel; mais l'exemple de Fénelon prouve qu'on peut très-bien l'employer au singulier.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les balieures de la maison, cossats, troncs de choux, et autres reliefs du jardin, O. DE SERRES, 24.

— ÉTYM. *Balayer*; Berry, *baluire*.

† BALBUTIE (bal-bu-sie), s. f. État habituel de celui qui balbutie. La balbutie de l'enfance. Le temps me poursuit et voilà que je m'en retourne à la balbutie, DIDER. dans LEGOARANT. Notre langue est celle qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerais volontiers des restes de la balbutie des premiers âges, ID. *ib.*

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il luy demeura une balbucie, c'est à dire fut begue, ne sachant expliquer ce qu'il desiroit dire, PARÉ, VIII, 23. Voilà un exemple de la balbucie de cette enfance, MONT. IV, 24.

— ÉTYM. *Balbutier*; ital. *balbuzie*.

BALBUTIÉ, ÉÉ (bal-bu-si-é, éé), part. passé. Des excuses balbutiées.

BALBUTIEMENT (bal-bu-si-man), s. m. Vice de prononciation de celui qui balbutie. Tout en me promenant je faisais ma prière qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Il n'est point un ivrogne à balbutiement et à hoquets, VOLT. *Lettr. d'Argental*, 4 juin 1770.

BALBUTIER (bal-bu-si-é). || 1° V. n. Articuler les mots d'une manière hésitante et imparfaite. Cet enfant balbutie. Quand la mémoire vacille, la langue balbutie, J. J. ROUSS. *Ém.* I. Si on le voit balbutiant dans l'enfance, raisonnant dans l'âge mûr et balbutiant de rechef dans la vieillesse, DIDER. *S. le lèv. de l'esprit*. || 2° Fig. Parler sur quelque sujet confusément et sans une connaissance suffisante. Il a voulu parler sur cette affaire, mais il n'a fait que balbutier. || Balbutier, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° V. a. Balbutier un compliment. L'enfant en essayant sa première parole Balbutie au berceau son sublime symbole [de Dieu], LAMART. *Médit.*, I, 48. Dieu! ma bouche balbutie Ce nom des anges redouté; Un enfant même est écouté Dans le choeur qui te glorifie, ID. *Harm.* I, 7.

— SYN. BALBUTIER, BÉGAYER, BREDOUILLER. Ce sont trois vices de prononciation. Le balbutiement est un parler mal articulé soit à cause de l'âge (enfance ou vieillesse), soit à cause d'une émotion. Le bégayement est une maladie convulsive des organes vocaux, qui consiste en un empêchement de prononcer certaines syllabes et une répétition saccadée de certaines autres. Le bredouillement consiste à rouler les paroles les unes sur les autres et à les confondre.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le comte entendit bien la parole; mais parler ne put; car il avoit jà sa langue si morte et le palais si clos qu'il ne faisoit mais que balbutier, FROISS. III, IV, 20.

— ÉTYM. *Balbutire*, de *balbus*. L'ancien franç. avait *bauboier*, avec le même sens, et qui venait d'un verbe bas-latin, *balbicare*, de *balbus*, bégue.

† BALBUTIEUR (bal-bu-si-eur), s. m. Celui qui balbutie. Ce mot, dit un peu fermement, frappa tout

le monde; les balbutieurs ne surent qu'y opposer, ST-SIM. 426, 156.

— ÉTYM. *Balbutier*.

† **BALBUZARD** (bal-bu-zar), *s. m.* Nom d'un genre (*pandion*) de l'ordre des oiseaux de proie. Le balbuzard (*pandion fluvialis*) est le plus intrépide pêcheur de tous les oiseaux carnassiers.

— ÉTYM. Angl. *bald-buzzard*, le buzzard chauve (*busard*, de *buse*, est, dans l'ancien français, le nom d'une mauvaise espèce de faucon). Il y a aussi dans le bas-lat. *balbusare*, balbutier; il se pourrait qu'à cause de quelque particularité de son cri, on l'eût appelé le *balbutieur*; et alors l'anglais viendrait du français et aurait été, par le vice de l'assimilation, interprété comme si c'était *bald-buzzard*, le buzzard chauve.

**BALCON** (bal-kon), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Construction en saillie sur la façade d'un bâtiment à l'un des étages, et communiquant avec les appartements. Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête, Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête, CORN. Nicom. v, 5. D'un balcon chez mon frère J'ai vu.... que ne peut-on, madame, vous le taire? ID. Othon, v, 8. || 2<sup>e</sup> Ouvrage de serrurerie servant d'appui aux personnes qui regardent par une fenêtre. || 3<sup>e</sup> Dans un théâtre, petite galerie placée à droite et à gauche de la scène. || 4<sup>e</sup> Terme de marine. Galerie ouverte ou découverte qu'on faisait à l'arrière de certains vaisseaux pour l'ornement ou la commodité; dit aussi jardin. Sa Majesté n'estime pas qu'il fût bien nécessaire de faire abattre les balcons et la sculpture des vaisseaux de ladite escadre, Dépêche de SEIGNELAY, 1681, dans JAL. || 5<sup>e</sup> Terme de fondeur. Métal qui se trouve à l'extrémité des pièces coulées, au point de réunion des moules.

— ÉTYM. Provenc. et espagn. *balcon*; portug. *balcão*; ital. *balcone*. Ces mots proviennent d'un radical qui se trouve dans l'italien *balco*, *palco*, échafaud; bas-lat. *balcus*; picard, *bauque*, poutre, de l'ancien haut-allem. *balcho*, *palcho*, poutre. Mot récent en français; *Mercure françois*, t. ix, année 1623, en marge et pour expliquer balcon: C'est une sorte de fenestre qui s'avance au dehors en forme de saillie.

**BALDAQUIN** (bal-da-kin), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Espèce de dais d'un lit d'où tombent les rideaux. Un lit à baldaquin. || 2<sup>e</sup> Ouvrage d'architecture servant de couronnement à un trône, à un autel.

— ÉTYM. Bas-lat. *baldakinus*, *baldekinus*, *baudekinus*, *baudaquinus*, *baldekinius*; ital. *baldacchino*; proprement nom d'une étoffe très-riche, qui, ayant servi à faire des tentures, a fini par donner son nom à l'ensemble de l'appareil qu'elle couvre, et même à un ornement architectural; de *Baldaco*, nom altéré de *Bagdad*, ville où se fabriquait ce genre d'étoffe.

**BALE**, voy. **BALLE** 4.

**BALE** (bâ-l'), *s. f.* Terme de botanique. Voy. **BALLE** 4.

**BALEINE** (ba-lè-n'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Mammifère de l'ordre des céétacés, et le plus grand de tous les animaux. Dame baleine était trop grosse, LA-FONT. *Fub.* I, 7. || 2<sup>e</sup> Fanons ou barbes de la baleine. Les baleines d'un parapluie. Quand ton sein, ô Madeleine, Sort du corset de baleine, Libre enfin du velours noir.... v. HUGO, *Ball.* 9. Les femmes ignoraient l'usage de ces corps de baleine, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 3<sup>e</sup> Blanc de baleine, matière grasse, concrète, que l'on retire du tissu cellulaire interposé entre les membranes du cerveau de certaines espèces de cachalots, et non de la baleine, qui ne fournit pas cette substance. || 4<sup>e</sup> En astronomie, la Baleine, constellation de l'hémisphère austral. || 5<sup>e</sup> Fig. En termes de mer, lame qui passe accidentellement par-dessus le bord. Aspersion d'un seau d'eau jeté sur un matelot qui s'endort.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. De la baleine qui en son corps l'aveit, Ch. de Rol. ccxxiv. || XII<sup>e</sup> s. Aussi com en la mer est puissanz la baulaine, Sur touz autres poissans est dame et chastelaine.... SAX. xxx. || XIII<sup>e</sup> s. La balaine dit qu'ele ira Et durement li aidera, Li et sa gent, envers charnage, *Fabli. édit.* BARBAZAN, IV, 86. Que l'en ne puisse brochier gantelés de baleine, fors sur teiles sueues [cousues], et qu'il se ront de bone balene, *Liv. des mét.* 371. De tous autres poissans est gas [plaisanterie] vers la grandour de la baleine, que Dieux mist en mer, *Psautier*, f° 425. || XIV<sup>e</sup> s. A ce grant mur miner tellement [il] se formene, Un tel trou i a fait par puissance haultaine, Qu'on y eüst bouté le chief d'une baleine, *Guescl.* 20340. || XVI<sup>e</sup> s. Une drachme de nature de baleine ( *sperma ceti*), PARÉ, X, 2. Amonition comme molue, merlus, saulmons, balaines, anchois, ID. III, 704. Quand la baleine est saoule, elle brame et crie si fort qu'on la peut ouyr d'une lieue françoise, ID. *Monstr. app.* 4.

— ÉTYM. *Balaena*; grec, φάλαινα, φάλη; allem. *Wall*; isl. suéd. et dan. *hval*; angl. *whale*.

**BALEINÉ**, ÉE (ba-lè-né, née), *adj.* Garni de baleines. Col baleiné.

**BALEINEAU** [ba-lè-nø], *s. m.* Le petit de la baleine. Les baleineaux et leurs mères.

— ÉTYM. *Baleine*.

**BALEINIER** (ba-lè-nié), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Navire équipé pour la pêche de la baleine. Un baleinier. || Adjectivement. Un navire baleinier. || 2<sup>e</sup> Celui qui fait la pêche de la baleine. || Celui qui vend des fanons de baleine.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Feroit le duc de Bretagne venir et amener par la rivière de Loire barges et baleiniers à planté, FROISS. II, II, 73. Et leur avoit-on dit [aux Anglois] par une nef balengniere qui s'estoit emblée en Normandie que le siège des François estoit devant Evreux, ID. II, II, 28.

— ÉTYM. *Baleine*.

† **BALEINIÈRE** (ba-lè-niè-r'), *s. f.* Terme de marine. Embarcation longue, étroite et légère pour la pêche de la baleine. || Canot de la même forme.

— ÉTYM. *Balcinier*.

**BALENAS** (ba-le-nå), *s. m.* Le membre génital de la baleine mâle.

— ÉTYM. *Baleine*.

**BALÈVRE** (ba-lè-vr'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> L'ensemble des lèvres, avec un sens de dénigrement et de mépris. || 2<sup>e</sup> Terme d'architecture. L'excédant d'une pierre sur une autre, près d'un joint: || Eclat produit dans la pierre, près du joint, par une trop grande pression. || 3<sup>e</sup> Dans la fonderie, inégalités à la surface d'une pièce fondue. || Dans la serrurerie, le fer qui à l'extrémité d'un barreau, excède la traverse dans laquelle ce barreau est assemblé.

— REM. L'Académie définit ce mot lèvre inférieure. C'est une erreur de sens, produite par une fausse étymologie.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Si a son balevre retret, Les eulz clot et la langue tret, *Ren.* 3955. Je oy dire que il en fist cuire [brûler] le nez et la balevre à un bourgeois de Paris, JOINV. 293. Les cheveus ot tout hericiés, Les yex crues [creux] en parfond glicies, Vis pale et balevres seches, *la Rose*, 40202. || XIV<sup>e</sup> s. Nous voulons qu'on lui fende [au blasphemateur] la levre de dessus d'un fer chaud et que les dens lui apparoissent; à la tierce fois, la levre de dessous; et à la quarte toute la baslevre, DU CANGE, *banlauca*. Les fist mener jusque vers le gibet, et coper les nés et bauleffres, ID. ib. Le baulievre dessus, c'est assavoir ce qui est entre le nez et le baulievre dessous, ID. ib. Aiez la teste droite et les balevres tousjours mouvans en disant oroisons ou prières, *Ménagier*, I, 2. || XV<sup>e</sup> s. Quand ils sentirent ces sagettes qui leur perçoient bras, testes et balevres, FROISS. I, 1, 287. || XVI<sup>e</sup> s. Aussi se cognoit aucunement l'aage des chevaux aux balevres crespus de dessus, constant pour autant d'années qu'on y treuve de plis-sures, O. DE SERRES, 304.

— ÉTYM. Le sens des exemples prouve que *balevre* signifie l'ensemble des lèvres, et aussi la lèvre de dessus ou la lèvre de dessous. Aussi dans DU CANGE, donne-t-on pour étymologie *ban*, comme dans *banlieue*, signifiant pourtour. Mais en comparant les mots qui ont le même préfixe, on voit qu'ici il y a la particule *ba*, au sens dépréciatif (voy. BA...), et *levre*.

**BALI** (bâ-li), *s. m.* Voy. **PÂLI**.

† **BALICORNE** (ba-li-kor-n') ou **BALISCORNE** (ba-li-skor-n'), *s. f.* Pièce de fer d'un soufflet de forge.

† **BALINE** (ba-li-n'), *s. f.* Grosse étoffe de laine pour l'emballage.

**BALISAGE** (ba-li-za-j'), *s. m.* L'ensemble des balises placées.

— ÉTYM. Bas-lat. *balisagium* (voy. **BALISER**).

4. **BALISE** (ba-li-z'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Terme de marine. Perche surmontée de quelque objet, ordinairement d'un petit baril, et servant d'indice à la navigation. || 2<sup>e</sup> Espace laissé libre le long des rivières pour le halage des bateaux. On dit plus souvent chemin de halage. || 3<sup>e</sup> Marque que les calfat's laissent dans leur travail pour indiquer ce qu'ils ont fait. || 4<sup>e</sup> Terme de pêche. Bouée servant à indiquer l'endroit où est établi un filet au fond de l'eau.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. E entre ces murs furent larges places cumes de baleine, et li pavimenz fud richement de marbre aturnez, *Rois*, 251. || XV<sup>e</sup> s. Le maistre est tenu à pourvoir sa forme, lui et ses compagnons, et lui mettre balis, qu'ils apiergent [apparaissent] à plein, DU CANGE, *balisagium*.

— ÉTYM. Espagn. *valiza*; portug. *taliza*. Chevallet le tire de l'anglo-saxon *balye*, baquet, à

cause du petit baril que l'on met d'ordinaire à la baleise. Il n'est pas tout à fait sûr que, dans le premier exemple de l'historique, *baleie* se rapporte à notre mot; pourtant *balise* signifie aussi l'espace laissé pour le chemin de halage, et, dans l'exemple, il s'agit en effet d'un espace laissé vacant. Il paraît, par l'autre exemple, qu'on a dit aussi *balis*. Ces textes sont des renseignements, mais ils ne démontrent pas l'étymologie.

2. **BALISE** (ba-li-z'), *s. f.* Fruit du balisier.

**BALISÉ**, ÉE (ba-li-zé, zée), *part. passé*. Rivière balisée.

† **BALISEMENT** (ba-li-ze-man), *s. m.* L'action de mettre des balises.

— ÉTYM. *Balisier*.

**BALISER** (ba-li-zé), *v. a.* Indiquer par des balises les hauts fonds et les passes. || Terme d'eaux et de forêts. Débarrasser le cours d'une rivière pour en faciliter la navigation.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Le maistre est tenu à pourvoir que la forme soit bien balingée, que les marchans n'y ayent doumaige, DU CANGE, *balisagium*. || XVI<sup>e</sup> s. Ayant faict baliser la rivière en quatre endroits pour la guayer d'une rive à l'autre, CARL. VII, 7.

— ÉTYM. *Balise* 1.

**BALISEUR** (ba-li-zeur), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Celui qui veille à l'entretien du chemin de halage. || 2<sup>e</sup> Employé préposé au balisage des ports.

— ÉTYM. *Balisier*.

**BALISIER** (ba-li-zé), *s. m.* Plante originaire des Indes (*arundo indica*, L.). Les balisiers sont de grandes et belles plantes vivaces, que l'on cultive dans nos serres à cause de leurs feuillages et de leurs fleurs.

— ÉTYM. Caraïbe *balliri*, P. R. BRETON, *Dictionnaire*.

**BALISTE** (ba-li-sté); *s. f.* || 1<sup>e</sup> Dans l'art militaire des anciens, machine qui servait à lancer des traits, des javelots, des pierres, etc. || 2<sup>e</sup> En histoire naturelle, genre de poissons remarquables par la vivacité de leurs couleurs, par leur extrême agilité et par l'espèce de cuirasse à compartiments dont leur corps est revêtu.

— ÉTYM. *Balista* ou *ballista*, de βάλλειν, lancer.

**BALISTIQUE** (ba-li-sti-k'), *s. f.* Science qui traite du jet des projectiles.

— ÉTYM. *Baliste*.

**BALIVAGE** (ba-li-va-j'), *s. m.* Choix et marque des baliveaux qui doivent être conservés dans les coupes des forêts.

— ÉTYM. *Baliveau*.

**BALIVEAU** (ba-li-vô), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Tout arbre réservé lors de la coupe d'un bois et destiné à devenir arbre de haute futaie. D'après l'époque de leur réserve ou balivage, les baliveaux sont dits: de l'âge, modernes ou anciens, selon qu'ils ont été réservés une première, une deuxième, une troisième fois, etc. Les baliveaux que l'ordonnance oblige de laisser dans les bois, BUFF. *Exp. sur les végétaux*, 2<sup>e</sup> mém. Les arbres qui poussent vigoureusement en bois produisent rarement beaucoup de fruit; les baliveaux se chargent d'une grande quantité de glands et étonnent par la leur faiblesse, ID. ib. Les baliveaux font plus de tort à l'accroissement des tailles, plus de perte au propriétaire, qu'ils ne donnent de bénéfice, ID. ib. || Adjectivement. On coupa et enleva, dans ma forêt de Larçai, quatre gros chênes baliveaux de quatre-vingts ans, P. L. COUR. I, 141. || 2<sup>e</sup> Terme de jardinage. Jeune arbre non taillé, et qui file droit avec toutes ses branches. || 3<sup>e</sup> Terme de maçonnerie. Grande perche pour faire des échafaudages.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Item il demora à l'empereor, au parc de Pifons, cent arpens de bois de huit ans et les boiviaux qui demeurèrent au parc, DU CANGE, Villeh. Append. p. 26. || XIV<sup>e</sup> s. *Baivariis, gallice dictis* les boiviaux, ID. *baivarius*. Faire retenue de bavieaux ou d'estallons pour repoupler la forest, *Ordonn. des Rois*, t. VII, p. 774.

— ÉTYM. Bas-lat. *baivarius*, *bajillus*. Prenant en considération la forme française *baliveau*, le bas-lat. *bajillus*, bailli, l'emploi de *bajulus* pour pieu, échalas, on est porté à penser (mais ce n'est qu'une conjecture) que *baliveau* dérive de *bajulus*, ce qui porte ou soutient, par l'intermédiaire d'une forme telle que, par exemple, *bajulivellus* (voy. **BAILE** et **BAILLI**).

**BALIVERNE** (ba-li-vèr-n'), *s. f.* Propos frivole, chose puérile. Je n'entends rien à ces balivernes, MOL. *les Préc.* 5. Dès que Mme d'Argental sera en pleine convalescence, et qu'elle pourra s'amuser de balivernes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 48 août, 1767.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Hé! quel balleur de baliverne!

Sont ce cy? Or tost que je soye Payé en or ou en monnoie, *Patelin*.

— ÉTYM. Bourguig. *baulivorne*. Origine inconnue. Il y a, dans le bas-latin, *balinvernia*, sorte de voile à navire.

**BALIVERNER** (ba-li-vèr-né), v. n. S'occuper de balivernes. Il ne fait que baliverner. Mais vous-même, ma mie, êtes-vous ivre ou folle, De me baliverner avec vos contes bleus [me baliverner, me conter des balivernes]? RÉGNARD, *Ménechm.* II, 9. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils s'envont balivernant et traissant [dans un récit], MONT. I, 35.

— ÉTYM. *Baliverne*.

**BALLADE** (ba-la-d'), s. f. || 1<sup>o</sup> Pièce de vers coupée en stances égales et suivie d'un envoi d'un nombre de vers ordinairement moindre; toutes les stances et l'envoi lui-même sont terminés par le même vers qui sert de refrain. Les ballades les plus sévères sont sur deux rimes; mais le plus souvent on se contente de ramener dans les stances suivantes les rimes de la première. La ballade redoublée est une ballade à deux refrains, l'un au milieu, l'autre à la fin de chaque stance. La ballade, asservie à ses vieilles maximes, Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes, BOIL. A. poët. II. La ballade, à mon goût, est une chose fade; Ce n'en est plus la mode; elle sent son vieux temps, MOL. F. sav. III, 5. On voit accourir de vagabonds troubadours qui ne savent chanter que des ballades à refrain, CHATEAUB. *Génie*, I, v. 5. || Chanson à danser. La demoiselle du château dansait une ballade avec le fiancé, ID. ib. II, 1, 50. || 2<sup>o</sup> Récit en vers disposé par stances régulières et souvent reproduisant des traditions ou légendes. Les ballades de Schiller. || Proverbe. C'est le refrain de la ballade, se dit de ce qu'une personne ramène sans cesse dans ses discours. [Ils] Vous disent: « Mais, monsieur, me donnez-vous cela? » C'est toujours le refrain qu'ils ont à leur ballade, RÉGNIER, *Sat.* II.

— HIST. XIV<sup>e</sup> .... fors seulement désir qui ne me lait pas durer de vous voir; et sur ce ay fait une ballade, laquelle je vous envoie encluse en ces présentes, MACHAULT, p. 136. || XVI<sup>e</sup> s. Desjà les jeux, danses, ballades, banquets et superfluités de coiffures et dorures avoyent presque toutes cessé, PAILLY, 108.

— ÉTYM. *Baller*; provenc. *ballada*; ital. *ballata*, chanson à danser.

† **BALLAGE** (ba-la-j'), s. m. Terme de métallurgie. Corroyage qui a lieu entre le réchauffage et l'étrage définitif.

**BALLANT, ANTE** (ba-lan, lan-t'), adj. Qui pend et oscille. Les uns, les bras ballants, s'arrêtent pour dormir ou pour voir couler l'eau, ARNAULT, *Souven. d'un Sexag.* t. III, p. 53.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Et li vilain, qui va balant [s'agitant] En l'eve.... Ren. 5922.

— ÉTYM. *Baller*.

† **BALLARIN** (ba-la-rin), s. m. Terme de fauconnerie. Faucon apporté de Hongrie, petit et de pluimage brun avec la tête noire.

† **BALLAST** (ba-last'), s. m. En termes de marine, amas de cailloux et de gros sable servant de lest; en termes de chemin de fer, sable servant à recouvrir les traverses en bois.

— ÉTYM. Anglais et allemand, *ballast*, lest.

† **BALLASTAGE** (ba-la-sta-j'), s. m. Opération par laquelle on ensale une voie ferrée.

† **BALLASTIÈRE**, s. f. Lieu d'extraction du ballast.

4. **BALLE** (ba-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Petit globe fait de substance élastique, servant à jouer à la paume. Jouer à la balle. Lancer la balle. Les hommes s'occupent à suivre une balle et un lièvre, PASC. Div. 10. || Balle au mur, balle en long, balle empoisonnée, noms de divers jeux qui se jouent avec une balle. || Avoir la balle belle, recevoir une balle qui se présente bien pour être relancée; et, figurément, avoir une occasion favorable. || Par extension. La lumière est composée de petites balles qui bondissent sur ce qui est solide, FONTEN. *Mondes*, 2<sup>e</sup> soir. || Fig. À vous la balle, cela s'adresse à vous, cela vous regarde. || Se renvoyer la balle, se décharger l'un sur l'autre d'un embarras, et aussi se moquer alternativement de quelqu'un. Le roi ne prit pas son parti [de Chamillart], et le laissa malmené par Boufflers et Harcourt, qui se renvoient la balle, ST-SIM. 232, 99. || Prendre la balle au bond, profiter d'une occasion favorable. || Fig. et populièrement. Enfant de la balle, enfant d'un maître de jeu de paume, et, par extension, toute personne élevée dans la profession de sa famille. J'étais en quelque sorte enfant de la balle, J. J. ROUSS. Conf. IV.

|| 2<sup>o</sup> Petite boule de métal servant à charger une arme à feu. Et d'une main que la balle a meurtrie, [Il] Berce en riant deux petits fils jumeaux, BERANG. *Vieux serg.* Personne ne réclamera contre la balle qui me percera la poitrine, CHATEAUB. *Natch.* II, 206. || Balles ramées, deux ou trois balles de plomb jointes ensemble par un fil d'archal tortillé. || Ce canon est de huit livres de balle, de douze livres de balle, le boulet de son calibre doit peser huit livres, douze livres. || Terme de marine. Balle à queue, boulet monté à l'extrémité d'un manche, dont on se sert, après l'avoir préalablement rougi, pour fondre le brai. || Terme de pêche. Traîner la balle, employer une ligne terminée par une balle ou un boulet. || Proverbe. Au bon joueur, la balle lui vient, c'est-à-dire un homme habile sait faire tourner en sa faveur les chances fortuites. La balle au bon joueur, SÉV. 433.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Jouoit à la grosse balle, et la faisait bondir en l'air autant du pied que du poing, RAB. I, 24. Deux cens milliers de poudre, douze mille balles [boulets] et deux mille pionniers, LANOUË, 579. Poltrot disoit à qui le vouloit ouyr, son desir de tuer le Guisard, monstroit des balles fondues exprès, et par là se rendoit ridicule, D'AUB. Hist. I, 176. Des basilics [canons] de divers calibres, jusques à 80 livres de balles, ID. ib. I, 246. Aiant les reins couppez d'une balle ramée, ID. ib. II, 287. La baterie commença donc le lendemain, un coup de laquelle porta une bale artificielle ou autre dans la tour des poudres, qui mit en ruine une partie de la ville, ID. ib. III, 523. Bussi commanda au capitaine Bonnet, qui menoit son régiment, de mettre basle en bouche et allumer deux meches, ID. ib. II, 183. Une balle ou vessie remplie de vent, PARÉ, V, 16. Les historiens sont ma droicte balle, ils sont plaisants et aysez, MONT. II, 109.

— ÉTYM. Espagn. *bala*; ital. *palla*; de l'ancien haut-allem. *balla*, *palla*; allem. moderne, *Ball*; angl. *ball*; anc. scandinave, *böllr*. Le mot est celtique aussi: gaélique, *ball*.

2. **BALLE** (ba-l'), s. f. || 1<sup>o</sup> Gros paquet de marchandises. Un libraire en dépêche à Paris une balle de 2000 exemplaires, VOLT. Lett. à Cath. 84. Céluia tomba évanouie sur des balles de marchandises qui couvraient le quai, CHATEAUB. *Natch.* II, 242. || Marchandise de balle, marchandise de qualité inférieure. || Fig. et familièrement. Homme de balle, homme sans capacité, sans valeur; chose de balle, chose sans mérite. Allez, rimeur de balle, opprobre du métier! MOL. Femmes sav. III, 5. En effet, ce petit juge de balle est fier! MONTFL. Fem. juge, IV, 2. Ce rapport de balle achevé en peu de mots, le duc de la Force resta en place, ST-SIM. 509, 241. || 2<sup>o</sup> Balle de coton, nuage blanc et léger qu'on observe dans les régions tropicales. || 3<sup>o</sup> En termes de guerre, balle à feu, sorte de sac plein d'artifice, qu'on lance soit pour éclairer un terrain, soit pour frapper l'ennemi.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une petite balle de mercier, LANOUË, 554. Ce ne sont point Estats de balle, ni de ceux qu'on vend à la douzaine, SAT. MÉN. p. 4. Encores choisirent-ils gens pour faire basles, pour porter vivres aux quartiers, et y despartir munitions, D'AUB. Hist. II, 149.

— ÉTYM. Provenç. et espagn. *bala*; ital. *balla*; allem. *Ballen*; angl. *bale*. Le même que *balle* 1, le paquet étant quelque chose d'arrondi.

3. **BALLE** (ba-l'), s. f. Terme d'imprimeur. Tampon avec lequel on appliquait l'encre sur les caractères. Aujourd'hui on se sert du rouleau.

— ÉTYM. Le même que *balle*, boule.

4. **BALLE** ou **BALE** (ba-l') ou **BÂLE** (bâ-l'), s. f. Terme d'agriculture. Petite paille ou capsule qui sert d'enveloppe au grain dans l'épi. Balles d'avoine, réunion de toutes les petites enveloppes florales qui restent après le battage de l'avoine. || En termes de botanique, nom par lequel on désigne tantôt le calice membraneux ou glume qui entoure l'épillet dans les graminées, tantôt le périanthe particulier à chaque fleur, quelquefois même l'ensemble des enveloppes écaleuses de la fleur ou de l'épillet.

— REM. Balle ou bale est plus usité que bâle.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. À l'aube du jour, il se leva premierement un petit vent, qui esleva le dessus seulement et le plus delié de celle terre poudreuse, comme la bale quand on vanne le bled, AMYOT, Sert. 24. La bale et bourrières des bleus battus en l'aire, o. DE SERRES, 22.

— ÉTYM. Burguy rattache ce mot au kymri *bal-lasg*, *ballan*, peau, glume, gousse.

† **BALLE-QUEUE** (ba-le-keue), s. f. Oiseau dit aussi hoche-queue.

— ÉTYM. *Baller*, agiter, et *queue*.

**BALLER** (ba-lé), v. n. Danser. Car il [le singe] parle, on l'entend, il sait danser, baller, LA FONT. Fab. IX, 3. Il fut dansé, sauté, ballé, ID. JOC. Sa femme dansait et ballait et ne se donnait nul soin de son ménage, GUI PATIN, Lett. 662. || Vieux; présentement on dit danser.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Or, sachez vraiment, [elle] n'a talent qu'ele bale, Berte, xxvii. Tost m'en enflera li viaires : Maudahez ait tel saintueres Qui en tel guise fait baler Ciaus [ceux] qui le veulent aorer, Ren. 48419. Il en pacience travailent, Et baient et tripent et saillent, la Rose, 5068. Lors veissies carole [danse] aler, Et gens mignotement baler, ib. 752. || XVI<sup>e</sup> s. Les elephans, les lions, les chevaux, les chiens, il [Gaster] fait dancer, balle, voulting, combattre, nager, soy cacher, apourter et prendre ce que il veult, RAB. Pant. IV, 57. Ce fut luy qui le premier inventa la maniere de balle armé, AMYOT, Numa, 23. Ilz vont chantans par la ville, en ballant leur danse armée, ID. ib. L'autre desfraya à Athenes la danse des enfants qui balloient en rond, ID. Arist. II, 2. Un navré de ceste beste [tarantule] ballant ainsi, les joueurs se trouvant las cesserent, et le pauvre balleur cheut en terre comme mort, ayant perdu ses forces, PARÉ, Introd. 24.

— ÉTYM. Wallon, *baler*, danser, flotter; provenc. *ballar*; espagn. et portug. *bailar*; ital. *ballare*, du bas-latin *balla*, balle ou paume. Le jeu de la balle ou de la paume était un jeu accompagné, au moyen âge comme chez les Grecs, de danse et de chant; de là le sens de *baller*.

**BALLET** (ba-lé); le t se lie dans le langage soutenu: un ballet à l'opéra, dites: un ba-lé-t à l'opéra; au pluriel, l's se lie: les ballets à l'opéra, dites: les ba-lé-z à l'opéra; ballets rime avec faits, laids, succès, etc., s. m. || 1<sup>o</sup> Danse figurée exécutée sur un théâtre ou ailleurs. Un maître de ballet. Je ne sais quand on dansera ce ballet, SÉV. 459. La nuit nous allions donner la musique aux dames, et fort souvent nous faisions des ballets que nous dansions aux meilleures maisons de la ville, FRANCION, liv. VI, p. 223. || Les ballets ont souvent servi d'intermèdes dans des pièces plus considérables. || Fig. Que le plaisir ne soit autre chose que le ballet des esprits, PASC. P. div. 70. || 2<sup>o</sup> Pièce de théâtre mêlée de pantomime et de danses, dite aussi ballet-pantomime.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il n'ailant pas ci jor à carolles ne à giex ne à balestiaux, DU CANGE, *ballare*. || XVI<sup>e</sup> s. Les nymphes descendirent pour danser un ballet, D'AUB. Hist. II, 104. La nouvelle en fut célébrée à son de cloche, feux de joie, ballais et tournois, ID. ib. 458. Dances, balets.... carrosel et balet à cheval, ID. ib. III, 480.

— ÉTYM. Diminutif de *bal*.

† **BALLIER** (ba-lié), s. m. Terrain d'agriculture. Lieu d'une grange où l'on rassemble toutes les menues pailles provenant du battage et du vannage.

— ÉTYM. *Balle* 4.

1. **BALLON** (ba-lon), s. m. || 1<sup>o</sup> Vessie enflée d'air, et recouverte de cuir et plus souvent de peau, qu'on lance avec le poing. Le jeu du ballon. Notre souffleur à gage Se gorge de vapeurs, s'ensle comme un ballon, LA FONT. Fab. VI, 3. || Poche sphérique en caoutchouc, enflée d'air et fermée hermétiquement pour le même usage. || Familièrement. Être enflé comme un ballon, être très-gros, et quelquefois avoir trop mangé; et figurément, être bouffi d'orgueil. || 2<sup>o</sup> Aérostat. Monter en ballon. Faire une ascension en ballon. Sans même essayer la nacelle, Nous voyons s'enfler les ballons, BÉR. Fort. || Ballon d'essai, ballon qu'on lance pour connaître la direction du vent. || Fig. Cela n'est qu'un ballon d'essai, cela n'a été fait que pour se rendre compte des dispositions des gens. || 3<sup>o</sup> En chimie, vase de verre, de forme sphérique, muni d'une ou de plusieurs ouvertures dont chacune a un col cylindrique ou conique. || 4<sup>o</sup> Bombe d'artifice en carton. || Sac plein de poudre et de projectiles. || 5<sup>o</sup> Motte de terre que le potier prépare pour la mettre en œuvre.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Avecques leurs paroles deceptives et pleines de vent, les flateurs enflent une ame ainsi qu'un ballon, LANOUË, 330. Faire d'un pied legier poudroyer les sablons, Voir bondir par les prez l'enflure des ballons, RONS. 663.

— ÉTYM. *Balle* 4; ital. *pallone*.

2. **BALLON** (ba-lon), s. m. Sorte de bâtiment à plusieurs rangs de rames dont on se sert pour naviguer sur les fleuves et les mers du pays de Siam.

† 3. **BALLON** (ba-lon), s. m. Nom, dans la Lorraine, des sommets arrondis d'une montagne.

— ÉTYM. Sans doute par comparaison avec un *ballon* 4.

**BALLONNÉ, ÉE** (ba-lo-né, née), *part. passé*. Terme de médecine. Ventre ballonné.

**BALLONNEMENT** (ba-lo-ne-man), *s. m.* Terme de médecine. Distension considérable du ventre par des gaz accumulés dans les intestins.

— ÉTYM. *Ballonner*.

† **BALLONNER** (ba-lo-né), *v. a.* Terme de médecine. Gonfler. Les fourrages verts ballonnent les bestiaux. || Se ballonner, *v. refl.* Devenir ballonné. Le ventre se ballonne dans cette maladie.

— ÉTYM. *Ballon*.

**BALLONNIER** (ba-lo-nié), *s. m.* Celui qui fait, qui vend des ballons à jouer.

— ÉTYM. *Ballon*.

**BALLOT** (ba-lo; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: les ballots et le colporteur, dites: les ba-lo-z et.... Ballots rime avec sots, repos, maux, faux, etc.), *s. m.* || Petite balle de marchandise. Il replie son ballot et s'en va, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Vous avez bien fait de laisser vos ballots à Grignan, SÉV. 328. || Fig. et familièrement. Voilà votre vrai ballot, cela vous convient tout à fait. Elle eut bientôt trouvé Le vrai ballot; LA FONT. *Orais*. Madame se trouva si enrhumée qu'elle n'y put aller [à Marly]; le roi jugea que c'était là son vrai ballot qu'il ne trouverait de longtemps, et le saisit: il nomma Mme de la Chaise pour Marly, ST-SIM. 465, 482. Mme de Manneville était fille de Montchevreuil; et c'était tellement leur [des du Maine] vrai ballot [pour être dame d'honneur] qu'on ne comprend pas comment elle n'y avait pas été mise d'abord, ST-SIM. 4, 63.

— ÉTYM. Diminutif de *balle* 2.

**BALLOTE** (ba-lo-t'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de labiées auquel appartient la ballote noire, dite vulgairement marrube noir et marrube puant.

— REM. L'Académie écrit *ballotte*, mais à tort.

— ÉTYM. Latin, *ballote*, de *βαλλωτη*, marrube.

**BALLOTIN** (ba-lo-tin), *s. m.* Diminutif de *ballot*. Petit ballot.

— ÉTYM. *Ballot*.

**BALLOTTADE** (ba-lo-ta-d'), *s. f.* Terme de manège. Air relevé dans lequel le cheval détache entièrement du sol et fléchit les quatre extrémités, sans faire de ruade.

— ÉTYM. *Ballotter*.

**BALLOTTAGE** (ba-lo-ta-j'), *s. m.* Action de ballotter deux candidats dans une élection. Scrutin de ballottage. Le premier conseil [de régence] se passa en ballottage; ce ne fut que le suivant qui commença à en être un sérieux, ST-SIM. 423, 448.

— ÉTYM. *Ballotter*.

4. **BALLOTTE** (ba-lo-t'), *s. f.* Petite balle servant à donner des suffrages. || Vieux. Boule est maintenant le mot usité.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il ne dit pas simplement, que c'est par sa vertu que les lots ou les ballottes soient jetées au vaisseau, CALV. *Instit.* 139. Le peuple n'eut pas le cœur de prendre seulement les balottes [boules pour voter] en main, MONT. I, 3. Il prit à deux mains une fort grosse pierre, et la jeta devant les pieds de Pausanias, disant: Et voilà la balotte que je donne, moy, pour conclure à la bataille, AMYOT, *Arist.* 89. Une balotte de plomb tirée par une harquebuse, PARÉ, VIII, 22.

— ÉTYM. Diminutif de *balle* 4

2. **BALLOTTE**, *s. f.* Terme de botanique. Fausse orthographe pour *ballote*.

**BALLOTTÉ, ÉE** (ba-lo-té, tée), *part. passé*. || 1<sup>e</sup> Agité. Ballotté par les flots. Ballotté par la fortune. || 2<sup>e</sup> Soumis au ballottage. Ballotté pour la présidence de la chambre, il finit par avoir le plus de voix. || 3<sup>e</sup> *S. m.* Terme de danse. Pas qui se fait soit en restant en place, soit en marchant ou en tournant. Il consiste, dans le premier cas, à mettre alternativement, et en mesure, chaque pied à la deuxième position, et à le ramener à la première; et, quand on veut marcher ou tourner, à mettre un pied à la quatrième position, ramener l'autre à la première, et le porter à son tour à la quatrième, et ainsi de suite.

**BALLOTTEMENT** (ba-lo-te-man), *s. m.* Action de ballotter, mouvement communiqué au corps qui est ainsi poussé. Le ballottement du canot par la mer soulevée. || Terme d'obstétrique. L'impulsion qui, communiquée au fœtus dans le ventre de la mère, se fait sentir au doigt, et qui est un des signes physiques de la grossesse.

— ÉTYM. *Ballotter*.

4. **BALLOTTER** (ba-lo-té), *v. a.* || 1<sup>e</sup> Agiter fortement en sens contraires. La mère nous a ballottés.

Voilà comme les hommes sont ballottés par la fortune, VOLTAIRE, *Lettr. Mariott*, 26 février 1767. || 2<sup>e</sup> Au jeu de paume, peloter, se renvoyer la balle, sans faire de partie réglée. || Par extension, renvoyer de l'un à l'autre. Après avoir été ballotté de la mort à la vie, SÉV. 85. .... Ton nom [Bonaparte], jouet d'un éternel orage, sera par l'avenir ballotté d'âge en âge. Entre Marius et César, LAMART. Méd. II, 7. || 3<sup>e</sup> Ballotter quelqu'un, se jouer de lui. Qu'un fat soit l'aigle des salons, Qu'un docteur sente l'ambre.... Paris, enclin au trait malin, Grâce à nous les ballotte, BÉRANG. *Marotte*. || 4<sup>e</sup> Fig. Ballotter une affaire, la discuter, l'agiter de part et d'autre. || 5<sup>e</sup> Se servir de la ballotte pour donner les suffrages ou pour tirer au sort. Il vieillit en ce sens. || Ballotter deux candidats, décider par le scrutin lequel l'emportera de deux candidats qui ont le plus approché de la majorité, tous les autres étant exclus. Thucydide et lui [Périclès] étaient ballottés aux suffrages du peuple pour le ban de l'ostracisme, ce fut Thucydide qui succomba, P. L. COURIER, *Lettr.* II, 342. || 6<sup>e</sup> V. *n.* Eprouver des ballottements, des secousses. Cette porte ballotte. || Fig. Aller ça et là. Je ne fais que ballotter en attendant que la poste parte, SÉV. 353. Ainsi, ma chère enfant, je ballotte, ID. 645. || 7<sup>e</sup> Terme de danse. Faire un ballotte.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les juges Areopagites, ballotans pour le jugement des criminels prisonniers, usoyent de certaines notes selon la variété des sentences, RAB. *Pant.* IV, 27. Il fait bon voir de tout leur sens ballotter [aller au ballottage sur toute chose], DUBELL. VI, 35, *recto*.

— ÉTYM. *Ballotte* 4; *wallon*, *baleter*, battre, en parlant du mouvement des ondes et des ailes.

† 2. **BALLOTTER** (ba-lo-té), *v. a.* Mettre en paquets.

— ÉTYM. *Ballot*.

† **BALME** (bal-m'), *s. f.* Voy. BAUME 2.

† **BALOIRE** (ba-loi-r'), *s. f.* Terme de marine. Longue pièce de bois qui détermine la forme qu'un vaisseau doit avoir.

† **BALOISE** (ba-loi-z'), *s. f.* Tulipe de trois couleurs.

**BALOURD, OURDE** (ba-lour, lour-d'); le *d* ne se lie jamais, *s. m.* et *f.* Personne grossière et stupide. Un gros balourd, une grosse balourde. Si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcée de le donner au balourd qui est à marcher [qui est de service], ST-SIM. 409, 426. Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce du Cid par la querelle du comte et de don Diègue, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 août 1761. Les docteurs de la comédie italienne qui choisissent des arlequins pour leurs confidents, parce que les arlequins sont des balourds, ID. *Lett. Miranda*, 10 août 1767.

— ÉTYM. Génov. *palourd*; espagn. *palurdo*; ital. *balordo*. Origine incertaine. Diez y voit le radical du verbe *baer*, *bayer*, qui se trouve dans *badaud*; cela est douteux, vu que le radical est *bad* et non *ba*. Faut-il y chercher le mot *lourd* avec la particule péjorative *ba*? Qu'est cette syllabe *pa* qui remplace *ba* dans des parlers provinciaux et dans l'espagnol? Questions qui restent sans réponse.

**BALOURDISE** (ba-lour-di-z'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Chose faite ou dite comme par un balourd. Il ne fait que des balourdises. Encore leur échappe-t-il souvent quelque balourdise, J. J. ROUSS. *Conf.* III. J'avais fait une balourdise énorme en ajoutant à la réponse.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 nov. 1764. || 2<sup>e</sup> Caractère d'un balourd. Il est d'une balourdise extrême.

— ÉTYM. *Balourd*.

**BALSAMIER** (bal-za-mié), *s. m.* Voy. BAUMIER.

† **BALSAMIFÈRE** (bal-za-mi-fé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte du baume.

— ÉTYM. *Balsamum* (voy. BAUME 4), et *ferre*, porter.

**BALSAMINE** (bal-za-mi-n'), *s. f.* Plante cultivée dans les jardins (*impatiens balsamina*, L.). La balsamine des bois (*impatiens noli me tangere*, L.) est acré et vénéneuse.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Huile faite de l'infusion de la graine de balsamine, O. DE SERRES, 940.

— ÉTYM. Βαλσαμίνη, de βάλσαμον (voy. BAUME 4); *wallon*, *benjamine*; *rouchi*, *béjamine*.

**BALSAMIQUE** (bal-za-mi-k'), *adj.* || 1<sup>e</sup> Qui tient de la nature du baume. Odeur, vertu balsamique. Quand la terre, exhalant sa vertu balsamique, LAMART. *Harm.* II, 8. || 2<sup>e</sup> Embaumé, parfumé. Rouvrant les yeux à la lumière, respirant l'air balsamique du printemps, DIDIER. *Sur les saisons*. Nul ombrage fertile N'y donne au rossignol un balsamique asile, A. CHÉN. 34. Et des jeunes rosiers le

balsamique ombrage, ID. *Éleg.* 40. || Fig. Certaine quiétude et douce et balsamique, REGNARD, *Légat*. IV, 6.

— ÉTYM. *Balsamum*, baume (voy. BAUME 4).

**BALSAMITE** (bal-za-mi-t'), *s. f.* Un des noms du *pyrethrum tanacetum*, L., dit aussi tanaisie balsamite, tanaisie baumière, menthe-coq.

— ÉTYM. *Balsamum*, baume (voy. BAUME 4).

† **BALUETTE** (ba-lu-é-t'), *s. f.* Terme de pêche. Nom de petites baguettes ajustées le long d'une espece de ligne.

**BALUSTRADE** (ba-lu-strá-d'), *s. f.* || 1<sup>e</sup> Rangée de balustres. La plate-forme était entourée d'une balustrade de marbre blanc de cinquante pieds de hauteur qui portait les statues colossales de tous les rois et de tous les grands, VOLT. *Babyl.* 4. || 2<sup>e</sup> Par extension, toute clôture à hauteur d'appui et à jour.

— ÉTYM. *Balustre*; ital. *balaustrata*; espagn. *balaustrada*.

**BALUSTRE** (ba-lu-str'), *s. m.* || 1<sup>e</sup> Nom donné à de petits piliers à hauteur d'appui joints par leur sommet, pour enfermer quelque espace. Un balustre de pierre. Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or, BOIL. *Art p. I.* || 2<sup>e</sup> Balustrade, assemblage de plusieurs balustres servant de clôture dans une église. || Petits piliers qui se mettent autour du lit des princes. Quand est-ce qu'on a étalé plus de titres, plus de couronnes, plus de balustres? BOSS. *Honn.* 4. Le roi fit entrer Portland dans le balustre de son lit, où jamais étranger n'était entré, ST-SIM. 54, 150. || 3<sup>e</sup> Balustre de chapiteau de la colonne ionique, partie latérale du rouleau qui fait la volute. || 4<sup>e</sup> Ornement au-dessous de l'anneau d'une clef. || Partie de la monture d'un chandelier. || Petite colonne ornant le dos d'une chaise.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Elle est environnée de parabandes et accoudoirs sur des balustres, O. DE SERRES, 602.

— ÉTYM. Espagn. *balaustre* et *barahuste*; ital. *balaustro*; de *βαλαυστιον*, fleur du grenadier, parce que chaque pilier ressemble, par le renflement de son milieu, à cette fleur.

**BALUSTRER** (ba-lu-stré), *v. a.* Entourer d'une balustrade.

**BALZAN** (bal-zan), *adj. m.* Terme de manège. Cheval balzan, cheval noir ou bai, qui a des marques blanches aux pieds.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Cheval] bausant ou brun, RONC. p. 433. || XIII<sup>e</sup> s. Et tant chevaux covers, sors et bruns et bauçans, CH. *d'Ant.* V, 894. || XVI<sup>e</sup> s. Le balzan de la main, de la bride et du pied de l'estrier, est dict travat; pareillement, celui qui l'est de la main de la lance et du pied droit; et trastavat, comme dit entravé, le balzan de la main de la lance et du pied de l'estrier; aussi de la main de la bride et du pied droit, O. DE SERRES, 302.

— ÉTYM. Bas-lat. *bausendus*, *bau-sennus*, *bau-chantus*; provenc. *bau-san*; ital. *balzano*. Ménage le tire du bas-lat. *bagius*, bai; cela est sans fondement. On a indiqué le bas-breton *bal* (l'humide), tache blanche au front des animaux; irland. et gaélique *ball*, tache, *balladh*, tacheté. Mais ces étymologies ne rendent pas compte de l's ou z qui est dans le mot. Diez, avec beaucoup de bonheur, a signalé l'italien *balza*, bordure; le wallon *baltz*, lacet; qui viennent du latin *balteus*, et aussi *balcius*, bordure. Dans *balzan*, le sens, de général, est devenu particulier: une bordure blanche, au lieu d'une bordure indéterminée. La définition précise de la *balzane* confirme pleinement cette étymologie.

**BALZANE** (bal-za-n'), *s. f.* Tache blanche circulaire, entourant, en forme de ceinture, une partie plus ou moins large de l'extrémité des membres chez le cheval.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Les balzanes, c'est à dire les marques blanches des pieds, avec lesquelles les chevaux naissent.... Les balzanes des deux mains, c'est à dire, le blanc des deux pieds de devant, n'est guère bonne marque.... La balzane seule des deux pieds est bonne marque, mais avec l'reste au front se rend meilleure, O. DE SERRES, 304.

— ÉTYM. *Balzan*.

† **BAMBELLE** (ban-bé-l'), *s. f.* Terme de mécanique. Synonyme de bielle.

**BAMBIN, INE** (ban-bin, bi-n'), *s. m. et f.* Petit garçon, petite fille. Quand madame sa femme vient baiser le bambin, VOLT. *Lett. vers*, 184. En voyant tous nos petits bambins jouer ensemble, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 4. Quand nous mourons vieux ou bambin, On vend le corps au carabin, BÉRANG. *Bohem*.

— ÉTYM. Ital. *bambino*, de *bambo*. Le radical de ces mots se trouve dans le latin *bambilio*, grec *βαμβαλδες*, *βαμβαλικειν*, dégager.

**BAMBOCHADE** (ban-bo-cha-d'). *s. f.* Peinture

représentant des scènes grotesques et champêtres.

— ÉTYM. Ital. *bamboccata*, de *bamboccio* (voy. BAMBOCHE), surnom, en raison de la singularité de sa taille, du peintre flamand Pierre de Laer, auteur de semblables tableaux.

BAMBOCHE (ban-bo-ch'), s. f. || 1<sup>e</sup> Grande marionnette. Faire jouer des bamboches. || 2<sup>e</sup> Fig. Une personne mal faite et de petite taille. || 3<sup>e</sup> Populaire. Faire des bamboches, se livrer à toutes sortes d'amusements et de plaisirs.

— ÉTYM. Ital. *bamboccio*, poupée, proprement enfant; dérivé de *bambo*, enfant.

+ BAMBOCHER (ban-bo-ché), v. n. Faire des bamboches, se déranger. Populaire. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ÉTYM. *Bamboche*.

BAMBOCHEUR, EUSE, (ban-bo-cheur, eûz'), s. m. et f. Homme, femme de vie déréglée. || Populaire.

— ÉTYM. *Bamboche*.

BAMBOU (ban-bou), s. m. Graminée gigantesque de l'Inde et d'autres pays chauds (*bambusa arundinacea*). Les arcs, en Australie, sont faits de bambou; les flèches, de bois ou de roseaux. L'éléphant aux larges oreilles Casse les bambous en marchant, v. HUGO, *Orient*. 27.

BAN (ban), s. m. || 1<sup>e</sup> Proclamation, publication. Battre un ban, battre la caisse pour annoncer qu'il va être fait une publication. Avant le combat, la justice faisait publier trois bans, MONTESQ. *Espr.* xxviii, 24. L'aumônier d'un roi de France [saint Louis] prit possession de la patrie d'Annibal en ces mots : « Je vous dis le ban de N. S. J. C. et de Louis, roi de France, son sergent, » CHATEAUB. *Itin.* III, 97. || Ban de vendange, proclamation que les vendanges sont ouvertes. || 2<sup>e</sup> Ban de mariage, ou simplement ban, publication de mariage qui se fait solennellement à l'église paroissiale par trois dimanches consécutifs. M. de Rennes donna deux bans, sév. 557. || 3<sup>e</sup> Terme de féodalité. Convocation des vassaux directs du roi pour le service militaire. || Le corps même de la noblesse ainsi convoqué. Il ne levait de ban Que pour tirer quatre fois l'an Au blanc, BÉRANG. *Yvetot*. || Le ban et l'arrière-ban, service militaire des fiefs et des arrière-fiefs. || Dans le langage actuel, et en parlant de milice ou de garde nationale, ban est la partie la plus valide de la population, et arrière-ban la réserve composée des citoyens plus âgés, et qui ne doivent prendre les armes que dans les moments de péril. || Fig. Convoyer le ban et l'arrière-ban, s'adresser à tous ceux dont on peut espérer du secours. || 4<sup>e</sup> Four à ban, moulin à ban, ou four banal, moulin banal, four, moulin, etc. dont les gens qui étaient dans une seigneurie étaient obligés de se servir, en payant une redevance au seigneur. || 5<sup>e</sup> Sentence qui exclut, et, en particulier, bannissement. Le ban qui a mis l'exilé hors de son pays, semble l'avoir mis hors du monde, CHATEAUBR. *Génie*, I, v, 7. || Garder son ban, ne pas revenir aux lieux d'où l'on a été exilé. || Rompre son ban, revenir au lieu où l'on n'a pas la permission de résider. La loi le condamne à mort [l'exilé], pour avoir rompu son ban, CHATEAUBR. *Natch*. VII, 289. Damon [maître de musique de Périclès] fut mis au ban de l'ostracisme, P. L. COUR. *Lettr.* 326. || Mettre un prince, une ville au ban de l'empire, se disait, dans la Constitution de l'empire germanique, pour les déclarer déchus de leurs priviléges. Charles V l'avait mis au ban de l'empire, BOSS. *Var.* 2. || 6<sup>e</sup> Amende. Le comte et les envoyés du roi pouvaient faire payer aux vassaux le ban, c'est-à-dire une amende, MONTESQ. *Espr.* XXX, 47. || 7<sup>e</sup> Chef d'un banat, titre de certaines provinces, telles que la Croatie. Ragotzi épousa Hélène, fille de Pierre, vice-roi ou ban de Croatie, ST-SIMON, 338, 483.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Parmi cele ost faites un ban crier, RONC. p. 66. Charles li rois fit faire et son ban et son cri, RONC. p. 494. A dan Randulf del Broc l'aveit ainz comandé, E encontre cels furent par ban tut assemblé, TH. le mart. 437. Dunc comanda li reis, e fist par ban crier Qu'um laissast quitement lui e les suens aler, ib. 46. Tut lur avoir aureit tresqu'à un sul denier Li reis; car pur go out cest ban fait nuncier, Que li clerc saint Thomas nosouent repaire, ib. 67. || XIII<sup>e</sup> s. Et me sires Lœys feist crier son ban que nus n'i fourfesit riens, sous la hart, CHR. de Rains. 456. Et la mesenge li escrie: Renart, cist bans est tost brisiez De la pais que me disiez, Ren. 4836. Vos feistes le ban roial, Que ja mariage par mal N'osast nus fraindre ne brisier, ib. 8277. Se li hons ne la feme ne savoit riens du mariage, ne par les bans qui furent fet en sainte Eglise, ne en

autre maniere.... BEAUM. XVIII, 7. Adont li sires doit faire crier trois bans, ID. LXIV, 44. || XV<sup>e</sup> s. Messire Godefroy de Harecourt commanda que.... quand ceux de Caen ouïrent ce ban.... FROISS. I, I, 272. Ils firent commander que on sonnast la ban-cloche, et que chacun s'allast armer, ID. I, I, 473. Avec le roy estoient les nobles du royaume assemblé par maniere de arriere-ban, COMM. III, 3. Roye [ville] où il y avoit quinze cens francs archiers dedans et ung nombre d'hommes d'armes d'arriere-ban, ID. III, 40. || XVI<sup>e</sup> s. Ces assemblées s'appeloient ban ou heribon : qui selon aucuns signifie cri et arriere-cri, LANOUE, 227. Anciennement les baillifs et seneschaux avoyent la charge d'assemblier et conduire les arriere-bans, ID. 230. Il fit faire un band avec des cloches au lieu de tambours, que tous les prisonniers eussent à se rendre auprès du prince, D'AUB. Fœn. IV, 9. À la charge que tous ceux qui ont suivi son parti seront r'appellez de ban [de l'exil], ID. Hist. I, 46. Quelques capitaines prindrent leurs quaisines et leurs tambours, et firent un ban en ces termes, ID. ib. II, 377.

— ÉTYM. Provenç. *ban*; espagn. et ital. *bando*; bas-lat. *bannum*, de l'allemand. Le haut allemand *bannan* se présente aussitôt; mais Diez remarque que *bannan* aurait donné, dans les langues romanes, *banner*, *bannare*, et non *bannir*, *bandire*, qu'il rattache au gothique *bundjan*, *baniyan*, désigner, signifier; mais il est obligé de supposer que le *v* du gothique manquait dans le dialecte allemand qui a fourni *bannir*. Notons que le gaélique a aussi *bann*, de sorte que le radical pourrait avoir subi une influence autre que celle de la forme germanique. Notons aussi que, à côté de *bannire*, à beaucoup près le plus fréquent, on trouve dans le bas-latin *bannare*, dans *imbannare*, dans *bannalis*, dans *bannaria*, *bannarius*. Il y a donc lieu de donner la préférence au haut allemand, admettant seulement un changement de conjugaison, comme dans *bajulare* qui a donné *bailler* et *baillir*.

BANAL, ALE (ba-nal, na-l'), adj. || 1<sup>e</sup> Terme de féodalité. Se dit des choses desquelles les gens d'une seigneurie étaient obligés de se servir, en payant une redevance au seigneur du fief. Four banal. Moulins banaux. De plus certain procès qu'on m'a soutenu fait Pour certain four banal sis en mon territoire, REGNARD, *Légal*, III, 6. || 2<sup>e</sup> Fig. Qui se met à la disposition de tout le monde. Coeur banal. Témoin banal. Générosité banale. Des sophistes du temps l'adulateur banal, GILBERT, *Mon apol.* || 3<sup>e</sup> Commun et trivial. Des consolations banales. Tous les hommes se flattent, nous avons tous à la bouche cette phrase banale : Il y a bien loin d'aujourd'hui à telle époque, CHATEAUBR. *Pensées*, 297. Si l'on vous dit que l'art et que la poésie, C'est un flux éternel de banale ambrōsie, v. HUGO, F. d'aut. 3.

— ÉTYM. *Ban*.

+ BANALEMENT (ba-na-le-man), adv. D'une manière banale.

— ÉTYM. *Banale*, et *ment*.

BANALITÉ (ba-na-li-té), s. f. || 1<sup>e</sup> Terme de droit féodal. Usage obligé d'une chose dans une seigneurie, moyennant redevance au seigneur. La banalité d'un four. || 2<sup>e</sup> Chose triviale, vulgaire, sans originalité. Cette proposition est une banalité. Les compliments ne sont que des banalités.

— ÉTYM. *Banal*.

BANANE (ba-na-n'), s. f. Fruit du bananier consistant en une sorte de baie triangulaire et allongée. Leur soleil ne sait pas.... Mûrir le doux coco, les mielleuses bananes, A. CHÉN. 228.

+ BANANERIE (ba-na-ne-rie), s. f. Lieu planté de bananiers.

BANANIER (ba-na-nié), s. m. Genre de plantes herbacées, vivaces seulement par les drageons et dont la tige pérît aussitôt qu'elles ont donné leur fruit. On y remarque : 1<sup>e</sup> le bananier commun (*musa paradisiaca*, L.) à tige surmontée d'un long et large feuillage, et de trois ou quatre régimes renfermant chacun une cinquantaine de baies succulentes; 2<sup>e</sup> le figuier-bananier (*musa sapientium*, L.) dit aussi figuier d'Adam, à fruits plus petits, mais plus nombreux, plus sucrés, et dont la saveur se rapproche de celle des figues.

— ÉTYM. *Banane*.

+ BANAT (ba-na'), s. m. || 1<sup>e</sup> Dignité de ban. || 2<sup>e</sup> Province gouvernée par un ban.

— ÉTYM. *Ban*.

+ BANATTE (ba-na-t'), s. f. Panier dans lequel les bouchers font passer le suif pour l'épurer.

— ÉTYM. *Banne*.

BANC (ban; le *c* ne se lie pas : un banc élevé, dites : un ban élevé; prononciation qui est notée par

Chifflet pour le XVII<sup>e</sup> siècle; l's se lie dans la prononciation soutenue : des bancs élevés, dites : des ban-z-élevés), s. m. || 1<sup>e</sup> Long siège pour s'asseoir. Banc de gazon. Des bancs de rameurs. Les bancs de théâtre. Les bancs d'une classe. || Être sur les bancs, faire ses études dans une école, dans un collège. Si j'eusse étudié, Jeune, laborieux, sur un banc à l'école, REGNIER, Sat. IV. Il était sur les bancs de l'école de théologie, BOSS. Bourg. 1. || Se mettre sur les bancs, commencer ses études, et aussi soutenir un acte en Sorbonne. Réponds-moi donc, docteur, et mets-toi sur les bancs, BOIL. Sat. VIII. || Banc d'église, siège, ordinairement entouré de menuiserie, où une famille a le droit de se placer pour assister au service divin. Banc de l'œuvre, siège affecté dans une église aux officiers de la fabrique, etc. Il occupe de plus un banc dans la paroisse dont jadis mes aieux ont été possesseurs, HAUTEROCHE, Nobles de province, I, 8. || Banc des accusés, le banc où, dans une cour d'assises, sont placés les accusés. || Banc des avocats, banquettes sur lesquelles s'asseyent les avocats dans les tribunaux. || Anciennement, banc de procureur, banc d'avocat, espèce de bureau où un avocat donnait rendez-vous à ses clients. || Banc du roi en Angleterre, cour souveraine où le roi siégeait en personne. Le parlement sédentaire à Paris était ce que la cour du banc du roi était à Londres, VOLT. Mœurs, 76. || Banc des évêques, le banc où siégent les évêques dans la chambre des Lords. || Banc de rameur ou banc de nage, siège sur lequel s'assoient un, deux ou plusieurs rameurs, maniant chacun sa rame ou tous un seul aviron. || Banc de quart, banc de bois à dossier qui se plaçait, pour l'officier de quart, sur le gai-lard d'arrière, en avant du mât d'artimon. || 2<sup>e</sup> En chirurgie, banc d'Hippocrate, espèce de bois de lit, garni de treuils à la tête et aux pieds, et pourvu de rainures, qu'on employait autrefois à réduire les fractures et les luxations. || 3<sup>e</sup> En termes de marine, banc de sable, et, absolument, banc, écueil, grand amas de sable et de vase. Les sables et les bancs cachés dessous les eaux, CORN. Pomp. II, 2. || Banc de glace, masse de glace flottante ou immobile. || 4<sup>e</sup> Banc de poissons, grande troupe de poissons d'une même espèce. Un banc de harengs. || 5<sup>e</sup> Banc de pierre, chaque lit de pierre dans une carrière. Le banc du ciel, le premier lit. || En géologie, couche formée de matériaux constants. Banc blanc, calcaire grossier du terrain tertiaire. Banc de roche, couche de calcaire grossier contenant les traces en creux de certaines coquilles. Banc vert, chaux carbonatée de l'étage supérieur du terrain tertiaire. || 6<sup>e</sup> Terme de métiers. L'établi dans plusieurs arts et métiers. || Banc de cuve, plancher qui entoure une cuve de brasserie. || Banc à ourdir, siège où est posée la manivelle de l'ourdisseur. || Banc à river, instrument d'horloger. || Banc à tirer, machine qui tire le métal à la filière. || Grande table qui supporte la pierre sur laquelle on pose les glaces pour les adoucir. || Paroi latérale des galeries d'un four à briques. || 7<sup>e</sup> Place que la charrue n'a pas retournée.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Il fait porter quatre bancs en la place, CH. de ROL. CCLXXI. || XII<sup>e</sup> s. Chien mu n'a-baient pas, suz [sous] le banc lié sunt, As larruns conjoissent, al mesfai od'els sunt, TH. le mart. 69. De sur un banc s'assis, ib. 39. || XIII<sup>e</sup> s. Le roy s'assis sur le ban de la nef et me fist asseoir à ses piez, JOINV. 285. || XV<sup>e</sup> s. Le pont n'eut point d'arrêt ni de soutenue; car le banc sur quoi il dévoit cheoir estoit osté, FROISS. II, II, 44. Vingt mille ducats contans qu'il [Pierre de Medicis] avoit à son banc en la ville, COMM. VII, 9. || XVI<sup>e</sup> s. Celle de la montaigne ou trop droite pente sera adoucie par murailles traversantes, appelées bancs, qu'à pierre seche, pour l'espargne, on y bastira.... O. DE SERRES, 148.

— ÉTYM. Provenç. *banc*; espagn. et ital. *banco*; de l'anc. haut allem. *banc* et *panc*. Il y a dans le celtique : kymri, *banc*; gaél. et irland. *beinc*; cornwall. *benk*; angl. *bench*; mais l'italien *panca*, *banc*, témoigne de l'origine allemande.

BANCAL, ALE (ban-kal, ka-l'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui a une jambe ou les jambes tortues. || Substantivement. Un bancal; des bancals. || 2<sup>e</sup> Populairement. Un bancal, un sabre de forme recourbée.

— REM. Ce mot n'est ni dans les anciennes éditions de l'Académie, ni dans les dictionnaires de Furetière et de Richelet. Celui de l'Académie, édit. de 1762, ne donne que le féminin *bancale*, avec cette explication : « Il se dit populairement d'une femme dans le même sens qu'on dit *bancroche* en parlant d'un homme. » Depuis, cet adjectif est devenu des deux genres; mais, comme *bancal* n'avait été usité qu'au féminin, le masculin pluriel *bancaux* ne s'était pas

présenté : aujourd'hui l'usage a admis de dire des *bancals*.

— ÉTYM. Il y a dans le provençal et le bas-latin *bancal*, qui signifie un banc et qui vient de *banc*. Se serait-on servi de ce mot, par une vague assimilation, pour désigner ce que nous nommons un *bancal*? ou bien serait-ce un mot venu du nord de la France, et où entrerait l'allemand *Bein*, jambe? L'absence d'historique laisse tout dans le doute.

† **BANCASSE** (ban-ka-s'), s. f. Terme de marine. Coffre servant de banquette et de lit.

— ÉTYM. *Banc*.

† **BANCELLÉ** (ban-sè-l'), s. f. Petit banc long et peu large. Bancelle de cabaret. || Vieux.

— ÉTYM. *Banc*.

† **BANCHE** (ban-ch'), s. f. || 1<sup>e</sup> Terme de géologie. Au bord de la mer et particulièrement sur les côtes occidentales de la France, banc de marne argileuse qui, alternativement humecté par les vagues et séché par le contact de l'air, blanchit et prend à la surface la consistance de la pierre. || 2<sup>e</sup> L'une des deux planches du moule dans lequel on fait le pisé.

— ÉTYM. *Banc*.

† **BANCHÉE** (ban-chée), s. f. Ce que tient le moule employé à faire le pisé.

— ÉTYM. *Banche*.

**BANCO** (ban-ko), adj. invariable. || 1<sup>e</sup> Mot qui s'emploie quelquefois en termes de change, pour désigner une valeur en banque, par opposition à valeur courante. || 2<sup>e</sup> Terme de jeu. Faire banco, tenir seul l'enjeu.

— ÉTYM. Ital. *banco*, banque, le même que *banca*, *banc* (voy. **BANC**).

† **BANCOUILIER** (ban-kou-lié), s. m. Arbre des Indes orientales (*aleurites ambinux*, L.).

— ÉTYM. *Bencoulen*, ville de Sumatra.

**BANCROCHE** (ban-kro-ch'), adj. Qui a les jambes très-tortues. Homme, femme bancroche. || Substantivement, un bancroche.

— ÉTYM. Il y a dans le provençal *ban* et *bann*, catal. *banya*, qui veulent dire corne; angl. *bandy*, tortu, qui viennent du kymri *bân*, corne. Est-ce ce radical qui, combiné avec *croche*, a donné *bancroche*? ou bien est-ce le mot allemand *Bein*, jambe? Quand il n'y a pas d'historique, l'étymologie perd d'ordinaire sa base.

· **BANDAGE** (ban-da-j'), s. m. Terme de chirurgie. || 1<sup>e</sup> Tout appareil dont les bandes et les compresses forment la partie essentielle. Il [l'enfant] est entouré de linges et de bandages de toute espèce, J. J. ROUSS. Em. I. || 2<sup>e</sup> Appareil plus ou moins compliqué qu'on emploie pour le traitement des fractures, et dans lequel entrent des lacs, des attelles, etc. || Par extension, nom de diverses machines, telles que les brayers ou bandages herniaires, le garrot, le tourniquet, etc. || 3<sup>e</sup> Bandes de fer ou d'autre métal qui entourent et serrent les roues d'une voiture, d'une machine. || 4<sup>e</sup> En termes d'armurier, pièces qui servent à bander une arbalète, un pistolet, et toutes choses qui font ressort. || En termes de fonderie, assemblage de bandes de fer plat servant à maintenir les moules.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et soit fait bandage et ligature propre pour tel cas, PARÉ, VIII, 24.

— ÉTYM. *Bander*.

**BANDAGISTE** (ban-da-ji-st'). || 1<sup>e</sup> S. m. Celui qui fait des bandages. || 2<sup>e</sup> Adj. Chirurgien bandagiste.

— ÉTYM. *Bandage*.

4. **BANDE** (ban-d'), s. f. || 1<sup>e</sup> Sorte de lien plat et large. || En chirurgie, longue lanière de toile ou de coton qui est employée dans divers pansements. Les chefs, le plein d'une bande. || Bande se dit du fer battu en long qui sert à lier ou à renforcer quelque chose. Mettre des bandes à une roue. || Bande d'une selle, se dit de deux pièces de fer plates, clouées aux arcons pour la tenir en état. || 2<sup>e</sup> Morceau d'étoffe, de cuir, de papier, etc. long et étroit. Une bande de taffetas, de drap, de papier. Mettre un journal, un livre sous bande. || Fig. Une bande de terre. Une bande de gazon. Des trois bandes ou régions qui divisaient devant nous la plaine d'Athènes, nous traversâmes les deux premières, CHATEAUB. Itin. 169. L'azur du ciel, traversé par des bandes verdâtres, sembla se décomposer dans une lumière louche, ID. Mart. II, 239. || Terme d'astronomie. Bandes de Jupiter, de Saturne, bandes obscures qui traversent le disque de ces planètes. || 3<sup>e</sup> Chaque côté intérieur du billard. Les bandes de ce billard sont trop dures. || Au jeu de trictrac, chacun des bords de la table. || 4<sup>e</sup> Terme de marine. Bande du nord, bande du sud, le côté du nord, le côté du sud, par rapport à la ligne. Bande de l'est, bande de l'ouest, le côté de l'est, de l'ouest. Les vents

étaient à la bande de l'est, VILLETTÉ, *Relat. du combat de la Hougue*, dans JAL. || Donner la bande, être à la bande, se dit d'un bâtiment qui penche d'un côté. || Bande de ris, bande de toile appliquée sur une des faces d'une voile pour la fortifier aux points où doivent être percés les trous dans lesquels passent les garçettes des ris. || 5<sup>e</sup> En architecture, bande se dit de plusieurs membres unis qui représentent en effet des bandes ou lisières.

|| 6<sup>e</sup> Terme de pêche. Espèce d'ailes que l'on ajoute à certains filets. || 7<sup>e</sup> Terme de métier. Dalles de liais ou de marbre débitées en tranches étroites pour servir d'encadrement aux carrelages. || Bandes de trémie, barres de fer placées en avant du foyer des cheminées. || Les longs côtés d'une glace qui, pendant qu'on la coulait, touchaient aux tringles. || Dans l'imprimerie, pièces de fer attachées aux deux langues du milieu du berceau de la presse, sur lesquelles roule le train. || Morceau de pâte long et mince qui sert à bander certaines pâtisseries. || Bande de cervelas, six cervelas attachés l'un au bout de l'autre. || 8<sup>e</sup> Terme de blason. Pièce honorable d'écu qui représente le baudrier du cavalier et prend d'ordinaire depuis le haut de l'angle droit de l'écu jusqu'à l'angle gauche du bas de l'écu. Porter d'argent à la bande de sable. || Les chevaliers de la bande ou de l'écharpe, ordre de chevalerie institué vers l'an 1330 par Alphonse XI, roi de Castille, et destiné aux gentilshommes cadets de famille. Ces chevaliers portaient un ruban de soie rouge de l'épaule gauche jusqu'au-dessous du bras droit.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Au front dessus [l'escu] ot [eut] trois bandes d'or mer [pur], Ronc. p. 50. || XIII<sup>e</sup> s. Quant li rois Englois entendî que il venroient l'our-miel [ormeau] copper, si fist fierer le tronc desous de bendes de fier tout entour, Chr. de Rains, p. 63. Que nus ne puisse couvrir de bandes, es fouliax d'espées, chose que par les quatre mestres puisse estre dite fausse par leur seremens... Liv. des m't. 367. Que me revolent [veulent de nouveau] ces gallendes, Ces coiffes à dorées bendes? la Rose, 932. Sa baniere estoit bandée, et une des bandes estoit les armes l'empereur qui l'avoit fait chevalier, JOINV. 224. || XV<sup>e</sup> s. Le roi d'Angleterre mettoit sus une grande armée de gens d'armes, et l'avoit-on vu sur la mer, des bandes de Normandie et Bretagne, FROISS. I, I, 265. || XVI<sup>e</sup> s. Elles nourrissoient leurs enfans, sans les emmailloter, ny lier de bandes, ny de langes, AMYOT, Lyc. 33. L'armée chrestienne [flotte] se met en ordre de bataille: Ulusalis l'ayan contemplée fait à l'autre bande, et tourne vers la Barbarie, D'AUB. Hist. II, 83. Le peuple eschauflé prend les armes et s'encourt à qui le premier remplitoit six navires moyens qui estoient à la rade, et se mettent à la bouline, et courans bande sur bande viennent aux canonades, ID. ib. II, 393. Telle ligature ou bande se fait quelquefois avec un chef, ou avec plusieurs, PARÉ, VII, 5. Les parties sont le corps de la bande et les chefs, ID. XII, 4.

— ÉTYM. Wallon, *baine*; namurois, *bainde*; rouchi, *bene*; picard, *benne*; provenç. et ital. *benda*; espagn. *venda*; de l'anc. haut allem. *binda*; allem. mod. *binden*, lier; sansc. *bandh*, lier. Comparez le grec *bann*, une bande, un lien.

2. **BANDE** (ban-d'), s. f. Troupe, compagnie. Des bandes armées couraient la campagne. La bande des conjurés. Toute cette bande de débauchés qu'il traîne à sa suite. Bande de voleurs. Des bandes de chiens. Bandes de loups, d'oiseaux, de poissons. Ils vinrent par bandes. C'est toi que veut pour chef leur généreuse bande, CORN. Cid, III, 6. Il faut donner un chef à votre illustre bande, ID. Hérac. II, 6. Des trois anciens cantons les bandes héroïques Forment ce triple corps tout hérisssé de piques, MASSON, Hélvét. III. Minutolo s'y rend seul de sa bande, LA FONT. Rich. || Fig. Faire bande à part, se séparer de ceux avec lesquels on était en société. || Les marquis de la plus haute bande [de la plus haute volée], MOL. Rem. au roi. Vieux en ce sens. || La grande bande des vingt-quatre violons du roi, se disait des violons de la chambre du roi. || Les bandes françaises, les bandes espagnoles, l'ancienne infanterie française, espagnole. Les vieilles bandes espagnoles vaincues à Rocroy par Condé. || Bandes noires, compagnies d'infanterie avec des enseignes noires, au XVI<sup>e</sup> siècle. || La bande noire, association de spéculateurs qui achètent les grandes propriétés pour les morceler, les vieux monuments pour les démolir et en revendre les matériaux. || Dans quelques colonies, sur une exploitation, la bande, le groupe des travailleurs.

— REM. 1. Voltaire, à propos des vers de Corneille cités plus haut, prétend que bande ne se dit que de

voleurs. Cette remarque n'est pas juste; bande se dit de toute espèce de troupe; et il n'y a rien qui empêche de dire, sans aucune espèce de signification dénigrante : les bandes insurgées qui coupaien les communications de l'ennemi, rendirent les plus grands services à la cause nationale. || 2. Autrefois, comme on voit ci-dessus, *bande* s'appliquait à une troupe de musiciens; il est resté avec ce sens en anglais, où *band* signifie la musique d'un régiment.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Escharcé est à noble interdite; Tout gentil cuer tient au large sa bande, A. CHART. Brev. des nobles. Le roys d'Angleterre et toute sa bande [armée], COMM. IV, 44. || XVI<sup>e</sup> s. Hannibal avoit faict espandre du feu par tout son ost, et distribuer de l'huyle par les bandes, MONT. I, 264. Que dans ces assemblées il y aye un chef de bande à les regler, ID. II, 49. Le gouverneur des enfans les deparloit par bandes, et puis donnoit la superintendance à celuy des garsons qui luy sembloit le plus sage, AMYOT, Lyc. 36. Il meit une bande d'artillerie pour battre l'encoigneure du costé de Mondevis, M. DU BELL. 466.

— ÉTYM. Provenc. *banda*; bas-lat. *bandum*, drapeau et aussi bande; de l'allemand *Band*, bande à lier, de là drapeau, et finalement, la troupe qui suit le drapeau.

|| 3. **BANDE** (ban-d'), s. f. Quantité dont un ressort est bandé.

— ÉTYM. *Bander*.

**BANDE**, EE (ban-dé, dée), part. passé. || 1<sup>e</sup> Serré avec une bande. La plaie étant bandée. Je dois, les yeux bandés, peser d'un poids égal Comme le prix du bien l'importance du mal, ROTR. Bélis. III, 5. || Terme de blason. Couvert de bandes. Ecu bandé d'or et de sable. || 2<sup>e</sup> Fortement tendu. Un arc bandé; et figurément, il a l'esprit toujours bandé, toujours occupé.

**BANDEAU** (ban-dô), s. m. || 1<sup>e</sup> Bande qui sert à ceindre le front et la tête. Le bandeau d'une prétresse. || Bandeau royal, diadème dont les anciens rois ceignaient leur front. Et je serais moins roi qu'un objet de pitié Si ce bandeau royal m'otait votre amitié, CORN. Nicom. IV, 5. Et toi, fatal tissu, malheureux diadème, Bandeau que mille fois j'ai trempé de mes pleurs, RAC. Mithr. V, 4. Et ce bandeau royal fut mis sur votre front Comme un gage assuré de l'empire du Pont, ID. ib. I, 3. Le bandeau qu'elle avait reçu de votre main, ID. ib. II, 3. Je vous ceins du bandeau préparé pour sa tête, ID. Andr. III, 7. ... De ce front guerrier les nobles cicatrices Ne peuvent se couvrir que du bandeau des rois, VOLT. Mér. I, 3. Et de ses pieds on peut voir la poussière Empreinte encor sur le bandeau des rois, BÉRANG. Dieu des b. gens. || Anciennement, coiffure des veuves. S'il revenait, on ôterait le bandeau, SÉV. 214. Madame de Navailles est la dernière femme à qui j'ai vu conserver le bandeau qu'autrefois les veuves portaient toute leur vie, ST-SIM. 74, 217. || 2<sup>e</sup> Morceau d'étoffe en plusieurs doubles qu'on met sur les yeux de quelqu'un pour l'empêcher de voir. La justice est représentée avec un bandeau sur les yeux. || Fig. Il a un bandeau sur les yeux, se dit d'un homme qui s'aveugle sur quelque chose. La discorde.... Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, RAC. Iphig. V, 6. Il faut lui ôter son bandeau [à l'amour], PASC. Amour. Il leva le bandeau qui fermait ses yeux, FLÉCH. Lam. Combien de fois essaya-t-il d'arracher le bandeau fatal qui fermait ses yeux à la vérité! ID. Tur. Ôtez le bandeau qui me cache moi-même à moi-même, MASS. Laz. La main des Dieux sur moi si longtemps suspendue Semble ôter le bandeau qu'ils mettaient sur ma vue, VOLT. OEdipe, IV, 4. Ils sont tous dans cet âge où la maturité Fait tomber le bandeau de la crédulité, ID. Fanat. II, 6. Aux superstitions j'arrache le bandeau, ID. Pour et contre. || 3<sup>e</sup> Terme d'architecture. Plate-bande unie, autour d'une baie de porte ou de fenêtre. || Planche menue et étroite du pourtour des lambris. || Dans la marbrerie, petit renforcement que l'on taille entre deux moulures. || Bandes circulaires et saillantes qui sont sur le corps d'une colonne de poêle. || 4<sup>e</sup> Bande d'étoffe couronnant les draperies au-dessus d'une croisée. || 5<sup>e</sup> Terme de pêche. Portion de la manche de certains filets. || 6<sup>e</sup> Bandeau ou molle bande, pièce de ferrure dans des voitures d'artillerie.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [Il] A laschement son chief bandé, Li bendiax est cheüs aval, GAUT. D'ARRAS, Ille et Galeron. Quant son bandel [il] a ratorné.... ib. || XIV<sup>e</sup> s. Il ammenoit Wistace, à cui pas ne fubel, Qui bien eüst besoing ou corps de maint benel; Car de son sanc avoit sané [saigné] plus d'un platel, BAUD. de Seb. IX, 160. || XV<sup>e</sup> s. Etouppes, bandeaux, contrepointes pour dormir sus, FAOISS. II,

III, 35. || XVI<sup>e</sup> s. Un bandeau de parchemin, AMYOT, *Lysand.* 36. Un chapeau à larges rebras, bandé d'un bandeau royal, ID. *Anton.* 74.

— ÉTYM. *Bande* 1. Dans l'ancien français le nominatif singulier est *li bandels* ou *bandaus*, le régime singulier *le bandel*; nominatif pluriel *li bandel*, régimé *les bandels* ou *bandaus*.

**BANDELETTE** (ban-de-lè-t'), s. f. || 1<sup>e</sup> Petite bande. Bandelette de toile. || En chirurgie, bandelettes agglutinatives, bandelettes ainsi appelées parce que le diachylon dont leur surface est enduite les fait adhérer fortement à la peau de la partie sur laquelle elles sont appliquées. || 2<sup>e</sup> Bande dont les prêtres païens se ceignaient le front; que portaient les supplicants; dont on paraît les victimes. || 3<sup>e</sup> Terme d'architecture. Petite moulure plate et plus étroite que la plate-bande. || 4<sup>e</sup> Dans la serrurerie, fer de bandelette, petit fer plat qui se vend en bottes.

— ÉTYM. Diminutif de *bandel*, ancien français pour *bandeau* (voy. ce mot).

**BANDER** (ban-dé), v. a. || 1<sup>e</sup> Serrer avec une bande. .... Octave passant s'est donné le souci De bander ma blessure.... ROTR. *Vencesl.* IV, 2. || Garnir de bandes de pâte une tourte ou un godiveau. || En termes de marine, bander une voile, y couder des morceaux de toile. || Dans la bijouterie, redresser une moulure. || Au jeu de trictrac, bander les dames, mettre trop de dames sur une flèche. || Au jeu de paume, bander une balle, pousser dans les filets avec la raquette une balle qui roule sur le pavé. || Terme d'architecture. Poser les pierres d'une voûte. || 2<sup>e</sup> Mettre un bandeau sur les yeux. Il faut bien bander le colin-maillard de peur qu'il ne voie. Nous allons entrer dans l'enceinte, Ça, ne me bandez pas les yeux, BÉRANG. *V. cap.* Ordonnez-vous qu'on vous bandât les yeux pour ne pas voir le danger? MASS. *Car. Mort.* || 3<sup>e</sup> Tendre quelque chose avec effort. Bander un câble. Il banda cet arc en présence des ambassadeurs, BOSS. *Hist.* III, 3. De son arc toutefois il banda les ressorts, LA FONT. *Fab.* VIII, 27. || On a dit jadis bander un pistolet, un fusil, parce que l'étincelle était produite par un rouet qu'on était obligé de monter comme on monte une pendule. On dit aujourd'hui armer. || Fig. Je veux bander contre sa vie L'ire de la terre et des cieux, MALH. III, 3. M. de Rheims se permit tant de brutalités et d'incartades, qu'il banda entièrement l'assemblée contre lui, ST-SIM. 78, 14. Vieux en ce sens. || Bander son esprit, l'appliquer fortement à une chose. Bandant bien tous les ressorts de son esprit pour voir clair en cette aventure, SCARR. *Rom. com.* II<sup>e</sup> part. ch. 15. || 4<sup>e</sup> V. n. Être tendu. Cette corde bande trop. || Terme de chasse. Un limier bande sur le trait, quand il tire sur la corde qui le retient. Bander au vent, se dit du faucon qui se tient sur les chiens en faisant la cresserelle. || 5<sup>e</sup> Se bander, v. refl. Se tendre. Les muscles s'affermissent, les nerfs se bandent, BOSS. *Conn. de Dieu*, II, 12. Le diaphragme dont l'usage est d'allonger la concavité de la poitrine en se bandant.... ID. *ib.* II, 2. || Fig. Se roidir contre quelqu'un, quelque chose, lui être contraire. Qui voudrait se bander contre une loi si forte? RÉGNIER, *Sat.* III. Ces zélés faquins qui excitent le peuple à se bander contre nous, VOLT. *Mœurs*, 134. Garde que les Perses un jour ne se bandent contre toi, P. L. COURIER, II, 458. Vieux en ce sens.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. [A] Gautier [il] en bande [avec un pan de son habit] les flans et les costez, RONC. p. 94. A or bendé sont si chevol [cheveux] tressé, *ib.* p. 186. L'escu [il] saisi, qui fu à or bendez, RAOU de C. 23. L'enfes Bernier.... D'un siglaton [sorte d'étoffe] a la teste bandée, *ib.* 71. Estroitement avoit les poinz noeuz, Et si avoit andeus les euz bandez, BAT. *d'Aleschans*, 5633. || XIII<sup>e</sup> s. De sa camise estreitement [il] Bende sa plaine fermement, MARIE, GUGEMER. Li concile fu asamblez, Et Renart et les iaux [yeux] bandez, REN. 11066. Por ce li oil bendé li furent Des anciens qui la congnurent [la fortune], la Rose, 6497. || XIV<sup>e</sup> s. Li chevaliers anglois qui fu en pamaison, Quant il revint à lui, il n'ot se dolour non; On lui banda le bras et loia environ, GUESCL. 40200. || XV<sup>e</sup> s. Et estoit grand pitié, car le pere contre le fils, le frere contre le frere estoient bandez, JUVÉN. CH. VI, 1417. || XVI<sup>e</sup> s. Cette contention de l'ame trop bandée et trop tendue à son entreprisne, MONT. I, 44. En ces faultes nous sommes bandez à nostre escient contre les reiges de la raison, ID. I, 94. Bandant son ame à comprendre l'essence de.... ID. I, 94. Lucrece a beau philosopher et se bander, le voyà rendu insensé par un bruvage amoureux, ID. II, 49. Je m'estonne, dict-il, comment les italiens se bandent contre moy, ID. III, 90. Il avoit déjà bandé sa part de deux douzaines d'es-

teufs, et jouoit à l'acquit, DES PER. *Contes*, XII. Il portoit une cape à l'espagnole, bandée de velours, ID. *ib.* LXVIII. Une auge, bandée de lames de cuivre, AMYOT, ROM. 9. Estant la Grece fort affoiblie en ce temps là, et les citez bendées en partialitez les unes contre les autres, ID. PHILOP. 42. Il avoit un de ses bas de chausses bandé [jarreté] au haut de la cuisse, D'AUB. *Fæn.* II, 3. Un caparasson bleu bandé [rayé] de blanc et de jaune, ID. *ib.* II, 48. Son pistolet tout bandé, ID. *ib.* III, 6. Ayant fait jusques là porter les tambours sur l'espaulle, se voiant descouvert, les fait bander et battre aux champs, ID. *Hist.* I, 289. Il pria le bourreau de ne le bander point, ID. *ib.* II, 181. Vous et moi bandons sur le trait [passons, hâtons-nous] pour venir à cette grande bataille des trois Rois, ID. *ib.* II, 390. Si on prenoit le peritoine tant d'un costé que d'autre, il banderoit et se deschireroit, PARÉ, VIII, 35.

— ÉTYM. *Bande* 1.

**BANDEREAU** (ban-de-rô), s. m. Cordon à l'aide duquel on porte une trompette en bandoulière.

— ÉTYM. *Bande* 1.

**BANDEROLE** (ban-de-ro-l'), s. f. || 1<sup>e</sup> Espèce de flamme large, longue et fendue dont on parait les navires aux jours de combats et de fêtes. || Par extension, petit étendard qu'on déploie en forme d'ornement et en signe de réjouissance. C'est un ballon, voici la banderole, Et la nacelle, et le navigateur, BÉRANG. *Feu du pris.* || 2<sup>e</sup> Pièce de buflerie à laquelle est attachée la giberne. || 3<sup>e</sup> Il s'est dit de la bretelle d'un fusil, qui sert à le suspendre à l'épaule ou à le porter à la grenadière. || 4<sup>e</sup> Ancienne locution proverbiale. Banderole de Montfaucon, un scélérat qui tôt ou tard sera pendu (Montfaucon était un gibet voisin de Paris).

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Tenir le compte et faire les payemens de certains estendars, banerolles et autres paremens d'une nef ordonnée pour le port de monseigneur d'Orléans, COMPTE dans JAL. Et lui couperent la teste qu'ils pendirent à la bannerole d'une lance, COMM. VIII, 5. || XVI<sup>e</sup> s. Nos gens d'armes et chevaux legers du temps du Roi Henry second, estoient bien plus beaux à voir, portans la salade, brassals, tassettes, la casaque, la lance et la banderolle, LANOU, 286. Pareillement la lance effraye de loin quand on la void bransler avec sa longue banderolle, ID. 309. La troupe du roi de Navarre estoit vestue de casques de velours cramoisi, et banderolles rouges, ID. 558. Banderoles, festons, AMYOT, *Marius*, 29.

— ÉTYM. Diminutif de *bandière* (voy. ce mot).

† **BANDEROLÉ**, ÉÉ (ban-de-ro-lé, lée), adj. Terme de zoologie. Qui est marqué de bandes comparées à des banderoles.

— ÉTYM. *Banderole*.

† **BANDEUR** (ban-deur), s. m. Celui qui tend. Le bandeur de l'arc, le vainqueur du lion devait terrasser tous ses rivaux, VOLT. *Babyl.* 4.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Quatre bandeurs de plaies, D'AUB. *Hist.* III, 87. Ce notable bandeur [coureur de bandes, aventurier] avait une invention que j'estime devoir estre descripte, ID. *Hist.* III, 385.

— ÉTYM. *Bander*.

**BANDIÈRE** (ban-diè-r'), s. f. || 1<sup>e</sup> Bannière, pavois. Vieux en ce sens. || 2<sup>e</sup> En termes militaires, front de bandière, rangée et alignement des drapéaux et des étendards en tête d'une armée, d'un camp. Les Samoïèdes n'ont jamais tué personne en front de bandière, VOLT. *Dial.* XXIV, 3.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Bien tost après hausserent les bandieres de France, et envoyeroient offrir la place au roy, M. DU BELL. 495.

— ÉTYM. Autre forme de *bannière*; provenc. *bandiera*; espagn. *bandera*; portug. *bandeira*; ital. *bandiera*.

† **BANDINE** (ban-di-n'), s. f. Un des noms du blé sarrasin.

† **BANDINGUE** (ban-din-gh'), s. f. Terme de pêche. Ligne qui, attachée à la tête d'un filet, l'empêche de se renverser.

† **BANDINS** (ban-din), s. m. plur. Terme de marine. Balustrade en saillie à l'arrière des bâtiments, sur laquelle on peut s'appuyer.

**BANDIT** (ban-di; lè t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : des bandits odieux, dites : des ban-di-z odieux), s. m. || 1<sup>e</sup> Malfaiteur. Un bandit déterminé. Il fut attaqué par quatre bandits. || 2<sup>e</sup> Par extension, homme sans aveu. Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu, BOIL. *Sat.* VIII. || Familièrement. Être fait comme un bandit, avoir les vêtements en désordre. || C'est un vrai bandit, c'est un homme qui brave les bienséances et les lois.

— ÉTYM. Ital. *bandito*, de *bandire*, bannir (voy. ce mot) : proprement un banni.

† **BANDOIR** (ban-doir), s. m. Ressort en métal servant à bander quelque mécanisme. || Espèce de roue qui sert à bander le battant du métier des rubaniers.

— ÉTYM. *Bander*.

**BANDOLIER** (ban-do-lié) ou **BANDOULIER** (ban-dou-lié), s. m. Brigand qui vole sur les grands chemins. Vieux. On a vu des césars, et même des plus braves, Qui sortaient d'artisans, de bandoliers, d'esclaves, CORN. ATT. IV, 3. Je me joignis à des bandouliers prisonniers comme moi, SCARR. *Rom. com.* II, 4.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ils y retournerent avec dix compagnies et sept à huict cents bandoliers, partie espagnols, D'AUB. *Hist.* I, 138. Si la justice n'est restable et l'autorité royale respectée, nous deviendrons bandoliers, LANOU, 249. .... Par despit et par nécessité, il s'estoit rendu bandoulier des montagnes et des environs, DES PER. *Contes*, LXXXIV.

— ÉTYM. Espagn. *bandolero*, factieux, séditieux, de *banda*, faction (voy. *BANDOUILIER*).

**BANDOUILIÈRE** (ban-dou-liè-r'), s. f. || 1<sup>e</sup> Pièce de l'ancien équipement militaire servant à suspendre le mousqueton, le fournit de poudre et de balles des fantassins. De simples milices qui n'avaient que des cordes pour bandoulières, VOLT. RUSSIE, II, 4. || 2<sup>e</sup> Large baudrier de cuir ou d'étoffe. Bandoulière d'un garde-chasse, d'un suisse. Porter en bandoulière, porter sur une épaule un objet qui retombe sur le flanc de l'autre côté du corps. || Terme de marine. Prendre une ancre en bandoulière, la poser dans une chaloupe pour la porter où on veut la mouiller.

— ÉTYM. Espagn. *bandolera* (voy. *BANDOUILIER*).

**BANDURE** (ban-du-r'), s. f. Plante des Indes dont les feuilles sont terminées par une vrille qui porte une urne secrétant un liquide limpide (*nepenthès distillatoria*, L.).

† **BANG** (bangh'), BANGHE ou **BANGUE** (ban-gh'), s. m. Noms donnés dans l'Inde à notre chanvre cultivé, dont on tire le haschisch.

† **BANGON** (ban-gon), s. m. Terme de vétérinaire. Tumeur qui vient sous la ganache des moutons.

**BANIANS** (ba-ni-an), s. m. plur. Habitants de l'Inde appartenant à la religion brahmanique, et aussi, ce qui est le sens véritable, marchands. || En termes de mer, capitaine ou officier de l'Etat qui, contrairement à ses devoirs, se livre au commerce.

— ÉTYM. Sanscrit, *baniganya*, marchand.

† **BANK-NOTE** (ban-knô-t'), s. f. Billet de banque ayant cours en Angleterre.

— ÉTYM. Angl. *bank-note*, de *bank*, banque, et *note*, billet (voy. NOTE).

**BANLIEUE** (ban-lieue), s. f. Territoire dans le voisinage et sous la dépendance d'une ville. Les trois derniers rois d'Espagne n'étaient jamais sortis de la banlieue de Madrid, ST-SIM. 101, 76. Il y avait dans Autun et dans sa banlieue 25000 chefs de famille, VOLT. *Mœurs*, 47.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. À Beauvais en Beauvoisis et en la banlieue d'icelui.... BEAUM. XIV, 27. Bani hors de la ville et de la banlieue, *Bibl. des Chartes*, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 425. || XVI<sup>e</sup> s. La banlieue [circonscription banale] est estimée à deux mille pas, chacun valant cinq pieds, LOYSEL, 261.

— ÉTYM. *Ban* et *lieue*, lieue du ban, c'est-à-dire distance à laquelle s'étendait le ban seigneurial.

† **BANNASSE** (ba-na-s'), s. f. Civière pour porter la cendre dans une saline. || Grand panier dans lequel le savonnier passe les graisses.

— ÉTYM. *Banne*.

**BANNE** (ba-n'), s. f. || 1<sup>e</sup> Grande manne faite de branches d'osier. || 2<sup>e</sup> Voiture à charbon. || 3<sup>e</sup> Grosse toile servant à couvrir les marchandises chargées sur des bateaux, des voitures de roulage, etc. || 4<sup>e</sup> Grosse toile qu'on tend sur un bateau et qui sert d'abri contre la chaleur ou la pluie. || 5<sup>e</sup> Toile qu'on place au-devant d'une boutique pour garantir les marchandises contre l'action du soleil.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Avant que le sac ou la banne soit close, LIV. DES MÉT. 17. Et de paniers et de banastres Et de corbeilles et de vases, REN. 28619. Et li charretiers l'a changé; Si l'a covert d'une banastre, *ib.* 3983.

— ÉTYM. Berry, *benne*; picard, *begneu* et *benieu*, tombereau, voiture à bascule; wallon, *bène*; Bayeux, *banne*, grande voiture; namurois, *bénau*, tomberau; ital. *benna*. Festus nous apprend que *benna* était un mot gaulois signifiant une espèce de voiture. On voit que ce sens est resté dans plusieurs patois. Le vieux français *banastræ* est un augmentatif. Ce

mot se retrouve dans le celtique : *kymri*, *bén*, gaél. *fenn*, *fen*, voiture. Le sens de voiture a passé à celui de panier, puis à celui de toile qui couvre les objets chargés sur des voitures ou des bateaux.

**BANNEAU** (ba-nô), s. m. || 1<sup>e</sup> Petite banne en osier. || 2<sup>e</sup> Vaisseau de bois pour mesurer et transporter le blé, la vendange, etc. || 3<sup>e</sup> Tombereau en usage dans les salines. || 4<sup>e</sup> Tonneau du vinaigrier ambulant.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Ilz furent amenés moult honteusement et deshonnestement sur un bannel, du Louvre en la cour du palais, MONSTR. *Liv.* I, 46.

— ÉTYM. Diminutif de *banne*; Bayeux, *banneau*, petite voiture; rouchi, *béniau*, *béné*, tombereau.

† **BANNELLE** (ba-nè-l<sup>e</sup>), s. f. Panier pour les bouchons de liège.

— ÉTYM. Diminutif de *banne*.

**BANNÉ**, *EE* (ba-né, née), part. passé. La voiture ayant été bannée.

**BANNER** (ba-né), v. a. Couvrir avec une banne.

— ÉTYM. *Banne*.

**BANNERET** (ba-ne-r<sup>e</sup>; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie : les bannerets et leurs vassaux, dites : les ba-ne-r<sup>e</sup>-z et.... bannerets rime avec traits, succès, jamais, etc.), s. m. || 1<sup>e</sup> Ancien titre des seigneurs qui avaient droit de lever bannière, pour composer une compagnie militaire de leurs vassaux. || 2<sup>e</sup> Adjectivement, un seigneur banneret.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et avoit en sa compagnie un chevalier banneret et sept autres chevaliers des plus preux, FROISS. I, I, 48.

— ÉTYM. *Bannière*.

**BANNETON** (ba-ne-ton), s. m. || 1<sup>e</sup> Coffre percé d'un grand nombre de trous, qui sert à conserver le poisson dans l'eau. || 2<sup>e</sup> Panier d'osier sans anses pour faire lever le pain rond.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et me ve ci vo valeton, Pour entrer en un baneston, Se le me commandiés en l'eure, FROISS. *Epén. amour*.

— ÉTYM. *Banne*; Berry, *benaton*; wallon *banète*, coffre à conserver le poisson; genév. *benatton*, corbillon.

**BANNETTE** (ba-nè-t<sup>e</sup>), s. f. Petite banne, corbeille en osier.

— ÉTYM. Diminutif de *banne*.

**BANNI**, *EE* (ba-ni, nie), part. passé. || 1<sup>e</sup> Chassé d'un pays. Ayant été banni par un acte arbitraire. Banni de mon pays par le meurtre d'un père, Banni du monde entier par celui de ma mère, VOLT. *Oreste*, v. 9. || 2<sup>e</sup> Eloigné, exclu. Banni de la cour. || Fig. La pudeur bannie des coeurs. Le monde, une fois banni, n'eut plus de retour dans son cœur, BOSS. *Reine d'Anglet*. Il rappelle un amour à grand' peine banni, CORN. *Poly.* III, 5. Rappelez la vertu par leurs conseils bannie, ID. *Pomp.* I, 3. D'ici l'intrigue est à jamais bannie, BÉRANG. *Acad. et cav.* || Substantivement, un banni. Les bannis furent rappelés. J'aime en Sertorius ce grand art de la guerre Qui soutient un banni contre toute la terre, CORN. *Sertor.* II, 4. La vertu des bannis n'est souvent qu'artifice, ID. *Othon*, III, 3. Celui que tu chassais comme indigne de toi.... Qui fut ton roi sans sceptre et ton banni sans crime, ROTR. *Antig.* III, 6.

† **BANNIE** (ba-nie), s. f. Publication en forme de ban. Bannie de travaux à faire. Mot normand.

**BANNIÈRE** (ba-niè-r<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>e</sup> Enseigne, étendard. Contre le croissant déployant leur bannière, VOLT. *Tancr.* III, 4. || La bannière de France, drapeau de nos anciens rois lorsqu'ils allaient à la guerre, et qui était parsemé de fleurs de lis. || 2<sup>e</sup> Fig. La Discorde.... En tout lieu.... déploya ses bannières, BOIL. *Sat.* XII. || À bannière levée, avec une hostilité ouverte. Mme de Soubise fortifiait ainsi son crédit auprès de Mme de Maintenon, qu'autrement elle eût eu contre elle à bannière levée, ST-SIM. 497, 408. || Se ranger sous la bannière de quelqu'un, se ranger de son parti, agir dans le même esprit. || 3<sup>e</sup> Terme de marine. Pavillon qui indique la nation à laquelle appartient un bâtiment. On dit aujourd'hui pavillon. L'article 4<sup>e</sup> du traité de 1666 portant que les Français qui seront pris sous quelque bannière que ce soit, seront mis en liberté, je veux que vous insistiez contre la prétention que les corsaires [d'Alger] ont de faire esclaves ceux de mes sujets qu'ils trouveront sur les vaisseaux étrangers, *Lettre de Louis XIV à Duquesne dans JAL*. || Bannière de partance, pavillon que l'on met à la poupe du vaisseau, pour faire signal à l'équipage qui est à terre de venir s'embarquer. || Bannière de conseil, bannière blanche que l'amiral fait arborer en poupe, quand il veut prendre avis de ses capitaines. || 4<sup>e</sup> Étendard que l'on porte aux processions, et qui sert à distinguer une paroisse ou une confrérie. Illustré porte-croix, par qui notre bannière N'a jamais en marchant fait un pas en arrière, BOIL. *Lutr.* v. Les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Fig. Aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière, avec un grand appareil. Il faut la croix et la bannière pour etc. il faut faire les plus grandes cérémonies pour.... || 5<sup>e</sup> Dans les temps féodaux, compagnie de vassaux que le seigneur faisait assebler pour servir le roi à la guerre. || Chef de bannière, capitaine de quartier dans une ville. || 6<sup>e</sup> Terme de marine. Voile en bannière, voile dont les écoutes larguées ou cassées permettent que le vent l'enlève. || 7<sup>e</sup> Terme de blason. Armes en bannière, armes carrées, plus honorables qu'armes en écusson ou pointe. || Proverbe. Cent ans bannière, cent ans civière; c'est-à-dire la même famille qui portait il y a cent ans la bannière porte maintenant la civière, et réciproquement.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Ot Baligans sa banere fermée, RONC. p. 444. Jusqu'à Paris irons baniere desploie, SAX. XXXII. || XIII<sup>e</sup> s. Et quant il seroient tout apresté de combattre, si lairoient lor bannieres cheoir et se tenroient coi, CHRON. DE RAINS, 23. Si trovons en nostre accordance, Que Faus-semblant et Astenance Avec tous ceus de lor baniere Assaudront la porte derriere, LA Rose, 10757. Nous avions bien perdu trente cinq chevaliers touz baniere portans, de la cour de Champaingne, JOINV. 264. En ses bannières portoit les armes l'empereur qui l'avoit fait chevalier, ID. 224. Hugue de Trichastel, seigneur de Conflans, qui estoit avec moi à baniere, ID. 225. Un mien escuier qui s'en estoit fui à tout [avec] ma baniere et estoit revenu à moy, me bailla un mien roncin [cheval], sur quoy je monté, ID. 226. || XIV<sup>e</sup> s. Li pieton vont devant, les bannières au vent, BAUD. DE SEB. VI, 458. || XV<sup>e</sup> s. Adonc le sire de Beaumont monta sur un coursier et fit chevaucher sa baniere, FROISS. I, I, 403. Il envoya par le grand escuyer querir une banyere de trompette pour lui faire une cotte d'armes, COMM. IV, 7. Il vouloit que le roy fit hausser par tout la baniere du petit duc que le seigneur Ludovic tenoit entre ses mains, ID. VIII, 4. || XVI<sup>e</sup> s. Ce tailleur avoit si bien accoutumé à faire la baniere [voler de l'étoffe], qu'il ne se pouvoit garder d'en faire de toutes sortes de drap, et de toutes couleurs, DESPÉR. *Contes*, XLVIII. Item de ceux qui pouvoient porter baniere (qui estoient enseignes quarrées) et de ceux qui ne pouvoient porter que pennon, LANOUE, 227. Si le dit seigneur [amiral] veut que les nefs mectent les bateaux en mer, mectra deux bandieres à poupe, ANT. DE CONFLENTS dans JAL.

— ÉTYM. Bourguig. *banneire*; wallon *banière*; provenç. *bandiera*, *baneira*; espagn. *bandera*; portug. *bandeira*; ital. *bandiera*; du bas-lat. *bandum*, drapeau (voy. *BANDE* 1 et 2). L'allemand moderne *Panner*, baniere, a été pris du français, plusieurs mots français s'étant introduits en allemand dans le moyen âge par les versions de poèmes de chevalerie.

**BANNIR** (ba-nir), v. a. || 1<sup>e</sup> Chasser d'un pays, exiler. Les Tarquins furent bannis. Un décret le bannissait de l'Italie. || 2<sup>e</sup> Eloigner d'un lieu, éloigner de quelqu'un, exclure. Vous le bannissez de votre présence. Je le bannirai de ma maison. La fuite d'une cour que sa chute a bannie, RAC. *Brit.* II, 2. Seigneur, bannissez-le loin d'elle, ID. ib. Je brûle, je l'adore, et loin de la bannir.... ID. *Mithr.* IV, 5. Mais, seigneur, étant seuls, je parle avec franchise; Bannissant les témoins, vous me l'avez permise, CORN. *Sertor.* III, 2. || 3<sup>e</sup> Fig. Eloigner, supprimer, ôter. Bannir de son âme tout souci. Il a banni le souvenir de vos bienfaits. L'inquiétude bannissait le sommeil. La crainte bannit la pitié. Que par des lois si équitables le peuple bannirait pour toujours la pauvreté, la jalouse et la discorde, VERTOT, *Révol. rom.* liv. III, p. 229. Mais bannissez, madame, une inutile crainte, RAC. *Brit.* II, 6. Mais il ne put sitôt en bannir la pensée, ID. *Esth.* I, 4. || 4<sup>e</sup> Se bannir, v. refl. S'exiler. Il s'était banni de son pays. De l'univers entier je voudrais me bannir, RAC. *Phéd.* V, 7. || S'éloigner de, ne pas fréquenter. Se bannir de la société, du monde.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. En sa grant ost fait bannir [publier un ban] et crier, RONC. p. 477. Et Sabine, à tousjours, de la terre est bannie, AUDEF. LE BAST. ROMANC. p. 27. Encore aveit li reis comandé e bani Que, se en tute sa terre eüst clerc si hardi Qui à Rome apelast al lues le rei Henri, Sereient errament tuit si chazel saisi, TH. LE MART. 66. || XIII<sup>e</sup> s. Cil qui sont bani sor la hart du roiaume, BEAUM.

XII, 45. S'il est puis repris, il doit estre justiciés sélonc le meffet par quoi il est bannis, ID. XXX, 43. Por ce qu'il est bannis ou por guerre ou por poverte, ID. XVIII, 44. Se li rois rapale aucun bani.... ID. I, 4. Les noms de ceus que nous aviemes novielemen<sup>t</sup> bannis de no vile, BIBL. DES CHARTES, 2<sup>e</sup> série, t. III, p. 423. || XIV<sup>e</sup> s. Assez [il] nous bannissoit de France le roion, Puisqu'il nous envoioit hors de la region, GUESCL. 17472. Laiens y ot pillars qui firent à blasmer; Et maint bani aussi poot-on là trouver, ID. 20383. || XV<sup>e</sup> s. Et avoient esté tous deux bannis e enochassés hors d'Angleterre avec la roine, FROISS. I, I, 28. || XVI<sup>e</sup> s. Celui qui se veut exempter de recevoir la cene comme indigne, se bannit de prier Dieu, CALVIN, INSTIT. 495. Luy reprochant que pour argent il rappelloit beaucoup de bannis, AMYOT, THÉM. 41. Craignant qu'il ne fust banny du ban de l'ostracisme, ID. PÉRIC. 44. LYCURGUS bannit l'or et l'argent de Lacedæmone, ID. CATON ET ARIST. COMP. 5. Comme si c'est un confinement où les ames furent releguées et bannies, ID. DE LA TRANQ. D'AME. 39.

— ÉTYM. *Ban*; picard, *bennir*; provenç. et espagn. *bandir*; ital. *bandire*.

**BANNISABLE** (ba-ni-sa-bl<sup>e</sup>), adj. Qui doit être banni. Un homme ignare de toute bonne discipline, bannisable de la république des lettres, MOL. MAR. FORCÉ, 6.

— ÉTYM. *Bannir*.

**BANNISSEMENT** (ba-ni-se-man), s. m. Action de bannir; résultat de cette action. Six ans après son bannissement. Le bannissement des Stuarts ne devait jamais finir. De son bannissement prenez sur vous l'offense, RAC. *Brit.* II, 3. Mon règne ne sera qu'un long bannissement, ID. BÉRÉN. III, 4. Ah! mon frère, l'amour n'est guère vêtement Pour des fils élevés dans un bannissement, CORN. *Rod.* II, 4. || En termes de droit, peine infamante qui consiste à être banni.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Il querroit [tomberait] en grant amende vers le signeur, de ce qu'il aroit fet ayde au bani el tans de son bannissement, BEAUM. XXXIV, 32. Si que par le bannissement il se chastient de lor meffet, ID. XXIV, 46. Li bannissemens ne dure que tant comme le [la] terre du seigneur tient, en quel cort il est banni, ID. LXI, 22. || XV<sup>e</sup> s. Parmi [au moyen de] ces bannissemens s'appisoient l'une partie et l'autre, FROISS. II, II, 62. || XVI<sup>e</sup> s. Rappeler du bannissement, D'AUB. *Hist.* I, 233.

— ÉTYM. *Bannir*.

† **BANQUAIS** (ban-kè), s. m. Terme de marine. Navire ou homme faisant la pêche sur le banc de Terre-Neuve.

— ÉTYM. *Banc*.

**BANQUE** (ban-k<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>e</sup> Originnairement, commerce d'argent qu'on fait remettre de place en place, d'une ville à une autre, par le moyen des lettres de change; établissement qui se chargeait de l'argent des particuliers pour le faire valoir à gros intérêts ou le mettre en sûreté. Faire la banque, faire ce genre de commerce. Celui-ci faisait la banque; celu-là se donnait au commerce de la mer, MONTESQ. *Lett. pers.* 445. || 2<sup>e</sup> Aujourd'hui, entreprise commerciale dont les opérations consistent à recevoir, conserver, payer, emprunter et prêter les capitaux sous forme de monnaie métallique ou autre. || Commerce consistant à effectuer pour le compte d'autrui des paiements et recettes, à faire l'escompte, à acheter et revendre soit des valeurs commerciales, lettres de change, billets de commerce, effets publics, actions d'entreprises industrielles et tous titres créés pour l'usage du crédit, soit des monnaies ou matières d'or et d'argent. || Plus spécialement, les établissements par actions qui se livrent à ces diverses opérations. || Maison de banque, maison qui s'occupe principalement des opérations de banque. || Banque, lieu où se font les opérations. || Banque de circulation, celle qui émet des billets dits de banque. || Banque de dépôt et de virement, celle qui reçoit des valeurs et les transfère par ses écritures. || Banque d'escompte, celle qui fait des avances sous forme d'escompte et de prêt direct. || Banque publique: 1<sup>e</sup> celle qui fait ses opérations non avec des clients particuliers, mais avec le public en général, à des conditions réglées par des dispositions générales; 2<sup>e</sup> institution de banque fondée, dirigée ou dotée par les États ou villes qui en sont le siège. || Banque agricole, celle qui fait des avances à l'agriculture. || Banque foncière, immobilière, territoriale, celle qui fait des prêts garantis par des immeubles. || Banque mobilière, celle qui fait des avances sur valeurs mobilières. || Banque hypothécaire, celle qui fait des prêts sur hypothèque. || 3<sup>e</sup> Terme d'imprimerie. Payement fait aux ouvriers chaque

semaine ou tous les quinze jours. || 4<sup>e</sup> Terme de jeu. Somme qu'a devant lui le joueur qui tient contre tous les autres. || Faire sauter la banque, gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu. || Fig. Ces gens jouent contre le peuple, mais ils tiennent la banque contre lui, MONTESQ. *Esp. xxv, 6.* || 5<sup>e</sup> Au jeu du commerce, les cartes qui composent le talon. || 6<sup>e</sup> Terme de métiers. Instrument qui porte les bobines du passementier. || Banc sur lequel travaille l'ouvrier en peignes. || Billot où est la meule d'acier sur laquelle se font les pointes d'épingles. || 7<sup>e</sup> Terme de marine. Navire qui fait la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve. || 8<sup>e</sup> Populairement, les artifices des bateleurs, le charlatanisme.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Le charlatan estoit monté sur un petit eschaffaut jouant des regales [sorte d'épinette] et tenant banqué comme on en voit assez à Venise en la place St-Marc, *Sat. Mén. p. 3.*

— ÉTYM. Ital. *banca* ou *banco*, banque, proprement banc (voy. BANC), à cause du banc qu'avaient à l'origine, comme beaucoup d'autres marchands, ceux qui faisaient le commerce d'argent.

+ BANQUER (ban-ké), v. n. Terme de marine. Aller à la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve.

— ÉTYM. *Banc.*

+ BANQUEREAU (ban-ke-rô), s. m. Terme de marine. Petit banc de sable.

— ÉTYM. Diminutif de *banc*.

BANQUEROUTE (ban-ke-rout'), s. f. Cessation de paiement de la part d'un négociant devenu insolvable. Nous avons considéré que l'une des choses à laquelle nous avons promptement à remédier, est l'abus et tromperie évidente qui se commet sous le nom et prétexte de banqueroute, *Édit de mai, 1609*. Que les marchands, banqueroutiers, pour être favorisés et éviter la peine de mort prononcée par les ordonnances pour le crime de banqueroute, s'adressent à leurs confrères, qui homologuent très-facilement les contrats faits avec des créanciers supposés, *Arrêt de règlement du parlement de Paris du 7 août 1698*, dans RENOUARD, *des Faillites*, t. 1, p. 401. Et aussi la misère et le discrédit devinrent tels que nous n'avons point d'exemples de plus de banqueroutes que dans les années 1714, 1715 et 1716, MELON, *Essai politique sur le commerce*, édit. de 1843, p. 771; la 1<sup>re</sup> éd. est de 1734. Les banqueroutes servent la fortune sans faire perdre l'honneur; et voilà ce qu'il importe de détruire, NAPOLEON, au Conseil d'État, séance du 28 juillet 1807. En faisant banqueroute à leurs créanciers, PASC. *Prov. 8.* En sorte qu'il fut aisément de ne jamais faire banqueroute, FÉN. *Tél. XII*. Charles II, roi d'Angleterre, non content de l'argent de la France, venait de faire banqueroute à ses sujets, VOLT. *S. de L. XIV, 40.* || Fig. et familièrement. Faire banqueroute à, manquer à. Gardez de faire aux égards banqueroute, LA FONT. *Aveux*. Et je fais banqueroute à ce fatras de lois, CORN. *le Ment. I, 4.* Je fais par cet hymen banqueroute à tous autres, ID. ib. III, 5. Autrement quant à moi je lui fais banqueroute, RÉGNIER, *Sat. VI*. Je ne fais de léger banqueroute à l'école Du bonhomme Empédocle, ID. *Sat. XV*. Je bannis ces plaisirs et leur fais banqueroute, ID. *Épit. II.* || En termes de jurisprudence, c'est la faillite coupable et punie par la loi; banqueroute simple, lorsqu'il y a faute seulement; banqueroute frauduleuse, lorsqu'il y a fraude: distinction introduite par le Code de commerce de 1808. || Banqueroute se dit spécialement de l'Etat, lorsque la loi abolit tout ou partie de la dette publique, volontairement ou forcément. Le premier avis allait à une banqueroute universelle, LAW, *Mercure*, mars 1720 (éd. 1851, p. 612). La banqueroute, la hideuse banqueroute, est là, et vous délibérez! MIRABEAU, *Discours, 26 sept. 1789*.

— REM. Voltaire a blâmé dans Corneille l'emploi de faire banqueroute à.... pour abandonner. Mais on voit que cette locution était fort employée du temps de Corneille, et elle est restée en usage.

— SYN. BANQUEROUTE, DÉCONFITURE, FAILLITE. La banqueroute est l'état d'un commerçant failli qui se trouve dans un cas de dol ou de faute grave prévu par la loi; on le dit dans le langage ordinaire au lieu de déconfiture et faillite. La déconfiture est l'état d'insolvenabilité d'un débiteur, non commerçant; on le dit dans le langage ordinaire pour banqueroute et faillite. La faillite est l'état de cessation des paiements d'un commerçant; on le dit abusivement pour déconfiture et banqueroute, LEGOARANT.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Voulons et ordonnons que les dits debtors qui auront defailli et fait banqueroute tiennent prison fermée jusqu'à plein et entier payement des amendes, *Ordonnance de Lyon*, 10 oct.

1536. Nous avons cidevant reçu plusieurs plaintes des faillites et banqueroutes, les unes dignes de commiseration quand elles sont advenues par les dommages et pertes que la calamité des troubles passés a apportés à cettui nostre royaume, les autres dignes de punition exemplaire, qui se font par dol et fraude, *Mandement de Henri III*, du 25 juin 1582. Traité sur les cessions et banqueroutes, par E. BONNYN, Paris 1586.

— ÉTYM. Ital. *banca rota*, de *banca*, banque (voy. ce mot), et *rotto*, rompu, de *ruptus*, rompu, de *rumpere*, rompre: mot à mot, banc rompu; à cause qu'on rompt le banc qu'avait le commerçant sur les marchés.

BANQUEROUTIER, IÈRE (ban-ke-rou-tié, tiè-r'); l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie: les banqueroutiers et.... dites: les ban-ke-rou-tié-z et...., s. m. et f. Celui, celle qui a fait banqueroute. Banqueroutier simple. Banqueroutier frauduleux. Les banqueroutiers qui feront faillite en fraude seront punis extraordinairement, *Ordonnance du 15 janvier 1629* dite *Code Michau*. Les banqueroutiers frauduleux seront poursuivis extraordinairement et punis de mort, *Ordonn. 1673*, titre XI, art. 42. C'était une chose inouïe autrefois qu'un notaire pût être banqueroutier, VOLT. *Lettr. Damilaville, 27 janvier 1764.* || Adjectivement. Un gouvernement banqueroutier.

— REM. Tandis que le langage ordinaire confond les mots *banqueroute* et *faillite* que l'ancien usage a longtemps confondus, mais que la loi a distingués, le langage ordinaire attache toujours un sens défavorable à *banqueroutier*.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Il sera procédé contre les banqueroutiers extraordinairement, *Ordonnance de Lyon*, 10 octobre 1536. Tous banqueroutiers et qui feront faillite en fraude seront punis extraordinairement et capitalement, *Ordonnance d'Orléans de 1560*, art. 143. Voulons que les ordonnances faites contre les banqueroutiers, et ceux qui doleusement et frauduleusement font faillite ou cession de biens, soient gardées, *Ordonnance de Blois, 1579*, art. 204. Selon nostre langage et notre usage pouvons proprement définir nostre banqueroutier, celui qui, prudent et avisé en ses affaires, sciemment a pris et reçu argent, sous prétexte de commerce ou autrement, sous prétexte d'en rendre profit ou purement, et, ayant diverti ses effets, se derobe à ses créanciers, s'absente, et latite ou rend fugitif.... notre banqueroutier n'a dépensé ni le sien ni l'autrui par lui reçu, mais il le cache, cele, vole et emporte, MARESCHAL, *Traité des changes et recharges*, ch. 2, Paris, 1625.

— ÉTYM. *Banqueroute*.

BANQUET (ban-kè; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l's se lie: les banquets et les danses, dites: les ban-kè-z et.... banquets rime avec traits, jamais, succès), s. m. || 1<sup>e</sup> Repas d'apparat. Si Lusignan ne rappelait à sa fille que les banquets et les joies de l'Olympe, cela serait d'un faible intérêt pour elle, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 5. Oubliait-on qu'ici les déesses des morts Sont du dieu des banquets les compagnes cruelles? LEMERC. *Agam.* IV, 5. || Banquet nuptial, repas de noces. || 2<sup>e</sup> Terme de dévotion. Le banquet des élus, la bénédiction céleste. || Le banquet sacré, la communion. Enfin je suis parvenue au banquet divin, BOSS. *Anne de Gonz.* || 3<sup>e</sup> Poétiquement. Au banquet de la vie infortuné convive, J'apparus un jour, et je meurs, GILBERT, *Imit. des psaumes*. Au banquet de la vie à peine commencé, Un instant seulement mes lèvres ont pressé La coupe en mes mains encor pleine, A. CHÉN. *Jeune capt.* La vie est chère à l'homme, entre les dons du ciel; Nous bénissons toujours le Dieu qui nous convie Au banquet d'absinthe et de miel, V. HUGO, *Odes*, IV, 4. || 4<sup>e</sup> Terme de manège. Petite branche d'une bride, au-dessous de l'œil.

— REM. Dans le xvii<sup>e</sup> siècle, les puristes réservent banquet à l'usage des seules choses sacrées.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Et [Philippe d'Artevelle] donnaux aux dames et aux demoiselles de grands diners, soupers et banquets, ainsi comme aovoit fait du temps passé le comte, FROISS. II, II, 160. Les convis et les bancquetz plus grans et plus prodigues que en nul autre lieu dont j'aye eu connoissance, COMM. I, 2. Lors, l'un d'eux couvrit la table et mit le banquet dessus, LOUIS XI, *Nouv. XXIX*. || xvi<sup>e</sup> s. Nous pensions que là fust quelque notable festin et banquet, RAB. *Pant. V, 47.*

— ÉTYM. Diminutif de *banc*: proprement petit banc; ital. *banchetto*.

BANQUETER (ban-ke-té; l'e prend un accent grave, ou le t se double, quand la syllabe qui suit est muette: je banquète ou banquette; je banqueterai ou banquetterai), v. n. Faire bonne chère,

prendre part fréquemment à de grands repas. Jamais personne ne s'est pu vanter d'avoir banqueté chez lui, FRANCION, liv. VIII. || Il est familier, et se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Il fit apporter du meilleur vin de leans, et alla querir de belles cerises toutes fraîches, et vint banqueter avec elle en attendant le souper, LOUIS XI, *Nouv. LXV*. || xvi<sup>e</sup> s. Et cependant il ne vouloient bouger de leurs maisons à se baigner, estuver, banqueter et faire grand chere, ANYOT, *Pyrrh.* 33.

— ÉTYM. *Banquet*.

+ BANQUETEUR (ban-ke-teur), s. m. Celui qui banquette, qui fait bonne chère.

— ÉTYM. *Banqueter*.

BANQUETTE (ban-kè-té), s. f. || 1<sup>e</sup> Banc long et rembourré, sans dossier. || En termes de théâtre, jouer devant les banquettes, jouer une pièce dans une salle presque vide de spectateurs. || 2<sup>e</sup> Terme de fortifications. Partie du rempart située immédiatement derrière le parapet, et d'où les soldats font feu sur l'ennemi. || 3<sup>e</sup> En termes de voirie, petit chemin peu élevé au-dessus de la voie sur un pont ou une rue pour les piétons. On dit habituellement trottoir. || Chemin pratiqué le long d'un canal ou d'un aqueduc. || 4<sup>e</sup> En architecture, appui en pierre d'une fenêtre. || 5<sup>e</sup> En termes de jardinage, palissade taillée à hauteur d'appui entre les arbres d'une contre-allée. || 6<sup>e</sup> L'impériale d'une diligence et des omnibus. || 7<sup>e</sup> Terme de menuiserie. Boiserie qui garnit le dessus et le devant des croisées. || Bande de fer placée dans les fourneaux des forges, pour soutenir une portion de la charge du minerai et du charbon.

— HIST. xv<sup>e</sup> s. Une celle [selle] que l'on appelle au pays banquette, DU CANGE, *banquetus*.

— ÉTYM. Diminutif de *banc*.

4. BANQUIER (ban-kié; l'r ne se lie jamais; au pluriel l's se lie: des banquiers opulents, dites: des ban-kié-z opulents), s. m. || 1<sup>e</sup> Vers la fin du moyen âge, celui qui se livrait au change des monnaies, puis celui qui faisait des traitements et des remises, donnait des lettres de change, plus tard celui qui recevait les espèces en dépôt et servait d'intermédiaire entre prêteurs et emprunteurs. || 2<sup>e</sup> Aujourd'hui, propriétaire ou directeur d'une maison de banque particulière. || Négociant qui se livre principalement à une ou plusieurs des opérations de banque. || Celui qui fait la banque. || Celui qui fait le change, se charge des dépôts, payements, actes et écritures relatifs à ces opérations. || 3<sup>e</sup> Terme de jeu. Celui qui tient le jeu contre tous les autres joueurs. || 4<sup>e</sup> Banquier en cour de Rome, officier qui, par le moyen de l'argent qu'il faisait passer en cette cour, employait ses correspondants à solliciter les bulles, les dispenses et les autres expéditions de la daterie romaine.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Soubs prétexte de ce mariage, elle s'entrescrivoient de belles lettres; et estoient comme banquieres des menées de ces deux princes, CARL. II, 11. Leur grand pere mourut banquier, buliste et usuraire à Lyon, CARL. IX, 3. La preuve d'un tel et si admirable revenu ne sauroit mieux paroistre que par les livres et registres des banquiers, FROMENTEAU, *Finances*, IX<sup>e</sup> livre, p. 401. Il y a en France environ sept ou huit cens notaires apostoliques; vous y avez soixante et quatorze banquiers, ID. ib. Autant de deux escus que les banquiers ont envoyés à Rome, autant de cureznoz ont-ils envoyés, CONDE, *Mémoires*, p. 559.

+ 2. BANQUIER (ban-kié), s. m. Terme de mer. Nayire qui va à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve.

— ÉTYM. *Banquer*.

BANQUISE (ban-ki-z'), s. f. Terme de marine. Bordure d'eau de mer gelée qui ne permet pas aux navigateurs d'atteindre une côte où elle est adhérente.

— ÉTYM. *Banc*, et l'anglais *ice*, glace, d'après Jal.

+ BANQUISTE (ban-ki-st'), s. m. Charlatan, bateleur. Mot populaire.

— ÉTYM. *Banque*.

BANS (ban), s. m. plur. Lits de chiens de chasse.

— ÉTYM. Sans doute pour *bancs*.

+ BANSE (ban-s'), s. f. Grande manne carrée qui sert à transporter des marchandises.

— ÉTYM. Wallon, *banse*; de l'allem. *Banse*, corbeille; goth. *bansts*, grange.

BANVIN (ban-vin), s. m. Droit qu'avait le seigneur de vendre, à l'exclusion de toute autre personne, le vin de son cru, dans sa paroisse, durant le temps marqué par la coutume. || Proclamation qui indiquait le jour où les particuliers pourraient vendre leur vin nouveau.

— ÉTYM. *Ban*, et *vin*.

**BAOBAB** (ba-o-bab'), s. m. Arbre d'Afrique, qui est le plus grand des végétaux connus (*adansonia digitata*, L.).

**BAPTÈME** (ba-tê-m'), s. m. Celui des sept sacrements de l'Eglise qui efface le péché originel, et qui consiste en de l'eau versée sur la tête, et en paroles sacramentelles. Après avoir reçu le baptême par les mains du pape, BOSS. *Hist.* I, 44. Celle qui vous pressait de courir au baptême, CORN. *Poly.* I, 4. Répandre sur son front l'eau sainte du baptême, VOLT. *Zaire*, II, 3. C'est à Breslau, à Londres et à Dordrecht qu'on commença, il y a environ trente ans, à supputer le nombre des habitants par celui des baptêmes; on multiplia dans Londres le nombre des baptêmes par 35; à Breslau, par 33, VOLT. *Lettre La Michodière*, novemb. 1757. || Fig. Baptême de sang, martyre des catéchumènes. || Nom de baptême, le nom donné par le parrain ou la marraine à l'enfant présenté aux fonts baptismaux. || Baptême d'une cloche, d'un navire, cérémonie religieuse par laquelle on bénit une cloche, un navire. || Baptême de mer, du tropique, de la ligne; usage des matelots à l'égard de ceux qui passent, pour la première fois, le tropique ou la ligne; il consiste à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques, s'ils n'achètent point leur repos par quelques libéralités pécuniaires.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais pren batisme, je l te dis sans contraire, RONC. p. 445. || XIII<sup>e</sup> s. Mais Aliste [elle] fut nommée en baptesme, et fu née à Valgiste, Berte, XCII. Si avint un poi apriès que li rois Jehans prist à feme la fille le roi d'Iermenie et en ot un filg qui fu apelés Jehans en baptesme, *Chr. de Rains*, p. 88. Il leur fist entailler en la chapele toute nostre creance, l'annonciation de l'angre [ange], la nativité, le baptesme dont Dieu fu baptizé, et toute la passion, JOINV. 262. || XV<sup>e</sup> s. Les mesmes paroles qui ont esté aujourd'hui dites et célébrées au baptesme de votre filleul, furent dites et célébrées à votre baptissement, LOUIS XI, *Nouv. LXX*.

— ÉTYM. *Baptισμα*, de *βαπτιζειν*, baptiser; provenç. *baptisme*; espagn. *bautismo*; portug. *baptismo*; ital. *battesimo*.

**BAPTISÉ**, ÉE (ba-ti-zé, zée), part. passé. Clovis et ses Francs baptisés par saint Remy.

**BAPTISER** (ba-ti-zé), v. a. || 1<sup>o</sup> Conférer le baptême. || Baptiser une cloche, un navire, employer certaines cérémonies ecclésiastiques pour les bénir, les mettre sous la protection du ciel et leur donner un nom. || Baptiser sous condition, administrer le baptême à quelqu'un dans le doute qu'il l'ait déjà reçu. || Fig. et familièrement. Voilà un enfant bien difficile à baptiser; voilà une affaire qui rencontre sans cesse de nouveaux obstacles. || 2<sup>o</sup> Fig. Donner un sobriquet. Baptisant son chagrin du nom de piété, BOIL. *Sat.* x. || Absolument. De peur qu'une qualité ne l'emporte, et ne fasse baptiser, PASC. dans COUSIN. || 3<sup>o</sup> Familièrement. Baptiser son vin, y mettre de l'eau. Les goguenards dirent qu'il ne fallait pas baptiser son vin, VOLT. *Ingénu*, 4.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Baptizét sont assez plus de cent mille, *Ch. de Rol.* CCXLVIII. Baptisez la, pour quei Deus en ait l'ame, ib. CCXCI. || XII<sup>e</sup> s. Tu me dove-roies, ce di saint Johans, baptiier, et tu viens à mi, ST BERNARD, p. 552. Que ne soiez baticez, RONC. p. 22. || XIII<sup>e</sup> s. Bien sanla [sembla], à ce que je vi, que il se baptisa, *Chron. de Rains*, 443. Et as gens irez demander S'il i a cors à enterrer Ne nul enfant à bautizier, REN. 24454. Ancois doit estre fete enqueste de son aage par cex qui furent au baptizer, BEAUM. XVI, 6. Tu as le filz Dieu baptioé, Par qui nous sommes nectoyé D'ordure, d'escume et de beue [bare], J. DE MEUNG, *Trés.* 237. || XV<sup>e</sup> s. On pourroit baptizer vostre ordonnance de tel tiltre qu'il vous plairoit lui bailler, TH. BASIN, t. IV, p. 87. || XVI<sup>e</sup> s. Le mot mesme de baptizer signifie plonger, CALV. *Instit.* 1062. Ils baptiseront ce prodigieux et horribile forsait, du nom de coup du ciel, SAT. MÉN. p. 5.

— ÉTYM. Wallon, *batehi*; namurois, *bati*; provenç. *batejar*, *bathegar*; espagn. *bautizar*; portug. *baptizar*; ital. *battezzare*; du latin *baptizare*, de *βαπτιζειν*, plonger, à cause de l'immersion complète qui était en usage dans la primitive Eglise.

— **BAPTISEUR** (ba-ti-zeur), s. m. Celui qui baptise. Jean le baptiseur avait déjà été condamné au supplice, VOLT. *Phil.* II, 282.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. St Jean le baptiseur, YVER, p. 550.

— ÉTYM. *Baptiser*.

**BAPTISMAL**, ALE (ba-ti-smal, sma-l'), adj. Qui appartient au baptême. Eau baptismale. Les fonts baptismaux, les fonts où l'on baptise. La grâce baptismale, BOURD. *Dominic.* IV, *Rechute dans le péché*, 213. || L'innocence baptismale, l'innocence que con-

fère le baptême; et, figurément dans le langage ordinaire, une conduite simple et pure de tout blâme. M. de Noailles [l'évêque] porta au siège de Châlons-sur-Marne son innocence baptismale, et y garda une résidence exacte, ST-SIM. 32, 446.

— ÉTYM. Bas-lat. *baptismalis*, de *baptisma*, baptême (voy. BAPTÈME).

**BAPTISTAIRE** (ba-ti-stê-r'). || 1<sup>o</sup> Adj. Qui constate le baptême. Registre baptistaire, registre où l'on inscrit les noms de ceux qu'on baptise. Extrait baptistaire, extrait de ce registre. || 2<sup>o</sup> S. m. Le baptistaire, l'extrait du registre, la date d'un baptême.

— ÉTYM. Bas-lat. *baptistarius*, de *baptizare*, baptiser (voy. ce mot).

**BAPTISTÈRE** (ba-ti-stê-r'), s. m. Petit édifice bâti près des cathédrales pour administrer le baptême. || Chapelle où sont les fonts baptismaux, dans une église.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. [Ils] Menent païens entresqu'au baptisterie, *Ch. de Rol.* CCXVIII. || XII<sup>e</sup> s. Del ciel enveiad, si reclust e prist à sun oes sainte Eglise; si la levad de funz e de baptisterie, *Rois*, 207. || XVI<sup>e</sup> s. Le duc de Sommercet estant venu pour le baptistere [baptême] à Paris, fut detroussé, D'AUB. *Hist.* II, 43.

— ÉTYM. *Baptisterium*, de *βαπτιστήριον*, de *βαπτίζειν*, baptiser (voy. ce mot). *Baptisterie*, dans l'ancien français, malgré l'orthographe, n'est que de trois syllabes, comme le vers le montre; cet *i* qui se trouve dans plusieurs autres circonstances, ou était un signe étymologique, ou indiquait une certaine prononciation de la voyelle qui précédait.

**BAQUET** (ba-kè; le *t* ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel *l's* se lie: des baquets emplis d'eau, dites: des ba-ke-z empis; baquets rime avec attrais, jamais, succès), s. m. || 1<sup>o</sup> Sorte de petit cuvier. || Baquet magnétique, baquet rempli d'eau que Mesmer employait pour les pratiques du magnétisme. || 2<sup>o</sup> Vaisseau de bois qu'on remplit de terre pour y semer quelques graines. || 3<sup>o</sup> Terme de métiers. Caisse à l'usage du graveur pour faire mordre l'eau forte. || Pierre creuse pour nettoyer les caractères d'imprimerie.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Et avoit tant fait le sire de Saint-Py, que sur un char il fit acharier un bacquet [petite barque], FROISS. II, II, 480. Si passerent trois varlets outre, et mirent le bacquet et la corde outre à l'autre rive; et y attachèrent l'autre coron de la corde, ID. ib.

— ÉTYM. Diminutif de *bac* (voy. ce mot), qui veut dire bateau ou auge.

— **BAQUETER** (ba-ke-té), v. a. Ôter l'eau d'un baquet ou de tout autre vase, avec une écope ou une pelle.

— ÉTYM. *Baquet*.

— **BAQUETTES** (ba-kè-t'), s. f. plur. Tenailles pour tirer le fil à la filière.

— **BAQUETURES** (ba-ke-tu-r'), s. f. plur. Vin qui tombe dans le baquet quand on le verse, ou qu'on le met en bouteilles.

— ÉTYM. *Baquet*.

— 1<sup>o</sup>. **BAR**.... Préfixe qui a une signification péjorative, par exemple dans *barlong*, et qui est le même que *bé* ou *bes* ou *bis* (voy. BES....).

— 2<sup>o</sup>. **BAR** (bar), s. m. Grand poisson, dit aussi maigre (*sciæna aquila*).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. En sa baniere ot un grant bar, *Fabliaux*, édit. BARBAZ. t. IV, p. 90.

— 3<sup>o</sup>. **BAR**, s. m. Terme de blason. Barbeau, poisson fréquent en armoiries, en pal et un peu courbé.

— ÉTYM. *Barbe*, nom du barbeau (voy. ce mot).

— 4<sup>o</sup>. **BAR** (har), s. m. Voy. BARD.

**BARAGOUPIN** (ba-ra-gouin), s. m. Langage où les sons des mots sont tellement altérés, qu'il devient inintelligible. Je ne puis rien comprendre à ce baragouin, MOL. *les Préc.* 5. Autrement c'est pour moi du baragouin étrange, RÉGNIER, *Sat.* xv. Pourvu.... Qu'on parle baragouin, et qu'on suive le vent, En ce temps du jourd'hui on est assez savant, ID. *Sat.* III. Voici ce notable discours brièvement, com pendieusement traduit de baragouin en français, P. L. COUR. II, 49.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Les quelx appelerent l'exposant sanglant barragouyn; icelluy leur dist: beaux seigneurs, je ne suis point barragouyn, mais aussi bon chrestien, d'autsi bonnes gens et aussi bon françois que vous estes, DU CANGE, *barginna*. || XVI<sup>e</sup> s. Vos parolles, translatées de barragouin en françois, veulent dire que je me marie hardiment, RAB. *Pant.* III, 34.

— ÉTYM. Bas-breton, *bara*, pain, et *gwîn*, vin; mots que les Français entendaient souvent dans la bouche des Bretons, et qui leur servirent à désigner

un langage inintelligible. La tradition qui rattachait *baragouin* à la Basse-Bretagne est conservée dans ces vers d'une chanson citée dans le *Dict. bas-breton* de VILLEMARQUE, p. xl: Baragouinez, guas De basse Bretagne, Baragouinez, guas, Tant qu'il vous plaira. *Guas* est le bas-breton *guas*, vassal.

**BARAGOUINAGE** (ba-ra-gou-na-j'), s. m. Manière de parler embrouillée et inintelligible.

— ÉTYM. *Baragouiner*.

**BARAGOUINÉ**, ÉE (ba-ra-gou-i-né, née), part. passé. Un discours baragouiné.

**BARAGOUINER** (ba-ra-gou-i-né). || 1<sup>o</sup> V. n. Estropier les mots d'une langue en parlant, c'est-à-dire en altérer le son au point de les rendre difficiles à comprendre. Il baragouine d'une manière affreuse. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2<sup>o</sup> V. a. Mal parler une langue. Cet Allemand baragouine le français. || Baragouiner un discours, le prononcer d'une façon inintelligible. Je ne me souviens jamais comment diantre ils baragouinent ce nom-là, MOL. G. *Dand.* I, 2.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Ce livre est basti d'un espagnol barragouiné en terminaisons latines, MONT. II, 437.

— ÉTYM. *Baragouin*.

**BARAGOUINEUR, EUSE** (ba-ra-gou-neur, néu-z'), s. m. et f. Celui, celle qui baragouine. Ils sont une douzaine de baragouineurs à jouer cartes et dés, HAMILT. *Gramm.* 3.

— ÉTYM. *Baragouiner*.

† **BARALIPTON** (ba-ra-li-pton). Mot forgé par les scolastiques pour rappeler mnémoniquement une forme de syllogisme, et où *barali* est seul significatif, *pton* n'étant qu'une finale pour faire le vers.

† **BARANDAGE** (ba-ran-da-j'), s. m. Terme de pêche. Action de barrer la rivière avec un filet.

— ÉTYM. *Barrer*.

† **BARANGE** (ba-ran-j'), s. f. Mur placé dans le fourneau d'une saline.

— ÉTYM. *Barrer*.

**BARAQUE** (ba-ra-k'), s. f. || 1<sup>o</sup> Hütte construite par les soldats à défaut de tentes, et, par extension, constructions légères remplaçant les casernes, quand on veut établir pour quelque temps les soldats sur un point. || 2<sup>o</sup> Réduit couvert pour les pêcheurs. || 3<sup>o</sup> Boutique faite de planches. Les baraques de la foire. || 4<sup>o</sup> Fig. et familièrement, maison mal bâtie et de chétive apparence. || Maison où les domestiques sont traités mal, les ouvriers mal payés. || 5<sup>o</sup> Petite armoire dans laquelle les écoliers ferment leurs livres et leurs cahiers.

— ÉTYM. Bas-lat. *baraca*, *baracha*; espagn. *baraca*; ital. *baracca*; angl. *barracks*, caserne; du bas latin, *barra*, perche, barre (voy. BARRE); comparez le gaél. *barrachad*, une hutte, de *barrach*, branches d'arbres.

**BARAQUÉ**, ÉE (ba-ra-ké, kée), part. passé. Logé en des baraques. Les troupes baraquées en un lieu salubre.

† **BARAQUEMENT** (ba-ra-ke-man), s. m. || 1<sup>o</sup> Action de bariquer, de se bariquer. Le baraquement des troupes. || 2<sup>o</sup> Ensemble de baraques.

— ÉTYM. *Baraquer*.

**BARAQUER** (ba-ra-ké). || 1<sup>o</sup> V. a. Faire des baraques. || 2<sup>o</sup> Se bariquer, v. réfl. Se construire des baraques. Les soldats se baraquèrent comme ils purent.

— ÉTYM. *Baraque*.

† **BARATE** (ba-ra-t'), s. f. Terme de marine. Grosse sangle pour aider les basses voiles à résister.

**BARATERIE** (ba-ra-te-rie), s. f. Terme de marine. Fraude commise par le capitaine, le maître ou patron d'un navire, au préjudice des armateurs, des assureurs.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. Ha, dirent les Anglois, ce François prend avantage; pourquoi n'est son heaume aussi bien bouclé et lacé comme celui de messire Jean de Hollande est? nous disons que c'est baraterie que il y fait; on lui dise que il se mette en l'estat de son compagnon, FROISS. II, III, 59.

— ÉTYM. Provenç. *barataria*; ital. *barrateria*; de *barat*, tromperie, mot qui est un des plus usités de la langue d'oïl et qui se trouve dans toutes les langues romanes. On tire *barat* de l'arabe *barrala*, corruption d'un juge. Mais Diez élève des objections tirées de l'étendue du sens et des formes; ital. *barrattare*; provenç. *baratar*; anc. franc. *bareter*, faire un mauvais commerce, houssiller; anc. portug. *baratar*, détruire; anc. franç. *desbareter*; provenç. *desbaratar*; ital. *sbarattare*, défaire, abattre; anc. franc. *barate*; anc. espagn. *barata*, confusion, trouble dans la bataille. Diez écarte l'ancien nord *baratta*, combat, à cause que les sens ne concorde pas; l'anc. haut allem. *bala-rati*, méchanceté, aurait donné en français *baurai*. Enfin il indique le grec

*πάτταν*, agir, faire des affaires, user de pratiques, mot qui a pu avoir été emprunté aux marchands grecs; et à l'appui il cite le terme *barātati*, faire des affaires. Mais, faute d'intermédiaires, cela reste douteux, d'autant plus qu'il y a aussi à tenir compte du celtique : bas-bret. *barad*; gaél. et irland. *brath*; kymri, *brad*, tromperie.

† BARATHRE (ba-ra-tr'), s. m. Terme d'antiquité. Précipice où l'on jetait les criminels à Athènes.

— ÉTYM. *Báραθρον*.

† BARATTAGE (ba-ra-ta-j'), s. m. L'ensemble des opérations qui se font dans la baratte.

— ÉTYM. *Baratte*.

BARATTE (ba-ra-t'), s. f. Vaisseau dont on se sert pour battre le beurre.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Or set bien que il est dedanz l'ost perceuz; Ja i aura barate et granz cris et granz hus, *Sax.* t. II, p. 30. N'a cure plus de lor barate; La rien dont il plus or se haste, c'est d'eus esloigner et fuir, *BENOIT, Chron. de Norm.* t. II, p. 65. || XIII<sup>e</sup> s. Al lier fu la grans barate, *Partonop. de Blois*, 1066.

— ÉTYM. Diez est disposé à y voir le même radical que dans *baraterie* (voy. ce mot), à cause du sens de houssiller, mettre en confusion, qu'ont les verbes *bareter*, *baratar*, *barattare*; cette opinion paraît très-probable; il y avait dans l'ancien français un mot *barate* signifiant agitation, confusion. On propose aussi le bas-breton *baraz*, baquet.

BARATTÉ, ÉE (ba-ra-té, téé), part. passé. Le lait ayant été baratté.

BARATTER (ba-ra-té), v. a. Agiter du lait dans une baratte pour faire du beurre.

— ÉTYM. *Baratte*.

BARBACANE (bar-ba-ka-n'), s. f. || 1<sup>e</sup> Meurtrière pratiquée dans le mur des fortresses pour pouvoir tirer à couvert. || Dans les fortifications du moyen âge, ouvrage extérieur percé de meurtrières. || 2<sup>e</sup> Ouverture longue et étroite pour l'écoulement des eaux. || Ouverture dans une porte de cave.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Les barbaquennes [ils] unt saisis, E par force lor genz parties, *BENOIT*, II, 11858. || XIII<sup>e</sup> s. Et drecierent les eschies à une barbacane empres la mer, *VILLEH. LXXXVI*. Hordeiz [fortification] ot et bon et bel, Par defors les murs dou chastel Ses barbacanes fist drecier Por son chastel miauz enfosier, *Ren.* 18498. Quant il sont devant Nique, s'ont levé le [la] tenchon [combat]; Les barbacanes [ils] copent entour et environ, Dusqu'al maistre fossé n'i ot arrestison, *Ch. d'Ant.* II, 348. Pour requerre sa gent plus sauvement [avec plus de sûreté], fist faire le roy une barbaquane devant le pont qui estoit entre nos deux os [armées], *JOINV. 236*.

— ÉTYM. Wallon, *bâbècine*, lucarne; namurois, *barbakène*; provenc. et espagn. *barbacana*; portug. *barbacão*; ital. *barbacane*. On donne pour étymologie l'arabe *bârbâk-khanah*, galerie servant de rempart devant une porte.

† BARBACOLE (bar-ba-ko-l'), s. m. Maître d'école; magister de village. Humains, il vous faudrait encore à soixante ans Renvoyer chez les barbacoles, *LA FONT. fabl. XII*, 8.

— ÉTYM. Il semble que l'étymologie soit *barbam colere*, porter longue barbe; mais le fait est qu'on ne sait d'où La Fontaine a tiré ce mot.

† BARBACOLLE (bar-ba-ko-l'), s. f. Le jeu de pharaon.

† BARBACOU (bar-ba-kou), s. m. Oiseau grimpeur d'Amérique.

— ÉTYM. *Barbe à cou*.

† BARBAJAN (bar-ba-jan), s. m. Un des noms du chat-huant.

— ÉTYM. *Barbe à Jean*.

† BARBARA (bar-ba-ra). Mot forgé par les scolastiques pour désigner mnémoniquement une forme de syllogisme.

† BARBARASSE (bar-ba-ra-s'), s. f. Terme de marine. Gros cordage pour bosser les grosses amarres.

BARBARE (bar-ba-r'), adj. || 1<sup>e</sup> Étranger, par rapport aux Grecs et aux Romains. || Substantivement. Les barbares de la Germanie. Il se réfugia dans le pays des barbares. Songez qu'une barbare en son sein l'a formé [Hippolyte], *RAC. Phèd.* III, 1. || Par extension, non civilisé, mal civilisé. Fléaux du nouveau monde, injustes, vains, avares, Nous seuls de ces climats nous sommes les barbares, *VOLT. Alz.* I, 1. Quelque respect que j'aie pour ce barbare de grand homme [Pierre I<sup>r</sup>], *VOLT. Lett. d'Argental*, 15 juin 1759. || Familièrement. C'est un barbare, pour désigner un homme sans goût et incapable d'apprécier les beautés de l'art. || 2<sup>e</sup> Sauvage, grossier. Peuples sauvages et barbares. Siècle barbare.

Des oreilles barbares. Tertullien est le Bossuet astucieux et barbare, *CHATEAUB. Génie*, I, 4. D'un seul nom quelquefois le son dur et bizarre Rend un poème entier ou burlesque ou barbare, *BOIL. A. poét.* III. || Barbare s'est dit du genre gothique, de l'art du moyen âge. || 3<sup>e</sup> Contraire aux règles de la langue. Parler d'une manière barbare. || 4<sup>e</sup> Qui est sans humanité, cruel. Un homme barbare. Au combat qui pour toi se prépare, C'est peu d'être constant, il faut être barbare, *RAC. Bérén.* IV, 4. Barbare destinée, *ID. Esth.* I, 3. || Substantivement, homme cruel, inhumain. C'est un barbare qui se plaît à faire souffrir les animaux. Je veux qu'avec tout l'art et toutes les caresses Qui pourraient d'un barbare arracher des tendresses... *ROTROU. Bélis.* IV, 4.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Barbares, tous ceulz qui sont de estrange langue, *ORESME*, *Thèse de MEUNIER.* || XVI<sup>e</sup> s. Ceste ordonnance [assiette d'un camp], dit-il, encore qu'elle soit d'hommes barbares, n'est point barbare pourtant, *AMYOT. Pyrrhus*, 34. Antigonus chassa son filz à coups de baston, en l'appelant cruel meurtrier et barbare inhumain, *ID. ib.* 77. Ou qu'il usera d'un mot barbare en sa narration, *ID. de la Mauv. honte*, 49.

— ÉTYM. *Barbarus*; en grec, βάρβαρος, proprement étranger. Dans l'ancien français, on employait *barbari* comme en provençal : la gent barbarie, *Ronc.* p. 444; et, au XVI<sup>e</sup> siècle, *barbaresque*, au lieu de *barbare*: l'horreur barbaresque qu'il y a à une telle action, *MONT. I*, 240.

† BARBARÉE (bar-ba-ré), s. f. Plante analogue au cresson.

BARBAREMENT (bar-ba-re-man), adv. D'une façon barbare. Les Turcs ne traitent pas toujours les Chrétiens aussi barbarement que nous nous le figurons, *VOLT. Mœurs*, 91.

— ÉTYM. *Barbare*, et le suffixe *ment*. *Barbaresquement*, dans *AMYOT. Timol.* 45.

BARBARESQUE (bar-ba-ré-sk'), adj. || 1<sup>e</sup> Qui appartient aux peuples de Barbarie. Navire, corsaire barbaresque. Les Etats barbaresques. || 2<sup>e</sup> S.m. Peuple de Barbarie. Ils sont en guerre avec les barbaresques.

— ÉTYM. *Barbarie*, pays africain correspondant à Tunis, Alger et Maroc, et faisant jadis la course; de *Berbères*, peuples qui habitent cette contrée conjointement avec les Maures.

BARBARIE (bar-ba-rie), s. f. || 1<sup>e</sup> Manque de civilisation, grossièreté. Les siècles de barbarie. Charlemagne lutta contre la barbarie. Le théâtre était dans la barbarie. Barbarie de langage. Cette critique nous ferait retomber dans la barbarie, boss. *Disc. acad.* Il reste à examiner ce qu'on appelle la barbarie des cantiques saints, *CHATEAUB. Génie*, IV, I, 3. Le czar Pierre né dans une barbarie si épaisse, et, avec tant de génie, créateur d'un peuple nouveau, *FONTEN. Sébastien*. Que diraient les Despréaux, les Racine, s'ils voyaient les barbaries de nos jours? *VOLT. Lettr. Damilaville*, 4 sept. 1767. || 2<sup>e</sup> Inhumanité. Faire un acte de barbarie. Tour à tour la victoire auprès d'eux en furie A poussé le courroux jusqu'à la barbarie, *CORN. Sertor.* I, 4. || 3<sup>e</sup> Action barbare, cruelle. Les barbaries commises par les Espagnols dans le nouveau monde. Tes remords te suivront comme autant de furies, Tu croiras les calmer par d'autres barbaries, *RAC. Brit.* v, 6. Ne m'imputez point la barbarie que nous allons faire, *SÉV. 347*. Qui ne pensait que les furies Viendraient des abîmes d'enfer En de nouvelles barbaries Employer la flamme et le fer, *MALH. III*, 2. || 4<sup>e</sup> Le pays des barbares.

— SYN. BARBARIE, CRUAUTÉ, FÉROCITÉ. La locution bêtes féroces indique une des principales nuances entre ces trois mots. En effet, la férocité ajoute à l'idée de cruauté, celle de quelque chose de sauvage; et l'on ne pourrait se servir que de férocité dans une phrase comme celle-ci : la férocité qui faisait contempler aux Romains les combats des gladiateurs. La barbarie tient à l'état des mœurs et implique la grossièreté et l'ignorance qui rendent les esprits sourds et immiséricordieux. Cruauté ne renferme aucune de ces idées accessoires; c'est là ce qui le distingue des deux autres.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Chascun appelle barbarie ce qui n'est de son goûts ni usage, *CHARRON. Sagesse*, II, 2.

— ÉTYM. Le latin *barbaries*, de *barbarus*, barbare.

† BARBARINE (bar-ba-ri-n'), s. f. Variété de la courge.

† BARBARISER (bar-ba-ri-zé), v. n. Néologisme. Parler d'une façon barbare.

— ÉTYM. *Barbare*.

BARBARISME (bar-ba-ri-sm'), s. m. Faute contre la partie de la grammaire qui traite des espèces de mots, et, par extension, toute expression, toute locution qui viole la règle. Barbarisme de mots, celui

qui tombe sur le mot lui-même en le dénaturant, comme : vous disez, au lieu de : vous dites. Barbarisme de phrase, celui qui consiste dans l'emploi d'une construction vicieuse, comme : nous reprenons notre conduite, au lieu de : nous nous reprenons de notre conduite. Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme, Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme, *BOIL. Art poét.* I. De fréquents barbarismes déshonorent les ouvrages de ce grand orateur, *CHATEAUB. Génie*, III, IV, 2. || Fig. Des incongruités de bonne chère et des barbarismes de bon goût, *MOL. B. gent.* IV, 4.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s....Dan Barbarime, S'ert il homme lige Grammaire, *Bataille des sept arts*, p. 36.

— ÉTYM. Provenc. *barbarisme*; de *barbarismus*, de *barbarus*, barbare.

† BARBAROLEXIE (bar-ba-ro-le-ksie), s. f. Nom du barbarisme de mots.

— ÉTYM. *Báρεσπος*, barbare, et λέξις, mot (voy. LEXIQUE).

4. BARBE (bar-b'), s. f. || 1<sup>e</sup> Poil du menton et des joues. Poils de la barbe. Barbe naissante. Ce garçon prend de la barbe. Il lui poussera bientôt de la barbe. Se faire couper la barbe. Laisser croître ou pousser la barbe. Enorgueillis d'audace en leur barbe première, *RÉGNIER. Sat.* I. Me voilà guidon à barbe grise, *SÉV. 265*. M. le Prince fit faire hier sa barbe, *ID. 399*. L'un.... taillait sa barbe, *LA FONT. Court.* Sa barbe et ses cheveux sont blanchis par les ans, *DELAVIGNE. Paria*, III, 4. || Jours de barbe, les jours où l'on se fait la barbe. || En termes de barbier, faire tous les matins dix ou douze barbes, raser dix ou douze personnes. || À la barbe de, en dépit de. Je m'en vais être homme à la barbe des gens, *MOL. Femmes sav.* II, 9. Et vouloir à ma barbe en faire votre bien, *ID. Sgan.* 24. Après la figure que nous avons faite à la barbe des généraux, *HAMILT. Gramm.* 2. La honte qu'il y avait à laisser prendre cette place à sa barbe, *ID. Gramm.* 5. Aller vendre leurs oranges à la barbe de la duchesse et de toute la cour, *ID. Gramm.* 10. Relève la gaîté française À la barbe de l'étranger, *BÉRANG. Désaugiers*. || Fig. et populairement. Faire la barbe à quelqu'un, avoir l'avantage sur lui. || Rire dans sa barbe, rire avec une satisfaction maligne qu'on dissimule. Un homme comme Gail doit rire dans sa barbe quand il touche cinq à six traitements, *P. L. COUR.* I, 433. || Faire barbe de paille, tromper. Et l'hypocrite fit barbe de paille à Dieu, *RÉGNIER. Sat.* VI. L'ancien proverbe est : faire à Dieu barbe de seurre, lui donner une gerbe de seurre (paille), au lieu d'une gerbe de blé; le tromper, être hypocrite. || 2<sup>e</sup> Familièrement, la personne même qui porte la barbe. Allez, grande barbe [le cardinal Bessarion], pédant hérisson de grec, vous perdez le respect qui m'est dû, *FÉN. XIX*, 360. || Une jeune barbe, un jeune homme sans expérience.

|| Une barbe grise, une vieille barbe, un vieillard.

|| 3<sup>e</sup> Longs poils que certains animaux ont à la mâchoire, au museau, au bec. La barbe d'une chèvre, d'un singe, d'un chat. Barbe de coq. Barbe de poisson. || Barbe de baleine, crins qui garnissent l'extrémité des fanons. L'Esquimaux va prendre des peaux de loup marin; il les étend avec des barbes de baleine; il en forme un long canot, *CHATEAUB. Natch.* VIII, 340. || 4<sup>e</sup> S. f. plur. Bandes de toile ou de dentelle qui pendent à certaines coiffures de femme. Quand nos dames reprennent vite Les barbes et le caraco.... *BÉRANG. Requête*. || 5<sup>e</sup> Terme d'arts. Petites inégalités qui restent à certains ouvrages de métal. Ôter les barbes des flans des monnaies. || Irregularités des bords d'une feuille de papier. || 6<sup>e</sup> Barbes d'une plume, les filets qui garnissent latéralement le tuyau. || 7<sup>e</sup> Végétations de moisissure. Ces confitures ont de la barbe. Le pâtissier aura beaucoup d'honneur, si ses perdrix sont arrivées sans barbe, par le temps pourri que nous essuyons depuis un mois, *VOLT. Lettr. d'Argence*, 29 janv. 1769. || 8<sup>e</sup> Terme de botanique. Barbe d'épi, longues arêtes des graminées, et aigrettes des composées. || Barbe-de-capucin, chicorée sauvage. Barbe-de-bouc, salsifis sauvage. Barbe-de-chèvre, un des noms vulgaires de la spirée barbe-de-chèvre, appelée aussi barbe-de-bouc; c'est encore un des noms vulgaires de la clavaire coralloïde (champignons). Petite barbe-de-chêne, un des noms vulgaires de la spirée ulnaire. Barbe-de-Jupiter, nom vulgaire de l'anthyllide barbe-de-Jupiter, de la joubarbe des toits, et quelques fois du fustet, à cause de ses panicules en houppes soyeuses. Barbe-de-renard, nom vulgaire par lequel on désigne plusieurs espèces du genre astragale. || 9<sup>e</sup> Terme d'astronomie. Sorte de chevelure placée quelquefois à la partie antérieure d'une comète, comme la queue l'est en arrière. || 10<sup>e</sup> En

termes d'artillerie, tirer en barbe, c'est tirer le canon par-dessus la hauteur du parapet, sans le pointer par les embrasures. || 11<sup>e</sup> En parlant du cheval, nom donné au point de réunion des deux branches du maxillaire inférieur, qui dans ce point ne sont recouvertes que par la peau. || En termes de vétérinaire, replis, dits aussi barbillons, qui se trouvent sous la langue des chevaux et des bœufs. || 12<sup>e</sup> Terme de marine. Appeler en barbe, travailler ensemble, en parlant des câbles. || Être en barbe, être mouillé à peu de distance et en avant d'un autre navire. || 13<sup>e</sup> Terme de menuiserie. Bois qui excède l'arrangement intérieur d'une traverse. || Terme de serrurerie. Chacune des saillies placées sur le côté du pêne d'une serrure et donnant prise à la clef. || Proverbe. Barbe bien étuvée ou bien savonnée est à demi rasée.

— HIST. xi<sup>e</sup> s. Et par la barbe qui au pis me vent lelet, *Ch. de Rol.* iv. Desur leur broines [cui-rasses] leur barbes [ils] ont jetées, *ib. ccxl.* || xii<sup>e</sup> s. Barbe florile [blanche], *Ronc.* p. 25. Li dus Bueves sans barbe, qui si bien sut plaidier, *Sax. XVI.* || xiii<sup>e</sup> s. Je croi bien que detraite [arrachée] en ert [sera] sa barbe grise, *Berte*, c. || xv<sup>e</sup> s. Yver fait champs et arbres vieulx, Leurs barbes de neiges blanchir, Et est si froid, ort et pluvieux Qu'emprès le feu convient croupir, *ch. d'ORL. Bal.* 121. Et de son propre pooir, sans emprunt, soi venir mettre en barbe [tenir tête] à ung roy de France, *G. CHASTEL. Chron. des D. de Bourg.* III, chap. 179. Il luy dist qu'il ne parleroit point à luy se il n'avoit sa barbe faite, et que ce n'estoit point la gise [guise] des Anglois, *FENIN*, 1420. Ny en un an pas une fois ne vient à justice une seule plainte d'une buffe donnée ou d'une barbe tirée, au lieu qu'ils se souloient entretuer par la ville, tous les jours, comme chiens, *Bouciq.* IV, ch. 8. || xvi<sup>e</sup> s. Que je refuse publiquement le sot babil de ces galants, et leur resiste en barbe (comme on dit), decouvrant leurs mensonges, *CALVIN*, 26. Les malfaiteurs jadis avoyent de coustume de se vestir de noir, nourrir leurs barbes, et user d'autres signes de dueil pour fleschir leurs juges à misericorde, *ID. Instit.* 997. Appeler quelqu'ung yvrongne, à sa barbe, *MONT.* III, 79. Degros valets ayant un pied de barbe, qui en un jour mangent demi mouton, *LANOUE*, 234. Il leur semble, quand ils voyent les ennemis en barbe, qu'ils doyvent manger (comme on dit) les charrettes ferrées, *ID. 318.* Il fut conseillé de se confederer avec sultan Soliman, à fin de leur mettre en barbe un redoutable ennemi quand ils le molesteroyent, *ID. 374.* Tousjours seroit-ce avoir gaigné la reputation, et acquis l'audace d'aller attaquer à leur barbe une de leurs places, *ID. 432.* Une fausse barbe, *D'AUB. Fæn.* III, 3. Quand je vis que ces heretiques nous faisoient barbe de foire [barbe de paille], et ne se vouloient pas laisser prendre sans mitaines.... *Sat. Mén.* p. 37. L'assemblée des mousches [voulant essaier], qui se fait devant et autour de la porte et tout contre la rusche (que les bonnes gens de Languedoc appellent faire barbe), *O. DE SERRES*, 443. Barbe-de-chevre, pour la ressemblance que les fleurs de ceste herbe ont à la barbe de cest animal, la plante est ainsi appellée, *ID. 618.* Balaustes, barbe-de-bouc, rozes de provins, *ID. 933.* Je proveray en barbe de je ne scay quels rappetasseurs.... *RAB. Pant.* V, *Prol.*

— ETYM. Wallon *babe*; bourguig. *babe*; provenç. espagn. et ital. *barba*; du latin *barba*. Comparez l'ancien haut allemand *bart*, le lithuanien *barza*; le second *b* fait difficulté pour assimiler *barba* et *bart*; mais il est pour *f*, et *l'* pour *th*, comme dans *ruber* et *spūōpōs*, *über* et *ōōōap*.

2. BARBE (bar-b'), s. m. Cheval de sang oriental des contrées africaines, du Maroc surtout, souvent confondu avec l'arabe. Il y poussa son cheval qui sera si l'on veut un barbe, *SCARR. Rom. com.* 2<sup>e</sup> p. ch. 44. || Adj. Un cheval barbe.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Quelque barbe ou cheval viste, *D'AUB. Fæn.* IV, 4.

— ETYM. Bas-lat. *barba*, *barbanus*; par abréviation, *de Barbarie*, pays de l'Afrique et patrie de ce cheval; ital. *barbero*.

3. BARBE (bar-b'), s. m. Nom que les Vaudois donnaient à leurs docteurs. Il est bien certain qu'il n'y avait ni Vaudois ni barbes en l'an 1420, puisque Valdo n'est venu qu'en 1460, *boss. Variat.* 11. Leclerc, cardeur de laine, qui fut le premier pasteur des protestants à Meaux, n'était sans doute ni barbe chez les Vaudois, ni prêtre catholique, *FEN. II*, 6.

— ETYM. Ital. et pays de Coire, *barba*, oncle; bas-lat. *barbas*, *barba* et *barbanus*, oncle; à proprement parler, le barbu, l'homme âgé. Les barbes

des Vaudois ont été ainsi appelés par respect et affection.

† BARBÉ, ÉE (bar-bé, bée), adj. Dans le blason, barbé se dit de quelques animaux à barbe, lorsque la barbe est d'un autre émail. || Terme de botanique. Qui est muni d'une barbe.

— ETYM. *Barbatus*, de *barba*, barbe.

4. BARBEAU (bar-bô), s. m. Poisson de rivière (*cyprinus barbus*, *L.*) dont la chair est estimée, mais dont les œufs causent parfois, et surtout au printemps, des vomissements et des superpurgations. Manger des barbeaux. || Barbeau de mer, rouget.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Que l'en ne prengne barbel dont les deux ne vaillent sept deniers, *Ordonn. de Phil. le Bel*, *Bibl. des Chartes*, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 53. Les anguilles et les barbiaus Et autres poissons bons et biaus, *Ren. 4447*. Quiconques est pescheur des eaux le roy, il puet prendre maniere de poissons, fors quatre; c'est à savoir brochés, barbeaus, anguilettes, carpes.... *Liv. des mét.* 262. || XVI<sup>e</sup> s. Ce poisson a cinq moustaches longues de demy pied ou environ, semblables à celles d'un gros barbeau, *PARÉ*, *Monstr. App. 4*.

— ETYM. *Barbellus*, diminutif de *barbus*, barbeau, ainsi dit à cause des barbes qu'il porte. Dans l'ancien français, *li barbels* ou *barbaux* est le nominatif singulier; *le barbel*, le régime singulier; *li barbel*, le nominatif pluriel, *les barbels* ou *barbaus*, le régime pluriel.

2. BARBEAU (bar-bô), s. m. || 1<sup>e</sup> Plante à fleurs bleues qui croît dans les blés; dite aussi bluet. || 2<sup>e</sup> Adj. invariable. Bleu barbeau, espèce de bleu clair. Une étoffe barbeau, des étoffes barbeau, de la nuance de ce bleu.

— ETYM. Ainsi dit à cause de ses barbes.

BARBELÉ, ÉE (bar-be-lé, lée), adj. Garni de dents ou de pointes. Une flèche barbelée est une flèche dont la pointe est garnie de dents.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Mais la sajete barbelée Qui biautes estoit appellée Fu si dedens mon cuer fiche.... *la Rose*, 1726. || XV<sup>e</sup> s. Sans avoir alenes ou crocs, broches, poinçons, fers barbelés, aiguilles, pointes envenimées, ni rasoirs, *MONSTREL. liv. I, ch. 9.* || XVI<sup>e</sup> s. Puis en taschant à arracher à force les poingues barbelées qui avoient penetré au dedans de leurs corps bien avant, ilz venoient à deschirer leurs playes davantage, *AMYOT. Crass.* 47. .... Les autres aiguës, les autres barbelées en forme d'espys, *PARÉ. IX, 48*.

— ETYM. Anc. franç. *barbel*, barbillon (voy. BARBEAU 4).

† BARBELET (bar-be-lé), s. m. Terme de pêche. Outil pour faire des hameçons.

— ETYM. Barbe.

† BARBELLE (bar-be-lé), s. f. Terme de botanique. Petite barbe ou aigrette.

— ETYM. Diminutif de barbe.

BARBERIE (bar-be-rie), s. f. || 1<sup>e</sup> Art de raser et de coiffer. || 2<sup>e</sup> Dans quelques communautés d'hommes, lieu où l'on faisait la barbe. || Vieux,

— ETYM. Barbe.

† BARBERON (bar-be-ron), s. m. Salsifis.

— ETYM. Barbe.

BARBET, ETTE (bar-bè, bë-t'), s. m. et f. || 1<sup>e</sup> Chien à long poil et frisé. || Adj. Circé.... changeait en chiens barbets les compagnons d'Ulysse, *VOLT. Ep. 97*. Les chiens barbets ont beau avoir la réputation d'être les meilleurs amis du monde, ils ne nous valent pas, *VOLT. Lettr. Schomberg*, 31 août 1769. || Familièrement. Être crotté comme un barbet, être excessivement crotté. || Fig. Un chercheur de barbets, un escroc, qui s'introduit dans les maisons, sous prétexte de chercher un chien égaré. Ah! ce sont des chercheurs de barbets; ce sont des filous qui veulent dérober mes meubles, *Francion. liv. x.* || 2<sup>e</sup> Mouchard. || 3<sup>e</sup> Rouget, poisson.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. La fidélité du chien, la puanteur du boeuf, la docilité du barbet, *PARÉ. Anim. 4*.

— ETYM. Buffon pense que le *barbet* a été ainsi nommé parce qu'il vient de *Barbarie*; mais il est plus probable que ce chien a été dit *barbet* à cause d'une comparaison de ses poils avec la *barbe*. L'italien dit *barbino*.

† BARBETS (bar-bè), s. m. plur. Nom que l'on donne aux habitants des vallées des Alpes livrés souvent à la contrebande. Le nouveau général d'armée [Lafeuillade] se trouva à de nouveaux exploits, mais ce ne fut que contre les Barbets des vallées, *ST-SIM. 433, 227*.

— ETYM. Sans doute *barbe*.

BARBETTE (bar-bè-t'), s. f. || 1<sup>e</sup> Sorte de guimpe dont les religieuses se couvrent le sein. || 2<sup>e</sup> Terme de fortification. Espèce de plate-forme ou de petite

élévation de terre, qui se fait ordinairement dans les angles d'un bastion pour y placer du canon, qui tire par-dessus le parapet. Tirer le canon à barbette, c'est le tirer à découvert sans épaulement de terre pour se cacher. Six pièces de douze tirées à barbette, y feraient [au mur de Soliman] dans une nuit une brèche praticable, *CHATEAUB. Itinér. II*, 292. || 3<sup>e</sup> Populairement. Coucher à la barbette, à terre sur un matelas sans bois de lit.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Et quand il [le faucon] est sus, que il face ung peu de barbette soubz le bec, de sa plume, *Modus*, f° LXXVII, verso.

— ETYM. Diminutif de *barbe*; dans le premier sens, parce que cette guimpe est une sorte de barbe; dans le deuxième, parce que le canon fait la barbe, rase l'épaulement; dans le troisième, parce que la barbe de celui qui est ainsi couché touche pour ainsi dire le sol.

BARBEYER (bar-bè-ié), v. n. Terme de marine. Le vent barbeye, lorsqu'il ne fait que raser la voile, sans la remplir.

— ETYM. Barbe.

† BARBICHE (bar-bi-ch'), s. f. || 1<sup>e</sup> Petite barbe que l'on laisse pousser au menton ou aux joues. || 2<sup>e</sup> Terme de botanique. Un des noms vulgaires de la nigelle de Damas, dite aussi araignée, barbe-de-capucin et cheveux-de-Vénus.

— ETYM. Barbe. Ce mot familier, mais encore usité, est dans le Dictionnaire de l'Académie, 1<sup>e</sup> édition; il est inconcevable que l'Académie l'ait supprimé dans la dernière édition.

BARBICHE (bar-bi-ch'), BARBICHET (bar-bi-ché), BARBICHON (bar-bi-chon), s. m. || 1<sup>e</sup> Petit chien barbet. || 2<sup>e</sup> Fig. Terme de dénigrement pour désigner un ecclésiastique plongé dans une dévotion ignorante. Baily n'était pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets, ST-SIM. 321, 192. Le duc Grammont employa de ces cagots de barbichets des missions qui ont la cure de Versailles, ID. 432, 211.

— ETYM. Barbet.

BARBIER (bar-bi-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des barbiers adroits, dites: des barbié-z adroits), s. m. Celui dont le métier est de faire la barbe. || Il y avait autrefois des chirurgiens barbiers (voy. l'HIST.). || Proverbe. Un barbier rase l'autre, les gens de même état se rendent de mutuels services. — HIST. XIII<sup>e</sup> s. La maisun pere Amic lo barbeor, *Bibl. des chartes*, 3<sup>e</sup> série, t. V, p. 89. Onques vilains cui barbiers sache Les d'enz, ne fu si angois-seus, *Lai de l'ombre*. Si se font fere corones les uns as autres, ou à un barbier auquel il font entendant qu'il sont clerc, *BEAUM. XI, 45*. Il venoit tant de char morte es gencives à nostre gent, que il convenoit que barbiers ostassent la char morte, pour ce que il peussent la viande mascher et ávaler aval, *JOINV. 237*. || XIV<sup>e</sup> s. Une espée Tranchant com rasoer que porte barbieur, *Guesc. 46243*.

— ETYM. Barbe; provenc. *barbier*; espagn. *barbero*; portug. *barbiero*; ital. *barbiere*. Dans l'ancien français, à côté de *barbier*, on disait *barbere* au nominatif, *barbeor* au régime, d'où *barbieur* dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

† BARBIFÈRE (bar-bi-fé-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte une barbe.

— ETYM. Barba, barbe, et ferre, porter.

BARBIFIÉ, ÉE (bar-bi-fi-é, ée), part. passé. Barbifié et en toilette.

BARBIFIER (bar-bi-fi-é), Je barbifiais, barbifions; que je barbifie, que nous barbifions, v. a. || 1<sup>e</sup> Raser, faire la barbe. || 2<sup>e</sup> Se barbifier, v. refl. Se faire la barbe.

— ETYM. Barba, barbe, et ficare, suffixe qui a le sens de faire. On disait *barber* au XV<sup>e</sup> siècle: il se fit barber, LOUIS XI, *Nouv. xciv*.

† BARBILLE (bar-bi-l'), ll mouillées), s. f. Filament aux flans des monnaies.

— ETYM. Diminutif de *barbe*.

BARBILLON (bar-bi-lon), ll mouillées, et non bar-bi-yon), s. m. || 1<sup>e</sup> Filaments qui sont aux deux côtés de la gueule de certains poissons. Beaucoup de poissons écaillés ont des barbillons, BERN. DE ST-P. Harm. liv. V, Harm. anim. || Par analogie. Chez les coqs un ou deux barbillons garnissent les côtés et la partie inférieure du bec, BUFFON, Cog. || 2<sup>e</sup> Petite languette de l'hameçon qui sert à empêcher le poisson de se décrocher. || Les barbillons d'une flèche, petites dents qui garnissent une flèche et qui la rendent plus difficile à retirer de la plaie. || 3<sup>e</sup> Replis de la membrane muqueuse de la bouche situés sous la langue du cheval, et qui servent à protéger l'orifice du canal de la glande maxillaire. || 4<sup>e</sup> Terme de fauconnerie. Maladie de la langue des oiseaux

de proie. || 5° Petit barbeau, poisson ainsi nommé des petites barbes qu'il porte.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. L'en [Pon] oste aux navets la teste, la queue et autres barbillons ou racines, *Ménagier*, II, 5. Entre les barbillons [de la flèche] et la douille du fer, IV, II, 5. || XVI<sup>e</sup> s. En le tirant [le fer barbelé], les barbillons pourroient rompre tant les nerfs que les veines, artères et autres parties, *PARÉ*, IX, 21. Ce poisson a de petits barbillons sous la gorge, et les ailes comme d'une chauve-souris, ID. *Monstr. App.* 4.

— ÉTYM. Diminutif de *barbille*.

† BARBILLONNER (bar-bi-llo-né, *ll* mouillées), v. a. Terme de pêche. Relever le barbillon d'un hameçon.

— ÉTYM. *Barbillon*.

† BARBION (bar-bion), s. m. Un des noms du barbeau, poisson.

— ÉTYM. Mauvaise prononciation de *barbillon*.

† BARBIROSTRE (bar-bi-ro-str'), adj. Terme de zoologie. Qui a des poils sur le bec.

— ÉTYM. *Barba*, barbe, et *rostrum*, bec.

† BARBITON (bar-bi-ton), s. m. Sorte d'instrument de musique à plusieurs cordes, chez les anciens.

— ÉTYM. Provenc. *barbot*; de *barbitum*, grec βάρβητον.

† BARBLAU (bar-blō), s. m. Un des noms du barbeau, poisson.

— ÉTYM. *Barbe*. Sans doute mauvaise orthographe pour *barbelau* ou *barbeleau*.

BARBON (bar-bon), s. m. || 1<sup>e</sup> Vieillard, avec une idée de dénigrement. Lui déjà vieux barbon, elle jeune et jolie, LA FONT. *Petit chien*. Sa Majesté persuadée par plusieurs barbons que.... SÉV. 40. Moquez-vous des sermons d'un vieux barbon de père, MOL. *L'Étour*, I, 2. Enfant au premier acte et barbon au dernier, BOIL. *Art p.* III. La colombe d'Anacréon, Dans la coupe de ce barbon, Buvait d'un vin père de la chanson, BÉRANG. *Troubad* || Faire le barbon, être trop grave, trop sérieux pour son âge. || 2<sup>e</sup> En botanique, nom vulgaire de l'andropogon digité. Barbon écailleux, un des noms de l'andropogon muriqué, dont la racine est appelée vétiver.

— ÉTYM. Espagn. *barbon*; ital. *barbone*, qui a la barbe longue; de *barba* (voy. BARBE).

† BARBOTAGE (bar-bo-ta-j'), s. m. || 1<sup>e</sup> Gâchis. Faire du barbotage. || 2<sup>e</sup> Terme d'économie rurale. Boisson composée d'eau dans laquelle on a délayé un peu de farine ou de son, et qui se donne aux bestiaux.

— ÉTYM. *Barboter*.

4. BARBOOTE (bar-bo-t'), s. f. Poisson de rivière qui n'a que deux nageoires sur le dos.

— ÉTYM. Voy. BAREOTER. Il y avait, dans l'ancien français, *barbelote*, qui semble signifier quelque reptile.

† 2. BARBOTE (bar-bo-t'), s. f. Un des noms de la vesce.

BARBOTÉ, ÉE (bar-bo-té, tée), part. passé. Des paroles barbotées d'une façon inintelligible.

† BARBOTEAU (bar-bo-tô), s. m. Un des noms vulgaires de la loche franche, poisson.

— ÉTYM. *Barboter*.

† BARBOTEMENT (bar-bo-te-man), s. m. Action de barboter.

— ÉTYM. *Barboter*.

BARBOTER (bar-bo-té), || V. n. 1<sup>e</sup> Fouiller bruyamment avec le bec dans l'eau ou dans la bourbe. Les canards aiment à barboter. || Par extension, marcher dans une boue épaisse. || Fig. Avant qu'un Allemand trouvât l'imprimerie, Dans quel cloaque affreux barbotaît ma patrie! VOLT. *Épit.* c, 447. Les descendants des Camille, des Brutus, barbotaient dans la fange, ID. *Phil.* II, 409. || En termes de marine, un bâtiment barbote, quand, étant au plus près du vent, il fait peu de chemin. || 2<sup>e</sup> V. a. Marmotter, prononcer d'une façon mal articulée. Grondant entre mes dents, je barbote une excuse, RÉGNIER, *Sat.* x. Il [l'abbé de Pompadour] avait un laquais à qui il donnait tant par jour pour dire son breviaire en sa place et qui le barbotaît dans un coin des antichambres où son maître allait, ST-SIM. 284, 107.

— HIST. XII<sup>e</sup> s. Mais par ce ke nos par parfete pa-role ne l'poons expresseir, si lo sonons, coment ke soit, solunc la maniere de nostre humaniteit, barbotant et encumbrait d'enfantine floibeteit, JOB, 487. || XV<sup>e</sup> s. Petites bouche à barbeter Ba, ba, ba font ces godinettes, Quant elles veulent cacqueter, co-QUILL. *Monol. de la bâtie de soin*. Par le corps, il barbelote Ses mots, tant qu'on n'y entend rien, COMÉDIE DE PATELIN. || XY<sup>e</sup> s. Plusieurs barbottent leurs prières par acquit, ou les lisent de leurs livres comme s'ils faisoient corvée à Dieu, CALV. *Inst.* 676. .... Mar-

motant et barbotant certaines paroles sur les playes, PARÉ, t. III, p. 715.

— ÉTYM. Norm. *varvoter*; *varrot*, boue claire, *varibot*, bourbier; espagn. *barbotar*, marmotter. Génin le tire du préfixe *bar* péjoratif, et *boue*; mais *boue* ne peut donner un dérivé en *ot*. Y aurait-il lieu, prenant en considération que le sens primitif est celui de prononcer d'une façon peu claire (voy. l'historique), à le tirer de *barbot*, qui est, en provençal, le nom d'un instrument et qui vient de *barbitus*, sorte de lyre; jouer du *barbot* aurait pris un sens péjoratif, puis signifié le bruit du *barbotement* dans l'eau, et finalement l'action d'y *barboter*.

BARBOTEUR (bar-bo-teur), s. m. Le canard domestique.

— ÉTYM. *Barboter*.

BARBOTEUSE (bar-bo-teù-z'), s. f. Femme de mauvaise vie. Terme bas.

— ÉTYM. *Barboter*.

† BARBOTIÈRE (bar-bo-tiè-r'), s. f. Mare à canards. || Baquet pour les chevaux.

— ÉTYM. *Barboter*.

† BARBOTIN (bar-bo-tin), s. m. Terme de marine. Couronne en fer servant à faciliter le virage des câbles-chaines.

— ÉTYM. Le capitaine *Barbotin*, inventeur.

BARBOTINE (bar-bo-ti-n'), s. f. || 1<sup>e</sup> Nom donné, dans le commerce de la droguerie, aux fleurs non épanouies de plusieurs espèces d'armoisies. || 2<sup>e</sup> Bouillie pour coller les garnitures des poteries de terre.

— ÉTYM. *Barboter*.

BARBOUILLAGE (bar-bou-lla-j', *ll* mouillées, et non bar-bou-ya-j'), s. m. || 1<sup>e</sup> Enduit de couleur fait grossièrement à la brosse. || 2<sup>e</sup> Mauvaise peinture. Vous me demandez le portrait d'un homme qui vous aime autant qu'il vous estime; je n'ai plus qu'une mauvaise copie.... je vous enverrai ce barbouillage, VOLT. *Lettre Damilaville*, 5 avril 1765. || 3<sup>e</sup> Ecriture illisible. Il est impossible de déchiffrer ce barbouillage. || 4<sup>e</sup> Discours confus et mal ordonné. Dans tous nos barbouillages, nous ne cesserons d'épier la nature, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— ÉTYM. *Barbouiller*.

BARBOUILLE, EE (bar-bou-llé, llée, *ll* mouillées, et non pas bar-bou-yé), part. passé. Tout barbouillé de boue. Les enfants qui s'effraient du visage qu'ils ont barbouillé, PASC. dans COUSIN. Thespis fut le premier qui, barbouillé de lie.... BOIL. *Art p.* III. || Semoquer de la barbouillée, se dit d'une personne qui débite des choses absurdes et ridicules, et aussi d'une personne qui, ayant bien fait ses affaires, se moque de tout ce qui peut arriver.

BARBOUILLER (bar-bou-llé, *ll* mouillées, et non pas bar-bou-yé), v. a. || 1<sup>e</sup> Salir, souiller. Barbouiller d'encre une page. Il se barbouilla le front avec des mûres. Tous les vers dont il aura barbouillé le papier. || 2<sup>e</sup> Étendre grossièrement une couleur avec une brosse. Barbouiller de noir le devant d'une boutique. || Absolument, peindre grossièrement. Il barbouillera longtemps sans rien faire de reconnaissable, J. J. ROUSS. *Ém.* II. En étudiant ils s'habituent à barbouiller, ID. ib. I. Je ne veux plus peindre; mais je veux encore moins barbouiller, BALZ. *Avis écrit*. || Fig. Barbouiller le cerveau, troubler la tête. [Gens qui] .... de lièvres cornus le cerveau nous barbouillent, RÉGNIER, *Sat.* IX. Où diable a-t-il donc pris ce vilain mal [l'hypochondrie]?— On dit Que tous les voyageurs se barbouillent l'esprit, HAUTEROCHE, *Nobles de prov.* II, 3. || 3<sup>e</sup> Faire beaucoup d'écritures inutiles. Je ne barbouille que de misérables narrations, SÉV. 447. Je me reproche fort d'avoir barbouillé deux tomes pour un seul homme, quand cet homme n'est pas vous, VOLT. *Lett. Prusse*, 24. || Absolument. Cet auteur ne fait que barbouiller. || Ecrire mal. Je ne puis lire son écriture, il barbouille. || 4<sup>e</sup> Compromettre. Le roi le voulut voir; le père de Chavigny en fut surpris, car le janse-nisme l'avait fort barbouillé avec lui, ST-SIM. 53, 134. Je la connais; elle se croit offensée, et elle est femme à vous barbouiller terriblement dans le monde, DANCOURT, *le Chevalier à la mode*, III, 2. || 5<sup>e</sup> Parler, exprimer d'une manière confuse. Il nous barbouilla je ne sais quelle excuse. || 6<sup>e</sup> V. n. Prononcer d'une manière vicieuse ou peu distincte. Il ne peut pas dire quatre mots sans barbouiller. || 7<sup>e</sup> Se barbouiller, v. refl. Se barbouiller de confiture, de crème. || Fig. Se barbouiller de grec et de latin, en surcharger confusément sa mémoire. Pour avoir employé neuf à dix mille veilles à se bien barbouiller de grec et de latin, MOL. *F. sav.* IV, 3.

|| Fig. Cet homme s'est bien barbouillé, il a gravement compromis sa considération. Dans le monde, à vrai dire, il se barbouille fort, MOL. *Mis.* II, 5. — HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cet argument seroit desja assez amplement deduit, n'estoit que les papistes nous barbouillent mettans en avant le concile de Nicene, CALV. *Instit.* 63. Mais comme en l'eau elle [la gre-nouille] barbouille, Si fais-tu en l'art poétique, MAROT, III, 52. Si furent seize conjurez en tout, qui une nuict se barbouillerent le visage de suye, AMYOT, Cimon, 2. Comme qui diroit les barbouillez de suye, ID. ib. 3.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Cet argument seroit desja assez amplement deduit, n'estoit que les papistes nous barbouillent mettans en avant le concile de Nicene, CALV. *Instit.* 63. Mais comme en l'eau elle [la gre-nouille] barbouille, Si fais-tu en l'art poétique, MAROT, III, 52. Si furent seize conjurez en tout, qui une nuict se barbouillerent le visage de suye, AMYOT, Cimon, 2. Comme qui diroit les barbouillez de suye, ID. ib. 3.

— ÉTYM. Espagn. *barbullar*; ital. *barbugliare*. De *bar* péjoratif (voy. BAR...), et l'ancien mot *bouille*, bourbier. Icelles femmes prindrent le cors du dit Vale et le porterent en ung bouillon ou bourbier qui est en un boys près la dite maison, DU CANGE, *bulio*. *Bouille* est le latin *bulla*, bulle de l'eau bouillante, et de là, l'eau d'un bourbier. Le portugais *bolha* prouve que les deux *ll* du latin ont pu se mouiller.

BARBOUILLEUR (bar-bou-leur, *ll* mouillées, et non bar-bou-yeur), s. m. || 1<sup>e</sup> Artisan qui peint avec la brosse les murailles, les plafonds, les portes, etc. Le barbouilleur des murs d'un cabaret critiquait les tableaux des grands peintres, VOLT. *Babyl.* 40. || Fig. et familièrement, mauvais peintre. Je serais un Apelles que je ne me trouverais qu'un barbouilleur, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 2<sup>e</sup> Mauvais écrivain, etc. Un bavard en robe.... de papiers timbrés barbouilleur mercenaire, VOLT. *Ép.* 50. Un vieux barbouilleur de papier, ID. *Leitr. Cideville*, 10 mai 1764. Mourir sans vider mon carquois! Sans percer, sans foulir, sans pétrir dans leur fange Ces bourreaux barbouilleurs de lois, A. CHÉNIER, 270. || 3<sup>e</sup> Fig. et familièrement, bavard dont les paroles sont confuses, inintelligibles. C'est un barbouilleur insupportable.

— ÉTYM. *Barbouiller*.

† BARBOUILLON (bar-bou-llon, *ll* mouillées), s. m. Qui barbouille. Il était vraiment musicien, et je n'étais qu'un barbouillon, J. J. ROUSS. *Conf.* V.

— ÉTYM. *Barbouiller*.

† BARBOUQUET (bar-bou-ké), s. m. Terme de vétérinaire. Voy. BOUQUET.

— ÉTYM. Voy. BOUQUET.

† BARBOUQUINE (bar-bou-ki-n'), s. f. Variété de salsifis.

† BARROUTE (bar-bou-t'), s. f. Cassonade trop chargée de sirop. || Gros grain de sucre à refondre.

BARBU, UE (bar-bu, bue), adj. || 1<sup>e</sup> Qui a de la barbe. Homme barbu. Femme barbue. || Comète barbue, comète précédée d'une sorte de barbe lumineuse. || 2<sup>e</sup> Terme de botanique. Hérisson de barbes, de poils, de filets. Blé barbu. || 3<sup>e</sup> S. m. Terme d'histoire naturelle. Genre d'oiseaux grimpeurs qui habitent la zone torride et qui vivent en société.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Il est derrière od celle gent barbée, CH. DE ROL. CCXL. || XIII<sup>e</sup> s. As-tu tes pechiez regehiz [avoué]?—Oil, fet-il; à un viez ievre Et à une barbe chievre, REN. 6818. Bien en i avoit mil que jeans que barbés, CH. D'ANT. V, 47. || XVI<sup>e</sup> s. Né vois-tu pas qu'un œuf engeudre un coq Cresté, grisé et barbu, qui le choq D'un autre coq ne crant à la bataille? RONS. 963.

— ÉTYM. Barbe; provenç. *barbat* et *barbut*, comme dans le vieux français *barbé* et *barbu*; espagn. *barbudo*; ital. *barbuto*.

BARBUE (bar-bue), s. f. Poisson de mer plat qui a de la ressemblance avec le turbot (*pleuronectes rhombus*, L.).

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Barbues grasses, plaïs lées, *Fabli.* édit. BARB. t. IV, 94.

— ÉTYM. Barbu. On dit aussi *barbu*, s. m.

† BARBULE (bar-bu-l'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Filament porté par les côtés des barbes d'une plume.

— ÉTYM. Diminutif de *barbe*.

† BARBUQUET (bar-bu-ké), s. m. Ecorchure ou petit bouton au bord des lèvres.

— HIST. XIV<sup>e</sup> s. Icellui Louvigny haussa le menton au dit Regnaud, et lui fist le barbouchet, en lui disant qu'ilz estoient mauvais garçons, DU CANGE, *barbu*. Icellui Pierre feri le dit Robert un petit cop de la main souz le menton, le quel cop est appellé au pais parbouquet, ID. ib. || XV<sup>e</sup> s. Lui donna un parbouquet, ID. ib. D'un barbouquet est deu cinq solz trois deniers, ID. ib. Comme icelle femme eust donné par maniere d'esbatiement sur le visage du dit Rotro une buffe, ditte selon le largaige du pais un parbouquet, ID. ib.

— ÉTYM. Bar, altiére en *par*, particule péjorative (voy. BAR... préfixe), et *bouchet* ou *bouquet*, diminutif de *bouche*.

† BARBURE (bar-bu-r'), s. m. Ensemble des inégalités d'une pièce fondue qui sort du moule.

— ÉTYM. Barbe.

**BARCALON** (bar-ka-lon), *s. m.* Titre du premier ministre de Siam. Il fit connaissance à Siam avec un premier commis du barcalon, VOLT. *Dial.* 21.

**BARCAROLLE** (bar-ka-ro-l'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Sorte de chanson particulière aux gens du peuple et surtout aux gondoliers de Venise. La plupart des ariettes de Lulli sont des airs du Pont-neuf et des barcarolles de Venise, VOLT. *Lettr. Chabanon*, 18 déc. 1767. || 2<sup>o</sup> Petite pièce de musique faite sur une chanson relative aux promenades sur l'eau, et où l'on imite la coupe et le rythme des barcarolles de Venise. La barcarolle d'Auber, dans *la Muette*.

— REM. V. Hugo s'est servi à tort de *barcarolle* pour petite barque; c'est *barquerolle* qu'il fallait dire: Adieu la barcarolle, Dont l'humble banderole Autour des vaisseaux vole, *Orient*. 5.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. Ils entrent en une gondole.... il se fait mettre à bord par le barquerole [batelier] auquel il avoit donné le mot du guet, DES PÉRIERS, *Contes*, 104.

— ÉTYM. Ital. *barcairuolo*, marinier, de *barca* (voy. BARQUE). La *barcarolle* est le chant du *barcaruolo*, du gondolier.

† **BARCASSE** (bar-ka-s'), *s. f.* Terme de marine. Grande chaloupe.

— ÉTYM. Italien *barcaccia*, qui dérive de *barca*, barque.

**BARCELONNETTE** (bar-se-lo-nè-t'), *s. f.* Petit lit suspendu et mobile, dans lequel on peut bercer un enfant.

— ÉTYM. Ce mot, qui n'est ni dans les anciennes éditions du Dictionnaire de l'Académie, ni dans Furetière, ni dans Richelet, vient peut-être de *Barcelone*, en raison de quelque importation aujourd'hui oubliée, ou peut-être est-il pour *bercelonnette* (prononciation de plusieurs personnes) et rattaché on ne sait comment à *bercer*.

**BARD** (bar), *s. m.* Sorte de grande civière à plusieurs bras. || Bard à pots, civière sur laquelle on porte les creusets pour la fonte du verre.

— SYN. **BARD**, BRANCARD, CIVIÈRE, BAYART. Les bran-cards sont les deux bras d'une voiture, entre lesquels on place un cheval; et, par extension, un brancard est soit une sorte de lit de repos à pieds ayant brancard devant et derrière, pour transporter un malade ou un blessé, soit une civière à pieds servant au transport des meubles, etc. La civière est une machine à deux brancards, au moyen de laquelle des hommes transportent des pierres et autres objets solides. Le bayart est une sorte de petit tombereau ayant deux brancards comme une civière, et servant à transporter du mortier et autres objets. Le bard est une sorte de grande civière à six bras, pour porter des fardeaux qui demandent le concours de 4, 8 ou 12 hommes, LEGOARANT.

— ÉTYM. On trouve dans des dictionnaires *bar* sans *d*; c'est la vraie orthographe, comme le montre l'italien *barella*, civière, de l'allemand *Bahre*, civière.

† **BARDACHE** (bar-da-ch'), *s. m.* Terme obscène signifiant mignon, giton.

— HIST. xvi<sup>e</sup> s. On l'eust habillé comme l'estoient les bardaches [les mignons de Henri III], D'AUB. *Conf.* I, 8.

— ÉTYM. Espagn. *bardaxa*; ital. *bardascia*, prostitué; lombard et piémontais, *bardassa*, jeune garçon. On le tire de l'arabe *bardaj*, esclave.

† **BARDAGE** (bar-da-j'), *s. m.* Action de transporter des matériaux sur des bards.

— ÉTYM. Bard. **BARDANE** (bar-da-n'), *s. f.* Terme de botanique. Plante à fleurs composées, dite aussi glouteron (*arctium lappa*, L.).

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Decoction d'esquine ou de bardane, PARÉ, XVI, 38. Gleteron ou glouteron, dict aussi bardane, en Languedoc lampourde, vient facilement de racine et de semence en terre seche et maigre, O. DE SERRES, 614.

— ÉTYM. Bas-lat. espagn. et ital. *bardana*.

4. **BARDE** (bar-d'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Ancienne armure faite de lames de fer, qu'on plaçait sur le poitrail d'un cheval. || 2<sup>o</sup> Tranche de lard fort mince dont on entoure les chapons, les bécasses, les perdrix, etc. qu'on fait rôtir. J'y vois de gros gardes, Cuirassés de bardes, Portant hallebordes De sucre candi, BÉRANG. *Cocagne*. || 3<sup>o</sup> Longue selle faite uniquement de grosses toiles piquées et bourrées.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Leurs chevaux semblablement bardes de bardes de fer et de cuivre, AMYOT, *Crassus*, 45.

— ÉTYM. Bas-lat. *barda*, bât; provenç. *bardel*, bât; espagn. et portug. *albarda*, bât et barde de bard; ital. *barda*, caparaçon; de l'arabe *bardahet*,

couverture que l'on met sur le dos d'une bête de somme avant d'y placer le bât, du persan *barzahet*. Certaines provinces emploient pour selle le mot *abarde*, qui correspond à l'espagnol et portugais *albarda*. On trouve, dans l'ancien français, *barde* avec le sens de arme offensive: Plantant une grosse javeline de barde qu'il portait en la main, AMYOT, *Marc*. 8. En ce sens, *barde* vient de l'allemand *Bart*, hache. Du sens de selle, caparaçon, on a passé à celui d'armure défensive du cheval, et enfin à celui de pièces de lard avec lesquelles on couvre une volaille.

2. **BARDE** (bar-d'), *s. m.* Poète chez les anciens Celtes. || Fig. Poète héroïque et lyrique.

— ÉTYM. *Bardus*, barde, mot celtique: bas-bret. *barz*, *bars*; kymri, *barz*; gaél. et island. *bard*, poète, chanteur.

1. **BARDE**, **ÉE** (bar-dé, dée), *part. passé* de barder 1. Porté sur un bard. Les pierres ayant été bardées.

2. **BARDE**, **ÉE** (bar-dé, dée), *part. passé* de barder 2. Chevalier bardé de fer. Pouarde bardée de lard. || Fig. et familièrement. Etre bardé de cordons, porter des décorations de divers ordres. || En termes de blason, se dit d'un cheval caparaonné.

**BARDEAU** (bar-dô), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Ais mince et court dont on se sert pour couvrir les maisons. || 2<sup>o</sup> Petit train de bois.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il pousse son cheval à grand force sur un bardeau ou bastardeau fait à travers la rivière pour retenir l'eau, D'AUB. *Hist.* III, 260.

— ÉTYM. *Barde* 1; le *bardeau* étant assimilé à une *bârde* qui couvre. Ce qui prouve la justesse de cette étymologie, c'est que *barder* a signifié couvrir, et même pavier: Les œuvres et reparacions de bardement ou pavement.... premierement de barder et pavier de bonnes pierres, DU CANGE, *bardatus*.

† 4. **BARDEÉ** (bar-dée), *s. f.* Ce que peut porter un bard.

— ÉTYM. *Barde* 1.

† 2. **BARDEÉ** (bar-dée), *s. f.* Ensemble des bardes de lard dont on garnit une volaille.

— ÉTYM. *Barde* 2.

4. **BARDELLE** (bar-dé-l'), *s. f.* Selle faite de grosse toile et de bourse.

— ÉTYM. Provenc. *bardel*, bât; du bas-latin *barda*, bât (voy. BARDE 1).

† 2. **BARDELLE** (bar-dé-l'), *s. f.* Bras du bard du verrier.

— ÉTYM. *Bard*.

4. **BARDER** (bar-dé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Couvrir un cheval de l'armure appelée barde. || 2<sup>o</sup> Envelopper de bardes de lard. Barder une pouarde.

— HIST. XV<sup>e</sup> s. À tous alarmes c'estoit le premier homme armé et de toutes pieces, et son cheval toujours bardé, COMM. I, 11. Et y avoit quinze cens hommes d'armes bien montez et la pluspart bardez et richement accoustrez, ID. IV, 5. Barder et pavier de bonnes pierres, DU CANGE, *bardatus*. || XVI<sup>e</sup> s. Il en promettoit autres dix mille tous armez à blanc et bardez, AMYOT, *Crassus*, 37. Le roi estant couché en une grande chambre roiale, et son lect, outre les rideaux ordinaires, bardé d'un tour de lict de grosse bûche, D'AUB. *Hist.* II, 285.

— ÉTYM. *Barde* 1.

**BARDEUR** (bar-deur), *s. m.* Celui qui, dans un chantier, porte le bard; celui qui traîne les pierres sur un petit chariot.

— ÉTYM. *Bard*.

**BARDIS** (bar-di), *s. m.* Terme de marine. Séparation de planches qu'on fait à fond de cale, dans un navire de commerce, pour charger des blés et autres grains.

— ÉTYM. Même radical que *bardeau*.

**BARDIT** (bar-dit'), *s. m.* Chant de guerre des anciens Germains. Les Francs entonnent le bardit à la louange de leurs héros, CHATEAUB. *Mart.* 197.

— ÉTYM. *Barditus* ou *baritus*, cri, clamour.

† **BARDOIRE** (bar-doi-r'), *s. f.* Un des noms provinciaux du henneton.

**BARDOT** (bar-do; le t ne se lie pas), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Petit mulet produit de l'accouplement du cheval et de l'ânesse. Tous les adieux faits, mon bardot chargé, SEV. 459. Quinze chevaux normands, sous poil gris, et trois bardots d'Auvergne, LESAGE, *Turc*. IV, 8. || Petit mulet qui marche ordinairement en tête et porte le muletier. || 2<sup>o</sup> Fig. et familièrement, homme sur qui les autres se déchargeant d'une partie de leur tâche; celui qui sert de sujet habituel aux

plaisanteries. C'est le bardot de la compagnie. L'âne est le jouet, le plastron, le bardot des rustres qui le conduisent le bâton à la main, BUFF. *Âne*. || 3<sup>o</sup> Terme de typographie. Papier de rebut.

— REM. On trouve souvent l'orthographe *bardeau*; mais elle est fautive, comme le prouve l'italien *barotto*.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Il a fallu que j'aye faict ceste digression; il fault qu'elle passe par bardot [bête de somme en surnombré] sans payer peage, BRANT. *Charles-Quint*.

— ÉTYM. Berry, *bardaud*, âne; ital. *barotto*; de *barde* dans le sens de selle (voy. BARDE 1).

**BARÉGE** (ba-rè-j'); malgré l'accent aigu que l'Académie met sur ce mot), *s. m.* Etoffe de laine légère et non croisée.

— ÉTYM. *Baréges*, village des Pyrénées, où on fabrique de ces étoffes.

† **BARÉGINE** (ba-ré-ji-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière trouvée dans les eaux sulfureuses de Baréges.

† **BARÈME** (ba-rè-m'), *s. m.* Recueil de comptes tout faits.

— ÉTYM. Ainsi nommé de François *Barrème*, né à Lyon, mort à Paris en 1703, qui publia un recueil de ce genre, sous le titre de *Comptes faits*.

† **BARFOUL** (bar-foul), *s. m.* Terme de commerce. Sorte d'étoffe dont s'habillent les nègres.

— ÉTYM. Espagn. *barfol*, pagne des nègres.

† 4. **BARGE** (bar-j'), *s. f.* Nom d'un oiseau de marais. Le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, à l'entour de laquelle il lui est ordonné de ramper; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages, BUFF. *le Bec-en-ciseaux*.

— ÉTYM. Probablement le même mot que le suivant, un oiseau aquatique ayant pu être dit *barge* ou *barque*.

† 2. **BARGE** (bar-j'), *s. f.* Terme de marine. Embarcation plate avec une voile carrée.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Il n'i a barge ne dromond ne chalant, CH. DE ROL. CLXXVI. || XIII<sup>e</sup> s. Et li quens de Flandres se fist envoier la barge de la nef pour savoir quel gent c'estoient, VILLEH. LX. Et lors un poure chevalier arriva en une barge, et sa femme et quatre filz que il avoient, JOINV. 280. || XV<sup>e</sup> s. Messire Henry de Beaumont entra dans une barge, et se fit nager devers eux, FROISS. I, I, 22.

— ÉTYM. Bas-lat. *barga*, *bargia*; provenc. *barja*; ital. *bargia*. Diez ne pense pas que ce mot doive être rapproché de *barque*, attendu qu'il suppose un bas-latin *barica*; et il propose un diminutif du grec βάρης, canot, des termes grecs de marine ayant passé dans le Ponant.

† **BARGUETTE** (bar-ghè-t'), *s. f.* Sorte de bac pour passer les rivières.

— ÉTYM. Probablement diminutif de *barge* 2.

**BARGUIGNAGE** (bar-ghi-gna-j'), *s. m.* Hésitation à prendre un parti. || Familiar.

— ÉTYM. *Barguigner*.

**BARGUIGNER** (bar-ghi-gnâ), *v. n.* Hésiter, avoir de la peine à se déterminer. À quoi bon tant barguigner et tant tourner autour du pot? MOL. *Pource*. I, 7. C'est Mme Shœnèe qui achète notre filionnière; mon homme barguignait un peu; je craignais des difficultés, P. L. COUR. *Lett.* II, 197. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Iluec trouverent le mercier, Et lor dame qui remuoit Les joaies et les bargignoit, Aulcuns aussy de la mesnie Ont mainte chose bargignie.... Et quant plus rien ne bargigna, Sa marchandise appareilla, Et prist son fardel à trousser, ROMAN DU CHATEAIN DE COUCI. Éstagiers de Paris puient barguigner et achater le blé au marchié de Paris por leur mengier en la presence des talemeliers [boulanger], LIV. DES MÉT. 17. Or me dites, fist-il, avez-vous barguigné nulz chevaliers? JOINV. 257. Quant le soudanc oy ce, il dit: Par ma foy, larges est le Frans, quant il n'a pas bargigné sur si grant somme de deniers, ID. 243. Quar il a mestier par couvent D'achateors, et cil s'engingnent, Qui orendroit ne le barguignent, Quar tels foiz le voudront avoir Qu'on ne laura pas por avoir, RUTEB. 96.

|| XIV<sup>e</sup> s. Lesquelz atargerent pour le dit pourtrain barguignier [marchander] et aviser, DU CANGE, ATHAGRATI. Puis, dirent-ils tous en riant et en leur gascon, nous la barguignons [la ville de Clermont], et une autre fois nous l'acaterons, FROISS. II, III, 99. Et tantost qu'il les aperçurent, sans barguigner frapperen en eux, MONSTREL. LIV. I, ch. 227.

— ÉTYM. Génev. *bargagner*; bas-lat. *barcaniare* (dans les Capitulaires de Charles le Chauve), *bar-ganiare*, marchander; provenç. *barganhar*; ital.

**bargagnare**; angl. *to bargain*. On trouve dans le gaélique *báragan*, un marché; mais, comme le remarque Diez, le *c* dans un texte aussi reculé qu'un capitulaire de Charles le Chauve prouve que le *g* est dérivé; en conséquence il propose pour étymologie *barca*, barque, qui, d'après Isidore, sert à porter les marchandises de là et de là, de sorte que *barcariare*, serait : porter en barque, et en général, porter ses marchandises là et là (*barguigner* dans l'ancien français veut dire marchander). Cela demeure jusqu'à présent une hypothèse; mais on voit, par les anciens textes, que le mot *gain* (ce qu'avait cru Génin) n'entre pas dans la composition du mot. De marchander, *barguigner* a passé, par une dérivation que l'on conçoit, au sens de hésiter, tergiverser.

**BARGUINNEUR, EUSE** (bar-gki-gneur, gneù-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui barguigne. || Familiar.

— ÉTYM. *Barguigner*.

**† BARGUILLE** (bar-ghi-l', ll mouillées), *s. f.* Un des noms locaux de la chênevotte.

**† BARIE** (ba-rie), *s. f.* Terme de grammaire grecque. L'accent grave.

— ÉTYM. Βαρία, grave, féminin de βαρύς (sous-entendu προσωδία).

**BARIGEL** (ba-ri-jèl) ou **BARISEL** (ba-ri-zèl), *s. m.* Nom du chef des sbires dans plusieurs villes d'Italie. Je ne peux vous mener qu'en Basse-Normandie, dit le barigel, volt. *Cand.* 22. On n'avait point de peur.... Qu'un barisel vous mit dedans la tour de Nonne [nom d'une prison de Rome], RÉGNIER, *Sat.* vi.

— HIST. *xvi<sup>e</sup>* s. Je ne craignois d'aller sans ma patente; Car j'estois franche et de tribut exempte; Je n'avois peur d'un gouverneur fascheux, D'un barisel ny d'un shire outrageux, DU BELLAY, VII, 62, verso.

— ÉTYM. Espagn. et portug. *barrachel*; ital. *bar-gello*; bas-lat. *barigildus*; mot que sa finale indique être d'origine germanique, mais qu'on ne sait à quoi rattacher dans les idiomes allemands.

**† BARIGOULE** (ba-ri-ghou-l'), *s. f.* || 1<sup>o</sup> Sorte d'agaric bon à manger. || 2<sup>o</sup> Sorte de préparation de l'artichaut, qu'on a d'abord fait frire dans l'huile d'olive.

**BARIL** (ba-ri); *l'* ne se prononce pas : un baril rempli d'eau, dites : un ba-ri rempli; au pluriel *ls* se lie : des ba-ri-z remplis; dans le *xv<sup>e</sup>* siècle aussi, Chifflet recommande de ne pas prononcer *l'l*, *s. m.* || 1<sup>o</sup> Petite barrique. Un baril d'huile, d'anchois. || 2<sup>o</sup> Dans la serrurerie, petit appareil dit aussi tambour, qui fait qu'une porte se ferme. || 3<sup>o</sup> Baril à feu, machine de guerre, qu'on remplit de grenades et de toutes sortes de matières combustibles, pour la faire rouler dans un siège sur les travaux des assiégeants. || 4<sup>o</sup> Réunion de 450 feuillets de fer-blanc.

— REM. L'Académie devrait écrire *barril* par deux *r*, comme elle écrit *barrique*, ou n'en mettre qu'une à ce dernier mot, afin de conserver les analogies, qui facilitent toujours l'orthographe.

— HIST. *xii<sup>e</sup>* s. Dous [deux] barilz de vin, *Rois*, 137. || *xiii<sup>e</sup>* s. Avoe lui un baril de vin (il) Aporta, qui crut sur le Rin, *Bl. et Jeh.* 3838. Nus barillier ne puet ovrer de nul fust se il n'est ses [sec]; c'est à savoir après ce que li baris ait esté parés un mois avant que on meste la ferreure de sus, *Liv. des mét.* 103. Vins en pot ou en barix, BEAUM. 33. || *xv<sup>e</sup>* s. Vins en tonneaux et en barils.... FROISS. I, I, 278. || *xvi<sup>e</sup>* s. Pour ceste cause les magistrats leur enjoignirent [aux ladres] ne boire qu'en leur baril [écuelle], PARÉ, XXII, 8. Il fist renouveler l'assault de huict enseignes d'Allemans, avec force petits barils de poudre, lances, et autre artifice de feu, M. DU BELL. 684. Des barils bien cerclés, o. DE SERRES, 237. Lors le chou est mis dans une grande barille ou tonneau defoncé d'un bout, ID. 846.

— ÉTYM. Provenç. *barril*; espagn. et portug. *barril*; ital. *barile*; bas-lat. *barillus*; du celtique : *kymri*, *baril*; gaélique *baraille*; irland. *bairile*, *baril*; bas-breton, *baraz*, baquet; du celtique : *kymri*, *bar*, branche d'arbre (voy. BARRE). On a dit aussi *barrot*: ayant beu le vin qu'ilz avoient porté dedans des barrots, AMYOT, *les Gracques*, 26; et *barrau* : six barraux de vin, RONS. t. I, p. 616.

**† BARILLAGE** (ba-ri-lla-j', ll mouillées), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Tout ce qui concerne la construction des barils. || 2<sup>o</sup> Réunion des barils d'un vaisseau.

**† BARILLARD** (ba-ri-llar, ll mouillées), *s. m.* Ancien terme de marine. Celui qui avait soin du vin et de l'eau à bord des galères.

— ÉTYM. *Baril*.

**† BARILLE** (ba-ri-l'), *s. f.* Un des noms de la plante dont les cendres fournissent la soude (*salsola soda*, L.).

— ÉTYM. Espagn. *barrilla*, soude,

**† BARILLERIE** (ba-ri-lle-rie, ll mouillées), *s. f.* Art de faire des barils. Rue de la Barillerie, rue, à Paris, où l'on faisait des tonneaux.

**BARILLET** (ba-ri-lle, ll mouillées, et non ba-ri-yé), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Petit baril. || 2<sup>o</sup> Petit bijou en forme de baril. || 3<sup>o</sup> Terme d'horlogerie. Boîte qui renferme le grand ressort d'une montre ou d'une pendule. || 4<sup>o</sup> Étui de bois renfermant la jauge du cordier. || 5<sup>o</sup> Partie de tuyau en cuivre dans laquelle monte et descend le piston d'une pompe.

— HIST. *xiii<sup>e</sup>* s. Ileucques les a fet moult netes, Si les bat entre deus tuilettes, Puis en empli un barillet, *Ren.* 19279. || *xv<sup>e</sup>* s. Item à Thibault de la garde, .... Que luy donray-je que ne perde? .... Le barillet? par m'ame, voyre; Genevoys est plus ancien Et a plus grand nez pour y boire, VILLON, *G. testam.*

— ÉTYM. Diminutif de *baril*.

**† BARILLON** (ba-ri-llo-n, ll mouillées), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Petit baril. || 2<sup>o</sup> Réservoir placé derrière la chaussee d'un étang et destiné à recevoir le poisson.

— ÉTYM. Diminutif de *baril*.

**BARIOLAGE** (ba-ri-o-la-j'), *s. m.* Assemblage de diverses couleurs. Le bariolage des plumes de cet oiseau.

— HIST. *xiv<sup>e</sup>* s. Mais faictes comme font gens saines, Pour veoir aultres bariolages, Au fray des dragons et serpens, En hayneuses amours groupans, *Traité d'alchim.* 444.

— ÉTYM. *Barioler*; génev. *baricolage*.

**BARIOLE**, ÉÉ (ba-ri-o-lé, lée), *part. passé*. Un vêtement bariolé. L'Egypte! elle était.... Ses champs bariolés comme un riche tapis, v. HUGO, *Orient*. 4. || Fig. Un style bariolé.

**BARIOLER** (ba-ri-o-lé), *v. a.* || 1<sup>o</sup> Teindre ou peindre de diverses couleurs bizarrement assorties. Que le comité consente à ne plus bariooler nos assignats à la façon de cette caisse d'escompte, qui n'a mis de bon sens à rien, pas même à sa cupidité, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 233. || 2<sup>o</sup> Fig. Bariooler son style, y mettre des couleurs différentes qui ne s'accordent pas.

— ÉTYM. Génev. *baricole*; wallon, *gabrioler*; bourguig. *baröllai*. On trouve, dans l'ancienne langue, *riolé* : Ayant des taches séparées les unes des autres, riolées, piolées, c'est à dire de diverses couleurs, comme un tapis velu, PARÉ, XXIII, 25. *Riolé* vient de l'ancien français *riole* ou *riule*, rai (voy. RÈGLE); *bariolé* est composé de *riolé* et de la particule péjorative *ba* (voy. BA....). La difficulté, dans la langue française, du changement du *v* latin en *b*, et la forme des *patois* ne permettent guère d'y voir un diminutif de *varius*.

**BARISEL** (ba-ri-zèl), *s. m.* Voy. BARIGEL.

**† BARIUM** (ba-ri-om'), *s. m.* Voy. BARYUM.

**† BARLE** (bar-l'), *s. f.* Dans les exploitations de mine, synonyme de faille.

**† BARLIN** (bar-lin), *s. m.* Nœud au bout d'une pièce de soie, destiné à la tordre.

**BARLONG, ONGUE** (bar-long, lon-gh'), *adj.* || 1<sup>o</sup> Qui a la figure d'un carré long, mais irrégulier. Le géomètre n'y avait vu qu'un bosquet barlong de dix arpents, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. || 2<sup>o</sup> Plus long d'un côté que de l'autre, en parlant de vêtements. Châle barlong.

— HIST. *xiii<sup>e</sup>* s. Autre [miroirs] font diverses ymagies Aparoir en divers estages, Droites, belongues et enverses, *la Rose*, 18375. || *xvi<sup>e</sup>* s. Pareille facilité treuvera-on au mesurer de la piece barlongue, c'est à dire plus longue que large, ou en quarre-long, o. DE SERRES, 12. Suffit de rendre en quarre parfait ou barlong toutes aires et places, ID. 14.

— ÉTYM. *Bar* (voy. BAR....), préfixe indiquant obliquité, et *long*. Berry, *bilong*; picard, *berlong*. L'ancien français *belong* est pour *beslong* (voy. BES.... qui a le même sens que *bar*).

**† BARLOTIÈRE** (bar-lo-ti-r'), *s. f.* Terme de métier. Traverse de fer dans un châssis de vitraux.

**BARNABITE** (bar-na-bi-t'), *s. m.* Religieux d'un ordre institué à Milan dans le *xvi<sup>e</sup>* siècle, sous le titre de clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, et dont les fondateurs s'assemblèrent dans l'église de St-Barnabé. Cet ordre avait pour but de confesser, prêcher et faire des missions.

— ÉTYM. *Barnabé*.

**BARNACHE** (bar-na-ch') ou **BARNACLE** (bar-na-cl'), *s. f.* Oiseau de passage qui est une espèce d'oiseau sauvage. Les sifflements du courlis et le cri de la barnacle perchée sur les framboisiers de la grotte, m'annonceront le retour du matin, CHATEAUB. *Natch.* VIII, 333.

— ÉTYM. Bas-lat. *bernaca*, *barnaces*, *bernicla*; angl. *barnacle*; d'un mot irlandais. *Oie barnacle*,

ainsi dite parce qu'une opinion populaire la faisait naître des *barnacles* ou *bernicles*, coquillages attachés aux végétaux du bord de la mer, où cet oiseau place son nid. Voy. BERNACLE.

**† BARNE** (bar-n'), *s. f.* Le lieu d'une saline où se fait le sel.

**† BARNICLE** (bar-ni-k'), *s. f.* Le même que barnache.

**† BAROCO** (ba-ro-co). Terme mnémonique indiquant, dans la scolastique, une forme du syllisme.

— ÉTYM. Mot dont les lettres ont chacune un sens convenu.

**† BAROLOGIE** (ba-ro-lo-jie), *s. f.* Terme de physique. Théorie de la pesanteur.

— ÉTYM. Βάρος, pesanteur, et λόγος, doctrine.

**BAROMÈTRE** (ba-ro-mè-tr'), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Instrument qui mesure la pression de l'atmosphère. Torricelli inventeur du baromètre. Laplace a donné une formule pour calculer les hauteurs au moyen du baromètre. || 2<sup>o</sup> Le même instrument, indiquant les variations atmosphériques que l'observation a montré dépendre presque toujours de la pression de l'air. Le baromètre est à la pluie, au beau fixe. || Fig. Ensemble de signes indiquant une situation politique où l'état de l'esprit de quelqu'un. Il paraît que le baromètre a changé, se dit d'un homme qui était fort gai et qui est devenu sombre, et réciprocement.

— ÉTYM. Βάρος, pesanteur, et μέτρον, mesure (voy. MÈTRE).

**BAROMÉTRIQUE** (ba-ro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au baromètre. Observations barométriques, celles qui sont faites avec le baromètre. Vide barométrique, celui qui se trouve dans les baromètres au-dessus de la colonne de mercure. Tables barométriques, tables calculées d'avance pour trouver les hauteurs par le baromètre, sans avoir besoin de recourir à la formule de Laplace.

— ÉTYM. *Baromètre*.

**† BAROMÉTROGRAPHE** (ba-ro-mé-tro-gra-f'). *s. m.* Instrument inscrivant de lui-même sur un papier les variations du baromètre.

— ÉTYM. *Baromètre*, et γράψειν, écrire.

**BARON** (ba-ron), *s. m.* || 1<sup>o</sup> Originairement, tout grand seigneur du royaume. Les hauts barons, les principaux d'entre les seigneurs. || Fig. Les hauts barons de la finance, de l'industrie, les financiers, les industriels les plus riches et les plus puissants. || 2<sup>o</sup> Tout gentilhomme possédant une terre avec titre de baronnie. || 3<sup>o</sup> Aujourd'hui simple titre de noblesse conféré par le souverain. || 4<sup>o</sup> Anciennement, mari. Il fallait qu'une femme fût autorisée par son baron, c'est-à-dire son mari, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 259.

— HIST. *xii<sup>e</sup>* s. Seigneur baron, à Charlemagne irez, *Ch. de Rol.* v. Il nen i a chevalier ne barun.... ib. CLXXIV. Deus! quel baron, s'eüst [s'il avait] chrestienté! ib. CXXIV. || *xii<sup>e</sup>* s. Uns bers fu ja en l'antif pople Deu, e out num Helcana, *Rois*, p. 4. De Roland le baron [brave], En Roncavus, quant nos le troveron.... *Ronc.* p. 29. [Il] N'i a baron qui tant soit redoutanz [redoutable], ib. p. 34. Seignor baron, de vous ait Dex mercis, ib. p. 86. Nostre sires est ja vengés Des haus barons qui or lui ont failli, QUESNES, *Romancero*, p. 98. Se [je] ne l'oï à baron [mari], de deuil serai estainte, AUDEF. LE BAST. ib. p. 17. Cil dedans se defendent com nobile baron, SAX. VIII. À la riche abaie du baron Saint Maart [Médard], SAX. VIII. || *xiii<sup>e</sup>* s. Li rois tous ses barons y eut fait assembler, *Berte*, III. Maint haut baron l'adestrent mout debonnairement, ib. IX. À Dieu [elle] s'est commandée et au baron saint Pierre, ib. XL. Et puis que elle aura douze ans passés, le seignor la peut semondre de prendre baron [mari], ASS. de Jér. I, 264. Feme sans le congé de son baron ne se pot metre en tel cas en cort por apeler, BEAUM. LXIII, 4. Uns chevaliers espousa une dame la quelle avoit enfans d'autre baron, ID. XII, 10. [Elle] Cest an pleure et cest an prie, Et cest an [elle] panra [prendra] baron, RUTEB. 187. || *xv<sup>e</sup>* s. Cette nuit avoient fait le guet deux grands barons de France, le sire de Montmorency et le sire de Saint Sauflieu.... FROISS. I, I, 139.

— ÉTYM. Wallon, *baron*, mari; anc. français, *ber* ou *bers*, au nominatif, et *baron*, au régime; provenç. *bar*, au nominatif, et *baron*, au régime; espagn. *varon*; ital. *barone*. Le sens de ce mot dans les langues romanes est *homme fort*, *mari*, *guerrier vaillant*, *noble*, *seigneur*. *Baro* se trouve dans la latinité, avec le sens : 1<sup>o</sup> de *homme stupide*; 2<sup>o</sup> de *goujat d'armée* (et on lui attribue une origine gauloise); Isidore lui attribue le sens de *mercenaire*, *dur au travail*. Il y a dans le celtique : ancien *kym*;

*bar*, héros. On objecte que les noms latins ou allemands seuls donnent un sujet différent du régime : *ber*, *baron*; mais connaît-on assez bien l'ancien celtique pour affirmer qu'il ne permettait pas une semblable flexion; et n'a-t-on pas, dans le bas-latin, *barus* : *barum vel feminam*, de la Loi des Allemands? Le celtique a aussi *fear*, homme; et le fait est qu'on trouve *varones* dans des textes qui viennent des environs des Pyrénées, et *farones* dans un très-vieux auteur (voy. DU GANGE). Diez est disposé à rapprocher *baro* de l'anc. haut allem. *beran*, goth. *bairan*, porter; d'où le sens d'homme robuste, et toute la suite des significations. Burguy le tire aussi de *bairan*, porter, mais par une autre dérivation : anglo-sax. *bearn*; frison, *bern*, un enfant, un être humain; angl. sax. *beorn*, un homme, un grand. Ces étymologies allemandes, sans être complètement sûres, sont probables; mais il est probable aussi que le celtique *bar* et peut-être *fear* ont concouru à confirmer et à préciser le sens du mot germanique dans les langues romanes et ont laissé des traces dans *barus* et dans *faro*. Dans l'ancien français, *li ber*, au nominatif singulier, de *báro*, avec l'accent sur l'*a*; *le baron*, au régime singulier, de *barónem*, avec l'accent sur l'*o*; *li baron*, au nominatif pluriel; *les barons*, au régime pluriel. La nécessité de satisfaire par un accent qui se déplace à *ber* et *baron*, ne permet plus d'accorder aucune attention à *vir*, qui avait été proposé pour étymologie.

**BARONNAGE** (ba-ro-na-*j*), s. m. Etat de baron; le corps des barons. Je remarque cette humiliante façon du tiers état de parler devant le roi, à la différence du baronnage, ST-SIM. 374, 10. Le haut baronnage en France était jaloux de la puissance de son roi, VOLT. *Mœurs*, 46. Il est prouvé que la paix est la vraie noblesse et la vraie juridiction suprême du royaume; c'est l'ancien baronnage, c'est le vrai parlement, aussi ancien que la monarchie, ID. *Lettr. Richelieu*, 11 mars 1771.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. De tel barnage [sagesse] l'a Deus enluminet.... *Ch. de Rol.* XXXIX. || XII<sup>e</sup> s. Un homme de bernage [de vaillance], *Ronc.* p. 43. Monte li rois et ses barnages [ses barons] grans, *ib.* p. 34. Guenelons a hai le bernage de France, *ib.* p. 497. Il parla hautement, oiant tout le barnage, *Saxons*, 26.

— ETYM. *Baron*. *Barnage*, *bernage* signifiait le corps des barons, la vaillance, la sagesse.

**BARONNE** (ba-ro-n<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>o</sup> Anciennement, femme noble, possédant une baronnie. || 2<sup>o</sup> Aujourd'hui la femme d'un baron.

— HIST. XIII<sup>e</sup> s. Hai fist-il, gentil barnesse; Car fust or si loiax m'asnesse, Et chien et leu et autres bestes Et totes fames com vos estes, *Ren.* 9837. || XV<sup>e</sup> s. La dame de Corasse, une haute baronnesse en ce pays, *Froiss.* II, III, 44.

— ETYM. *Baron*.

**BARONNET** (ba-ro-n<sup>e</sup>t), s. m. En Angleterre, titre affecté à un ordre de chevalerie conséré par le roi.

— ETYM. Angl. *baronet*, de *baron*.

† **BARONNETTE** (ba-ro-n<sup>e</sup>t), s. f. Petite baronne, fille d'un baron. Le plus beau des châteaux qui renfermait la plus belle des baronnettes, VOLT. *Cand.* 2.

— ETYM. Diminutif de *baronne*.

† **BARONNIAL**, ALE (ba-ro-ni-al, a-l<sup>e</sup>), adj. Qui a rapport, qui appartient à un baron; qui dépend d'une baronnie. Les droits baroniaux.

— ETYM. *Baron*.

**BARONNIE** (ba-ro-nie), s. f. Seigneurie qui donne au possesseur le titre de baron. La terre de Montmorency, mouvante de l'abbaye de St-Denis, est peut-être première baronnie de ce district, ST-SIM. 26, 46. || À l'époque féodale, tout grand fief relevant de la couronne.

— HIST. XI<sup>e</sup> s. Chascuns mande en sa terre sa riche [brave] baronnie, *Sax.* VII. Ne tieng, fait sainz Thomas, de lui fuis n'eritez, Ne rien en barunie: mais tut est charitez, E parmenable aumosne tut ço dont sui fiefiez, *Th. le mart.* 45. || XIII<sup>e</sup> s. Des puis celle heure que Godefrois de Buillon et la baronnie de France orient conquis Antioche et Jherusalem, n'orent chrestiens victoire en la terre de Surie contre Sarrazins, *Cron. de Rains*, I. Quant il ot sa raison fenie, Conseilla soi la baronnie, *la Rose*, 10718. Les homes qui tiennent fié d'ou chief seignor, seit baronie ou seignorie, et qui ont court et coins et justise, *Ass. de J.* I, 246. Cil qui tient en baronnie, quant il voit qu'aucuns de ses homes veut uzer trop cruellement de la coutume contre ses povres sougés, BEAUM. 62. || XV<sup>e</sup> s. Et trouverent là le roi Anglais et grand foison de baronnie de-lez lui, *Froiss.* I, I, 459.

— ETYM. *Baron*.

**BAROQUE** (ba-ro-k<sup>e</sup>), adj. D'une bizarrie choquante. Un goût baroque. Un accoutrement baroque. Un style baroque. Ces places [conseillers d'Etat, d'Église] étaient destinées aux évêques les plus distingués, et il était bien baroque de faire succéder l'abbé Bignon à M. de Tonnerre, ST-SIM. 87, 127. || Ancien terme de joaillier. Perle baroque, perle qui n'est pas ronde comme il faut. C'est un collier de perles baroques.

— ETYM. Espagn. *barruecc*, *berruco*, perle qui n'est pas parfaitement ronde; portug. *barroco*, même sens. Ces mots viennent sans doute de *baroco* (voy. ce mot), ancien terme de la scolastique qui a souvent frappé par sa bizarrie.

† **BAROSCOPE** (ba-ro-sko-p<sup>e</sup>), s. m. Terme de physique. Instrument servant à démontrer la poussée verticale de l'air et le principe d'Archimède appliquée aux fluides élastiques.

— ETYM. Báróp, pesanteur, et σχοτεῖν, examiner.

† **BAROTTE** (ba-ro-t<sup>e</sup>), s. f. Mot employé dans certaines campagnes pour désigner un vaisseau cerclé en fer, et servant à la vendange.

— ETYM. Féminin de *barrot* 2, et qui devrait être écrit *barotte*.

**BARQUE** (bar-k<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>o</sup> Petit bateau. Une barque de pêcheur. Passez, seigneur, dit-il, passez dans cette barque, CORN. *Pomp.* II, 2. Sa tête sur les bords de la barque penchée, *id. ib.* II, 2. Un jour le voyageur par le Rhône emporté, En silence et debout sur sa barque rapide, A. CHÉN. 266. || Fig. De tous trois la vertu pareille et sans seconde Mérite le timon de la barque du monde, ROTR. *Bélis.* II, 7. || Bien conduire sa barque, bien administrer ses affaires, mener une entreprise à bonne fin. Je conduis très-sagement ma barque, SÉV. 285. On tiendra le parlement, Dieu conduise cette barque, *id.* 542. Mandez-moi comme vous conduirez votre barque, *id.* 48. Je te conjure de prendre la conduite de notre barque, MOL. *Fourb.* I, 3. Et n'ai le jugement De conduire ma barque en ce ravissement, RÉGNIER, *Sat.* VII. || Poétiquement. La barque de Caron, la barque infernale, la nacelle dans laquelle la mythologie disait que les âmes traversaient le Styx pour entrer dans les enfers. Empêcher que Caron, dans la fatale barque, Ainsi que le berger, ne passe le monarque, BOIL. A. p. III. Elle pourrait bien passer un jour dans la barque comme les autres, SÉV. 265. || 2<sup>o</sup> Sorte de vase à l'usage du teinturier sur soie. || Espèce de bassin de brasseur.

— ETYM. Bourguig. *baque*; provenç. *barca*; espagn. et ital. *barca*; angl. *bark*; du celtique : gaél. *barc*; bas-bret. *bark*, barque. *Barca* est dans Isidore, signifiant le canot qui porte à terre les marchandises d'un navire. Il est singulier que *barca*, si ancien, puisqu'il est dans Isidore, et commun à toutes les autres langues romanes, ne se trouve pas dans le vieux français, qui n'a que *barge*; cela ne peut guère s'expliquer qu'en admettant une confusion entre *barge* et *barque*.

† **BARQUÉE** (bar-ké-e), s. f. Charge d'une barque. — ETYM. Espagn. *barcada*; ital. *barcata*; bas-lat. *barcata*, de *barca*, barque.

**BARQUEROLLE** (bar-ke-ro-l<sup>e</sup>), s. f. Petit bâtiment sans mat qui ne va jamais en haute mer.

— ETYM. Le même, étymologiquement, que *barcarole*.

† **BARQUETTE** (bar-ké-t<sup>e</sup>), s. f. Petite barque.

— HIST. XVI<sup>e</sup> s. Une armée de vingt-cinq vaisseaux ronds, les plus grands de 200 tonneaux en descendant jusqu'à 50, quatre galiottes et quelques barquettes, D'AUB. *Hist.* III, 48. O qui a jamais veu une barquette telle Que celle où ma maistresse est conduite sur l'eau? LA BOËTIE, 507.

— ETYM. Diminutif de *barque*.

† **BARQUIEU** (bar-ki-eu), s. m. Réservoir dans lequel le fabricant de savon fait et recueille les lessives.

— ETYM. Bas-lat. *barquelius*, *barquile* (dans des textes marseillais), réservoir d'eau, de *barca*, barque.

**BARRAGE** (ba-ra-j<sup>e</sup>), s. m. || 1<sup>o</sup> Barrière qui ferme un chemin. || 2<sup>o</sup> Massif qui barre une rivière; rochers qui barrent naturellement une rivière. || 3<sup>o</sup> Barrière qu'on ne peut passer qu'en payant un droit de péage. || Droit que l'on paye au barrage.

— ETYM. *Barrer*.

† **BARRAS** (ba-rà), s. m. || 1<sup>o</sup> Résine qui se dessèche pendant l'été à la surface des incisions que l'on pratique aux pins pour en obtenir la térébenthine. || 2<sup>o</sup> Nom d'une espèce de pin qu'on nomme pin de Genève.

— ETYM. *Barre*, à cause des *barres* que forme la résine desséchée; puis le nom a passé à l'arbre.

**BARRE** (bâ-r<sup>e</sup>), s. f. || 1<sup>o</sup> Pièce de bois, de fer, etc. étroite et longue. Une barre de fer, de bois. Une barre d'appui. Une barre de cheminée. || Fig. Cet homme est une barre de fer, il est inflexible, on ne peut le faire céder. Berwick était fort peu au gré de Mme des Ursins, qui le trouvait droit, ferme, libre, barre de fer, ST-SIM. 354, 168. || On disait autrefois donner des coups de barre à quelqu'un pour le bien battre. Ses violences qui lui font mener les gens à la messe à coups de barre, boss. Avert. 6. || Jeter la barre, sorte de jeu auquel on s'exerçait autrefois, et qui est encore usité en quelques provinces. || Dans la gymnastique, exercice de la barre à sphères, bâton de 4<sup>m</sup>, 15 de longueur, ayant à chaque bout une boule de 12 cent. de diamètre, avec lequel on fait des évolutions au-dessus de la tête et derrière le dos, pour fortifier les épaules et faire tenir droit. || 2<sup>o</sup> Lingot ou pièce de métal précieux étendue en longueur. Le régent trouva le prêt d'un million en barres d'argent, ST-SIM. 420, 61. || Fig. C'est de l'or en barre, se dit de toute valeur, de toute chose sur laquelle on peut compter. Voilà certainement un effet fort bizarre.—Oh! s'il n'était pas mort, c'était de l'or en barre, REGNARD, *Joueur*, III, 3. || 3<sup>o</sup> Pièce de bois transversale qui soutient les fonds d'un tonneau par le milieu. Le vin diminue beaucoup de bonté, quand il est au-dessous de la barre du tonneau. D'un tel vin la couleur est malade et bizarre; Cet autre, dans le chaud peut tourner à la barre, REGNARD, *le Bal*, sc. 8. || Fig. Ètendue au-dessous de la barre, au-dessous du niveau. Ce pape est le plus honnête homme et le plus habile du sacré collège; mais, ma fille, il a soixante-dix-neuf ans: un esprit n'est-il point au-dessous de la barre à cet âge? SÉV. 591. || 4<sup>o</sup> Terme de marine. La barre du gouvernail, ou, absolument, la barre, longue pièce de bois qui sert à faire mouvoir le gouvernail. Je restai seul auprès du matelot qui tenait la barre du gouvernail, CHATEAUB. *Itin.* 8. || 5<sup>o</sup> Dans le monnayage, pièce de fer longue et grosse, qui passe au travers du balancier et qui sert à le faire tourner. || En termes d'imprimerie, les barres sont deux tringles de bois qui traversent tout le berceau dans sa longueur, et où sont attachées deux bandes de fer sur lesquelles coule le train de la presse. || Terme de marine. Barre d'arcasse, pièce qui fait la largeur de la poupe à la hauteur du premier pont. Barres de hune, de perroquet et de cacatois, espèces de charpentes à la tête de chaque mat pour porter le mat supérieur. || Barre de panier, bâton ou cerceau sous le fond du panier. || Longues pièces de bois rondes qu'on suspend à deux cordes, pour séparer les chevaux dans les écuries. || Planchette qui empêche les sauteraux du clavécin de quitter les mortaises. || Fleuret qui a été rompu par le bout, et auquel on a fait remettre un bouton. || 6<sup>o</sup> Barrière de séparation qui est entre l'enceinte où siégent les membres d'un tribunal, d'une assemblée politique, et la partie occupée par le public. Comparaire à la barre. || 7<sup>o</sup> Dans l'ancienne jurisprudence, fin de non-recevoir, exception, opposition. || 8<sup>o</sup> Les barres, jeu de course qui est divisé en deux camps, dans lequel les joueurs de chaque camp s'engagent successivement à la poursuite des uns des autres, et qui est ainsi nommé parce que les deux camps sont marqués par une barre fictive ou tracée sur la terre. Je n'ai jamais été connu du roi d'Espagne que pour avoir joué aux barres avec lui, ST-SIM. 521, 175. || Toucher barre, toucher cette barre, c'est-à-dire rentrer au camp et en repartir aussitôt. || Avoir barres, se dit de celui des joueurs qui part après un autre du camp opposé, et qui peut le prendre sans pouvoir en être pris. || Fig. Jouer aux barres, se chercher sans pouvoir se rencontrer, locution tirée du jeu où chacun fuit devant celui qui le poursuit. || Fig. Partir des barres, sortir au moment précis où l'on doit se mettre en route. || Fig. Avoir barres sur quelqu'un, avoir sur lui quelque avantage. || Ne faire que toucher barre, s'arrêter à peine dans un lieu. || Tenir barre à quelqu'un, lui résister. || 9<sup>o</sup> En termes de marine, amas de sable, chaîne de rochers qui obstrue l'entrée d'un port. || La barre d'un fleuve est cette espèce de barrière de sable obstruant l'embouchure et se formant par le dépôt de ses troubles à la limite où ses eaux sont arrêtées par celles de l'Océan. Attendant un vent favorable pour franchir la barre [du Nil] et remonter à Rosette, CHATEAUB. *Itin.* III, 64.

|| 10<sup>o</sup> Fig. Barrière. Qui voulait mettre barre entre cette canaille, RÉGNIER, *Sat.* X. Bien semble être la mer une barre assez forte.... MALH. II, 42. Le Bourguignon d'ailleurs sépare nos provinces, Et servirait pour nous de barre à ces deux princes, CORN. *Attila*, IV, 4. || 11<sup>o</sup> En termes de blason, trait qui sépare obliquement l'écu de gauche à droite. Montrbron por-